REUNION 1980/2016

“HISTOIRE D’UNE ENTREPRISE DE L’ESS À LA RÉUNION”

J’ai bien dit Economie Sociale et Solidaire,

A tous ceux que j’ai côtoyés pendant plus de trente six années de militantisme, et que j'invite à revivre mon voyage.

J’ai pris beaucoup de plaisir et vécu de grands moments d’émotion à me repasser le film et à réveiller tant de riches souvenirs.
Que de formidables rencontres et d’échanges enrichissants, aussi bien en interne qu’en externe, qui ont donné sens à mes recherches, à mes convictions
et à ma vie.

José HOARAU
Militant Maif d’avril 1980 à juin 2016,
Mandataire du CA honoraire.

1979

UNE PREMIÈRE DÉLÉGATION

DE LA MAIF A LA RÉUNION

Jean GERMAIN
Président Directeur Général

Robert AYRAULT
Administrateur Délégué à la Direction Générale

Bernard BELLEC
Directeur Délégué

LE FEU VERT
EST DONNÉ POUR
L'**IMPLANTATION** DE LA **MUTUELLE**
DANS NOTRE **DÉPARTEMENT.**

PREFACE

Lorsque l'occasion m'a été donnée de préfacer cet ouvrage, j'ai accepté, ravi de saluer la parution d'un ouvrage unique qui se distingue par la minutie et la collecte d'autant d'informations et de documents importants pour expliquer l'émergence du mouvement mutualiste dans la perspective à la fois locale et nationale sur des périodes méconnues au moment des 40 ans de la MAIF à La Réunion.

C'est une plongée dans une aventure humaine qui relate l'engagement de militants, d'une entreprise mutualiste et d'un territoire en perpétuelle évolution dans la galaxie de l'Économie sociale et solidaire à La Réunion.

Certes ce récit ne poursuit pas l'objectif d'une présentation exhaustive des évènements historiques de l'ESS mutualiste mais il contient une dimension souvent méconnue et précieuse, la force du partage des ressentis et des émotions suscités par des rencontres, des moments forts et étapes historiques d'un mouvement d'hommes et de femmes qui ne cesse de grandir dans le secret de la résilience.

Je vous souhaite d'éprouver autant d'intérêt que moi à découvrir le travail de José Hoarau, un homme discret et d'une redoutable persévérance dont la vie a été consacrée à œuvrer au quotidien en faveur d'une cause pas si simple à porter: donner toute sa place aux hommes et aux femmes du mouvement MAIF au sein de l'ESS réunionnaise, tout en conciliant une vie riche sur le plan personnel, professionnel et militant.

Ce travail est l'aboutissement d'une volonté de transmettre et retracer une évolution afin de susciter un engagement réel des lecteurs et militants futurs pour ce mouvement.

Frédéric ANNETTE
Chargé de mission CRESS-Réunion de 2002 à 2008,
Directeur CRESS-Réunion de 2008 à 2014,
Administrateur CRESS-Réunion depuis 2016,
Docteur en Sciences de gestion ayant soutenu une thèse sur les changements d'échelle de l'ESS à La Réunion.

MOT DU MILITANT

« A quelques mois de ma cessation d'activité à la Maif, l'idée m'est venue, qu'avant de me séparer de mes nombreux cartons d'archives, je disposais de suffisamment d'éléments pour retracer l'histoire de notre mutuelle à la Réunion. Peut-être que mon souhait était de rendre un peu de tout ce que j'avais reçu à la grande dame Maif et au monde de l'économie sociale de notre région.

J'avais aussi gardé en mémoire, pour y avoir participé, qu'à l'occasion de la préparation de l'anniversaire des 40 ans de la section Mgen de la Réunion en 1989, les militants locaux avaient rencontré quelques difficultés pour se procurer des documents d'archives.
Autre élément déclencheur, j'étais admiratif du travail de mon ami Jean-Paul Géréone qui avait publié en 2009 un bel ouvrage retraçant l'histoire des Jeux des Iles de l'Océan Indien de 1974 à 2007.

JE ME SUIS DONC MIS AU TRAVAIL : ouvrir les cartons, trier, classer, éliminer, puis reprendre mes agendas sur 36 années, feuilleter les bulletins Maif ...
Aujourd'hui, je peux dire que cela a été une activité prenante et fort intéressante pour un jeune retraité. Il m'a fallu plus de temps que prévu initialement, mais en retour j'ai eu beaucoup de plaisir à revivre certains temps forts. N'étant pas historien de formation, j'ai opté, dès le début, pour une brochure historique relatant l'implantation et le développement de la Maif dans un département français de l'hémisphère sud. Dans un second temps, au cours de mes longues heures de classement et de sélection des informations, j'ai retenu de présenter en parallèle des faits marquants vécus à La Réunion une chronologie d'évènements forts au plan national.

Cet ouvrage n'est pas destiné à la vente. Mon souhait est de produire un recueil de documents et de faits historiques pour une meilleure approche de l'évolution d'une composante de l'économie sociale et solidaire à la Réunion. Puisse ce travail contribuer à enrichir les données locales sur l'histoire des structures et des entreprises de l'ESS au service des nouvelles générations de bénévoles, militants et salariés de ce secteur.

Je remercie les acteurs locaux qui m'ont apporté leur contribution.
Merci aux deux Monique, à Dominique, à Claudine, à Jean-François et Damien.
Merci à la CRESS Réunion.

"Le portail est ouvert : entrez et découvrez..."

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'assurance à forme mutuelle
à cotisations variables

Entreprise régie par le
code des assurances

FONDÉE EN 1934 PAR LES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES PUBLICS DE FRANCE

Siège social : **116-118, avenue de Paris — 79038 NIORT CEDEX**

STATUTS

approuvés par l'Assemblée Générale Constitutive du 17 mai 1934, modifiés par délibérations des Assemblées Générales des : 25 avril 1935 - 16 avril 1936 - 1er avril 1937 - 9 avril 1942 - 25 avril 1946 - 7 avril 1950 23 mars 1951 - 10 avril 1952 - 15 avril 1954 - 26 mars 1959 - 2 septembre 1965 - 4 avril 1969.

TITRE PREMIER

CONSTITUTION ET OBJET DE LA SOCIÉTÉ

Article premier. — Formation. — Il est formé entre toutes les personnes physiques ou morales adhérant aux présents statuts, une société d'assurance à forme mutuelle et à cotisations variables, régie par le Code des Assurances.

Le nombre des adhérents ne peut être inférieur à cinq cents.

Article 2. — Dénomination. — La société ainsi formée est dénommée : Mutuelle Assurance des Instituteurs de France.

Article 3. — Siège. — Le siège de la société est fixé à Niort (Deux-Sèvres), 116-118, avenue de Paris.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la même ville par simple décision du conseil d'administration et dans une autre ville par décision de l'assemblée générale extraordinaire.

Article 4. — Durée. — La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 17 mai 1934. Elle pourra être prorogée par décision de l'assemblée générale extraordinaire.

Article 5. — Territorialité. — La société peut souscrire des contrats d'assurance en France métropolitaine et au Maroc, ainsi qu'en tout autre pays sur décision de l'assemblée générale ordinaire.

Les garanties de la société s'exercent dans les pays prévus par la police.

Article 6. — Sociétaires.

1° *La qualité de sociétaire* et les droits et obligations qui correspondent exclusivement à cette qualité ne peuvent être acquis à une personne physique ou morale que si celle-ci a demandé à adhérer à la société et si le conseil d'administration, ou toute personne ou organisme dûment mandaté par lui à cet effet, a consenti à cette adhésion.

PEUT être admis comme sociétaire :

a) Tout membre du personnel laïque qui, dans le cadre des textes organisant l'éducation et la recherche, participe de manière permanente au sein d'établissements non confessionnels et sans but lucratif à l'enseignement, à la recherche, ainsi qu'à l'organisation d'activités physiques, sportives, culturelles ou de loisirs...

L'admission à la société est subordonnée à l'engagement par l'adhérent, d'acquitter le droit d'adhésion dont le montant est fixé par l'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration. Ce droit est indépendant du droit d'entrée prévu à l'article 38 des présents statuts.

Le consentement du conseil d'administration, ou celui de la personne qu'il délègue à cet effet, est constaté par un acte d'adhésion signé par l'adhérent, ainsi que par le représentant de la société.

L'acte mentionne la remise à l'adhérent, préalablement à la signature du texte entier des présents statuts.

La qualité de sociétaire est exigée préalablement à la souscription d'un contrat.

2° *La perte de la qualité de sociétaire* telle que cette dernière est définie au paragraphe précédent, entraîne pour la société l'obligation de procéder à la radiation du sociétaire intéressé.

La radiation doit être prononcée dans les cas suivants :

a) *Démission du sociétaire.*

b) *Non-paiement du droit d'adhésion.*

La radiation prend effet à l'expiration d'un délai de 10 jours après l'envoi, au sociétaire, d'une lettre recommandée non suivie d'effet dans ce délai.

c) *Disparition des conditions requises pour l'admission à la société.*

Le sociétaire doit déclarer ce changement à la société dans les formes et conditions prévues dans la partie des conditions générales du contrat relative à la déclaration du risque en cours de contrat.

La société notifie au sociétaire sa radiation qui prend effet à la date à laquelle la société a reçu l'information.

d) *Exclusion prononcée par le conseil d'administration à l'encontre d'un sociétaire dont le comportement est nuisible aux intérêts matériels et moraux de la société.*

La radiation prend effet à compter de la notification au sociétaire...

Extraits des Statuts
en vigueur en 1980

LE SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

de 11 à 28

- Des demandes répétées d'enseignants de La Réunion depuis **1953** ...
- La décision favorable de **1979**,
- L'ouverture de la première délégation de Saint-Denis en juin **1980**.

DEUXIÈME PARTIE

de 29 à 131

- Implantation et évolution de la Maif à La Réunion,
- En parallèle quelques faits marquants de la mutuelle au plan national,
- Des informations relatives aux filiales du Groupe Maif.
- Et quelques rappels de l'actualité à La Réunion, en France et dans le monde.

de 132 à 140

- Florilèges, la Maif au fil des années.

D. A. 26-10-77

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'assurance à forme mutuelle à cotisations variables — Entreprise régie par le Code des Assurances

POLICE UNIQUE d'ASSURANCE des BIENS, des PERSONNES et des RESPONSABILITÉS

Dans le cadre des dispositions prévues par le Code des Assurances, les garanties énumérées et définies ci-dessous à la rubrique « Contenu des garanties » sont accordées par la M. A. I. F. pour les risques dont l'assurance est stipulée à l'annexe aux conditions générales.

Elles sont acquises à l'assuré en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-Mer dans lesquels la Société pratique des opérations d'assurances, dans les pays limitrophes de la France métropolitaine, dans les pays où sont en vigueur les dispositions régissant la carte internationale d'assurance ainsi que dans tout autre pays désigné à l'annexe aux conditions générales.

En ce qui concerne les biens immobiliers de l'assuré, seuls sont garantis ceux à usage exclusif d'habitation et situés en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-Mer dans lesquels la Société pratique des opérations d'assurances Ne perdent pas ce caractère les locaux ou immeubles dont le quart au maximum de la surface totale est occupé par une activité agricole, commerciale ou industrielle.

En ce qui concerne les bateaux à moteur et voiliers, les garanties sont acquises en cas d'utilisation

- *dans les eaux intérieures des pays visés à l'alinéa 2 ci-dessus,*
- *au large des côtes de ces mêmes pays dans la limite visée par la réglementation en vigueur en fonction du type de bateau assuré,* sans que cette limite puisse excéder 200 milles.

La garantie demeure acquise lorsque le bateau se trouve dans l'obligation de sortir de la limite prévue par force majeure ou pour prêter assistance.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

I. — FORMATION ET DUREE DU CONTRAT

Article premier. — DATE D'EFFET.

Le contrat prend effet à partir de la date indiquée à l'annexe aux conditions générales.

Article 2. — COTISATIONS.

...

Article 3. — DUREE DU CONTRAT, TACITE RECONDUCTION.

Le contrat est souscrit pour une année.

Après la première période d'assurance, qui s'étend de la date de prise d'effet du contrat au 31 décembre, l'année d'assurance commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre.

Le contrat est, à son expiration, reconduit automatiquement d'année en année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties dans les conditions prévues à l'article suivant, moyennant préavis d'un mois au moins.

...

Extraits de la Police Unique en vigueur en 1980

PREMIÈRE PARTIE

DES FAITS MARQUANTS QUI ONT PRÉCÉDÉ L'OUVERTURE DE LA PREMIÈRE DÉLAGATION MAIF DE LA RÉUNION

ASSEMBLÉE GENERALE DE NANCY 1976

QUATRIEME RESOLUTION

En application de l'article 5 des statuts, l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration décide que les départements d'Outre-Mer figurent désormais parmi les lieux où la société peut souscrire des contrats d'assurance (*).

(Adoptée par 197.448 voix pour et 584 voix contre).

Extrait du compte rendu en page 4 du Maif informations n°34 de juin 1976.

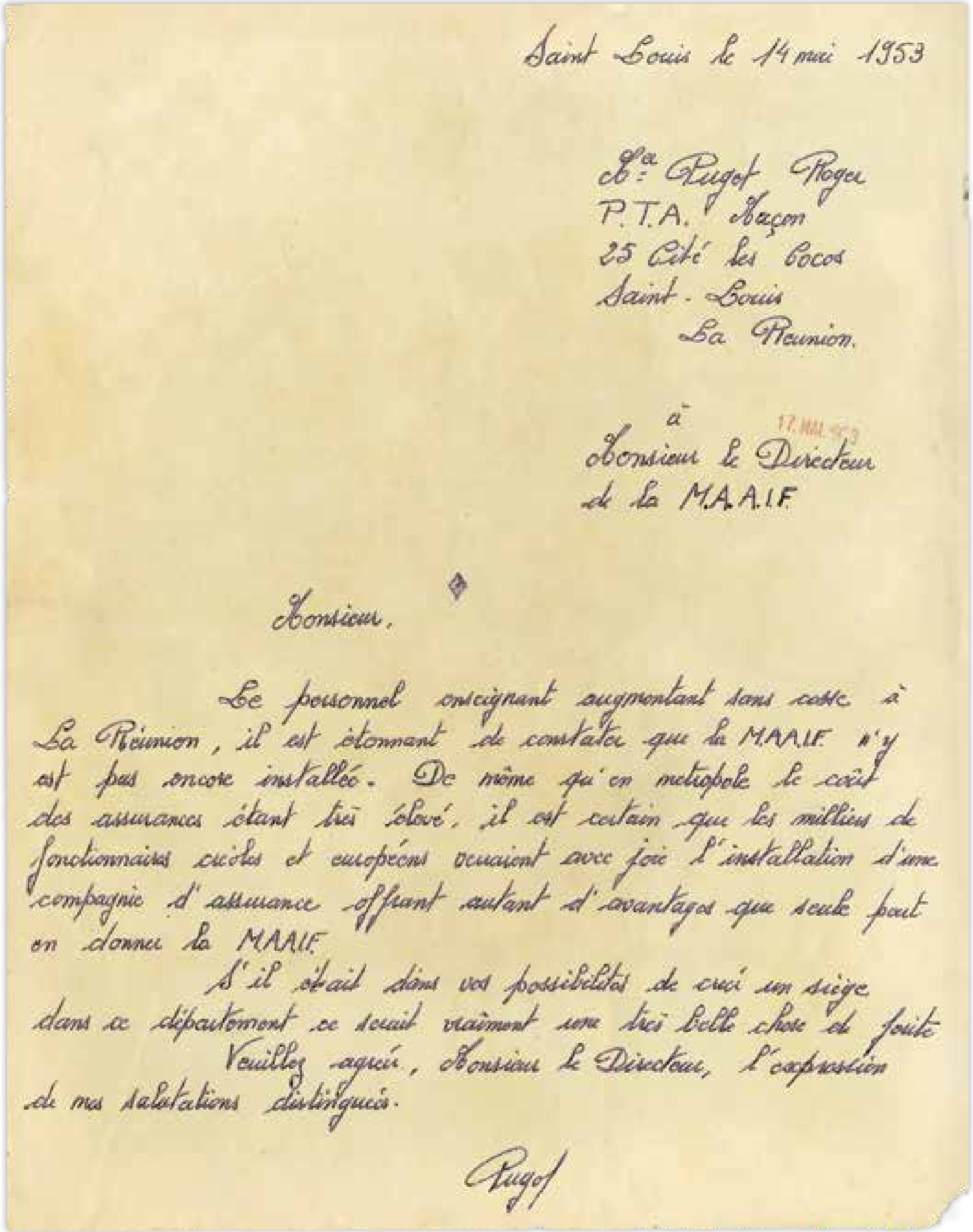

Saint Louis le 14 mai 1953

Sgt Pugot Roger
P.T.A. Maçon
25 Cité les Cocos
Saint-Louis
La Réunion.

à
Monsieur le Directeur
de la M.A.A.I.F

17 MAI 1953

Monsieur,

Le personnel enseignant augmentant sans cesse à La Réunion, il est étonnant de constater que la MAAIF n'y est pas encore installée. De même qu'en métropole le coût des assurances étant très élevé, il est certain que les milliers de fonctionnaires créoles et européens recevraient avec joie l'installation d'une compagnie d'assurance offrant autant d'avantages que seule peut en donner la MAAIF.

S'il était dans vos possibilités de créer un siège dans ce département ce serait vraiment une très belle chose de faite.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pugot

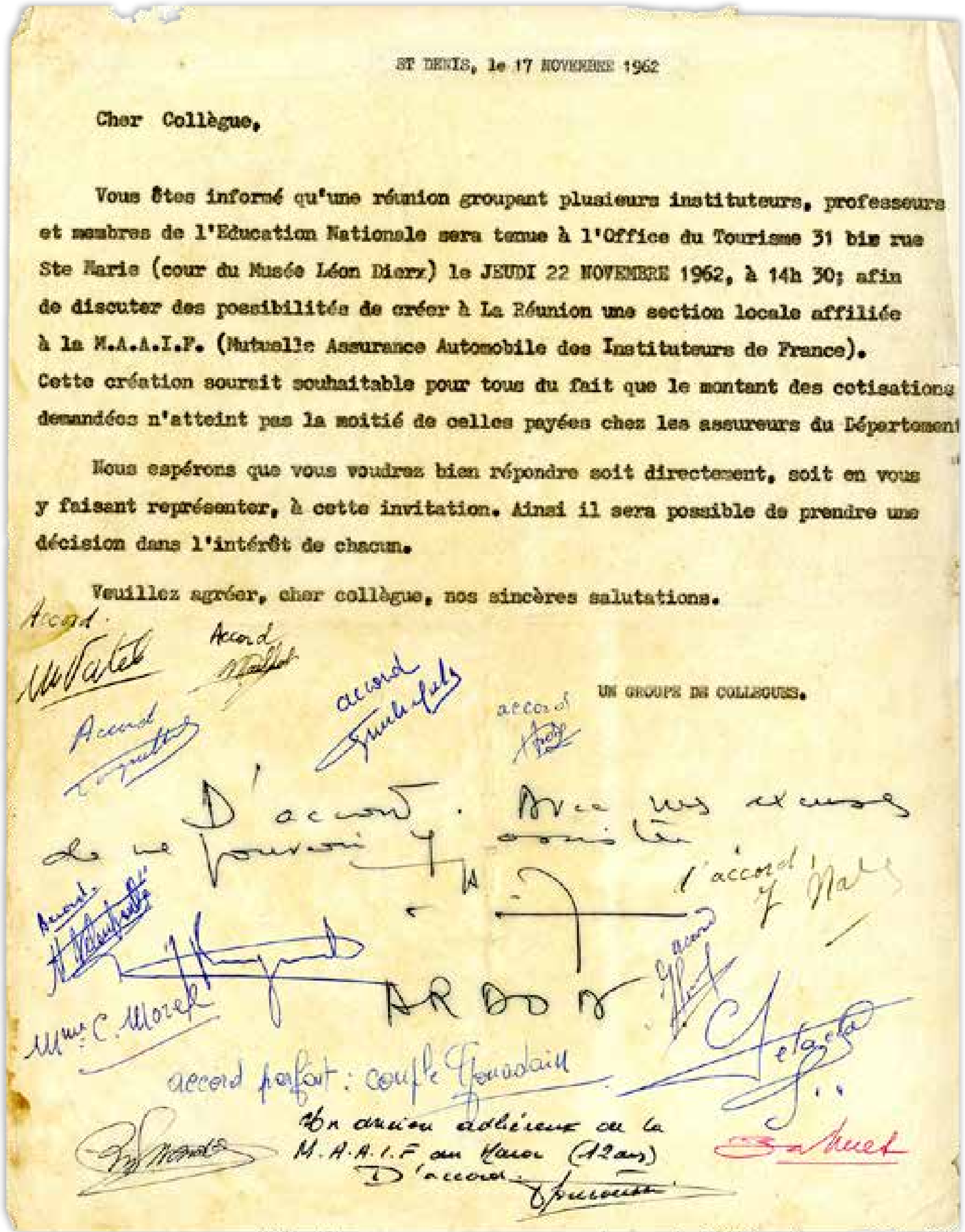

ST DENIS, le 17 NOVEMBRE 1962

Cher Collègue,

Vous êtes informé qu'une réunion groupant plusieurs instituteurs, professeurs et membres de l'Education Nationale sera tenue à l'Office du Tourisme 31 bis rue Ste Marie (cour du Musée Léon Dierx) le JEUDI 22 NOVEMBRE 1962, à 14h 30; afin de discuter des possibilités de créer à La Réunion une section locale affiliée à la M.A.A.I.F. (Mutuelle Assurance Automobile des Instituteurs de France).

Cette création sourait souhaitable pour tous du fait que le montant des cotisations demandées n'atteint pas la moitié de celles payées chez les assureurs du Département

Nous espérons que vous voudrez bien répondre soit directement, soit en vous y faisant représenter, à cette invitation. Ainsi il sera possible de prendre une décision dans l'intérêt de chacun.

Veuillez agréer, cher collègue, nos sincères salutations.

UN GROUPE DE COLLEGUES.

Accord.
Accord
accord
accord
Accord
D'accord. Avec mes excuses de ne pouvoir y assister
l'accord
Accord
Mme C. Morel
ARDON
accord
accord parfait : couple Gonadain
Un ancien adhérent de la M.A.A.I.F au Maroc (12 ans) D'accord

Les soussignés donnent pouvoir à Monsieur Guy AGENOR (Bibliothécaire du Vice-Rectorat) pour les représenter à la réunion du 22 courant au cours de laquelle doit être discuté le principe de la création d'une section locale d'assurances automobiles qui devra être affiliée à la M.A.A.I.F. de NIORT.

ST DENIS, le 20 NOVEMBRE 1962

Régis FABIEN
BP 399
SAINT-DENIS
(La Réunion)

ST DENIS, le 27 Novembre 1962

Recommandé
- 5 DEC. 1962

à Monsieur le Président Directeur Général
de la M.A.A.I.F.
118 rue de Paris - NIORT
(Deux Sèvres)

Monsieur,

Au nom des membres de l'Education Nationale à LA REUNION, nous avons l'honneur et le plaisir de vous exposer ce qui suit.

Plusieurs membres de l'Enseignement en service à La Réunion, soit fonctionnaires en congé en métropole, soit fonctionnaires de la métropole mutés dans ce département, ont déjà été sociétaires de la M.A.A.I.F.. Tous ces heureux bénéficiaires, entièrement satisfaits du fonctionnement de la Mutuelle, se sont étonnés qu'il n'y ait point de délégation départementale de la M.A.A.I.F. à La Réunion.

Aussi ont-ils provoqué, après avis favorable de Monsieur le Vice-Recteur BERGESE, un des plus anciens sociétaires de la M.A.A.I.F., une réunion d'information auprès de leurs collègues habitant le chef-lieu. Au cours de cette réunion, à laquelle assistaient 90 membres de l'Education Nationale, sous la présidence de Monsieur KRAULT, Directeur de l'Ecole Normale, il a été décidé de constituer un bureau provisoire avec mission d'établir le contact avec le siège central.

Nous vous serions donc très reconnaissants de nous faire savoir qu'il nous serait possible d'espérer la création d'une Délégation départementale pour les 2 500 membres de l'Enseignement exerçant à La Réunion. Pour que vous puissiez prendre une décision que nous souhaitons favorable, nous restons à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous jugerez utiles.

Nous vous serions très obligés de réserver à notre démarche un accueil favorable et un examen compréhensif. Dans l'espoir de faire bientôt partie de la M.A.A.I.F., nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos remerciements anticipés et nos salutations distinguées.

Le Bureau

MUTUELLE ASSURANCE AUTOMOBILE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'Assurance à forme Mutuelle et à cotisations variables.

Entreprise privée régie par le Décret-Loi du 14 Juin 1938.

SIÈGE SOCIAL & BUREAUX
NIORT (DEUX-SÈVRES)
118, AVENUE DE PARIS

TÉLÉPHONE 9.24-9.47-9.98
CHÈQUES POSTAUX NANTES 280-57

DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Régis FABIEN
B. P. 399
SAINT-DENIS
(LA REUNION)

n° 653/62-RP/HP

NIORT, le 19 DECEMBRE 1962.-

Cher Monsieur,

Je vous accuse réception de votre lettre en date du 27 novembre écoulé, par laquelle vous avez l'amabilité de vous mettre à notre disposition pour organiser une délégation départementale, à LA REUNION .

Nous vous en remercions vivement, mais dans les conditions actuelles, il ne nous est pas possible d'envisager une telle réalisation .

La distance qui sépare LA REUNION de la Métropole rendrait les relations très difficiles et le contrôle pratiquement impossible .

Les difficultés et le coût de l'opération seraient, en tout cas, sans commune mesure avec les services qui seraient rendus au nombre relativement petit de fonctionnaires de l'Education Nationale, qui seraient intéressés par le fonctionnement de la Mutuelle à LA REUNION .

Nous vous remercions néanmoins d'avoir pensé à nous offrir vos services, et nous vous prions de croire, Cher Monsieur, à nos sentiments mutualistes les meilleurs .

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Jean LAUROUA.-

Conseil d'administration du 13 décembre 1962 :

« Le conseil d'administration unanime décide de remercier vivement les camarades de La Réunion qui se mettent à la disposition de la MAAIF, mais de leur répondre, comme il l'a déjà été fait à des demandes analogues, qu'il n'est pas possible, dans les conditions actuelles, d'envisager une telle réalisation, les difficultés et le coût de l'opération étant sans commune mesure avec les services rendus au nombre relativement faible de fonctionnaires de l'Éducation nationale intéressés ».

Extrait de la lettre du 11 novembre 1963 de Monsieur Guy LOMBARD, professeur à l'École Normale de La Réunion.

MUTUELLE ASSURANCE AUTOMOBILE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'Assurance à forme Mutuelle et à cotisations variables.

Entreprise privée régie par le Décret-Loi du 14 Juin 1938.

SIÈGE SOCIAL & BUREAUX :
NIORT (DEUX-SÈVRES)
118, AVENUE DE PARIS

TÉLÉPHONE 9.24-9.47-9.98
CHÈQUES POSTAUX NANTES 205-57

Service PRODUCTION

Monsieur FABIEN
B. P. 399
SAINT DENIS LA REUNION

N/Réf. BB/JM V/Réf. Le 11 MARS 1963

Monsieur,

Suite à votre courrier du 27 Novembre 1962, nous vous informons que, lors de sa réunion du 7 MARS 1963, la Commission compétente du Conseil d'Administration de la M.A.A.I.F. n'a pas estimé devoir donner suite à votre demande de création d'une Délégation à LA REUNION.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Chef du Service PRODUCTION,

B. BELLEC.

Toute la correspondance doit être adressée à M. le Directeur de la M. A. A. I. F.
Mod. 006 - 30.000 - 9-62
BOITE POSTALE 303

" Nous souhaitons vivement que NIORT (Commission compétente et Conseil d'Administration) nous laisse mettre sur pied une Délégation départementale.

Vous serait-il possible de me donner des renseignements concernant l'organisation d'un Bureau Départemental en prenant l'exemple de notre Côte-d'Or : nombre des adhérents, montant de la cotisation départementale et volume total collecté, frais de personnel, papeterie, correspondance, etc... du Bureau , En comparant les données locales et les vôtres, nous pourrions envisager les conditions pratiques et solides de l'éventuelle constitution d'une Délégation réunionnaise.

Naturellement, compte tenu de l'éloignement, la rigueur absolue devra être la règle de l'éventuel Bureau réunionnais, en particulier un contrôle strict de l'usage des véhicules."

M.U.F.A.-M.G.E.N.

55, Rue Félix Guyon
BP.104 - Tél. : 8-84

SAINT-DENIS (Réunion), le 19 mai 1964

22 MAI 1964

Dutremblay AGENOR
Directeur de la Section de la Réunion
de la M.G.E.N.

à

M. Marcel COUBRAT, Président-Directeur
général de la MAAIF
M. LAUROMA, Administrateur-délégué
à la Direction générale

au Responsable du Siège National de la MAAIF

Chers collègues,

Je m'excuse tout d'abord d'expédier la présente lettre à trois adresses différentes : le memento MAAIF que j'ai entre les mains étant celui de 1961, il est possible que des changements soient intervenus, depuis cette date, au sein du Conseil d'Administration de la MAAIF. J'espère que l'un au moins des exemplaires de cette lettre touche l'un des responsables actuels de la MAAIF.

Ceci dit, je me permets de vous rappeler que, depuis 195(je me suis mis en rapport avec vous pour essayer d'étendre à la Réunion la bienfaisante action de la MAAIF. Toutes mes interventions ont échoué

Je ne vais pas reprendre ici tous les arguments qui militent en faveur de la création à la Réunion d'une Section départementale de la MAAIF, puisque, jusqu'ici, ces arguments ne vous ont pas convaincus.

Mon but, aujourd'hui, est de tenter une ultime démarche auprès de vous en vous faisant la proposition suivante :

NOUS SOMMES PRETS A DISCUTER SUR PLACE, A LA REUNION, AVEC UN REPRESENTANT DE LA MAAIF, DES POISIBILITES DE L'EXTENSION DES ACTIVITES DE CETTE MUTUELLE A NOTRE DEPARTEMENT.

Ce représentant serait ainsi en mesure de se documenter sur tout ce qui l'intéresse (état du réseau routier, nombre d'adhérents possible, fréquence et gravité des accidents, etc).

Les frais de voyage (avion) et de séjour (10 à 15 jours s'il le faut) seraient entièrement couverts par une souscription ouverte parmi les futurs adhérents, dès votre accord.

La venue de ce représentant de la MAAIF à la Réunion pourrait se situer dans le courant du mois de juillet (où nous sommes en vacances comme en Métropole).

..../....

.../...

Dans l'espoir que cette proposition reçoive votre agrément et que vous nous donniez votre accord assez rapidement pour nous permettre de lancer notre souscription dans les délais voulus, je vous prie de croire, chers collègues, en mes sentiments mutualistes les meilleurs.

D. AGENOR

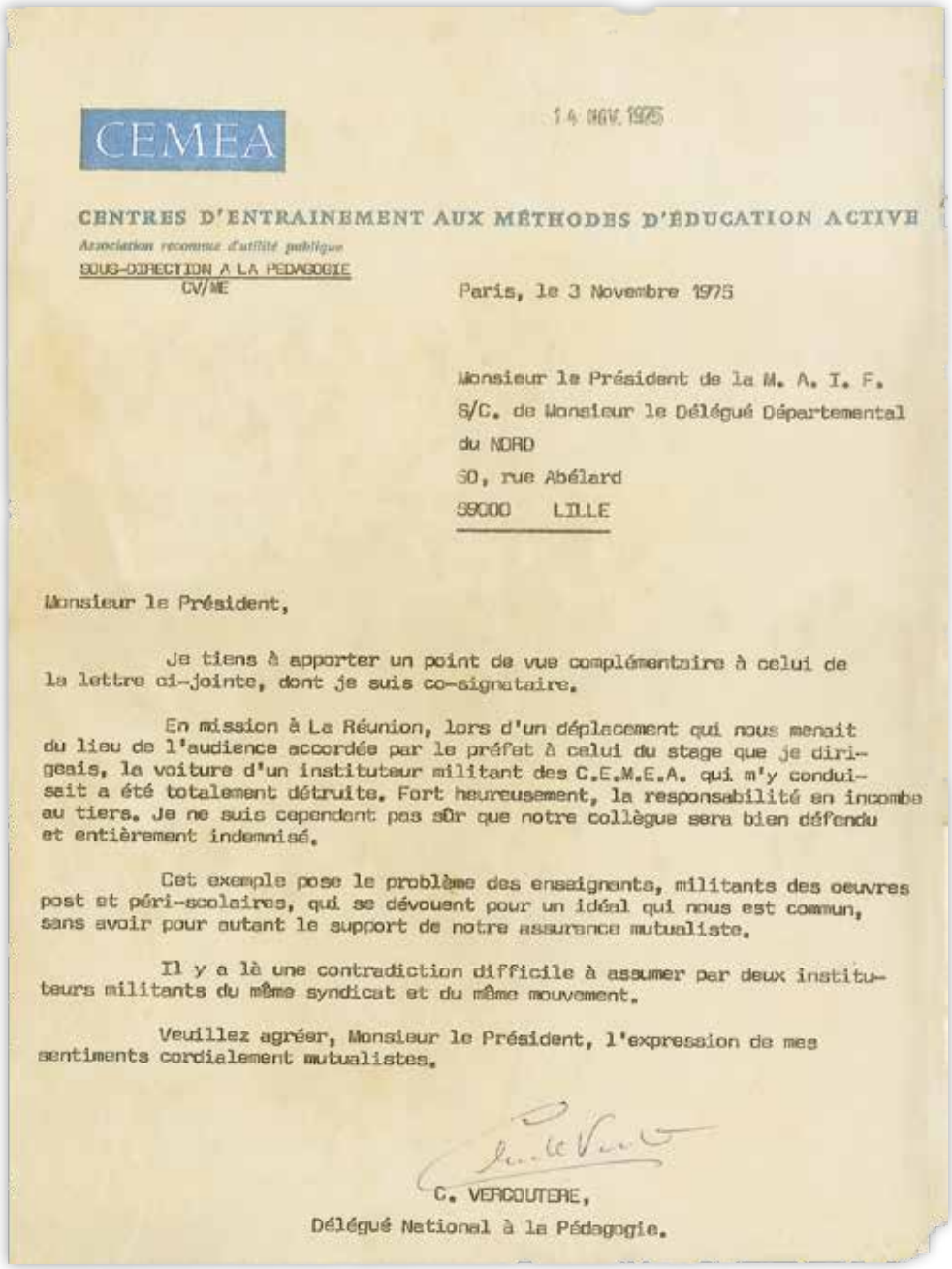

CEMEA

14 NOV. 1975

CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE

Association reconnue d'utilité publique

SOUS-DIRECTION A LA PEDAGOGIE
CV/ME

Paris, le 3 Novembre 1975

Monsieur le Président de la M. A. I. F.
S/C. de Monsieur le Délégué Départemental
du NORD
30, rue Abélard
59000 LILLE

Monsieur le Président,

Je tiens à apporter un point de vue complémentaire à celui de la lettre ci-jointe, dont je suis co-signataire.

En mission à La Réunion, lors d'un déplacement qui nous menait du lieu de l'audience accordée par le préfet à celui du stage que je dirigeais, la voiture d'un instituteur militant des C.E.M.E.A. qui m'y conduisait a été totalement détruite. Fort heureusement, la responsabilité en incombe au tiers. Je ne suis cependant pas sûr que notre collègue sera bien défendu et entièrement indemnisé.

Cet exemple pose le problème des enseignants, militants des oeuvres post et péri-scolaires, qui se dévouent pour un idéal qui nous est commun, sans avoir pour autant le support de notre assurance mutualiste.

Il y a là une contradiction difficile à assumer par deux instituteurs militants du même syndicat et du même mouvement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments cordialement mutualistes.

C. VERCOUTERE,
Délégué National à la Pédagogie.

Message adressé au siège de la mutuelle par le conseil du **SNETAA** (Syndicat National de l'Enseignement technique) en novembre 1975

Les collègues professeurs de C.E.T., adhérents du SNET AA-FEN, exerçant dans le département Français de la Réunion :

S'ETONNENT :

- de ne pas être pris en charge pour l'assurance de leurs véhicules à moteur et autres par la M.A.I.F.
- sont INDIGNÉS de cette position car le département de la Réunion est aussi un département français,
- SOUHAITENT que l'Assemblée Générale de NIMES - qui doit se réunir prochainement - prenne une position favorable permettant l'extension des garanties faites par la M.A.I.F. aux collègues exerçant dans ce département.

CHAUDGIRARD Robert
B.P. 707
SAINT-DENIS
97400 La REUNION.

St-Denis, le 22 Novembre 1979

27 NOV. 1979

Sociétaire n° 1077542 A.

Monsieur,

Sociétaire de la M.A.I.F. depuis 1976, je suis assuré (incendie) sur la Section de TOULOUSE, pour une maison dont je suis le propriétaire.

Résidant pour l'instant à la Réunion, et sachant que vous envisagez d'y installer une section, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance de me faire connaître si mon contrat peut s'étendre également à une maison que je loue et que j'habite actuellement à la Réunion.

En vous remerciant à l'avance pour tous renseignements que vous pourriez me fournir à ce sujet, éventuellement de me faire parvenir toute pièce nécessaire pour régulariser, veuillez agréer Monsieur, mes salutations distinguées.

FOUQUE Henri
112, Rue Jules-Bertaut
97430 LE TAMPON
LA REUNION

Le Tampon, le 5/12/79

à la M.A.I.F.
Délégation départementale de Toulouse.

Monsieur,

Directeur d'école publique à LA REUNION où je réside, je désire faire assurer chez vous une voiture qui sera utilisée par mes enfants étudiants à TOULOUSE. Je vous serais donc obligé de me faire parvenir d'urgence PAR AVION les imprimés nécessaires à mon adhésion et à l'assurance de mon véhicule. Etant directeur de l'école où j'exerce., devrais-je faire signer mon attestation par mon inspecteur ou par le Vice-Recteur de la Réunion ? veuillez me le faire connaître en m'envoyant les imprimés.

La voiture devant être livrée le 20 décembre à Toulouse, je vous serais obligé de faire diligence le courrier prenant souvent du retard, vu l'éloignement. Veuillez m'adresser les pièces PAR AVION à l'adresse indiquée en-tête. Je m'engage à vous en rembourser les frais par retour de courrier.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, avec mes remerciements, mes sentiments mutualistes -

SNI & PEGC **SNI-PEGC** *Section de la Réunion*

La MAIF à la Réunion

● *A l'invitation de la section départementale du SNI-PEGC, une délégation de la Mutuelle Assurance des Instituteurs de France conduite par son président, notre camarade Jean GERMAIN, séjournera à la Réunion du 11 au 15 juin.*

● *Répondant ainsi à l'attente des adhérents de notre Section, les représentants nationaux de la MAIF étudieront avec les responsables départementaux du SNI-PEGC les premières mesures à prendre pour permettre l'implantation, dans notre département, de cette Mutuelle à l'origine de laquelle se trouvent de nombreux militants de notre Syndicat.*

● *Nous rendrons compte des résultats enregistrés lors de l'ASSEMBLEE GÉNÉRALE du SNI-PEGC-Section de la Réunion qui se déroulera à ST-DENIS GYMNASE DES DEUX-CANONS, le SAMEDI 16 JUIN à 9 HEURES.*

Le Secrétaire Général
Georges GRIMA

Assemblée générale
du SNI-PEGC

DANS UN AN, LA M.A.I.F. ?

Le SNI-PEGC a tenu samedi au Gymnase des Deux-Canons, son assemblée générale, placée cette année sous la présidence de M. Lucien Payet.

MGEN et MAIF

Au nom de la MGEN, M. Guy Lao-Thiane mettait l'accent sur les liens qui unissent le SNI PEGC à son organisme, appelé à défendre sur le plan maladie les intérêts de toute la profession puisque la MGEN, depuis le 1er janvier 1979, assure la prise en charge, en la matière des titulaires, des stagiaires et des retraités. C'est-à-dire qu'il a de plus en plus les mêmes attributions que les sections métropolitaines.

« *La MGEN*, dit-il, *peut être considérée comme une organisation syndicale* ».

L'Assemblée avait un autre invité de marque M. Jean Germain, Président de la MAIF (Mutualité Assurance des Instituteurs de France) était là en effet, ainsi que plusieurs de ses collaborateurs. Son voyage fait suite au séjour de M. Georges Grima, Secrétaire Général du SNI-PEGC en février à Paris où ils ont étudié ensemble les possibilités d'implantation de la MAIF à la Réunion.

M. Jean Germain et ses collaborateurs sont donc venus afin de procéder à certaines constatations. Apres y avoir été de son petit couplet sur la société capitaliste, il a indiqué que sa présence marque le début d'un processus pour que les instituteurs de la Réunion puissent obtenir les mêmes garanties que leurs camarades de Métropole. Il est persuadé que les difficultés d'implanter la MAIF à la Réunion seront facilement vaincues et que la mise en place de cet organisme pourra se faire dans un an au plus tard.

Source : Le Journal de l'Ile de La Réunion du lundi 18 juin 1979.

NOTE D'INFORMATION

à destination de - M. HOARAU José
s/c du C.D. du département
de La Réunion (97.4)

date : 22.06.79

origine : DIRECTION (R.AYRAULT)

objet : STAGE de NOUVEAUX DELEGUES du 3 au 6 SEPTEMBRE 1979

Ta candidature a été retenue pour ce stage qui débutera à NIORT , 116 avenue de Paris, le LUNDI 3 SEPTEMBRE 1979 à 8 h 30 dans la salle du 2è étage (ex-Camif). Il se terminera le JEUDI 6 SEPTEMBRE 1979 à 17 h. de telle sorte que certains délégués puissent prendre le train de PARIS de 17 h 52.

M.A.I.F.

NIORT
14.01.80
RA/NM

STAGES des FUTURS DELEGUES M.A.I.F. de LA REUNION

José HOARAU,

1 - A déjà effectué :
- 2 semaines de stage à la délégation M.A.I.F. de LA ROCHE s/YON
- 2 semaines de stage à la délégation M.A.I.F. des Deux-Sèvres à NIORT
- 2 semaines de stage à la délégation M.A.I.F. de TOULOUSE.

2 - Effectue actuellement 2 dernières semaines de stage au bureau M.A.I.F. de CARCASSONNE
- du lundi 14.01.80 au vendredi 25.01.80.

3 - Sera présent au Siège de la M.A.I.F. à NIORT, 118 avenue de Paris avec les 3 autres délégués de la Réunion : le lundi 4.02.80 et le mardi 5.02.80

Formation des militants.

M.A.I.F. : APRES LES ANTILLES, OUVERTURE D'UN BUREAU A LA REUNION

Les quatre stagiaires réunionais, (les deux jeunes filles sont à la délégation départementale, les deux rédacteurs à Noron).

Départements français d'Outre-Mer, les Antilles et la Réunion furent longtemps dépourvues de toutes structures mutualistes. Guadeloupe et Martinique bénéficièrent les premières de l'ouverture des bureaux des principales mutuelles niortaises. C'était il y a quelques mois.

Restait la Réunion. La Mutuelle des Instituteurs (M.A.I.F.) sera la première à s'y implanter. Elle annonce l'ouverture d'un bureau pour juin prochain, au chef-lieu Saint-Denis-de-la-Réunion. Afin d'y avoir des salariés compétents, la M.A.I.F. vient de faire venir à Niort quatre réunionnais (voir nos photos) afin qu'ils parachèvent leur formation professionnelle. La structure mise en place à la Réunion sera en tout point la copie conforme de celle des départements français (un bureau avec des salariés, une délégation départementale avec ses représentants au Conseil d'administration).

Il était logique que le monde mutualiste s'implante outre-mer, et que les « Français de l'étranger » puissent bénéficier des mêmes conditions d'assurance que la métropole. Mais par la même occasion, les mutuelles niortaises font aussi une bonne affaire. Car les Antilles et la Réunion sont des îles très peuplées. Ce qui sous-entend pour les mutuelles des milliers de contrats en supplément.

Ainsi la Réunion, cette île de 2.500 kilomètres carrés compte près de 500.000 habitants ! Le chef-lieu, à lui seul, intervient pour 110.000 dans ce chiffre. Sachez également qu'à la Réunion, il y a entre 10.000 et 15.000 personnes travaillant directement ou indirectement pour l'Education nationale. A titre de comparaison, ils sont 6.600 à adhérer à la M.A.I.F. dans les Deux-Sèvres. Ce « gâteau » ne pouvait pas ne pas intéresser un jour ou l'autre la M.A.I.F., malgré les difficultés nées de l'éloignement.

Concernant l'information entre les départements d'Outre-Mer et Niort, elle « passe » essentiellement par télex et surtout par le réseau informatique (utilisation des terminaux d'ordinateurs). C'est du moins ainsi que fonctionnent les liaisons Antilles-Niort. Et vraisemblablement de la même façon qu'elles fonctionneront entre les Deux-Sèvres et l'OcéanInd-ien.

Source : Le Courrier du 27/12/79

Formation des salariés au siège de la Maif à Niort

DOCUMENTS PRÉPARÉS PAR LES SERVICES DU SIÈGE ET DISTRIBUÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU DÉPARTEMENT.

la maif à la Réunion... pourquoi ?

– RÉPONDRE A DES SOLLICITATIONS

Par délibération en date du 24 mars 1976, l'Assemblée générale de la Maif, réunie à NANCY, se prononçait en faveur d'une modification de l'article 5 des statuts, par l'extension aux départements d'Outre-Mer de la zone territoriale à l'intérieur de laquelle la société peut souscrire des contrats d'assurance et c'est en exécution de cette résolution que le Conseil d'administration a pris les dispositions nécessaires à la mise en place d'une délégation dans le département de LA RÉUNION.

Une telle décision avait évidemment pour objet de *répondre aux sollicitations renouvelées des enseignants de La Réunion de voir la Maif se préoccuper de répondre à leurs besoins d'assurance* et ce serait en dénaturer totalement les motivations que les réduire à un quelconque souci d'accroître le « chiffre d'affaires » de la société par la souscription de quelques milliers de contrats supplémentaires.

– DES RAISONS PLUS PROFONDES

Ce serait, aussi, en limiter singulièrement la signification que la situer sur le seul terrain de la recherche de la solution la plus avantageuse au plan financier, aux problèmes posés par la garantie des risques auxquels sont exposés les membres de l'Enseignement public domiciliés à LA RÉUNION.

Les fondateurs de la Maif ont très clairement situé leur entreprise à l'intérieur des différentes formes d'action utilisées par les travailleurs pour se libérer de l'exploitation capitaliste et les responsables d'aujourd'hui considèrent que l'orientation initiale doit être maintenue fermement : à leurs yeux, la « réussite » de la Maif et sa place dans l'assurance française, telles qu'elles sont reconnues par les observateurs les moins suspects de bienveillance, ont pour intérêt essentiel de *témoigner que la recherche du profit n'est pas le seul moteur valable de l'activité économique et que les travailleurs eux-mêmes sont parfaitement aptes à gérer leurs affaires dans des conditions d'efficacité supérieures à celles des entreprises capitalistes.*

Cette constatation que lui paraissent appeler quarante-six années d'existence et de développement de la Maif, le Conseil d'administration a pensé qu'il était juste que les enseignants de LA RÉUNION soient, eux aussi, mis en mesure de la faire et d'en tirer, ensuite, eux-mêmes les conclusions qui leur conviendront.

la maif à la Réunion... comment ?

ORGANISATION

A compter du 16 juin 1980, une délégation départementale de la Maif va commencer ses activités à Saint-Denis, 137 rue Jules Auber, dans les anciens locaux de la MGEN.

Le numéro de téléphone, les jours et heures d'ouverture feront l'objet d'une information ultérieure par les moyens appropriés.

Les responsables désignés par le Conseil d'administration sont :

– Jeannet MAILLOT, Correspondant départemental,
– Alix COLOGON, Délégué,
– Monique DEROUETTE, Déléguée,
– José HOARAU, Délégué.

Il faut préciser, à ce sujet, que pour tenir compte de dispositions réglementaires spéciales aux départements d'Outre-Mer, le correspondant départemental Maif aura, au regard de l'administration, le statut d' « agent spécial » et qu'à ce titre, sa nomination doit être approuvée par le Préfet du département.

Le personnel, exclusivement réunionnais, a été recruté au cours du dernier trimestre de 1979 et suit en Métropole, depuis le mois de novembre 1979, un stage de formation professionnelle approfondie tant dans les services du Siège social que dans les délégations départementales.

Les opérations *d'adhésion* des sociétaires et de *souscription* des contrats pourront intervenir dès l'ouverture des bureaux départementaux. La prise d'effet des garanties interviendra à compter du 1er juillet 1980.

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'assurance à forme mutuelle à cotisations variables

Entreprise régie par le code des assurances

FONDÉE EN 1934 PAR LES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES PUBLICS DE FRANCE

Siège social : **116-118, avenue de Paris — 79038 NIORT CEDEX**

Délégation RÉUNION : **137 Rue Jules Auber - 97400 St-Denis**

La MAIF est née de la volonté d'un groupe d'instituteurs syndicalistes de lutter contre l'exploitation dont ils étaient victimes dans le domaine de l'Assurance, à Fontenay le Comte (Vendée) le 17 mai 1934.

Edmond PROUST, Président Fondateur de la Société, s'adressant aux administrateurs des compagnies capitalistes motivait ainsi l'initiative prise avec ses camarades : «Qu'ils sachent donc ces Messieurs, que seule la répugnance à leur procurer des bénéfices utilisés en campagne de guerre contre l'École Laïque et la démocratie nous a poussés à nous libérer de leur emprise. C'est pour mener, sur le front social, avec nos modestes moyens, la lutte contre le monstre capitaliste que nous avons fondé la MAIF.

Pour créer la Mutuelle il fallut recueillir 301 signatures (instituteurs appartenant à 37 Départements). Elle commença à assurer le 01.07.34 uniquement en Responsabilité Civile.

Au 1er octobre il y avait plus de 1000 sociétaires.

Alors se présenta la nécessité de créer des délégations départementales.

La période de la guerre (1939-1945) fut difficile. Certains sociétaires payèrent des cotisations, sans souscrire de garanties en compensation, pour maintenir l'existence de la Mutuelle.

Dès 1950, les effectifs augmentèrent très rapidement. Une nouvelle étape commence.

- Développement rapide de la société dans tous les domaines
- Extension des garanties offertes
Adaptation des moyens nécessaires à son fonctionnement.

C'est ainsi que l'Assemblée Générale de Mulhouse en 1969 prend la décision de modifier sa raison sociale : le A (automobile) disparaît donnant le nouveau et actuel sigle : M.A.I.F.

BUTS

La MAIF n'a pas de but lucratif. Régie par le Code des Assurances, elle est une Société d'Assurance à forme mutuelle (chaque sociétaire et assuré et assureur (1)) et à cotisations variables (ristournes en cas de trop perçu, appel de cotisation complémentaire en cas d'insuffisance). Elle s'efforce d'offrir le meilleur service à des personnes appartenant au même milieu socio-professionnel.

FONCTIONNEMENT

● C'est dans les Statuts que sont définis sa forme, son objet, les conditions requises pour être sociétaire, les modalités selon lesquelles elle est administrée, dirigée et gérée.

● Les organismes statutaires sont l'Assemblée Générale des Sociétaires qui élit le Conseil d'Administration. Celui-ci élit le Président, le Vice-Président, les Administrateurs délégués. Il désigne le Directeur. Le Conseil d'Administration peut désigner en son sein des commissions afin de disposer des moyens pratiques d'examiner les problèmes.

● Le Conseil d'Administration délègue à des adhérents mandataires de son choix les pouvoirs qu'il juge convenables pour le représenter auprès des sociétaires ou de toute personne physique ou morale en vue de l'exécution de ses décisions et instructions.

● Il existe 99 délégations départementales (dont certaines dédoublées) en France métropolitaine et dans les DOM, la dernière née étant celle de la RÉUNION.

Chaque délégation est constituée de 4 ou 5 personnes
- d'une part le Correspondant départemental, mandataire principal
- d'autre part les délégués.
Tous sont chargés d'animer l'activité de la délégation.

Elle est en général installée au chef-lieu du département (pour les délégations dédoublées, celles-ci sont implantées dans une autre ville importante du département) dans des locaux au sein desquels travaillent le personnel départemental salarié et les délégués bénévoles.

La délégation est seule compétente pour :

- les demandes d'adhésion,
- les souscriptions de contrat,
- les déclarations d'accidents ou de sinistres,
- les réponses aux demandes de renseignements.

(1)
SOCIÉTAIRE : Personne physique ou morale dont l'adhésion à la MAIF est acceptée.
(Personnel laïque des Établissements Publics, personnel des associations qui elles-mêmes ont qualité pour être sociétaires)

ASSURÉ : Personne physique ou morale qui en vertu du contrat souscrit par le sociétaire bénéficie des garanties souscrites (sociétaire, conjoint, enfants à charge).

LES GARANTIES

V.A.M. *(véhicules à moteur)*	R.A.Q.V.A.M. *(risques autres que véhicules à moteur)*
I) DÉFENSE ET RECOURS	**DÉFENSE :** Assistance de l'assuré poursuivi à l'issue d'un évenement. **RECOURS :** Prise en charge des frais d'une action amiable ou judiciaire contre le responsable des dommages subis par l'assuré.
II) INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS	En cas de blessures ou de décès consécutifs à un accident (conditions définies dans l'annexe de la police) : - remboursement de la part des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport restés à la charge de l'assuré. - versement d'indemnités journalières en cas de perte de salaire. - versement du capital prévu en cas de décès. - versement aux ayants droits de l'assuré décédé du capital correspondant à la situation de famille du défunt.
III) DOMMAGES CAUSÉS A AUTRUI (Responsabilité Civile)	Prise en charge des conséquences pécuniaires d'un dommage causé à un tiers par son assuré responsable.
IV) DOMMAGES AUX BIENS	- Indemnisation de l'assuré pour les dommages de CARACTÈRE ACCIDENTEL atteignant les biens dont il est propriétaire. - Pour tout sinistre l'assuré conserve à sa charge le montant d'une franchise. La franchise en risques VAM est supprimée si le sociétaire n'est pas responsable du sinistre.

RÉUNIONS D'INFORMATION M.A.I.F.

Depuis le mois de mars, les délégués départementaux de la MAIF, nos camarades Monique DEROUETTE, Jeannet MAILLOT, José HOARAU et Alix COLOGON accompagnés du Secrétaire Général du SNI-PEGC tiennent des réunions d'information, à l'intention de tous les personnels de l'Éducation des collèges et des écoles avoisinantes.

Nous publions, ci-dessous, le calendrier des réunions déjà organisées et de celles qui le seront jusqu'au mois de juin.

21 mars : Collège Salazie
27 mars : E.N. FP1
28 mars : E.N. FP2
1 avril : ALEFPA Ravine des Cabris
3 avril : Collège Bourbon Saint-Denis
8 avril : Collège filles Étang-Salé
10 avril : Collège Petite Ile
11 avril : Collège Mille Roches St-André
14 avril : Collège État Saint-Pierre
15 avril : Collège Entre-Deux
17 avril : Collège J. Dodu Saint-Denis
18 avril : Collège État Saint-Louis
21 avril : Lycée Technique du Butor
22 avril : Collège A. Cerneau Sainte-Marie
28 avril : Collège Ravine des Cabris
29 avril : Collège Plaine des Palmistes
5 mai : École de la Gare Saint-Louis
Centre Universitaire St-Denis
6 mai : Collège Bois de Nèfles St-Paul
Collège La Montagne
8 mai : Lycée Roland Garros
9 mai : Vice-rectorat Saint-Denis
13 mai : Collège Deux-Canons Ste-Clotilde
16 mai : Collège Les Alizés Ste-Clotilde
Collège les Tamarins St-Pierre
27 mai : Collège Montgaillard (16h30)
Collège Bras-Panon (16h30)
29 mai : Collège H. Hoarau Rivière St-Louis (17h)
Collège Reydellet St-Denis (16h15)
30 mai : Collège du Port (17h)
Collège Piton St-Leu (16h15)
3 juin : Collège la Possession (16h45)
5 juin : Collège Cilaos (16h15)
6 juin : Collège État St-Joseph
10 juin : École de Garçons Saline-les-Hauts (16h15)

Un intense travail de sensibilisation et d'information a précédé l'ouverture de la première délégation en 1980.

Première délégation MAIF à La Réunion dans les anciens bureaux de la MGEN au 137 rue Jules Auber à Saint-Denis.

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'assurance à forme mutuelle à cotisations variables – Entreprise régie par le code des assurances

la Maif prochainement à La Réunion

16 juin 1980

ouverture

d'une délégation départementale

137 rue Jules Auber à St Denis

(anciens locaux de la M.G.E.N.)

en bref... quelques informations sur la Maif

Qui peut adhérer à la Maif ?

- Les personnes en activité ou en retraite appartenant au personnel *laïque* des établissements d'enseignement, de recherche ou organisant des activités culturelles, sportives ou de loisirs.
- Les associations et groupements répondant aux mêmes critères d'activité que ci-dessus et fonctionnant sans but lucratif.
- Le personnel de ces associations et groupements.

Que vous offre la Maif ?

La Maif couvre :

- Les risques découlant de l'usage d'un véhicule terrestre à moteur : risques VAM.
- Les risques autres que véhicules à moteur : risques RAQVAM (incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile du chef de famille, défense-recours, individuelle accident, dommages aux biens immobiliers et mobiliers, vol, etc.).
  La souscription des RAQVAM permet, en outre, de faire garantir les risques « Navigation de Plaisance » et « dommages construction ».

par le jeu de quatre garanties :

- Dommages causés à autrui (responsabilité civile à l'égard des tiers).
- Défense-Recours (amiable ou judiciaire).
- Indemnisation des dommages corporels subis par l'assuré à la suite d'un événement de caractère accidentel (individuelle accident).
- Dommages aux biens de l'assuré consécutifs à un événement de caractère accidentel. (Dans le contrat RAQVAM, cette dernière garantie, associée aux trois précédentes, constitue un ensemble indivisible. Elle est, par contre, proposée en option dans le contrat VAM sous l'appellation « garantie dommages au véhicule »).

La couverture de ces deux sortes de risques par le jeu des quatre garanties assure au sociétaire, à son conjoint et à leurs enfants à charge, une protection quasi-totale de leurs personnes et de leur patrimoine.

A compter du 16 juin 1980

la délégation de St Denis sera en mesure de vous fournir toutes informations complémentaires concernant la Maif.

Elle pourra également enregistrer votre adhésion et votre souscription aux risques VAM (en tenant compte de la situation de votre véhicule au regard de la clause de Bonus-Malus) et aux risques RAQVAM.

Dès à présent, préoccupez-vous des conditions dans lesquelles vos contrats actuellement en cours peuvent être résiliés.

La prise d'effet des garanties interviendra à partir du 1er juillet 1980

L'INAUGURATION LE VENDREDI 4 JUILLET 1980

LE QUOTIDIEN DE LA RÉUNION

Samedi 5 juillet 1980 ● Page 6

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

LA DELEGATION DEPARTEMENTALE EN PLACE

« La famille » de la MAIF (Mutuelle assurance des instituteurs de France) s'est agrandie : la délégation départementale de la Réunion a en effet vu le jour et s'est installée dans les anciens locaux occupés par la M. G. E. N. au 137, rue Jules-Auber à Saint-Denis.

Outre les quatre responsables bénévoles désignés par l'administration (Jeannet Mailliot, correspondant départemental, Alix Cologon, Monique Derouette et José Hoarau, délégués), le personnel de la délégation locale comprend trois secrétaires et deux rédacteurs, Réunionnais qui ont suivi un stage de formation professionnelle de huit mois dans les services du siège social ainsi que dans les délégations départementales.

Hier soir, lors de l'inauguration officielle des locaux de la toute nouvelle délégation, Jeannet Maillot souligna notamment combien la mise en place de cette délégation, *« née du désir commun des membres de l'Education nationale à la Réunion »* s'est faite *« trop longtemps attendre »* mais, dit-il, il était nécessaire que le conseil d'administration de la MAIF soit sûr de l'esprit mutualiste des personnels de l'Education à la Réunion.

Reliée par télex au siège social de la MAIF, à Niort dans les Deux-Sèvres, la délégation départementale recueille depuis le 16 juin dernier les adhésions de sociétaires et a commencé à s'occuper activement de la souscription des contrats d'assurance dont la prise d'effet est intervenue le 1er juillet.

UN PEU D'HISTOIRE

La MAIF, entreprise privée régie par le Code des assurances, est une société d'assurance à forme mutuelle et à cotisations variables fondée en 1934 par un groupe d'instituteurs publics syndicalistes soucieux de créer une organisation qui soit capable de répondre valablement aux besoins d'assurance des enseignants sans alimenter les profits des sociétés d'assurance capitalistes.

Au 1er janvier 1980, la MAIF regroupait 1 003 280 sociétaires, ce qui représentait un montant de cotisations de 1 908 millions de francs. Au 1er juin 1980, l'effectif total des employés et cadres salariés de la MAIF est de 2 030 personnes réparties à peu près également entre les délégations départementales et les services du siège social.

La mise en place de la délégation de la Réunion avait pour objet de *« répondre aux sollicitations renouvelées des enseignants de la Réunion de voir la MAIF se préoccuper de répondre à leur besoin d'assurance, mais aussi de témoigner que la recherche du profit n'est pas le seul moteur valable de l'activité économique et que les travailleurs eux-mêmes sont parfaitement aptes à gérer leurs affaires dans des conditions d'efficacité supérieures à celles des entreprises capitalistes »*.

La MAIF à La Réunion

Jeannet MAILLOT (Correspondant Départemental)
François GARINO (Vice-président)
Serge PRIOU (Administrateur-Délégué)

Georges GRIMA (SNI.PEGC)
Serge HILLON (JPA)
Jeannet MAILLOT (Correspondant Départemental)

Les militants et conjoints

Des invités...

Les représentants des organisations amies :
Ligue de l''Enseignement, OCCE, CEMEA

(De gauche à droite) A. Ramassamy, M. Chicaud, R. Fabien.

(De gauche à droite) R Mansard. D. Evrin, G. Hoarau,

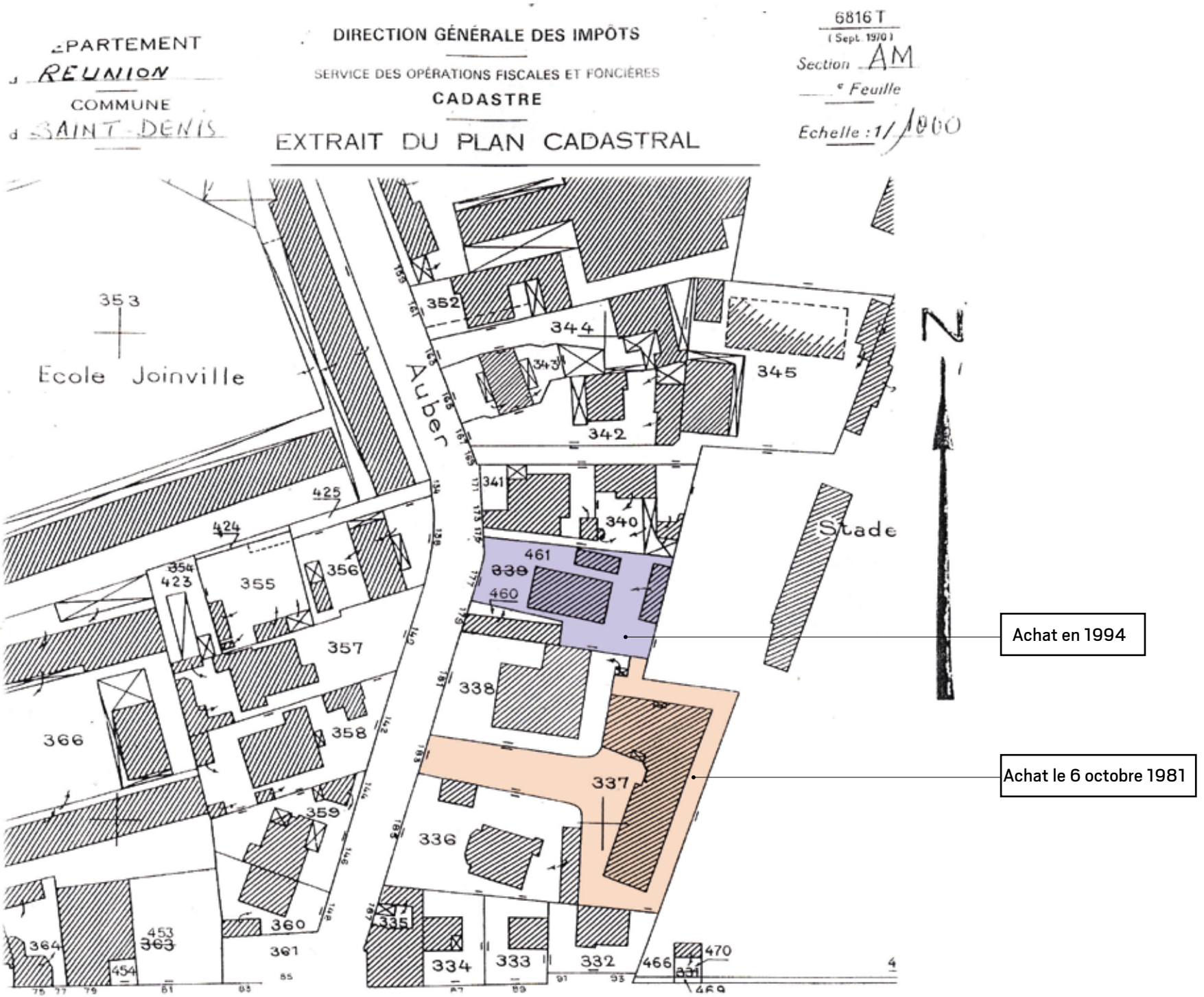
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
SERVICE DES OPÉRATIONS FISCALES ET FONCIÈRES
CADASTRE
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
6816 T
(Sept. 1970)
Section AM
e Feuille
Echelle : 1/1000
PARTEMENT
REUNION
COMMUNE
SAINT-DENIS
Ecole Joinville
Auber
Stade
N
Achat en 1994
Achat le 6 octobre 1981

DEUXIÈME PARTIE

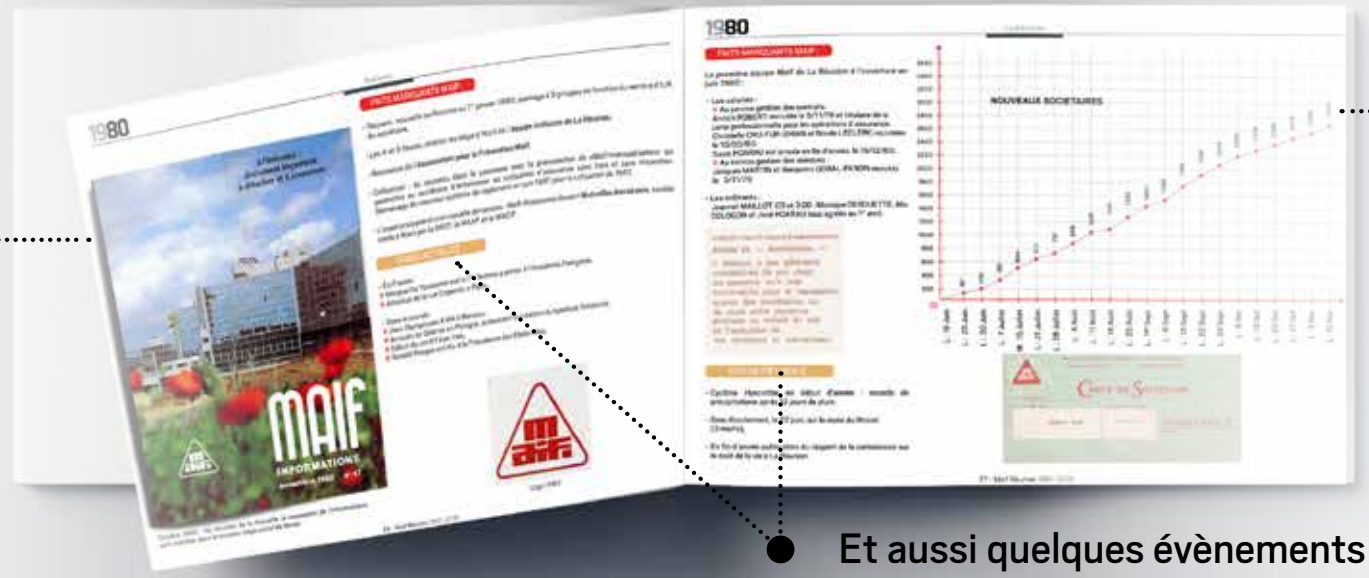

En parallèle pour chaque année, quelques faits nationaux

Des faits marquants de l'histoire de la Maif à La Réunion de 1980 à 2016

Et aussi quelques évènements de l'actualité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE REIMS 1980.

Deux délégués de la future délégation de La Réunion assistaient à l'Assemblée générale.

Source : Maif Information n°46, de juin 1980

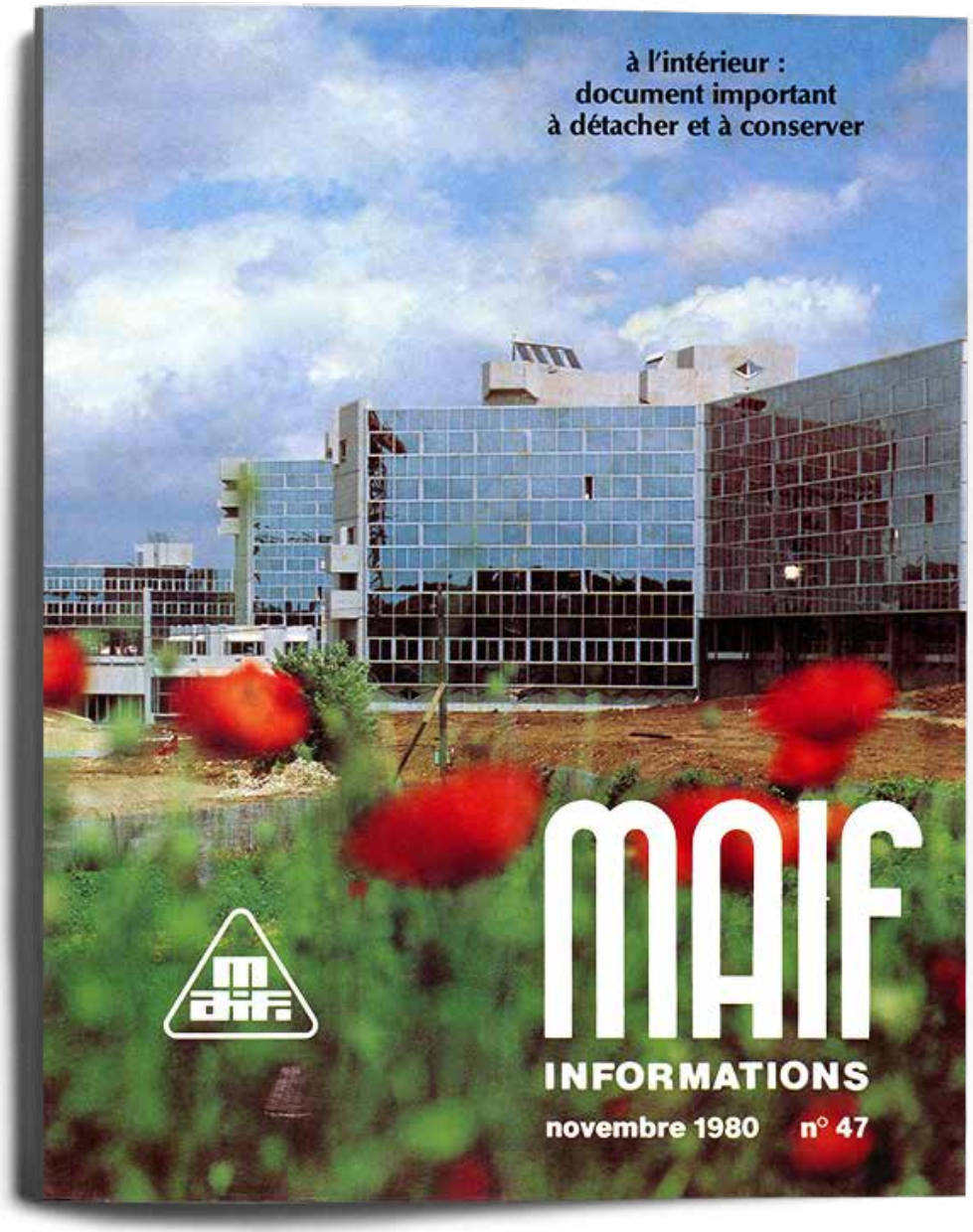

Octobre 1980 : les services de la mutuelle, à l'exception de l'informatique, sont installés dans le nouveau siège social de Noron.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- 1 003 280 sociétaires et 2030 salariés.

- Contrat Raqvam : nouvelle tarification au 1er janvier 1980, passage à 5 groupes en fonction du nombre d'unités d'habitation du sociétaire.

- Les 4 et 5 février, réunion au siège à Niort de l'équipe militante de La Réunion.

- Cotisation : du nouveau dans le paiement avec la présentation de « Maif-mensualisation » qui permettra au sociétaire d'échelonner sa cotisation d'assurance sans frais et sans majoration. Démarrage du nouveau système de règlement en juin 1981 pour la cotisation de 1982.

- L'assistance prend une nouvelle dimension : Maif-Assistance devient Mutuelles Assistance, société créée à Niort par la MAIF, la MAAF et la MACIF.

AP MAIF :

- Création d'une association nationale pour la prévention Maif :

ARTICLE I : FORMATION - DENOMINATION

Il est fondé, sous l'égide de la Mutuelle Assurance des Instituteurs de France, entre elle-même et ceux de ses sociétaires qui adhéreront aux présents statuts, une association laïque régie par la loi du 1er juillet 1901, dénommée

ASSOCIATION POUR LA PREVENTION M.A.I.F. (A.P.-M.A.I.F.)

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
Marguerite Yourcenar est la 1ère femme à entrer à l'Académie Française,
Attentat de la rue Copernic à Paris.

- Dans le monde :
Jeux Olympiques d'été à Moscou,
Accords de Gdansk en Pologne, autorisant la création du syndicat Solidarité,
Début du conflit Irak-Iran,
Ronald Reagan est élu à la Présidence des Etats-Unis.

Logo 1980

FAITS MARQUANTS MAIF :

La première équipe Maif de La Réunion à l'ouverture en juin 1980 :

- Les salariés :

Au service gestion des contrats :
Annick ROBERT recrutée le 5/11/79 et titulaire de la carte professionnelle pour les opérations d'assurance, Christelle CHU-FUK-SHIAN et Nicole LECLERC recrutées le 10/03/80.
Suzie HOARAU est arrivée en fin d'année, le 19/12/80.

Au service gestion des sinistres :
Jacques MARTIN et Benjamin GOBAL-PANON recrutés le 5/11/79.

- Les militants :
Jeannet MAILLOT, CD et 3 DD : Monique DEROUETTE, Alix COLOGON et José HOARAU tous agréés au 1er avril.

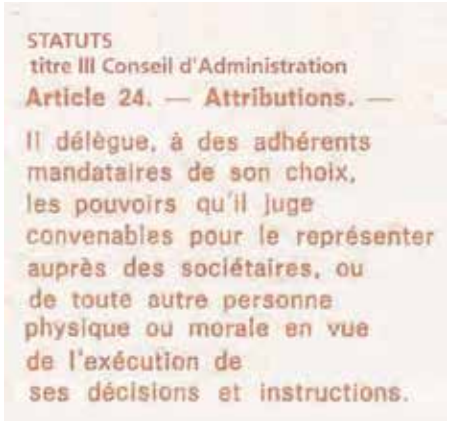
STATUTS
titre III Conseil d'Administration
Article 24. — Attributions. —
Il délègue, à des adhérents mandataires de son choix, les pouvoirs qu'il juge convenables pour le représenter auprès des sociétaires, ou de toute autre personne physique ou morale en vue de l'exécution de ses décisions et instructions.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Cyclone Hyacinthe en début d'année : des records de précipitations après 12 jours de pluie.
- Gros éboulement, le 22 juin, sur la route du littoral (3 morts).
- En fin d'année publication du rapport de la commission sur le coût de la vie à La Réunion : conclusion + 51% par rapport à la France métropolitaine..

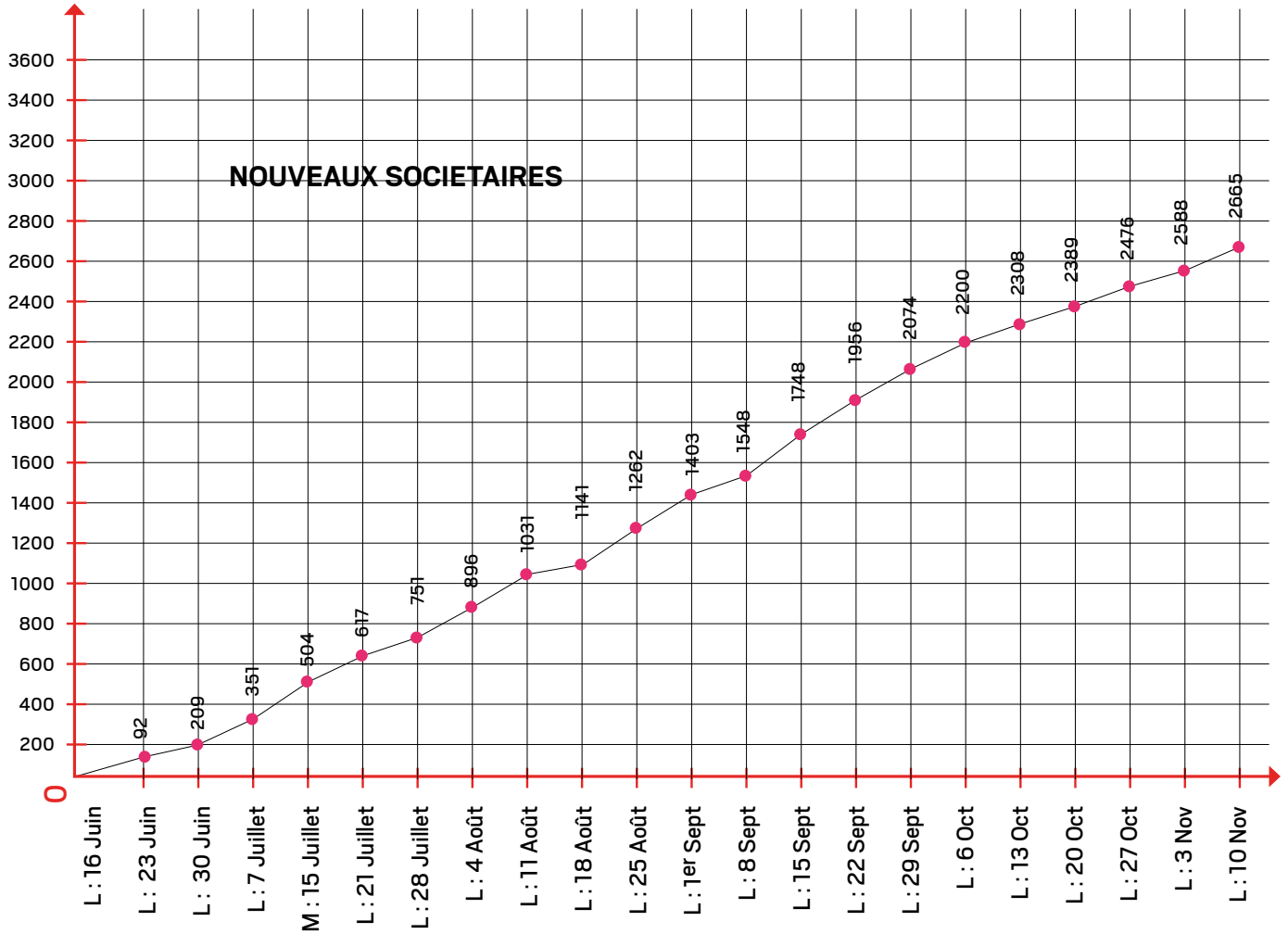

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'assurance à forme mutuelle à cotisations variables — Entreprise régie par le Code des Assurances

79038 NIORT CEDEX

DEMANDE D'ADHÉSION

(ne rien écrire dans les cases colorées)

200

NOM (en majuscules) et PRÉNOM (à séparer par une case)

3 M. Mme Mlle

Annuler les cases inutiles

ADRESSE (séparer par une case laissée en blanc les différents éléments composant l'adresse)

4

IND DÉP. VILLE OU COMMUNE (en majuscules)

5 6

Code postal

7

Profession

Etablissement

Sexe

Année de naissance (deux derniers chiffres) 9

Année du permis de conduire (deux derniers chiffres) 10

Profession du conjoint 11

1

2

1

déclare :

— n'avoir jamais demandé mon adhésion à la Société

— avoir été sociétaire jusqu'en

sous le n°

reconnais qu'un exemplaire des statuts de la MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE m'a été remis demande à adhérer à cette société à laquelle je m'engage à verser le DROIT D'ADHÉSION* prévu par l'article 6 des statuts.

A _____ le _____ 19____

(Signature)

12 Année d'adhésion

13 Droit d'adhésion

Le montant du droit d'adhésion (50 F) est appelé en même temps que la cotisation résultant de la première souscription.

PARTIE RÉSERVÉE A LA SOCIÉTÉ

1 2 3 4 5 6

7 à 13

limite du nombre de caractères admis.

dépassement par tranche de 5 caractères.

Mail 200 — 120.000 — 03.79

	Réparateurs agréés	
		GUADELOUPE 97-1
M.A.I.F. :	Immeuble B.D.A.F., boulevard Légitimus, BP 768, 97173 POINTE A PITRE CEDEX - ☎ 82.92.24 et 82.95.55	
	L. Ma. Me. J. V. : 9 h - 12 h, 14 h 30 - 17 h 30	
Délégation :	C.D. DIAKOK - C.D. Adjoint VERDOL D.D. SABLON Simone	
M.G.E.N. :	Boulevard Légitimus, 97110 POINTE A PITRE	

	Réparateurs agréés	
		MARTINIQUE 97-2
M.A.I.F. :	5 rue Jacques Cazotte, BP 475 97205 FORT DE FRANCE CEDEX ☎ 72.32.33 et 72.47.68	
	L. Ma. Me. J. V. : 9 h - 12 h, 14 h 30 - 17 h 30	
Délégation :	C.D. ZECLER - C.D. Adjoint MENIL D.D. DESROSES Jacqueline, THEODOSE	
M.G.E.N. :	8 avenue Jean Jaurès, Terres Sainville, 97200 FORT DE FRANCE - ☎ 71.39.53	

		LA REUNION 97-4

Un bureau M.A.I.F. sera ouvert à St-Denis dans le courant de l'année 1980.

En mars, juin et novembre,
le bulletin Maif-Informations
vous donne de précieux renseignements
sur la vie de la Mutuelle
et sur les garanties
qui vous sont offertes.

46

tarifs à compter du 1er janvier 1980

ZONE 4
DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

VÉHICULES 4 ROUES (exemples ci-contre)	GROUPE 01		GROUPE 02		GROUPE 03		GROUPE 04		GROUPE 05		GROUPE 07	
	Citroën 2 CV 2 CV spécial Dyane 4 Fiat 500 Honda N 360		Citroën Dyane 6 Ami 6, Ami 8, LN, LNA, Visa spécial, Club Renault R 4, R 6 L Fiat 126 Ford 950 spéciale Mini 850		Citroën Visa Super GS, GSA Peugeot 104, 104 S, 304 Renault 5 TL, TS, GTL, 12, 12 TL, 14 TL Simca 1100 LE, GLS Fiat 127, Ritmo 60 L, CL		Peugeot 305 GL, GR, SR, 504 Renault 14 GTL, TS, 15, 16, 19, 20 TL Talbot Horizon, 1510 Alfa Roméo Alfasud Fiat Ritmo 65 CL, 75 CL Lancia Delta 1300, 1500		Citroën CX 2000, 2400, 2600 Peugeot 604 SL, 505 Renault 20 TS, 30 TS, 20 diesel Alfa Roméo Alfetta BMW 316, 320, 518, 520 Ford Granada 2300 L, LS, GL		Alpine A 310 Citroën CX 2400 Prestige BMW 525, 528 Ford Granada 2800 Ghia Mercedes 200, 230, 240, 250 Peugeot 604 TI Porsche 924, 911	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
1 – Garanties indivisibles (1)	725	839	871	1 008	980	1 134	1 283	1 486	1 441	1 669	2 170	2 512
dont responsabilité civile	652	759	780	908	884	1 029	1 170	1 363	1 310	1 526	1 963	2 275
2 – Option « dommages » (2)	375	408	506	551	568	620	739	805	1 404	1 530	2 307	2 514
TOTAL 1 + 2	1 100	1 247	1 377	1 559	1 548	1 754	2 022	2 291	2 845	3 199	4 477	5 026

VÉHICULES 2 ROUES (exemples ci-contre)	GROUPE 30 jusqu'à 50 cm³		GROUPE 20 51 à 100 cm³		GROUPE 21 101 à 125 cm³		GROUPES 22 et 29 126 à 400 cm³		GROUPE 23 401 à 650 cm³		GROUPE 24 plus de 650 cm³	
	- Cyclomoteurs - Quelques vélom. Bultaco Chispa 50 Ferrie Motor Cadellaro 50 RC Honda Z 50 Kreidler Florett RS Hercules K 50 Zündapp KS 50		- Vélomoteurs Bultaco Sherpa T 74 Honda ST 70 Gas Peugeot SX 9 T Suzuki RV 90 Van Van		- Vélomoteurs Benelli 125 Ducati 125 Guzzi 125 Harley Davidson 125 Honda 125 Kawasaki 125 Laverda 125 Suzuki 125 Yamaha 125		- Motocyclettes Ducati 350 Guzzi 250 Harley Davidson 175 Honda 250 Kawasaki 250 Morini 250, 3 1/2 N Suzuki 250, 380 Yamaha 250, 350, 400		- Motocyclettes Benelli 500 BMW R 45, R 60, R 65 Ducati 500 Guzzi V 50 Honda 500, 550 Laverda 500 Suzuki 550 Yamaha 500		- Motocyclettes Benelli 750 BMW R 60, R 100 Ducati 750, 900 Guzzi 850, 1000 Honda 750, 1000 Kawasaki 750, 1000 Laverda 1000 Suzuki 750, 1000 Yamaha 750, 1100	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
1 – Garanties indivisibles (1)	128	148	740	847	1 035	1 183	1 383	1 589	1 616	1 861	1 806	2 076
dont responsabilité civile	90	104	541	639	735	856	1 111	1 294	1 331	1 550	1 452	1 691
2 – Option « dommages » (2)	86	94	302	329	447	487	631	687	780	861	1 045	1 139
TOTAL 1 + 2	214	240	1 042	1 176	1 482	1 670	1 894	2 256	2 406	2 722	2 849	3 214

TAUX DES TAXES

VÉHICULES A MOTEUR
Responsabilité civile : 16,50 %
Autres risques : 9 %

RISQUES AUTRES QUE VÉHICULES A MOTEUR
Incendie : 30 %
Autres risques : 9 %
Navigation plaisance : 8,75 %

FRANCHISES

(dispositions applicables aux sinistres survenus à partir du 01.01.1980).

● Pour tout sinistre survenant à ses biens, l'assuré conserve à sa charge une part des dommages dont le montant est fixé à 500 F.
En cas de vol d'objets mobiliers dans (et non) un véhicule à moteur ou un bateau, ce montant est doublé.

● En ce qui concerne les cyclomoteurs, la part des dommages restant à la charge de l'assuré est de 350 F.

REMORQUES

Porteuse (Gr. 50)		Camping (Gr. 40)	
HT	TTC	HT	TTC
38	43	64	72
25	29	38	44
17	18	145	158
55	61	208	230

R. A. Q. V. A. M.	GROUPE 1		GROUPE 2		GROUPE 3		GROUPE 4		GROUPE 5	
Nombre d'unités d'habitation déclarées	pas d'U.H. (3)		1 U.H.		2 U.H.		3 et 4 U.H.		5 U.H. et plus	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
	440	484	528	598	660	735	814	907	990	1 103

NAVIGATION DE PLAISANCE (4)								
GROUPE 1		GROUPE 2		GROUPE 3		GROUPE 4	
HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
110	119	240	261	500	543	800	870

(1) Responsabilité civile (art. 17 à 22 de la Police Unique) - Défense-Recours (art. 12) - Indemnisation des dommages corporels (art. 13 à 16).
(2) Dommages de caractère accidentel : vol, incendie, versement, collision, etc. ... (art. 23 à 29 de la Police Unique).
(3) Les sociétaires affectés au groupe de tarification 1 sont ceux qui ont déclaré n'être propriétaires d'aucune unité d'habitation. Les garanties Raquam ne peuvent jouer à leur profit pour des immeubles dont ils seraient propriétaires. Par contre, elles leur sont acquises pour l'ensemble des autres garanties et, notamment, pour leurs biens meubles et pour l'assurance des « risques locatifs » afférents aux immeubles dont ils sont locataires ou occupants à titre gratuit.
(4) Les délégations départementales sont en mesure de fournir aux sociétaires intéressés toutes indications concernant le classement des différents types de bateaux dans les divers groupes de tarification.

Mod. 10 A — 20.000 — 01-80

M. F. 18 Avril 1959

(Nom, prénom, adresse du souscripteur du contrat et n° de sociétaire)

ATTESTATION PROVISOIRE D'ASSURANCE

Valable pour les seuls départements d'OUTRE-MER
(Art. R.211-17 et R.214-2 du Code des Assurances)

est assuré à la

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE
Société d'assurance à forme mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des Assurances
Avenue de Noron 79038 NIORT CEDEX

Valable du (0 h.)
au (24 h.)

POUR UN VEHICULE :

GENRE	MARQUE	TYPE

Le Président du Conseil d'Administration,

Jean Germain

Selon les dispositions de l'article R. 211-14 du Code des Assurances, la présentation de ce document n'implique, à la charge de l'assureur, qu'une présomption de garantie.

Mod. 16 Dom. — 2.000 — 03-80

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG de Versailles : excédent de 74 900 298 francs au bilan du 31/12/80.
1 025 384 sociétaires.
1 578 837 véhicules (4 roues, 2 roues et remorques).
867 690 contrats RAQVAM et 31 223 bateaux.

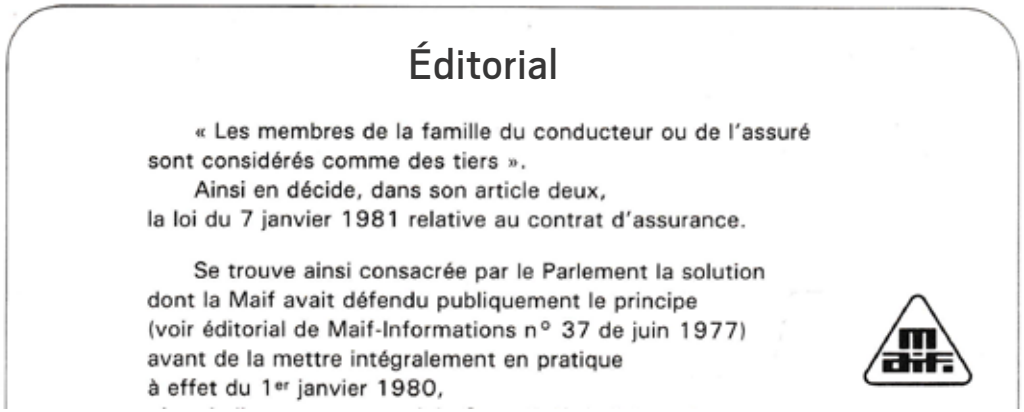

Éditorial

« Les membres de la famille du conducteur ou de l'assuré sont considérés comme des tiers ».
Ainsi en décide, dans son article deux, la loi du 7 janvier 1981 relative au contrat d'assurance.

Se trouve ainsi consacrée par le Parlement la solution dont la Maif avait défendu publiquement le principe (voir éditorial de Maif-Informations n° 37 de juin 1977) avant de la mettre intégralement en pratique à effet du 1er janvier 1980,

Maif Informations n°48 Mars 1981

IMA est créée en 1981 par Maif, Macif et Maaf et prend le relais de Maif-Assistance.

DANS L'ACTUALITÉ :

- François Mitterrand est élu Président de la République.
- Les radios libres sont officialisées en 1981.

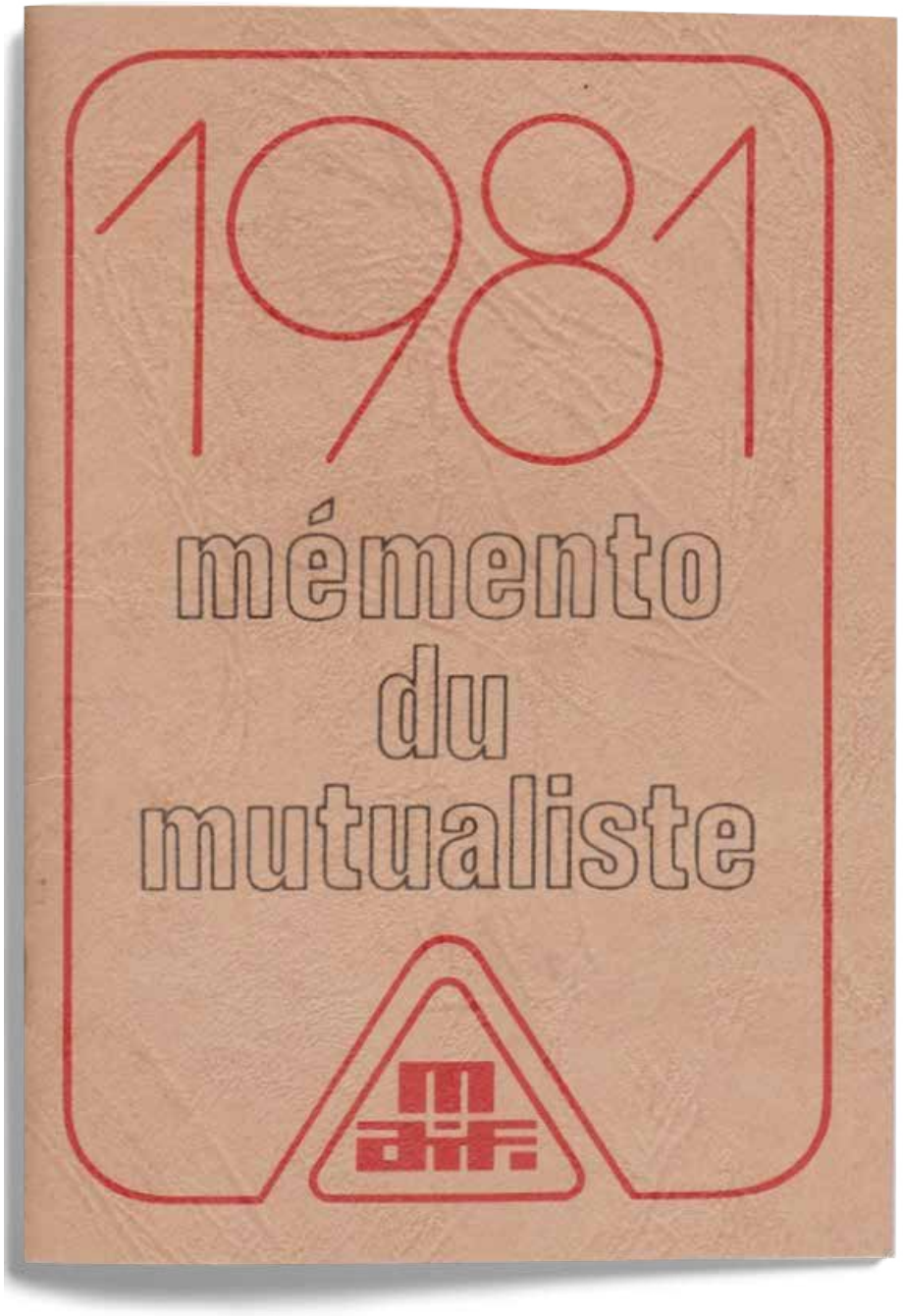

FAITS MARQUANTS MAIF :

- 4 039 sociétaires au 1er janvier.
- Visites de responsables du siège :
G. Brechotteau, en avril, pour le suivi des dossiers sinistres,
R. Ayrault et R. Facon, en mai, pour le suivi de la délégation,
Dr Rousseau pour un partenariat avec des médecins experts,
M. Monribot, en juin, pour un renfort de plusieurs mois au service de gestion des sinistres.

- Maaf en démarche pour s'implanter à La Réunion : échanges avec les responsables de la délégation Maif.

- CCOMCEN : plusieurs réunions et échanges réguliers entre les militants. Réunion d'accueil des normaliens dans les locaux de la Mgen.

- Garage agréé, poursuite du travail de terrain par les militants pour couvrir toute l'île et en particulier le sud.

- Gestion des dossiers sinistres : en l'absence d'enquêteur, un militant se déplace pour recueillir informations et photos.

UN ÉVÈNEMENT MAIF :

Achat du bâtiment et terrain (1425m²) de la délégation de Saint-Denis pour 2 millions de francs. Acte authentique du 6 octobre 1981 devant notaire à Saint-Denis.
Le vendeur, la Mgen représentée par le Directeur de la section Guy Lao Thiane par délégation de pouvoir du président national P. Chevalier. L'acquéreur, la Maif représentée par Jeannet Maillot par délégation de pouvoir du CA de la Maif sous la signature de R. Ayrault.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Radio Free Dom a commencé à émettre en juillet.

- Fin du Bumidom remplacé par l'ANT (Bureau des migrations d'Outre-mer de 1963 à 1981).

97-1 GUADELOUPE	(réparateurs agréés)	☎ 590
M.A.I.F.	Immeuble B.D.A.F., boulevard Légitimus, BP 768 97173 Pointe-à-Pitre Cedex - Tél. 82.92.24 et 82.95.55 Lun Mar Mer Jeu Ven : 9 h - 12 h / 14 h 30 - 17 h 30	
Délégation	C.D. Verdol - D.D. Gros Léna, Orer, Sablon Simone	
M.G.E.N.	Boulevard Légitimus, 97110 Pointe-à-Pitre	
97-2 MARTINIQUE	(réparateurs agréés)	☎ 596
M.A.I.F.	5 rue Jacques Cazotte, BP 475 97205 Fort-de-France Cedex - Tél. 72.32.33 et 72.47.68 Lun Mar Mer Jeu Ven : 9 h - 12 h / 14 h 30 - 17 h 30	
Délégation	C.D. Zecler - C.D. adj. Menil D.D. Desroses Jacqueline, Théodose	
M.G.E.N.	8 avenue Jean Jaurès, Terres Sainville, 97200 Fort-de-France Tél. 71.39.53	
97-4 LA RÉUNION		☎ 262
M.A.I.F.	137 rue Jules Auber, 97400 Saint-Denis - Tél. 20.02.01 Lun Mar Mer Jeu Ven : 8 h 30 - 12 h / 14 h 30 - 17 h	
Délégation	C.D. Maillot - D.D. Cologon, Derouette Monique, Hoarau	
M.G.E.N.	Boulevard Doret, 97487 Saint-Denis Cedex	

Source : Mémento du mutualiste

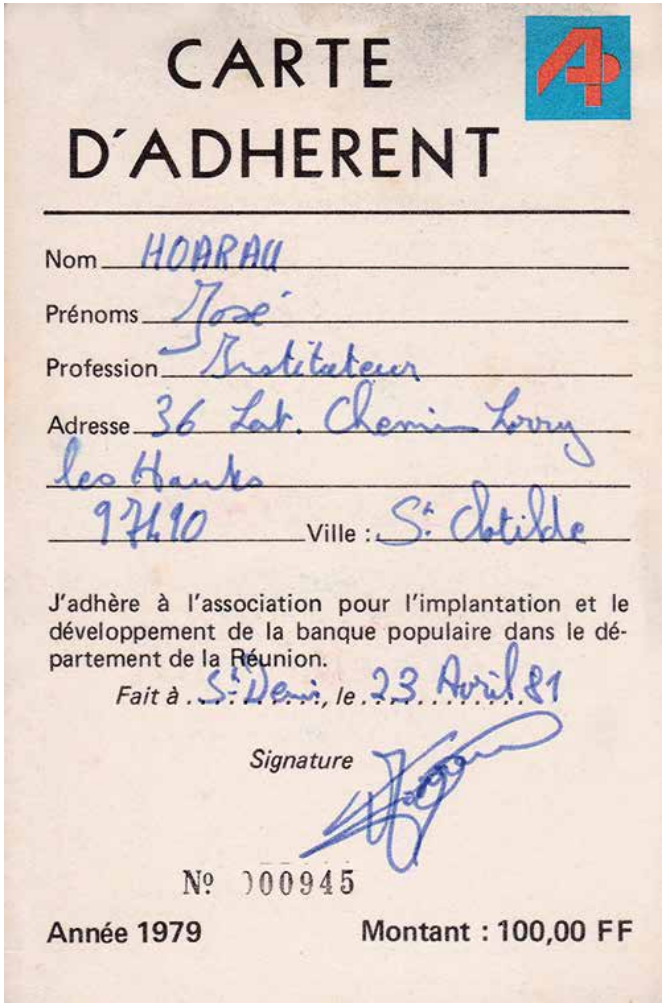

CARTE D'ADHERENT

Nom HOARAU
Prénoms José
Profession Instituteur
Adresse 36 Lot. Chemin Levoy
Les Hauts
97490 Ville : Ste Clotilde

J'adhère à l'association pour l'implantation et le développement de la banque populaire dans le département de la Réunion.
Fait à St Denis, le 23 Avril 81

Signature

N° 000945

Année 1979 Montant : 100,00 FF

Des militants de diverses structures de l'économie sociale du département se sont mobilisés en faveur de l'implantation d'une Banque Populaire.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- 1 102 753 sociétaires, 665 000 déclarations de sinistres, 115 délégations.
- Contrat Vam : une nouvelle classification des véhicules à 4 roues au 1er janvier 1982. Passage de 6 à 10 groupes de tarification. Prise en compte de la puissance réelle et non plus la puissance fiscale.
- Garantie IDC (indemnisation des dommages corporels) : amélioration des conditions d'application de la garantie au 1er janvier et augmentation des capitaux de base.
- Contrat Raqvam : questionnaire adressé aux souscripteurs, pour déclaration de la valeur de l'ensemble de leurs biens mobiliers. Nouveau critère qui sera pris en compte dans le calcul de la cotisation au 1/01/83.

DANS L'ACTUALITÉ :

- Le congé payé annuel passe à 5 semaines (4 semaines depuis 1969).

- Catastrophes naturelles : la loi du 13 juillet 1982 instaure l'indemnisation - pas pour les DOM – sur la base d'un mécanisme original combinant solidarité nationale et assurance privée. Entrée en vigueur le 14 août.
  Note : la Maif couvre, depuis le début des années 70, des évènements climatiques sauf gel et sécheresse.

- Temps de travail : en février passage de 40h/semaine à 39h.

- Presse : l'Auto-journal accuse les mutuelles sans intermédiaire de désorganiser le marché.

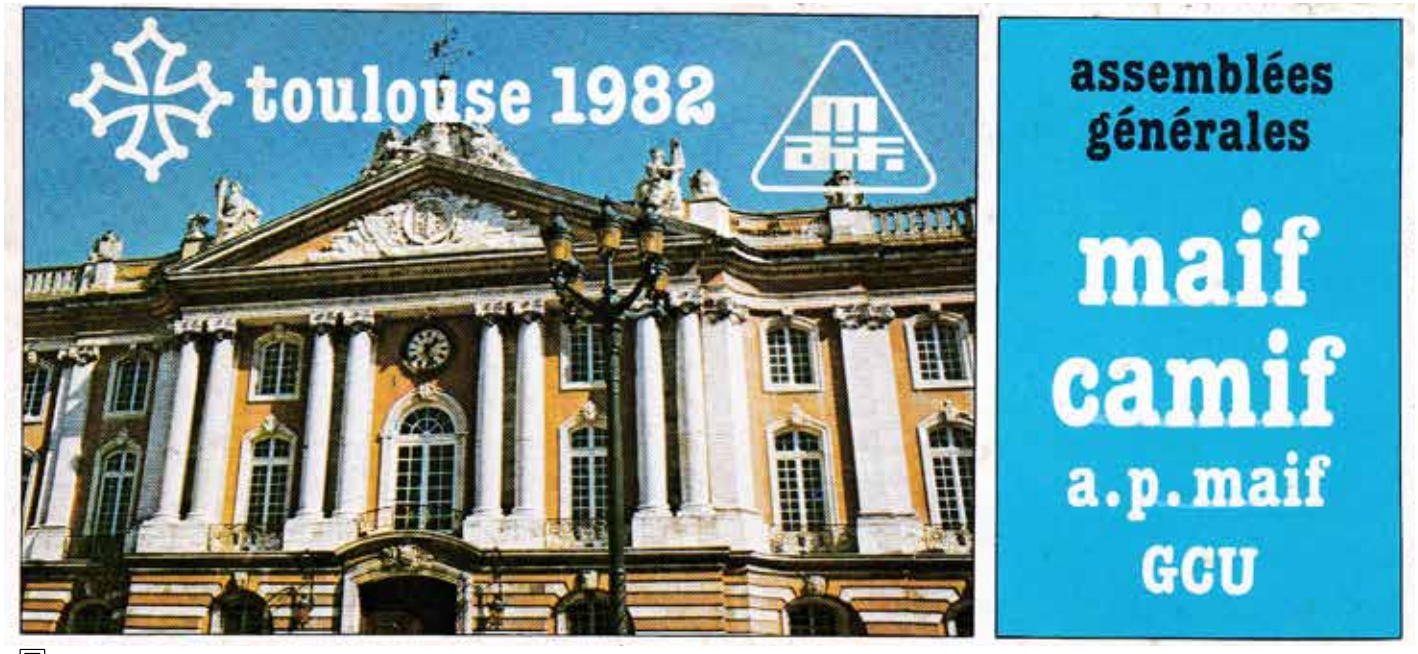

Présence du Ministre de l'Education Nationale, Alain Savary, à l'AG Maif.

la Maif et l'économie sociale

La clarté s'impose d'autant plus qu'un peu partout, il est beaucoup dit ou écrit à propos d'**économie sociale** et que, dans le domaine propre de l'assurance, l'étiquette de **mutuelle** est, depuis quelque temps, considérée comme un bon argument de vente.

Lors de la visite de deux Ministres au siège de la Maif, à la fin de l'année 1981, le Président devait rappeler ce que peut avoir de démonstratif l'expérience de la Maif au sein du secteur de l'économie sociale, dans lequel, à côté du secteur privé et du secteur public ou nationalisé, il est convenu de regrouper les activités à finalité non lucrative des mutuelles, coopératives et associations.

« La Maif n'a pas attendu que l'économie sociale devienne à la mode pour mettre concrètement en application les critères qui l'identifient ».

Extrait du rapport du conseil d'administration à l'AG.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Recrutement : Sabine Grondin le 1er juin.
- Visite : en juin de MM. Brechotteau et Morin du siège.
- Service gestion des sinistres : renfort du siège pour plusieurs mois de M. et Mme Illéré.
- Militants :

Roland Dambreville est agréé délégué au 1er octobre.

J. Hoarau est nommé CD adjoint au 1er juillet.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Ouverture d'une agence Banque Populaire en septembre.
- Projet d'assemblée unique pour la Région Réunion : manifestation d'opposition, 20 000 personnes dans la rue.
- Visite du ministre du Temps Libre, André Henry.

tarifs à compter du 1er janvier 1982 *ZONE 4*

(Les centimes ne sont pas mentionnés)

VÉHICULES 4 ROUES	GROUPE 01		GROUPE 02		GROUPE 03		GROUPE 04		GROUPE 05		GROUPE 06		GROUPE 07		GROUPE 08		GROUPE 09		GROUPE 10	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
1 — Garanties indivisibles	871	1 055	902	1 093	1 076	1 303	1 266	1 533	1 566	1 897	1 659	2 009	1 736	2 102	1 788	2 165	2 517	3 049	2 666	3 229
dont responsabilité civile	*783*	*959*	*811*	*993*	*967*	*1 184*	*1 137*	*1 392*	*1 407*	*1 723*	*1 491*	*1 826*	*1 559*	*1 909*	*1 606*	*1 967*	*2 261*	*2 769*	*2 395*	*2 933*
2 — Option « dommages »	507	552	560	610	757	825	888	968	1 084	1 181	1 153	1 257	1 911	2 083	2 190	2 387	3 194	3 481	3 598	3 922
TOTAL 1 + 2	1 378	1 607	1 462	1 703	1 833	2 128	2 154	2 501	2 650	3 078	2 812	3 266	3 647	4 185	3 978	4 552	5 711	6 530	6 264	7 151

VÉHICULES 2 ROUES	GROUPE 30 ≤ 50 cm³		GROUPE 20 51 à 100 cm³		GROUPE 21 101 à 125 cm³		GR. 22 et 29 126 à 400 cm³		GROUPE 23 401 à 650 cm³		GROUPE 24 > 650 cm³		REMORQUES		GROUPE 40 Camping		GROUPE 50 Porteuse	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC			HT	TTC	HT	TTC
1 — Garanties indivisibles	182	216	831	990	1 520	1 813	2 097	2 522	2 193	2 635	2 989	3 596	1 — Garanties indivisibles		81	95	42	49
dont responsabilité civile	*130*	*159*	*622*	*761*	*1 158*	*1 418*	*1 750*	*2 143*	*1 816*	*2 224*	*2 505*	*3 068*	*dont responsabilité civile*		*48*	*58*	*28*	*34*
2 — Option « dommages »	105	114	348	379	658	717	1 026	1 118	1 304	1 421	1 961	2 137	2 — Option « dommages »		183	199	19	21
TOTAL 1 + 2	287	330	1 179	1 369	2 178	2 530	3 123	3 640	3 497	4 056	4 950	5 733	TOTAL 1 + 2		264	294	61	70

R.A.Q.V.A.M.	GROUPE 1		GROUPE 2		GROUPE 3		GROUPE 4		GROUPE 5	
Nombre d'unités d'habitation déclarées	pas d'U.H.		1 U.H.		2 U.H.		3 et 4 U.H.		5 U.H. et plus	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
	529	582	714	796	899	1 002	1 124	1 253	1 389	1 548

NAVIGATION DE PLAISANCE								
GROUPE 1		GROUPE 2		GROUPE 3		GROUPE 4	
HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
210	235	310	347	795	890	1 450	1 624

TAUX DES TAXES

VÉHICULES A MOTEUR

Responsabilité civile: 22,50 %

Autres risques : 9 %

RISQUES AUTRES QUE VÉHICULES A MOTEUR

Incendie : 30 %

Autres risques : 9 %

Navig. de plaisance : 12 %

COMPOSITION DES ZONES

Zone 1 : Départements 04, 05, 07, 09, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 26, 29, 32, 35, 36, 39, 40, 41, 43, 46, 48, 49, 52, 53, 55, 56, 58, 64, 66, 70, 71, 73, 74, 79, 81, 82, 85, 86, 87, 88, 89, 96.

Zone 2 : Départements 01, 02, 03, 08, 14, 20, 21, 25, 28, 30, 34, 37, 38, 42, 44, 45, 47, 50, 51, 61, 63, 65, 68, 72, 84, 90.

Zone 3 : Départements 06, 13, 27, 31, 33, 54, 57, 59, 60, 62, 67, 69, 75, 76, 77, 78, 80, 83, 91, 92, 93, 94, 95.

Zone 4 : Départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion.

FRANCHISES

(dispositions applicables aux sinistres survenus à partir du 01.01.1982)

• Pour tout sinistre survenant à ses biens, l'assuré conserve à sa charge une part des dommages dont le montant est fixé à **600 F.**

En cas de vol d'objets mobiliers dans (et sur) un véhicule à moteur ou un bateau, ce montant est doublé.

• En ce qui concerne les **cyclomoteurs**, la part des dommages restant à la charge de l'assuré est de **350 F.**

• Précision relative aux RAQVAM

Les sociétaires affectés au groupe de tarification 1 sont ceux qui ont déclaré n'être propriétaires d'aucune unité d'habitation. Les garanties Raqvam ne peuvent jouer à leur profit pour des immeubles dont ils seraient propriétaires. Par contre, elles leur sont acquises pour l'ensemble des autres garanties et, notamment, pour leurs biens meubles et pour l'assurance des *« risques locatifs »* afférents aux immeubles dont ils sont locataires ou occupants à titre gratuit.

• Coût de l'assistance (personnes physiques)

Dans les tarifs ci-dessus, est incluse la somme de 12 F (hors taxes) représentant, pour chaque sociétaire, la contribution au coût de l'assistance.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG de Nice.
résultat de 1982 déficitaire de 16 459 753 francs.

- Cotisations 1983 : en plus des cotisations de l'année, un appel de cotisation complémentaire – rappel – destiné à remédier à l'insuffisance des ressources de l'exercice 1982. Et aussi, suite à la loi du 13 juillet 1982, une cotisation « catastrophes naturelles » fixée réglementairement à 5,5%.

- Décentralisation : Noron, conçu en 1975 sera bientôt trop petit (passage de 40h à 36h45 et augmentation des effectifs). Le CA décide, à titre d'expérience, d'ouvrir 3 centres de règlement des sinistres : Paris, Rennes et Toulouse.

DANS L'ACTUALITÉ :

-En France :
Ministère des Transports: de nouvelles mesures pour limiter les accidents et en atténuer les conséquences: parebrise en verre feuilleté pour tous les véhicules au 1er octobre, nouvelle règle de priorité dans les carrefours à sens giratoire (dérogation à la règle de priorité à droite) ...
Catastrophes naturelles: un arrêté du 7- 09 porte le taux de cotisation de 5,5% à 9%.
Le 3 novembre, visite du Président François Mitterrand au siège de la Maif.
Social : en avril, lois Auroux pour la retraite à 60 ans.
Organisation administrative : loi de décentralisation du 22 juillet pour une application en janvier 1985.
Economie : inflation à 9,2% en métropole.

Carte de voeux 1983 du Président et de la Direction.
Siège social à Niort-Noron.

- Bureautique : la mise en place d'un système bureautique est envisagée. Tests d'abord au Siège puis dans quatre délégations pour une expérimentation d'une année. Objectif de généralisation pour 1985.

- Raqvam :
#Une tarification particulière pour les jeunes : cotisation réduite de moitié pour les moins de 26 ans non-propriétaires.
Introduction d'un nouveau critère de tarification sur la base de la valeur mobilière déclarée.

avril 83

ACTUALITÉS MAIF - N°1

UN NOUVEAU SUPPORT D'INFORMATION

Depuis quelque temps, nous avions le sentiment que, malgré le nombre et la diversité de nos supports d'information (bulletin pour les sociétaires, bulletin intérieur, circulaires, notes, études ponctuelles), un document nous faisait défaut pour transmettre dans de brefs délais aux Délégués et salariés des informations d'actualité qui, même si elles sont sans lien direct avec le travail quotidien, contribuent à en éclairer le contexte.

La réunion d'information de Nice nous fournit l'occasion de combler cette lacune et voici donc le premier numéro de ce bulletin interne rapide auquel — afin de bien marquer son caractère spécifique — nous avons choisi de donner comme titre le mois de parution.

Rythme de réalisation prévu pour ce nouveau document d'information : tous les deux mois environ.

Bonne lecture d'AVRIL 83.

Jean Germain

Naissance d'un bulletin interne pour les salariés et les militants.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- 9 058 sociétaires au 31/12.

-Véhicules assurés : 11 239 pour les 4 roues et 1 323 en 2 roues.

- Recrutement : Monique Coquoz le 6/07.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Le 20 décembre devient jour férié commémorant l'abolition de l'esclavage à La Réunion en décembre 1848.

- La MAAF s'implante à La Réunion. Un premier bureau à Saint-Denis.

- Premier vol charter Point Air le 14/07.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION
DES ADHÉRENTS
DE LA MUTUELLE ASSURANCE
DES INSTITUTEURS DE FRANCE
Société anonyme à capital et personnel variables
siège social: TREVINS de CHAURAY
79039 NIORT CEDEX

camif

Souscription de parts sociales Camif.

97-4 **LA RÉUNION** (réparateurs agréés) ☎ 262

M.A.I.F.	183 rue Jules Auber, 97400 Saint-Denis - Tél. 20.02.01 Lun Mar Mer Jeu Ven : 8 h 30 - 12 h / 14 h 30 - 17 h 30
Délégation	C.D. Maillot - C.D. adj. Hoarau - D.D. Cologon Dambreville, Derouette Monique
M.G.E.N.	Boulevard Doret, 97487 Saint-Denis Cedex

Mémento du mutualiste 83.

Des logos divers sur les documents Maif :

MUTUELLE ASSURANCE
DES INSTITUTEURS DE FRANCE
79038 NIORT CEDEX

Société d'assurance à forme mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances

Sur les avis d'échéance.

- Sur le document joint à l'avis d'échéance pour AG et procuration.

- Sur les avis de virement bancaire.

- Sur les échéanciers de la mensualisation.

- Sur les Annexes à la Police Unique d'assurance.

L'ÉVÈNEMENT POUR LA MAIF :

Le lancement du contrat PACS, protection assurée du conducteur et des siens.

une garantie (très) renforcée pour les conducteurs, page 14

A partir du 1er juillet 1984, une nouvelle garantie sera proposée aux sociétaires : ceux qui la souscriront protégeront efficacement tous les conducteurs, quels qu'ils soient, des véhicules assurés à la Maif et tous les assurés Maif dépendant de leur contrat (conjoint et enfants à charge notamment) conducteurs de n'importe quel véhicule.

Maif informations n°57 de février 1984

FAIT MARQUANT MAIF :

1934 – 1984, cinquantenaire de la mutuelle.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
Élections européennes.
Retrait de la loi Savary le 12 juillet après la manifestation du 24 juin.
Gouvernement Fabius avec Jean Pierre Chevènement à l'Education Nationale.
Bonus-malus : suite à l'arrêté ministériel du 22 juillet 1983, une nouvelle clause de réduction-majoration se substitue à la clause du bonus-malus de 1976. Date d'application du nouveau régime règlementaire à la Maif, le 1er novembre.

- En Europe :
Consensus des 9 pour Jacques Delors comme futur président de la Commission Européenne.

- Dans le Monde :
#en Inde, assassinat de Mme Indira Gandhi le 31 octobre.

DEPARTEMENT REGLEMENT DES SINISTRES
****
GROUPE III

/ DELEGATION DE SAINT-PIERRE /

Réunion du 31.10.1984
****

COMPETENCE DE LA DELEGATION EN MATIERE DE SINISTRES

En vue d'agir avec rapidité et efficacité en faveur des sociétaires, la Délégation se chargera de l'enregistrement de toutes les déclarations reçues directement et appliquera les règles de compétence définies par la note de service du 25.06.1980 (revue le 27.06.82), la circulaire 02/78 du 23.01.78 (Opérations d'Assurance D. O. M.)...

Sa compétence de gestion portera sur les Evénements Véhicules A Moteur. A ce titre :

a) Elle devra se charger de tous les règlements "Dommages au Véhicule" et I. D. A., que le dossier soit ou non de la compétence de la Délégation de SAINT-DENIS ou éventuellement du Siège.

b) Elle aura une compétence totale en cas d'accidents matériels n'opposant pas plus de 2 véhicules (et éventuellement une chose inerte), dès lors que :
- le règlement ne mettra en oeuvre que la garantie "Dommages au Véhicule",
- le règlement s'effectuera en application de la convention I. D. A. (C. R. A. M. A., G. M. F., M. A. A. F., MUTUELLE DE POITIERS),
- l'accident opposera 2 sociétaires.

CR d'une réunion de travail au siège pour préparer l'ouverture de la délégation de Saint Pierre.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Future délégation Maif de Saint-Pierre : achat d'une surface de bureau au centre ville, travaux d'aménagement et suivi du chantier. Réunion de démarrage en avril avec : M. Ah-Sing (promoteur et propriétaire de l'immeuble) et son architecte (M. Chung-Poo-Lun), Jacques Houarau (architecte de la Maif), un notaire et José Hoarau pour la Maif.

- Militants :
José Hoarau est agréé CD de la délégation de Saint-Pierre à compter du 1er avril 1984 et il est chargé de suivre les travaux.

Nicole Espérance est agréée DD à la délégation de Saint-Pierre au 1er juillet .

- Suite à une réunion au siége, l'indicatif interne 97D est retenu pour la délégation du sud de La Réunion.

AP MAIF :

Le 25 mai se tient l'assemblée constitutive de l'antenne de l'Association Prévention Maif de La Réunion suivi de la réunion de la commission administrative qui met en place un bureau et son président G. Grima. Première rencontre officielle avec le Vice-Recteur le 11 décembre.

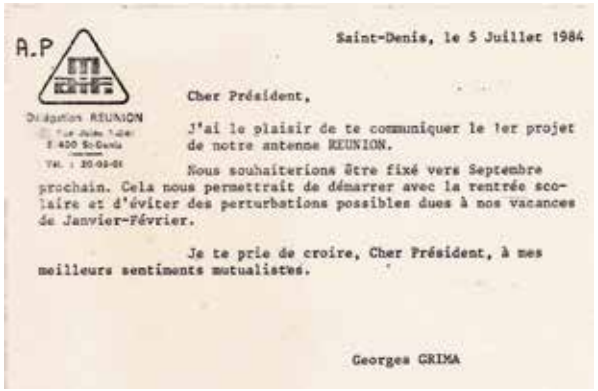

A.P

Délégation REUNION

Saint-Denis, le 5 Juillet 1984

Cher Président,

J'ai le plaisir de te communiquer le 1er projet de notre antenne REUNION.

Nous souhaiterions être fixé vers Septembre prochain. Cela nous permettrait de démarrer avec la rentrée scolaire et d'éviter des perturbations possibles dues à nos vacances de Janvier-Février.

Je te prie de croire, Cher Président, à mes meilleurs sentiments mutualistes.

Georges GRIMA

Travaux terminés fin décembre 1984.

ACTUALITÉ LOCALE :

- CCOMCEN : réunion des représentants locaux avec Michel Gevrey en déplacement sur l'île.

- GRCM : J. Hoarau participe aux réunions trimestrielles de l'équipe régionale.

- A Saint-Denis, début des travaux d'un tronçon du Boulevard Sud (1020 m).

- Création de l'ADPE (Association Dionysienne de Promotion Economique) et premier salon de la maison.

- Education nationale :
Jacques Georgel est nommé premier Recteur de La Réunion au 15 novembre,
Le 1er décembre, le ministre Jean-Pierre Chevènement inaugure la nouvelle Académie de La Réunion.

Visite chez l'ébéniste avec notre architecte pour contrôle du mobilier.

Visite du chantier de la future délégation de Saint -Pierre.

NAISSANCE DE L'ANTENNE PRÉVENTION MAIF DE LA RÉUNION

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'assurance à forme mutuelle à cotisations variables

Délégation départementale

Entreprise régie par le Code des Assurances

Monsieur R. GRENIER
Président de l'Association pour la Prévention MAIF

79038 NIORT CEDEX

Références à rappeler

V/Réf

Saint-Denis, le 07 MARS 1984

Cher Président,

Je tiens à t'informer que nous avons repoussé de quelques mois le projet soumis à ton approbation en 1983.

Les motifs qui nous ont guidés ont été les suivants :

- En décembre 83 au cours d'une visite à notre délégation Raymond FACON nous a laissé entendre qu'une antenne A.P. MAIF serait créée en 84 dans les DOM.

- Plus récemment une communication téléphonique avec R. AYRAULT nous apprenait que des directives seraient données aux correspondants des DOM de passage à NIORT pour l'Assemblée Générale.

Nous reprendrons donc contact avec toi dès que la structure sera mise en place.

Je profite par ailleurs de ce courrier pour te demander de nous apporter des renseignements sur la Prévention Routière. Est-ce que des actions communes (A.P. MAIF/Prévention Routière) se réalisent dans les départements métropolitains.

Je dois te préciser que nous avons déjà été sollicités par le responsable départemental de la Prévention Routière afin de prendre part aux activités menées auprès du public scolaire.

Je t'adresse, cher camarade, mes meilleurs sentiments mutualistes.

Le Correspondant Départemental Adjoint

J. HOARAU

ASSOCIATION
pour la
PRÉVENTION M.A.I.F.

Association régie par la loi de 1901

— Siège social —
200 avenue Salvador Allende
79038 NIORT CEDEX

Monsieur J. HOARAU
Correspondant Départemental Adjoint
M.A.I.F.
183 rue Jules AUBER
97400 Saint-DENIS

Le 19 Mars 1984

Mon Cher José,

Bien reçu ce matin ton courrier du 7 Mars.

Nous nous retrouverons le vendredi 6 Avril à NIORT, pour la mise en place de l'Antenne de la REUNION.

Nous parlerons, de la Prévention Routière.

Amicalement.

Le Président A.P.-M.A.I.F.

R. GRENIER

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

DE L'ANTENNE DE L'A.P. M.A.I.F.

de la Délégation de..LA REUNION.....

Le.....25.MAI.1984..... à .....10..... heure, 30

A...MAIF 183 Rue Jules Auber 97400 ST DENIS

Les soussignés =

. NOM Voir liste ci-jointe
. Prénom
. Date et lieu de naissance
. Nationalité
. Fonction
. Adresse

(des 6 à 15, plus les Délégués MAIF, camarades qui vont constituer l'Antenne de la Délégation.)

. Sociétaires de la M.A.I.F.
. Domiciliés dans le ressort de la Délégation de...la REUNION....

se sont réunis en Assemblée Constitutive de l'Antenne de la Délégation de....la REUNION.....

M.....MAILLOT Jeannet..... est désigné Président de s

M.....HOARAU José..... secrétaire de séance.

Le Président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour qui est le suivant =

. Election de X membres de la Commission Administrative de l'Antenne de Délégation de..la.REUNION.....

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, et conformément à l'article X des statuts de l'A.P. M.A.I.F., élit en qualité d'Administrateurs de l'Antenne de Délégation de...la.REUNION.....

M.M.....HOARAU Patrick	CAZAL Paul	BARRET Marlène
GAUDENS Jacqueline	ETHEVE Philippe	FONTAINE Sonia
HOARAU Jacques	BASSON Paul	EVRIN Denise
MOUCAZAMBO Serge	MONDON Jean Raymond	GRIMA Georges
		RICARD Evelyne.

(les 6 à 15membres formant l'Assemblée Constitutive de l'Antenne)

Elus pour 6 années et renouvelables par tiers tous les deux ans, ils fixent d'ores et déjà leur date de sortie =

M.M. = BARRET MARLENE - CAZAL PAUL .....
GAUDENS JACQUELINE - .....
HOARAU PATRICK ..... en 1986

M.M. = BASSON PAUL - ETHEVE PHILIPPE .....
FONTAINE SONIA - HOARAU JACQUES .....
..... en 1988

M.M. = EVRIN DENISE - GRIMA GEORGES .....
MONDON JEAN-RAYMOND - MOUCAZAMBO SERGE
RICARD EVELYNE ..... en 1990

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à .11.H.45..... heures.

(suivent les signatures de tous les Administrateurs de l'Antenne de Délégation).

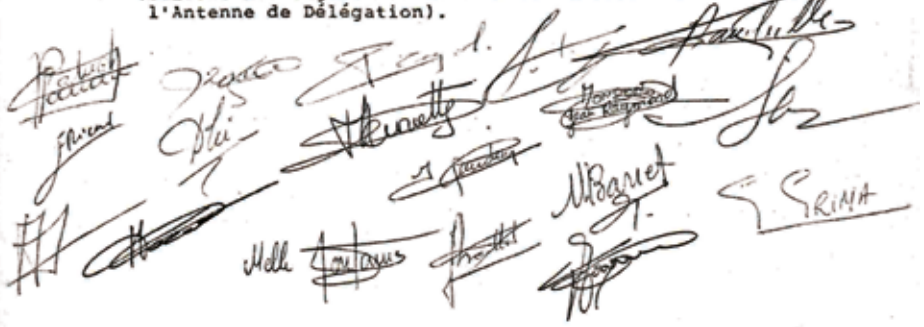

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG d'avril à Angers, présence de Jean Gatel, Secrétaire d'État à l'Economie Sociale. De Jean Germain, Président : « 1985 sera l'année des évolutions nécessaires ».

- PACS : poursuite des actions de souscription. Plus de 500 000 contrats de la lettre de sollicitation en mai 1984 à fin mars 1985.

- Vol : constat d'une forte détérioration du risque depuis plusieurs années tant en Vam qu'en Raqvam. Le CA arrête un certain nombre de mesures qui s'appliqueront au 1er janvier 1986.

- Franchise : de nouvelles modalités d'application au 1er juillet remplacent la franchise unique de 1956.

PARNASSE VIE :

- Création de Parnasse Vie, par la Maif et la Casden pour offrir des produits d'épargne à nos sociétaires. Le contrat-prévoyance « Cap'Epargne » est présenté aux sociétaires dans le Maif information n°62 de décembre (taux minimum garanti de 8% par an).

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
Assurance : loi Badinter du 5 juillet pour améliorer la situation des victimes d'accidents de la circulation. Entrée en vigueur le 1er janvier 1986.
4 roues : l'arrêté ministériel du 4 juillet rend obligatoire une visite technique pour tout achat ou vente d'un véhicule de plus de 5 ans.
Solidarité : inauguration des Restos du Coeur.
Etat d'urgence en Nouvelle-Calédonie.

- En Europe :
Jacques Delors président de la Commission Européenne.

- Dans le monde :
URSS : arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev.
Exposition universelle au Japon.
Drame au stade du Heysel à Bruxelles (39 morts).

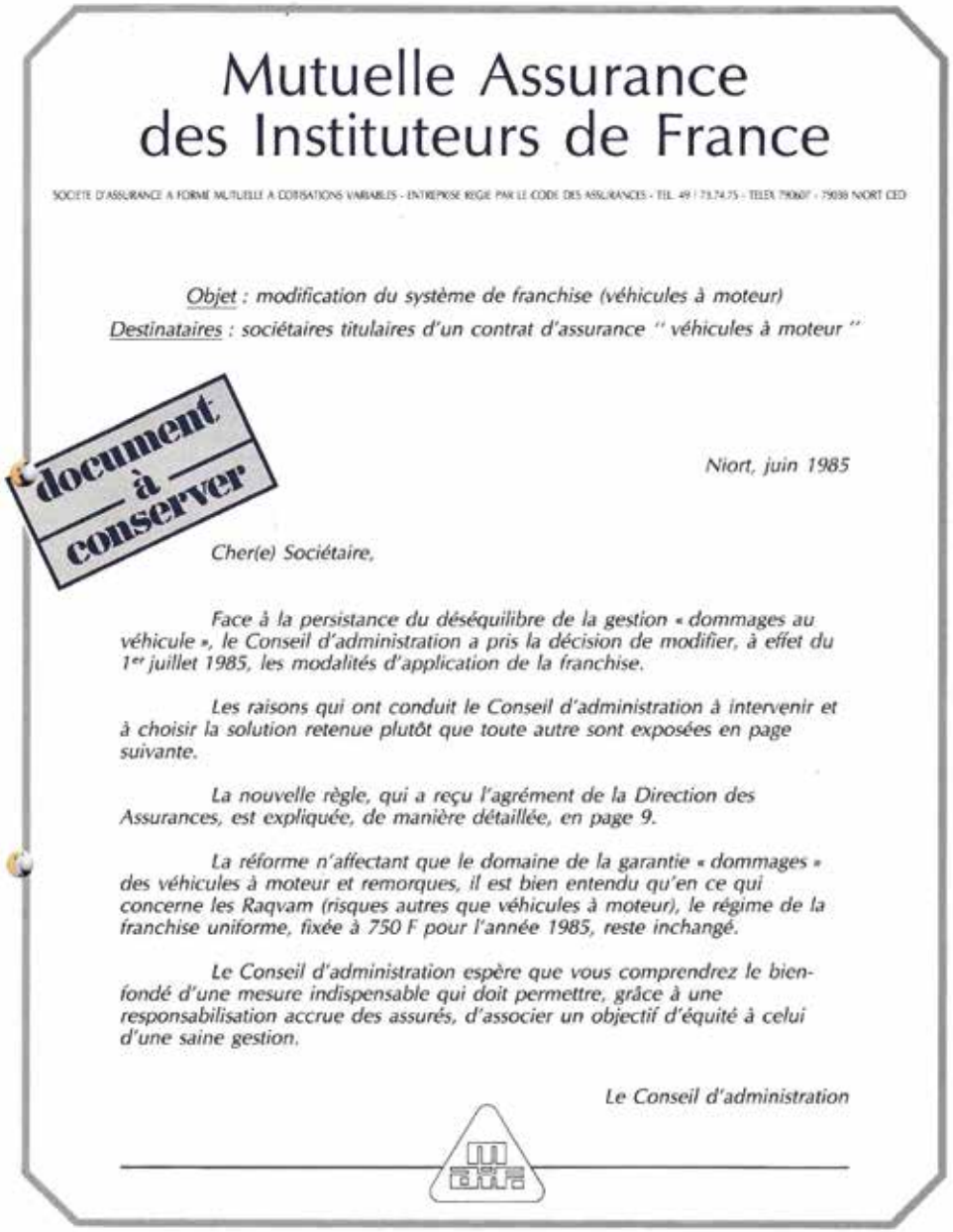

Mutuelle Assurance des Instituteurs de France

SOCIETE D'ASSURANCE A FORME MUTUELLE A COTISATIONS VARIABLES - ENTREPRISE REGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES - TEL. 49 / 73.74.75 - TELEX 790607 - 79038 NIORT CEDEX

Objet : modification du système de franchise (véhicules à moteur)

Destinataires : sociétaires titulaires d'un contrat d'assurance " véhicules à moteur "

document à conserver

Niort, juin 1985

Cher(e) Sociétaire,

Face à la persistance du déséquilibre de la gestion « dommages au véhicule », le Conseil d'administration a pris la décision de modifier, à effet du 1er juillet 1985, les modalités d'application de la franchise.

Les raisons qui ont conduit le Conseil d'administration à intervenir et à choisir la solution retenue plutôt que toute autre sont exposées en page suivante.

La nouvelle règle, qui a reçu l'agrément de la Direction des Assurances, est expliquée, de manière détaillée, en page 9.

La réforme n'affectant que le domaine de la garantie « dommages » des véhicules à moteur et remorques, il est bien entendu qu'en ce qui concerne les Raqvam (risques autres que véhicules à moteur), le régime de la franchise uniforme, fixée à 750 F pour l'année 1985, reste inchangé.

Le Conseil d'administration espère que vous comprendrez le bien-fondé d'une mesure indispensable qui doit permettre, grâce à une responsabilisation accrue des assurés, d'associer un objectif d'équité à celui d'une saine gestion.

Le Conseil d'administration

UN ÉVÈNEMENT MAIF DANS LE SUD DE L'ÎLE :

- Ouverture d'une deuxième délégation à Saint-Pierre le mercredi 2 janvier. Inauguration le 30 janvier en présence de deux administrateurs : Serge Priou et André Sizes.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Visites des délégations par les deux administrateurs présents dans le département.
- Visite de MM. Janer et Brechotteau pour les services de gestion des sinistres.
- MIlitant : Joseph Philippe Bénard est agréé DD à 97D le 1er février.

AP MAIF :

- Concours sur le thème de la prévention dans les écoles. Jury et remise des récompenses.

ACTUALITÉ LOCALE :

- CCOMCEN et GRCM
Participation d'un militant Maif aux diverses rencontres locales.
Visite de M Strullu de la Casden BP.
- 171 305 élèves à la rentrée scolaire de septembre.
- L'usine de Savanna arrête la production de sucre.
- Réunion de travail à la Préfecture avec tous les métiers concernés sur la conduite accompagnée. A. Cologon, DD à 974, représente la Maif.

CAMIF :

- De nombreux échanges entre les militants de La Réunion et les responsables de la coopérative pour étudier les conditions d'exportation outre-mer.

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'assurance à forme mutuelle à cotisations variables

Entreprise régie par le Code des Assurances

Délégation départementale

MAIF
183 rue Jules Auber
97400 St Denis
20 02 01

Références à rappeler

V/Réf.

MONSIEUR J. DUSSAUZE
Directeur "Relations Sociétaires et Catalogues"
C A M I F
TREVINS DE CHAURAY
79039 NIORT CEDEX

ST-Denis, le 03/05/85

Cher Monsieur,

Nous vous avions promis de vous faire parvenir une liste de prix de "gros" articles ménagers, prix pratiqués à la REUNION.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous n'avons pu obtenir ces prix plus tôt. Nous vous en communiquons quelques uns aujourd'hui et complèterons cette liste par la suite.

Cordialement,

Jeannet MAILLOT et José HOARAU

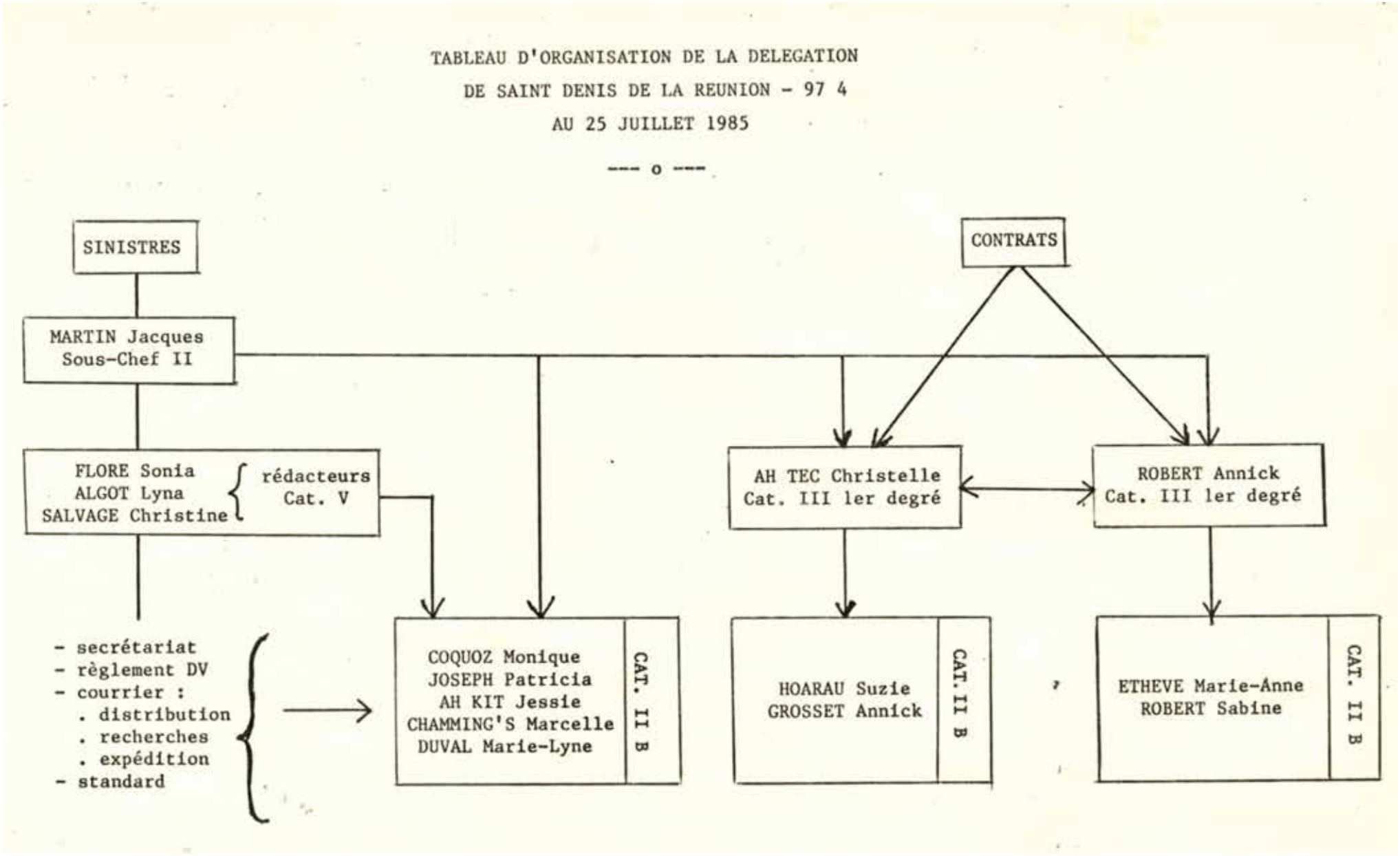
TABLEAU D'ORGANISATION DE LA DELEGATION
DE SAINT DENIS DE LA REUNION - 97 4
AU 25 JUILLET 1985
--- o ---
SINISTRES
CONTRATS
MARTIN Jacques
Sous-Chef II
FLORE Sonia
ALGOT Lyna
SALVAGE Christine
rédacteurs
Cat. V
AH TEC Christelle
Cat. III ler degré
ROBERT Annick
Cat. III ler degré
- secrétariat
- règlement DV
- courrier :
. distribution
. recherches
. expédition
- standard
COQUOZ Monique
JOSEPH Patricia
AH KIT Jessie
CHAMMING'S Marcelle
DUVAL Marie-Lyne
CAT. II B
HOARAU Suzie
GROSSET Annick
CAT. II B
ETHEVE Marie-Anne
ROBERT Sabine
CAT. II B

Plan de la délégation après la 1ère phase d'agrandissement

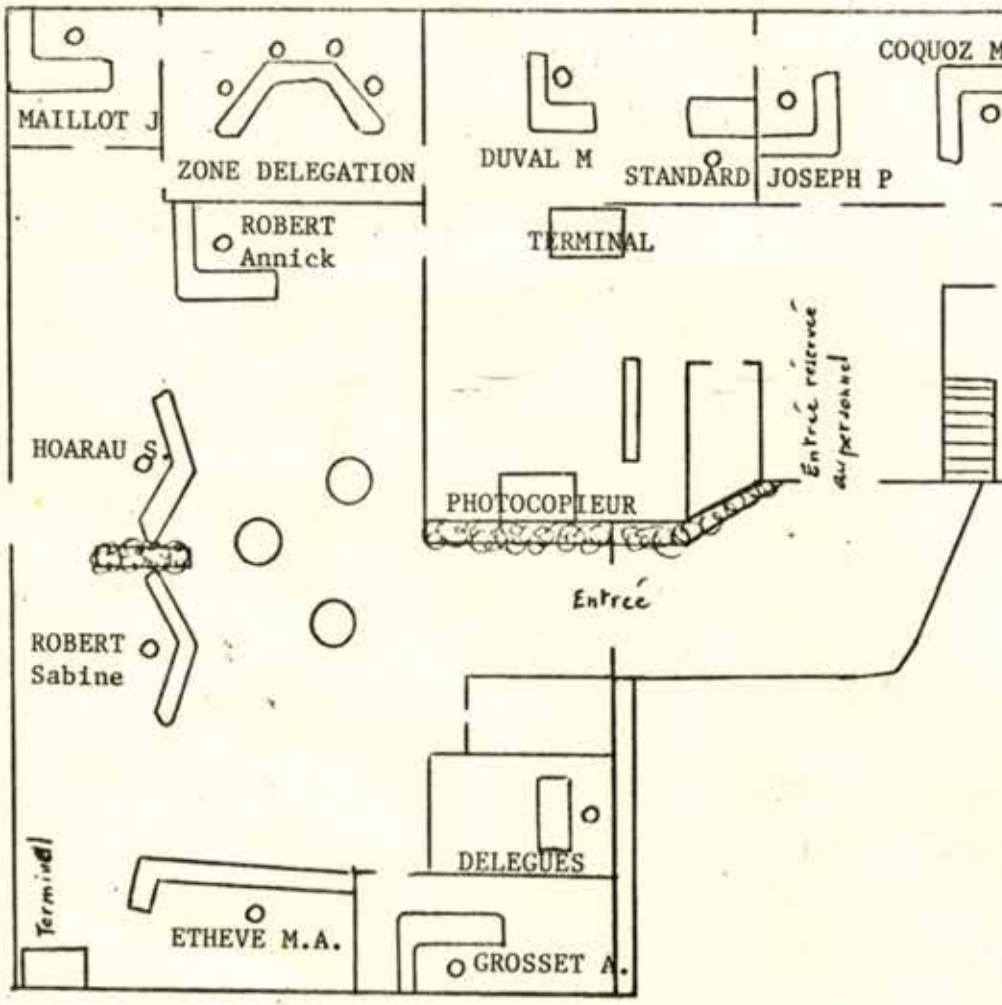

Premiers travaux d'agrandissement dès 1984.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG de Lyon en avril.
- Centre de règlement de dossiers : 2 ouvertures, Versailles en septembre et Aix-en-Provence en octobre.
- Assurance construction des personnes physiques : fin d'une expérience.
- Garantie vol : des modifications au contenu de la garantie à compter du 1er janvier.
- Contrat VAM : l'usage professionnel d'un véhicule par les conjoints de sociétaires peut être garanti dans la plupart des situations.
- Militants : un groupe de travail est chargé de réfléchir sur la situation des CD et DD Maif et de faire des propositions pour l'avenir de cette structure de la société. Synthèse faite le 3/09/86.

PARNASSE VIE :

- Au 15/01, 28 000 sociétaires avaient souscrit des contrats Cap'Epargne. Un second produit, Capiplan est présenté dans le Maif Informations n°65 de décembre.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
Dans l'Education Nationale : le ministre Monory décide de la suppression des PEGC et de 16 000 postes de détachés.
Transport des élèves : une note de service du 5 mars (BOEN n°10 du 13 mars) rappelle aux enseignants l'interdiction de principe d'utiliser des véhicules personnels mais élargit le champ des dérogations possibles et expose les trois conditions...
Certificat d'assurance : obligation de l'afficher à droite du pare-brise au 1er juillet suite au décret du 22 août 1985.
Laïcité : le 23/11 manif du CNAL à la Bastille pour l'école de la République.
Décès de Coluche suite à un accident de moto.
Elections législatives et régionales.
Première cohabitation, Jacques Chirac Premier ministre.

- CEE :
3 pays rejoignent l'Europe : Grèce, Espagne et Portugal.

- Dans le monde :
Tchernobyl : catastrophe nucléaire en Russie.

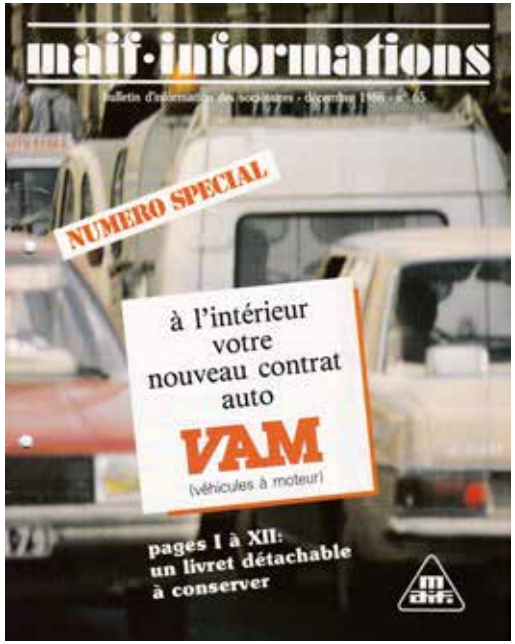

Mutuelle Assurance des Instituteurs de France
Société d'assurance à forme mutuelle à cotisations variables — Entreprise régie par le code des assurances
Tél. 49.73.74.75 — 79038 NIORT CEDEX — Télex : 790607

D.A. 01.01.1986

CONTRAT VAM

relatif à l'assurance des véhicules à moteur et remorques

Dans le cadre des dispositions prévues par le Code des Assurances, le présent contrat a pour objet d'assurer les risques découlant de la propriété ou de l'usage des véhicules terrestres à moteur et de leurs remorques ou semi-remorques, désignés aux conditions particulières.

Ces risques sont couverts en ce qui concerne chaque véhicule assuré par les garanties définies à la rubrique « contenu des garanties » du présent contrat, lorsqu'elles sont stipulées aux conditions particulières.

Les garanties sont acquises à l'assuré, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer dans lesquels la Société pratique des opérations d'assurance, dans les pays où sont en vigueur les dispositions régissant la carte internationale d'assurance, ainsi que dans tout autre pays désigné aux conditions particulières.

Un nouveau contrat VAM remplace au 1er janvier 86, la « Police unique d'assurance des biens, des personnes et des responsabilités ».

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Militant : P. Bénard de 97D participe à un stage d'une semaine au siège à Niort en novembre.

- Gestion des sinistres vam : suite à l'ouverture de centres régionaux de règlement, un point est fait vers toutes les entités sur le cheminement à appliquer pour les déclarations des sociétaires des DOM concernant des évènements survenus en métropole. En particulier, toutes les délégations doivent gérer la garantie "Dommages-Passage".

AP MAIF :

- Après une année de rodage, l'antenne de La Réunion, portée par les militants de l'association et ceux des deux délégations adopte un rythme de croisière et commence à être connue par les autorités et sur le terrain. En partenariat avec le rectorat, un deuxième concours libre sur le thème de la prévention dans toutes les activités de l'enfant est organisé dans les écoles sur l'année scolaire 85/86. Circulaire d'information aux enseignants signée de l'Inspecteur d'Académie Jean Lombard.

ap maif

ASSOCIATION
POUR LA PRÉVENTION MAIF

Association régie par la loi de 1901

ANTENNE DE LA RÉUNION
183, rue Jules Auber
97400 St-Denis
Tél. 20.02.01

• Sécurité: un concours pour les scolaires.

Pour la seconde année consécutive, L'Association prévention M.A.I.F. de la Réunion organise un concours sur le thème: «*La prévention dans toutes les activités de l'enfant*». L'objectif essentiel de cette association est de lutter contre les accidents survenant à la maison (activités ménagères, jeux...), pendant les loisirs ou sur le chemin de l'école (transports scolaires, individuels ou collectifs).

Ce concours libre (qui peut être réalisé sous forme de journal, affiche, fresque, bande dessinée, diapositives, cassette vidéo, etc...) est destiné aux élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques, en travail collectif. Les dix meilleures oeuvres seront récompensées par des magnétophones, projecteurs, jeux électroniques, matériel de sport, etc... Clôture du concours: 30 juin.

Tous renseignements à la délégation MAIF de St-Denis, 183, rue Jules Auber (20.02.01) ou à St-Pierre, 15, rue M. et A. Leblond (25.72.44)

Source : Télé 7 jours Réunion n° 461 de mai 1986)

ACTUALITÉ LOCALE :

- 166 900 élèves à la rentrée de septembre 1986.
- Savanna dit adieu à la canne, fermeture en décembre.
- Elections : 5 députés élus, 3 de droite et 2 du PCR.
- En octobre, visite de Jacques Chirac, Premier ministre de la 1ère cohabitation.
- Eruption volcanique : le volcan sort de l'enclos et la coulée de lave atteint la mer.

Concours association prévention MAIF

Comment éviter les accidents ?

L'association prévention de Mutuelle assurance des instituteurs de France (AP MAIF) a organisé pour l'année scolaire 1985-1986 un concours libre destiné aux élèves des écoles publiques maternelles et élémentaires. Le thème choisi : la prévention dans toutes les activités de l'enfant.

Mercredi, dix-sept établissements ont été récompensés. Les travaux exposés pour l'occason au siège de la MAIF montrent bien la compréhension des enfants pour les dangers auxquels ils sont confrontés dans la vie quotidienne. Des couleurs chatoyantes égaient leurs œuvres aussi vivantes les unes que les autres.

L'action de l'AP MAIF a donc eu pour objectif de lutter contre les accidents survenant à la maison, pendant le temps des loisirs ou sur le chemin de l'école. La réalisation est le fruit d'un travail collectif : journal, dessins; affiche ou fresque, bande dessinée, diapositives, film, dépliant, autant de créations soumises à l'approbation du jury. Grâce à cet exposé, les enfants ont maintenant conscience des risques qui les entourent.

● **Les primés et leur cadeau :** 1. Ecole maternelle centre (St-Leu), radio-cassette — 2. Ecole maternelle SIDR (St-Pierre), projecteur de diapos — 3. Ecole Ravine-des-Cafres (St-Pierre), radio-cassette — 4. Ecole les Tamarins (St-Denis), scrabble — 5. Ecole Bagatelle (Ste-Suzanne), cascade dominos — 6. Ecole maternelle 23°km (Plaine-des-Cafres), casque séchoir — 7. Ecole ouverte les Badamiers (Ste-Clotilde), échecs et dames — 8. Ecole maternelle L. Lagourgue (Ste-Marie), dînette — 9. Ecole la Mare (Entre-Deux), multimo — 10. Ecole mixte Plate (St-Leu), un globe lumineux, 10. ex école H. Foucque (St-Louis) un globe lumineux — 12. Ecole primaire Legros (Le Port), un atelier bois — 13. Ecole H. Foucque (St-Louis), 2 ballons — 14. Ecole maternelle (La Saline), tapis de jeu — 15. Ecole maternelle (La Saline), siège poupée — 16. Ecole La Cressonnière (St-André), 5 jeux de raquettes — 17. Ecole la Chaumière (St-Denis), 2 ballons.

Source : le JIR 08/08/1986

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG de Montpellier en avril. Résultat comptable de + 630 millions de francs. Une proposition de ristourne de 200 millions de francs sera présentée à la prochaine assemblée générale.
- 3177 salariés au 31-12-87.
- Filia-Maif : naissance le 24 avril sous forme de S.A. au capital de 40 millions de francs (95 % Maif et 5 % Casden). Directeur, Jean-Dominique Antoni. Après une année de mise en place, les premiers contrats sont prévus pour mai 1988.
- La mutuelle est engagée dans l'ère de la bureautique avec un terme pour 1989.
- Adhésion de la Maif au fichier informatique des sinistres dans les DOM.

IMA :

- 1ère société d'assistance d'Europe par le nombre de ses bénéficiaires.
  Plus de 30 000 interventions pour les sociétaires Maif.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
La Mgen fête son 40ème anniversaire à son AG de Lille.
Fcpe : 40 ans.
La Mutualité Française est à l'initiative, le 23 mai, d'une grande manifestation à Paris « La sécu pas sans nous ». 100 000 participants.
Mot d'ordre syndical pour les écoles maternelles, 30 élèves maximum par classe. Une étape vers les 25.
Privatisation de TF1.

- En Europe :
La libre circulation des capitaux sera effective dès le 1er janvier 1989.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Militant : Monique Derouette est nommée CD adjointe à Saint-Denis le 1er octobre.

- Visites des deux délégations en mars par 2 administrateurs et 3 chefs de services. R. Ayrault (A. D.), JM. Boudières (Vice-Président), J. Janer (Raqvam), G. Brechotteau et M. Delpal (Vam).

- GRCM : participation régulière d'un militant Maif aux réunions mensuelles de représentants des structures locales de l'économie sociale.

- Camif : les 2 CD apportent leur concours aux responsables du siège de la coopérative dans l'intention d'ouvrir l'offre à nos sociétaires. Enquêtes sur le plan local et prise de rendez-vous pour préparer la visite d'une délégation en novembre.

AP MAIF :

- Participation à un numéro spécial, sur les transports et la sécurité routière, de la revue locale « Fenêtre sur » de la Coopiden de Saint-Leu.

CAMIF :

- Visite du 17 au 20 novembre d'une délégation du siège de la coopérative :
J. Dussauze, Directeur de la Distribution,
J.C. Barbotin, responsable commercial des DOM,
J. Hommel, responsable des transports et des Douanes.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Clotilda en février, un cyclone de vents violents et de pluies diluviennes. 7 morts et 2 disparus.

- Les 6 et 7 juillet, les Etats Généraux de la Sécurité Sociale à La Réunion.

- Réseau routier : première mondiale de « poussage d'un pont » à la Grande Ravine Saint-Leu.

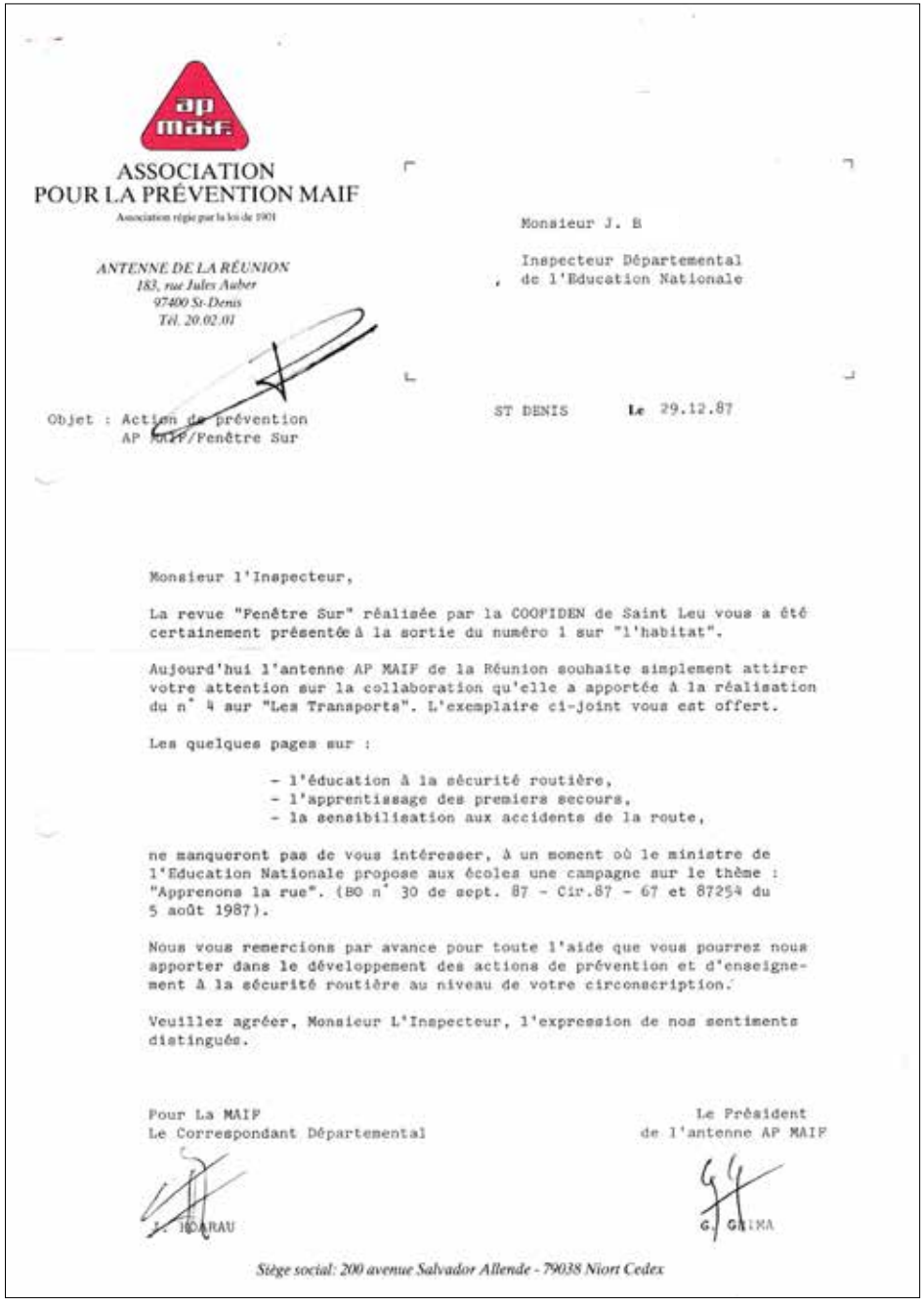

ap maif

ASSOCIATION
POUR LA PRÉVENTION MAIF
Association régie par la loi de 1901

ANTENNE DE LA RÉUNION
183, rue Jules Auber
97400 St-Denis
Tél. 20.02.01

Monsieur J. B

Inspecteur Départemental
de l'Education Nationale

Objet : Action de prévention
AP MAIF/Fenêtre Sur

ST DENIS Le 29.12.87

Monsieur l'Inspecteur,

La revue "Fenêtre Sur" réalisée par la COOPIDEN de Saint Leu vous a été certainement présentée à la sortie du numéro 1 sur "l'habitat".

Aujourd'hui l'antenne AP MAIF de la Réunion souhaite simplement attirer votre attention sur la collaboration qu'elle a apportée à la réalisation du n° 4 sur "Les Transports". L'exemplaire ci-joint vous est offert.

Les quelques pages sur :

- l'éducation à la sécurité routière,
- l'apprentissage des premiers secours,
- la sensibilisation aux accidents de la route,

ne manqueront pas de vous intéresser, à un moment où le ministre de l'Education Nationale propose aux écoles une campagne sur le thème : "Apprenons la rue". (BO n° 30 de sept. 87 - Cir.87 - 67 et 87254 du 5 août 1987).

Nous vous remercions par avance pour toute l'aide que vous pourrez nous apporter dans le développement des actions de prévention et d'enseignement à la sécurité routière au niveau de votre circonscription.

Veuillez agréer, Monsieur L'Inspecteur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour La MAIF
Le Correspondant Départemental

J. BOARAU

Le Président
de l'antenne AP MAIF

G. GRIMA

Siège social: 200 avenue Salvador Allende - 79038 Niort Cedex

CAMIF: échanges entre le siège et les deux délégations Réunion.

camif
COOPERATIVE DES ADHERENTS DE LA M.A.I.F.
TREVINS DE CHAURAY 79045 NIORT CEDEX - TEL 49 24 90 66 - TELEX 790 677 - TELECOPIE 49 33 15 79

SERVICE DIRECTION DISTRIBUTION

N/RÉF. 56/JD/JB

V/RÉF.

DELEGATION MAIF
183, rue Jules Auber

97400 SAINT DENIS

A l'attention de M. MAILLOT

05 OCT. 1987

Trévins de Chauray, le 30 septembre 1987

Cher Monsieur,

Comme je vous l'ai annoncé au téléphone, voici un dossier pour lequel nous vous demandons votre participation.

Sa bonne préparation nous permettra d'être plus efficace lors de notre déplacement en novembre.

Il importe donc que vous connaissiez avec précision notre objectif que voici : "étudier sur place les moyens administratifs et logistiques qui nous permettront de vendre l'ensemble des produits des catalogues généraux et du catalogue mobilier dans les départements d'Outre-Mer à un coût économique acceptable pour la CAMIF (équilibre financier) tout en restant compétitif".

Il est indispensable que nous ayons quatre types d'actions sur place :

1 - Etude de la concurrence

A partir d'une sélection de produits que j'ai définie, il importe que nous ayons une idée assez précise de notre compétitivité dans différents secteurs. Vous trouverez des tableaux à remplir. Je vous suggère de faire réaliser cette enquête par un étudiant sérieux. Dès que j'aurai connaissance du nom, je vous adresserai un chèque de 1 000 F pour ce travail.

2 - Rechercher des réparateurs locaux

Nous avons besoin de réparateurs agréés CAMIF qui opèrent dans deux grands secteurs :

- Ménager et électro-ménager, et gros électro-ménager
- Télévision, radio électro-accoustique et hifi.

.../...

REF. 516

Société anonyme à capital et personnel variables - RCS NIORT B 775.709.363 - SIRET 775.709.363.00011 - APE 6304

Vous trouverez en annexe le dossier que J. C. BARBOTIN vous a préparé.

Pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin, le contacter directement.

3 - Choisir des transitaires et transporteurs locaux

J. HOMMEL choisira des transitaires et transporteurs qui ont des correspondants en Métropole. Votre avis est précieux également dans ce domaine.

Une lettre de J. HOMMEL est incluse à ce dossier.

4 - Rencontrer la Douane

Nous souhaitons avoir une réunion de travail avec la Douane locale et régionale pour résoudre les problèmes administratifs qui peuvent se poser.

J'ai fait une proposition de programme au Président ; dès que j'aurai sa réponse, je vous l'enverrai pour que vous puissiez nous prendre des rendez-vous.

Je vous demande de nous retourner l'ensemble du dossier au plus tard pour le 5 novembre.

Je vous remercie de votre aide et vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

LE DIRECTEUR DE LA DISTRIBUTION,

J. DUSSAUZE

CAMIF: échanges entre le siège et les deux délégations Réunion.

Mutuelle Assurance des Instituteurs de France

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE A FORME MUTUELLE A COTISATIONS VARIABLES - ENTREPRISE RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES

délégation départementale
MAIF
15 Rue M. et A. Leblond
97410 St Pierre
☎ 25.72.44

Références à rappeler

V/Réf.

CAMIF

A L'ATTENTION DE MR DUSSAUZE

DIRECTEUR DE LA DISTRIBUTION

ST PIERRE le 27 OCTOBRE 1987

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 30 septembre 87 et suite à mon courrier du 12 octobre, je vous adresse ci-joint quelques précisions sur l'Etude de la concurrence.

Après quelques visites chez les distributeurs locaux, nous avons pu constater qu'il était très rare de retrouver les références CAMIF pour les mêmes marques vendues à La Réunion. Il est même possible de conclure que de nombreuses usines livrent dans notre D.O.M. des matériels réservés à l'exportation. Quelquefois nous recevons des équipements dits "tropicalisés". Pour ce qui est des téléviseurs, on trouve en métropole des "SECAM/L" alors qu'à La Réunion, il n'existe que des "SECAM/K" ou K'.

En fonction de tous ces éléments, il n'a pas été possible de compléter entièrement votre tableau Etude de la concurrence. Vous trouverez donc ci-joint deux exemplaires partiellement remplis suite à une enquête dans le Sud du département. La délégation de Saint Denis vous adressera une étude menée dans les magasins de la zone Nord.

Sur le 1er document vous trouverez les prix Réunion d'articles correspondants tout à fait aux références des marques vendues par la CAMIF.

Le 2nd document porte références et tarifs de produits proches ou équivalents à ceux vendus par la CAMIF.

Je profite de ce courrier pour vous préciser qu'une réponse a été récemment adressée à MR HOMMEL sur les problèmes de transport et du choix des transitaires.

Dans l'attente de votre visite, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Correspondant Départemental

J. HOARAU

Mutuelle Assurance des Instituteurs de France

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE A FORME MUTUELLE A COTISATIONS VARIABLES - ENTREPRISE RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES

délégation départementale
MAIF
183 rue Jules Auber
97400 St Denis
☎ 20 02 01

Références à rappeler

JM/MD

V/Réf.

C A M I F

A L'ATTENTION DE Mr DUSSAUZE

TREVINS DE CHAURAY
79039 NIORT CEDEX

ST DENIS le 29.10.87

Cher Monsieur,

Nous avons autant que possible répondu aux questions contenues dans votre lettre du 30 septembre 1987.

José HOARAU, Correspondant de la Délégation de St Pierre, sera à même de vous renseigner pleinement sur tous les aspects de l'opération à réaliser. Quant à moi, je vous transmets l'enquête sur les prix pour étude de la concurrence en espérant que vous y trouverez matière à observations même si elle n'est pas complète.

Cette enquête a été réalisée par une de nos employées en dehors de ses heures de service et avec l'aide de son mari. Elle ne demande strictement aucune récompense ou salaire mais je pense qu'à titre d'encouragement la CAMIF pourrait lui adresser un petite part de la dépense envisagée pour cette enquête, dans la mesure où vous la jugerez substantielle.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

J. MAILLOT

PJ 8

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG de Lille le 8 avril :
Résultat de 1987 excédentaire de 630 millions de francs,
1 315 632 sociétaires Maif,
Ristourne aux sociétaires de 200 millions, validée. Elle sera déduite des cotisations à échéance du 1er janvier 1989,
Élections au CA : 2 nouveaux administrateurs, Louis AVINENS et Charles BERTHET.

- Défi de la Maif : « Toujours mieux plutôt que toujours plus ».

- Presse : la Maif a tenu, le 3 mai à Niort, la première conférence de presse de son histoire.

- Filia-Maif :
Transfert automatique le 15 avril des contrats en attente à la Maif,
Lancement le 1er mai,
20 000 sociétaires à fin mai.

- La Maif inaugure son serveur minitel.

- Nouveau service de conseil pour la protection au domicile des personnes et des biens en métropole.

- Tarification vam : du nouveau dans les zones.

- Le CA du 26-10-88 décide de créer la Fondation Maif.

PRÉVENTION MAIF :

Prudou

ce que changera FILIA ...

Au quotidien, l'apparition de FILIA dans l'univers Maif se traduira, pour les sociétaires de la mutuelle, par quelques nouveautés de forme : l'apparition des deux logos Maif et FILIA-Maif, sur la porte des délégations, ou sur la plupart des imprimés et courriers qui leur sont destinés.

Pour des raisons d'efficacité de gestion, il aurait en effet été difficilement envisageable de dupliquer systématiquement, sauf nécessité (imprimés d'adhésion, tarifs, par exemple), la documentation Maif existante ou à venir.

Le bulletin Maif-Informations, quant à lui, sera adressé aux sociétaires de la filiale et contiendra donc, outre une bonne part de rubriques communes aux deux sociétés, des informations spécifiques, le cas échéant, à chacune d'entre elles.

Source : Maif informations n°69 de février 88.

CAMIF :

Le nouveau magasin mobilier de Toulouse est ravagé par un incendie le 13 août.

DANS L'ACTUALITÉ :

- Sécurité routière : après un été 88 meurtrier sur les routes, le Premier ministre Michel Rocard demande à un groupe de 13 personnes de réaliser un « Livre Blanc sur la sécurité routière ». Publication l'année suivante.

- Cat Nat : inondation catastrophique à Nîmes le 3 octobre.

- Elections présidentielles.

De nouvelles concurrences

A entendre parler sans cesse de l'Europe, on pourrait se lasser. Pourtant, il faut bien y revenir car si la libre prestation de services dans le marché unique européen est prévue pour le 1er janvier 1993, la libre circulation des capitaux sera autorisée plus tôt, dès le 1er janvier prochain.

Une entreprise d'assurances pourra démarcher les assurés pour des contrats d'assurance vie dans n'importe quel pays sans pour autant s'y établir, en utilisant l'assurance-vie comme appât pour d'autres contrats...

Source : Le Président J. Germain. Compte rendu de l'Assemblée générale. Maif informations n°70 de juin 88.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Gestion des sinistres auto : l'IDA Réunion entre en application le 1-05-88 pour les sociétés qui n'appliquent pas l'IDA métropole comme AGF, UAP ... (plafond de 25 000 F HT). Cette avancée est le résultat d'un travail constant de G. Brechotteau, responsable d'un groupe de gestion au siège et de J. Martin le responsable de la gestion sinistre à La Réunion.

- PACS : un premier gros dossier sinistre vam à La Réunion avec une invalidité permanente. J. Martin et J. Hoarau ont assuré un contact local avec la victime pour le service affaires graves du siège.

- Filia-Maif du 1-05 au 31-12-88 :
159 adhérents à 974,
87 pour 97D.

- Activités des militants dans diverses structures au plan local : GRCM, CCOMCEN, CJDES ...

- Militant : A. Cologon cesse son activité de DD le 31-12.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Centenaire de la naissance de Roland GARROS le 3 juillet 1988. La Réunion fête son aviateur.

- Pétition pour réclamer l'égalité sociale : 56 500 signatures.

- Retour au pays de l'ex-otage Marcel FONTAINE après trois ans de captivité au Liban. Prise d'otage de mars 1985 avec JP. KAUFFMAN et M. CARTON.

N. Espérance et P. Bénard, DD à la délégation de Saint-Pierre

J. Hoarau, CD 97D à la délégation de Saint-Pierre.

Réunion de travail en horaire dédié, déléguée et salariées.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG de Chambéry : sous le signe de la sérénité par les bons résultats et la poursuite de la politique d'innovation dans les garanties et les services aux sociétaires :
Création de Fondation Maif,
Premiers résultats encourageants pour Filia-Maif,
Intervention de J. Hoarau, DD 974.

- DRH :
Accord de la nomenclature des emplois des délégations (appréciation fondée sur des entretiens),
Suite à l'ordonnance du 21-10-86, un accord de participation des salariés aux résultats de l'entreprise a été signé avec deux organisations syndicales le 22 décembre.

- Bureautique : fin de l'équipement des 126 délégations, des 5 centres et du siège. Gain de temps dans la gestion des dossiers et dans les délais de paiement pour les sociétaires.

- La Maif fait l'acquisition du vignoble Domaine Château Dauzac.

CAMIF :

- Hubert Arnault quitte la présidence.
Maurice Piques nouveau président.

DANS L'ACTUALITE :

- En France :
Antilles : après le cyclone Hugo, la Maif enregistre plus de 4 300 dossiers.
L'UN-Mrifen : passe le cap des 200 000 adhérents.

- Dans le monde :
Chute du mur de Berlin le 9 novembre.

PARNASSE maif

Parnasse-Maif, le nouveau nom de Parnasse-Vie.

DEBATS ET DELIBERATIONS

Avant la discussion et le vote sur les résolutions, le débat s'ouvre sur le rapport du Conseil d'administration.

DOM : gommer les différences

Après avoir souligné le remarquable effort de solidarité dont ont pu bénéficier les sociétaires réunionnais à la suite du cyclone Firinga, **José Hoarau** (St Pierre de la Réunion) se fait le porte-parole des sociétaires des DOM. Informés comme tous les autres par Maif-Informations, ils ne comprennent pas que certaines initiatives récentes de la Maif — Séréna Maif, assistance à domicile, minitel, téléphone vert — posent des difficultés d'application hors métropole. Pourquoi en particulier, le parrainage à Filia-Maif n'y est-il pas autorisé ?

Jean Germain : l'attitude du Conseil d'administration procède d'une politique progressive et prudente. Avec le temps, il est probable que le parrainage — qui n'est à l'origine que de 10 % du sociétariat de Filia-Maif — sera possible dans les DOM.

Cette prudence préside également à la mise en place de Séréna-Maif : celle-ci ne se fait que très lentement après avoir été expérimentée dans 8 départements métropolitains, et pour l'instant, uniquement sous son aspect « prévention-vol ».

FONDATION maif

Faire progresser la sécurité de tous, et plus particulièrement celle des jeunes et des personnes dépendantes, par le développement de la recherche sur la prévention, tel est l'objet de la Fondation Maif.

S'inscrivant dans une réalité plus large que l'assurance, elle aura pour principales missions d'informer, de former, d'encourager l'innovation et de favoriser la recherche.

En approuvant la donation de 50 millions de francs, proposée par le Conseil d'administration, l'Assemblée générale a conféré à la Fondation les moyens nécessaires à son existence sans pour autant que son activité reste tributaire des résultats de la Maif.

Création de Fondation Maif :
* délibération du CA en date du 26-10-88,
* adoptée par l'AG de mai 89,
* reconnue « comme établissement d'utilité publique » le 14-09-89,
* publication au JO le 21-09-89.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Militants 974 :

Jeannet Maillot, CD, cesse son activité le 31 décembre.
Roland Dambreville,DD, cesse son activité au 31 juillet.
Paul Basson est agréé DD le 1er janvier.
Annet Pavademestry agréé le 1er août, cesse son activité le 31 décembre.

- Visites des délégations en juillet par les ADDG, J. Fournier et R. Belot.

- Entité siège Réunion : J. Martin est promu Sous-chef 3 au 1er octobre.

- Filia-Maif : suite à la note du siège du 20-12-89, la souscription dans les DOM est désormais possible (sauf NP).

ACTUALITÉ LOCALE :

- Le cyclone Firinga apporte des pluies extrêmes. L'oeil du cyclone traverse La Réunion le 29 janvier (4 morts confirmés).

- Mgen : la section locale fête ses 40 ans en présence de son fondateur, Agénor DUTREMBLAY et du Président national Pierre CHEVALIER.

- Sport : 1ère Marche des Cîmes sur 112km.

SINISTRES 1989

	VAM	RAQVAM
ST DENIS	3491	1054
ST PIERRE	1673	1120
FILIA	97	20
TOTAL	5261	2194

Total Réunion 7455

97-4 LA RÉUNION ☎ 19.262...

SAINT-DENIS

M.A.I.F. 183 rue Jules Auber, 97400 Saint-Denis - Tél. 20.02.01
Lun Mar Mer Jeu Ven : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Délégation C.D. Maillot - C.D. adj. Derouette Monique - D.D. Cologon, Dambreville

C.A.M.I.F. Cologon Assoc. Prévention Maif : Grima

M.G.E.N. CASDEN Boulevard Monseigneur Mondon, 97400 Saint-Denis - Tél. 20.11.50
37 rue Juliette Dodu, 97400 Saint-Denis - Tél. 21.08.40

97-D LA RÉUNION ☎ 19.262...

SAINT-PIERRE

M.A.I.F. 15 rue M. et A. Leblond, 97410 Saint-Pierre - Tél. 25.72.44
Lun Mar Mer Jeu Ven : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Délégation C.D. Hoarau - D.D. Benard, Espérance Nicole

C.A.M.I.F. Bénard

Source : Mémento du mutualiste 1989.

EVOLUTION DU SOCIETARIAT DE LA REUNION
(DELEGATIONS DE ST-DENIS ET DE ST-PIERRE)

	SAINT-DENIS (97-4)				SAINT-PIERRE (97-D)				TOTAL
	MAIF P.P	MAIF P.M	FILIA	TOTAL	MAIF P.P	MAIF P.M	FILIA	TOTAL	GENERAL
31.12.80	4 027	12	---	**4 039**	---	---	---	---	**4 039**
31.12.81	6 507	41	---	**6 548**	---	---	---	---	**6 548**
31.12.82	7 792	91	---	**7 883**	---	---	---	---	**7 883**
31.12.83	8 939	119	---	**9 058**	---	---	---	---	**9 058**
31.12.84	6 685	125	---	**6 810**	3 403	34	---	**3 437**	**10 247**
31.12.85	7 165	148	---	**7 313**	3 773	59	---	**3 832**	**11 145**
31.12.86	7 706	166	---	**7 872**	4 023	76	---	**4 099**	**11 971**
31.12.87	8 214	197	---	**8 411**	4 260	98	---	**4 358**	**12 769**
31.12.88	8 593	221	159	**8 973**	4 452	125	87	**4 664**	**13 637**
31.12.89	9 080	226	258	**9 564**	4 719	137	124	**4 980**	**14 544**

DATES D'OUVERTURE : Délégation de Saint-Denis : 01.06.80 / Délégation de Saint-Pierre : 02.01.85

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG au Havre
Maif le 25 mai (MD et JH, 202 pouvoirs chacun).
Résultat excédentaire au 31/12/89 : 272 687 382 F.
Camif le 26 mai.
- AGE Le 26 septembre à Niort :
Mise en conformité des statuts avec la loi du 31/12/89 adaptant le code des assurances à l'ouverture du marché européen. La dénomination « société d'assurances à forme mutuelle » disparaît et est remplacée au 1er mai 1990 par « société mutuelle d'assurances ». 3 administrateurs élus par les salariés au CA.
- Des nouveautés :
franchise réduite, objets précieux, Séréna-Maif ...
- Décès de Jean Lauroa, président de 1962 à 1972.

QUELQUES DECISIONS DU CA :

le 17/01/90 : création de Séréna-Maif, une société en nom collectif (SNC) d'un capital de 50 millions de francs. Jean Ducos est désigné pour en assurer la gérance.
le 25/04/90 : projet d'une assurance « auto-mission » aux organismes membres du CCOMCEN.
le 16/05/90 : entérine le texte du pré-projet Maif, désigne Claude Chevalier au poste de Directeur de la Fondation Maif.
le 25/05/90 : Jean Germain élu au poste de Président Directeur Général. 2 ADDG : reconduction de Roger Belot et nomination de Jacques Fournier.
le 24/10/90 : expérience en région parisienne d'un centre de renseignements téléphoniques.
le 28/11/90 : prise de participation majoritaire (60%) au sein d'Atlantis à Barcelone, accord au projet « véhicules de remplacement ».

CAMIF :

- Fin des accords Camif/Renault au 31 décembre.

IMA :

- AGE : le 12/06/90.
- Accord avec PSA pour l'Europe.
- Cotisation à 47 francs par sociétaire pour 1990.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
Réunion de travail aux Antilles en juillet.
Inauguration du train de la Fureur de Lire le 13 octobre à Paris, gare de Lyon.
Assurance construction : pour combler le déficit du fonds de compensation, les pouvoirs publics adoptent diverses mesures. La Maif s'acquitte d'une contribution de 30 millions de francs.
Le ministre Louis Le Pensec préconise un alignement des Smic domiens sur la métropole d'ici 1996.

- Dans le Monde :
Le 2 août 1990, l'Irak envahit le Koweït.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- La loi du 25 juin 1990 a rendu obligatoire, pour les DOM, l'assurance des catastrophes naturelles. Le taux de la cotisation, comme en métropole, est fixé réglementairement à 9% de l'intégralité de la cotisation.

Le communiqué de presse de la mutuelle :

LES CATASTROPHES NATURELLES : LA MAIF VOUS INFORME

=> 29 janvier 1989 : le cyclone Firinga ravage la Réunion :
près de 1.500 déclarations de sinistres, plus de 27 millions de francs d'indemnités versées.
=> Nuit du 16 au 17 septembre 1989 : le cyclone Hugo dévaste la Guadeloupe :
plus de 8.000 déclarations, plus de 150 millions de francs d'indemnités versées.

Face aux conséquences de ces catastrophes, la MAIF a démontré qu'elle savait faire face, en étant la première sur le terrain et la plus rapide à régler les sinistres.

La MAIF n'a donc pas attendu la Loi du 25 juin 1990 relative à l'extension de l'application de la Loi sur les catastrophes naturelles aux départements d'outre-mer pour satisfaire les besoins en assurances de ses sociétaires, quels que soient leur lieu de résidence et le risque afférent: une illustration de ce qu'est, pour elle, la vraie solidarité.

Pour la MAIF et FILIA-MAIF, rien de changé :

la nouvelle loi ne sera finalement que la généralisation de ce qui était pour elle un état de fait; elles garantissaient et continueront de garantir les conséquences dommageables des inondations et des cyclones, les dommages des tremblements de terre et des irruptions volcaniques seraient également pris en charge par la MAIF, si un arrêté ministériel intervenait.

- Rencontres 1990 : 2 journées portes ouvertes, le 21 avril à la délégation de Saint-Denis et le 28 à celle de Saint-Pierre.
- Militants :
José Hoarau quitte 97D pour revenir à 974. Philippe Benard devient CD à la délégation de Saint- Pierre au 1er janvier 1990.
Agréments : au 1er février de Jean-François Babet à 97D et au 1er mars de Jean-Paul Géréone à 974.

ACTUALITÉ LOCALE :

- La concurrence locale :
Naissance du groupe Prudence-Créole-GFA, 23 antennes et 210 millions de francs de CA annuel.
La Mutualité de La Réunion propose l'assurance à la carte par minitel des véhicules et habitations.

Xème anniversaire de l'ouverture de la première délégation Maif à La Réunion et 15 000ème sociétaire.

MAIF : la qualité et la quantité

Une voiture sur cinq est assurée à la MAIF. Ce résultat est atteint après dix années dans le département. José Hoarau, responsable de cette mutuelle d'assurance à la Réunion estime que «*sans être géant de l'assurance et sans ambition de le devenir, le groupe MAIF est une force économique du secteur de l'économie sociale qui se construit peu à peu, avec pour soucis de mieux exercer le métier d'assureur et de rendre à l'assuré un service de qualité*».

La MAIF doit sa réussite à deux principes :

• la solidarité, elle se concrétise notamment dans les liens métropole-DOM, les mesures en faveur des jeunes conducteurs et des personnes âgées dépendantes ;

• la responsabilité, une démarche participative associe les sociétaires, les collaborateurs, les militants dans un même projet, dans une même culture d'entreprise.

Fidèle à son appartenance au monde de l'Éducation, la MAIF mène une politique de prévention à travers son antenne AP-MAIF. Elle étend également son champ d'action avec FILIA-MAIF. ■

Cérémonie du X° anniversaire: José Hoarau remet un prix à Marie Claire Fock-Qui, la 15000 ème sociétaire.

Source : de l'UDSMR - E.S. Média

Note d'info du 24-01-90 de S. FILLONNEAU de la Direction de l'Organisation des Délégations : répartition des compétences, une responsable générale 2ème degré, création d'un emploi de standardiste ...

ILE DE LA RÉUNION

DANS LA PRESSE LOCALE :

Indemnisation des catastrophes naturelles

UNE ASSURANCE PAS RASSURANTE

Depuis le 1er août, les Réunionnais déjà assurés contre l'incendie ou le vol le sont obligatoirement contre les catastrophes naturelles: la loi d'indemnisation de 1982 vient d'être étendue aux DOM. Une couverture qui, à y regarder de près, n'est pas forcément avantageuse. Mais pour les 80% de Réunionnais qui ne sont pas assurés, rien n'est réglé. Pire, ils courent maintenant le risque de voir l'État devenir réticent à faire jouer la solidarité nationale lors de la prochaine catastrophe.

Source : Témoignages du 30/08/90

AUGMENTATION
/ Pour les catastrophes naturelles

Flambée de l'assurance

Plus 6% pour l'assurance voiture, plus 9% pour les biens mobiliers et immobiliers. C'est le prix à payer pour être remboursé en cas de catastrophe naturelle.

L'extension au DOM de la loi d'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles offre ses premiers effets. Désormais, toute assurance-incendie, contractée pour une voiture ou un appartement et ses meubles, inclut la surprime "catastrophe naturelle". Bref, en cas de cyclone, et pour peu que le sinistre soit déclaré catastrophe naturelle par un arrêté inter-ministériel, les Réunionnais seront couverts et leur assureur devra rembourser la somme convenue dans les trois mois.

L'augmentation atteint 6% pour les voitures et 9% pour les biens mobiliers et immobiliers. La surprime a été fixée par l'État pour éviter que les assureurs ne fassent flamber leurs prix auprès des populations domiciliées dans une zone à risque.

Source : Jir du 30/08/90

ASSURANCE ET PREVENTION

Une mission à hauts risques

Hier s'achevait la mission de Jean Noyelle à la Réunion, mission qui avait pour but d'établir une évaluation des risques majeurs, notamment naturels, dans l'île, dans le cadre de l'application aux DOM de l'assurance sur les catastrophes naturelles.

A l'occasion de cette mission, trois axes ont été développés ;
- l'elaboration d'une cartographie des risques à la Réunion, qui englobent les catastrophes naturelles (cyclones, éruptions volcaniques, inondations...) et les risques technologiques (dépôt d'hydrocarbure, pollution...).
- la mise en oeuvre d'une information préventive en ce qui concerne les risques. La Réunion sera dans ce domaine un des cinq départements pilotes choisis.
- l'extension de la loi d'indemnisation de 1982 aux DOM.

Source : Le Quotidien du 30/08/90

CREATION DE L'ANTENNE PREVENTION MAIF DE SAINT-PIERRE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

DE L'ANTENNE DE L'A.P. M.A.I.F.

de la Délégation de..St.PIERRE.....

Le..Six..Septembre..1990.... à .....16..... heures

A...St..PIERRE.....

Les soussignés =

. NOM
. Prénom
. Date et lieu de naissance
. Nationalité
. Fonction
. Adresse

(des 6 à 15, plus les Délégués MAIF, camarades qui vont constituer l'Antenne de la Délégation.)

. Sociétaires de la M.A.I.F.
. Domiciliés dans le ressort de la Délégation de..St.PIERRE

se sont réunis en Assemblée Constitutive de l'Antenne de la Délégation de...St.PIERRE....974.....

M.me.....Nicole...ESPERANCE.. est désigné Président de séance.

M.me.....Marylène...PETERBOTH. secrétaire de séance.

Le Président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour qui est le suivant =

. Election de X membres de la Commission Administrative de l'Antenne de Délégation de..St.PIERRE.....

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, et conformément à l'article X des statuts de l'A.P. M.A.I.F., élit en qualité d'Administrateurs de l'Antenne de Délégation de..St.PIERRE.....

M.M.....

(les 6 à 15membres formant l'Assemblée Constitutive de l'Antenne)

Elus pour 6 années et renouvelables par tiers tous les deux ans, ils fixent d'ores et déjà leur date de sortie =

M.M. = ..TECHER...Jean.Yves...
..HOARAU...Gilbert.....
..PETERBOTH..Marylène. en 1992

M.M. = ...HOARAU.....Paul.....
..SIHJEE....Zouber.....
..BELVISEE....Max..... en 1994

M.M. = ...BARET....Moïse.....
...HOARAU...Georges....
..VALADON...Jean-Louis. en 1996 .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à .....16h45..... heures.

(suivent les signatures de tous les Administrateurs de l'Antenne de Délégation).

CREATION DE L'ANTENNE PREVENTION MAIF DE SAINT-PIERRE

ASSOCIATION POUR LA PREVENTION M.A.I.F.

A.D. de St. PIERRE. 97D

PROCES VERBAL DE LA REUNION

DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

Tenue le 26.09.1990 à 16 heures
à la Délégation MAIF de St. PIERRE

Etaient présents M.M. =

TECHER Jean Yves
HOARAU Gilbert
PETERBOTH Marylise
HOARAU Paul
SIMEE Zoubeir
BELVISEE Max
BARET Moïse
HOARAU Georges
VALADON Jean-Louis
BERNARD Philippe CD
BABET François DD
ESPERANCE Nicole DD

M. Nicole ESPERANCE Administrateur le plus ancien ouvre la séance et fixe l'ordre du jour =

1 - Désignation du Président et des membres du bureau.
2 - Questions diverses.

1 - Après un tour de table, sont élus à l'unanimité =

Président = M. HOARAU Gilbert

Vices Présidents = M. VALADON Jean-Louis
M. ESPERANCE Nicole

Secrétaire = M. PETERBOTH Marylise

Trésorier = M. BARET Moïse

2 - Questions diverses

M. BARET Moïse, trésorier collectera auprès de tous les membres de la Commission Administrative qui voudront bien la payer, la cotisation qui a été fixée pour 1990 à 3 F, et la versera au C.C.P. de l'A.P. M.A.I.F.

INTITULE = ASSOCIATION PREVENTION M.A.I.F.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16.45 heures.

Bon pour acceptation des fonctions de Président,

Bon pour acceptation des fonctions de Vice Président,

Bon pour acceptation des fonctions de trésorier,

Bon pour acceptation des fonctions de secrétaire,

FAITS MARQUANTS MAIF :

- 126 délégations, 6 centres de règlement, 3700 salariés et 500 militants.
- Au 31/12/91 : 1 410 539 sociétaires personnes physiques et personnes morales pour la Maif.
- Activité gestion des sinistres Maif pour l'année 1991 : en VAM, 485 416 enregistrements et en risques autres, 240 141.
- AG le 3 mai à Créteil : J. Germain, Président et 2 ADDG : R. Belot et J. Fournier.
- Le CA du 19 juin donne son accord pour une augmentation de capital dans ATLANTIS en Espagne et pour entrer au capital d'UNIPOL en Italie.
- Le CA du 18 septembre entérine l'adhésion des agents de l'ONF et des étudiants d'IUFM.
- Minitel : test de l'assurance d'un véhicule dans 5 départements.
- Véhicule de remplacement : expérimentation dans 12 départements au 1er juillet puis accord à l'extension à l'ensemble du territoire par le CA du 11/12/91.
- Garantie auto-mission étendue à toutes les personnes morales sociétaires de la Maif.
- PM : adhésion de l'UNSS. Le cap des 50 000 sociétaires est franchi.
- Filia Maif passe les 150 000 adhérents.
- Mise en place des tableaux de bord.
- Partenariat : Maif parrain exclusif de la Cité des Enfants à la Cité des Sciences à la Villette.

FONDATION MAIF :

- Présentation du film « L'enfant passager d'automobile ».

IMA :

- 10ème anniversaire.

DANS L'ACTUALITÉ :

-En France :

Assurance, réforme du Bonus Malus en trois points :

- La suppression du « gel » du coefficient pour vol, incendie, bris de glace...
- La création d'une franchise de malus pour un premier sinistre responsable si bonus à 50% depuis 3 ans,
- Diminution de la surprime aux jeunes conducteurs, ramenée de 140% à 100%. (à effet du 1-01-92)

Mutuelle : A. Chauvet élu Président de la MGEN en remplacement de P. Chevalier.

- En Europe :

Réunification des 2 Allemagnes.

CATASTROPHES NATURELLES

La loi applicable dans votre département

☐ La loi du 25 juin 1990 a rendu obligatoire, pour les départements d'Outre Mer, l'assurance des dommages causés aux biens mobiliers (bateaux exceptés) et immobiliers, par les catastrophes naturelles.

Le régime applicable est désormais identique à celui dont bénéficient, depuis 1982, les sociétaires métropolitains.

Conformément à la nouvelle réglementation, une cotisation spécifique est donc mise en recouvrement à l'occasion de l'échéance 1991 ; son taux est fixé, comme en métropole, à :
— 9 % de la cotisation Raqvam HT,
— 6 % de la part de la cotisation Vam « Dommages » HT affectée à la couverture des risques « vol et incendie » (10 %), ce qui représente 0,6 % de l'intégralité de la cotisation « Dommages » 4 roues.

☐ Concrètement, cette cotisation vient s'ajouter à celle qui résulte des décisions prises par le Conseil d'administration et dont le contenu vous est communiqué sur le document « ECHEANCE 91 » joint à votre avis d'échéance.

L'incidence de la contribution « catastrophes naturelles » est tout à fait minime en ce qui concerne le montant de votre cotisation VAM.

En revanche, elle affecte plus sensiblement votre cotisation RAQVAM dont le montant total (abstraction faite d'une éventuelle incidence du complément de cotisation « objets précieux ») progresse, de fait :
— de 11 % si vous êtes sociétaire MAIF,
— de 13 % si vous êtes sociétaire FILIA-MAIF.

MAIF

VERS UN VERITABLE PROJET D'ENTREPRISE

Les deux délégations locales de la MAIF ont reçu début avril la visite de : M. Jean-Marc Boudières, vice-président. Buts de cette visite: entretenir les contacts et surtout développer le dialogue avec le personnel pour l'élaboration d'un véritable projet d'entreprise.

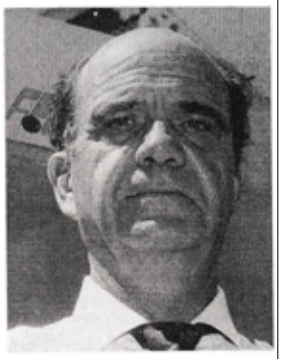

Jean-Marc Boudières, V.P. National MAIF.

Le dialogue et la bonne circulation de l'information sont deux des principes de base de la MAIF comme de la mutualité en général. Le responsable national accueilli par les deux correspondants locaux, Philippe Bénard pour Saint-Pierre et José Hoarau pour Saint-Denis, n'a pas failli à cette tradition. Il a eu tout loisir de faire le point sur les problèmes pouvant se poser dans le fonctionnement local de la mutuelle, et aussi sur le respect des valeurs de solidarité qui en sont le fondement.

Les responsables de la MAIF, qui ne cachent pas que cette mutuelle connait une période prospère, ont déjà ouvert une réflexion sur son évolution d'ici à l'an 2000. A ce projet d'entreprise, comme dans tous les départements français, ils tiennent à associer étroitement employés, cadres et militants...

A La Réunion, trois thèmes ont été retenus parmi 28 :

- L'amélioration de la qualité de manière interne (relations humaines, accueil...) ou externe (en direction des sociétaires).
- La définition des nouvelles frontières du métier d'assureur mutualiste
- La communication qui doit être adaptée aux valeurs défendues par la mutuelle.

Source : ES Média La Réunion Mai 1991

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Au 1er janvier 1991 : 15 561 sociétaires et 21 830 véhicules assurés.
- Projet Maif : Réunions de travail animées localement par 2 administrateurs, JM. Boudières et P. Daraud . Ils font également une visite des deux délégations.

- Stages PM : séjour de P. Pédanou, formateur.

- Visites : MM. Delpal et Janer pour le secteur des sinistres. MM. Mathieu (Conseiller en organisation) et Bertin pour les délégations.

- Règlement des sinistres de La Réunion : le CD 974 participe à une réunion de travail au siège le 25/01 consacrée à l'examen de la situation résultant du départ de M. Gazuit et Mme Dumiot, prévu en milieu d'année. Accord est donné à la création d'un emploi de rédacteur 4e catégorie.

PRÉVENTION MAIF :

- Prévention des accidents de baignade :
Des actions de prévention en piscine ou dans le lagon.
Réalisation d'une brochure et d'un flyer avec le concours d'une CTR de natation.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Mutuelle : Marie-Claire Hoareau, première femme, présidente de la section MGEN Réunion.

- Economie : fermeture de l'usine sucrière de Grand Bois après plus de 100 ans d'activité.

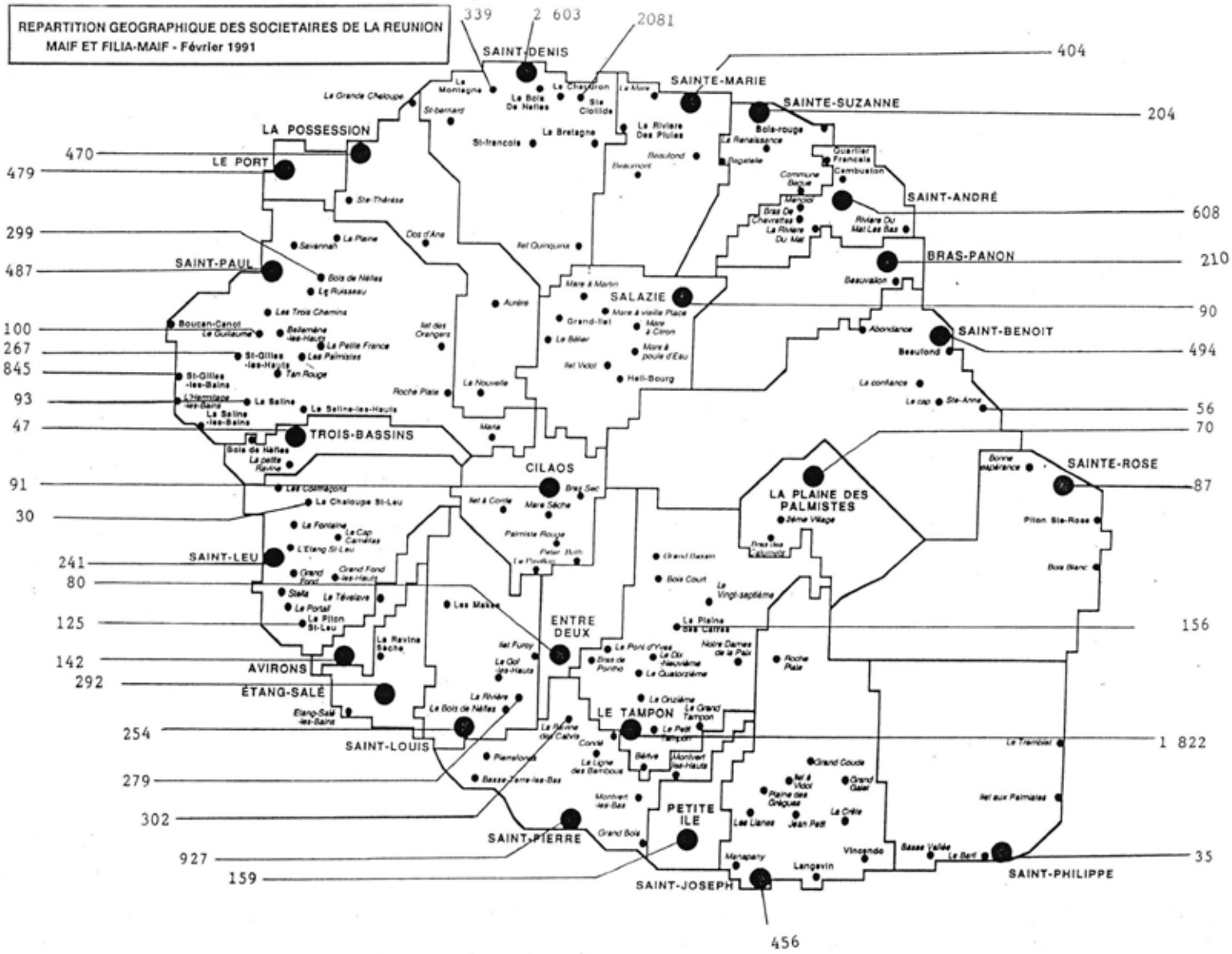

ACADEMIE DE LA REUNION

RECTORAT

Rue de la Compagnie
97405 SAINT-DENIS CEDEX

Tél : 41.29.29 poste .....
Cabinet I.A.
Référence à rappeler :
N°/

OBJET :
REFERENCE : M3

Saint-Denis,(la Réunion),le 18 OCT. 1991

L'Inspecteur d'Académie
Adjoint au Recteur

à

- Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports
- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements du second degré
- Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles maternelles et élémentaires
- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale
- Messieurs les Maires
- Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs de natation

Pour information :

- Monsieur le Médecin Conseiller du Recteur
- Monsieur le Chef de Service de la Santé Scolaire

OBJET : **PREVENTION DES ACCIDENTS DE BAIGNADE**

Dans le cadre d'une action de partenariat RECTORAT/PREVENTION-MAIF, un document sur la prévention des accidents de baignade a été édité par l'antenne PREVENTION-MAIF de Saint-Denis.

Cette réalisation, conçue afin de sensibiliser les enseignants et les partenaires de l'école à la prévention dans le domaine des activités de baignade, constituera très certainement pour tous un recueil utile des principales dispositions de la réglementation en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un exemplaire de cette brochure. Je vous remercie de la mettre à la disposition de toutes les personnes qui participent, avec les jeunes, à des activités nautiques.

L'Inspecteur d'Académie

R BRUEL

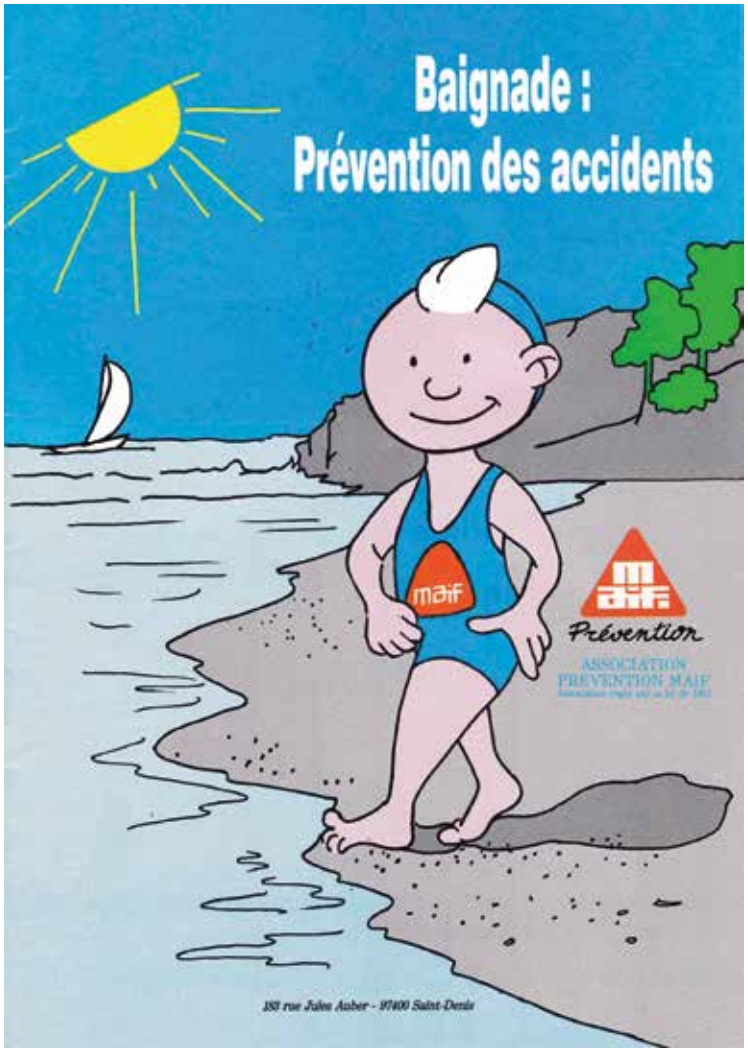

Prévention maif

LA MAIF EDITE UNE BROCHURE

Les risques de la natation

« Comme d'autres assurances, on s'intéresse de près à la prévention » lance José Hoareau, correspondant départemental de la délégation MAIF de Saint-Denis, à l'occasion de la sortie d'une plaquette sur les risques d'accidents de baignade. Pour José Hoareau, cette brochure, envoyée aux 750 établissements scolaires de l'île, est un « vade mecum » destiné aux enseignants. *« Dans une première partie, nous sensibilisons le lecteur par des coupures de presse collectées entre 1988 et 1990; chaque année, dix à douze personnes meurent noyées dans le département »*. Le livret indique également aux enseignants toute la réglementation sur la natation scolaire. *« Jusqu'alors, les normaliens intéressés par le sujet devaient frapper aux portes des conseillers pédagogiques ou du rectorat pour obtenir oralement le contenu des textes en vigueur »*. Dans une troisième partie réalisée en collaboration avec les maitres nageurs sauveteurs, la brochure donne des conseils techniques sur la pratique de la natation. *« L'an prochain, nous prévoyons d'éditer une nouvelle plaquette indiquant le plan des lieux de baignades, les courants, etc... »* précise le représentant de la MAIF.

Source : Quotidien du 22/10/91.

Baignade

Action de prévention avec la MAIF

L'antenne prévention MAIF de Saint-Denis a organisé hier matin une action de prévention des activités nautiques à la piscine du Butor de Saint-Benoît avec la collaboration de l'éducation nationale, des maîtres nageurs sauveteurs de la cité, des pompiers, de la mairie...

Cinq classes issues des écoles Odile Elie, Bras-Fusil et Girofles de Saint-Benoît ont participé avec leurs enseignants à cette opération qui avait pour objectifs de susciter la pratique de la natation dans un cadre sécurisant, de sensibiliser les élèves aux risques d'accident et enfin de provoquer des comportements préventifs d'accidents de baignade.

Il convient de souligner qu'un document sur la prévention des accidents de baignade préfacé par M. Bruel, l'inspecteur d'académie de la Réunion, a été réalisé récemment par l'antenne prévention MAIF de Saint-Denis avec la collaboration de Paul Basson, délégué prévention-MAIF, des délégués et du correspondant départemental de la délégation MAIF de Saint-Denis et avec le concours des CTR de natation de la Jeunesse et Sport, de la FNMNS et de la mutualité de la Réunion. Cette réalisation a été conçue afin de sensibiliser les élèves et les partenaires de l'école à la prévention dans le domaine des activités de baignade. Ce dossier, envoyé dans tous les établissements scolaires et clubs de natation de l'île contient des renseignements pratiques et des règles de sécurité qu'il convient de respecter afin d'éviter les accidents liés aux activités nautiques.

Au cours de la matinée, les élèves ont notamment assisté à une simulation de sauvetage d'un noyé par les MNS et les pompiers de Saint-Benoît sur des commentaires de Michel Singainy, lieutenant volontaire des sapeurs pompiers et moniteur de secourisme. Un moment fort intéressant et qui a été suivi avec une attention particulière par les élèves et de nombreux curieux. Ces derniers ont par la suite participé à des jeux en piscine avec conseils pratiques des spécialistes. Remise de récompenses et pot de l'amitié en présence de Paul Basson, José Hoareau, le délégué départemental de la MAIF et Jean Pierre Champagnol, CPC et représentant l'inspection de l'éducation nationale de la circonscription de Saint-Benoît ont mis fin à la manifestation •

Younous Omarjee

La natation est partie intégrante de l'EPS à l'école primaire et elle est réglementée par des textes bien précis (photo R.P.)

Source : JIR du 13/12/91.

Saint-Pierre

Apprendre la mer aux enfants

Apprendre la mer aux enfants, c'est un des buts que se sont fixés le service prévention de la MAIF, l'OMS, les pompiers et l'Éducation nationale.

170 élèves des écoles Albert-Camus, Jean-Albany, Jacques-Prévert, Lislet-Geoffroy et Jean-Moulin avaient rendez-vous, mardi matin, sur la plage de Saint-Pierre, où les attendaient pompiers et bénévoles du service de prévention.

"C'est sous une forme ludique qu'il faut apprendre les règles de sécurité aux enfants, dédramatiser l'approche de la mer, en leur faisant comprendre les joies que l'on peut y trouver, en respectant quelques règles de sécurité", déclare un des responsables du service prévention. C'est sous forme d'ateliers tournants qu'étaient répartis les "marmailles" : concours de châteaux de sable, jeux aquatiques, relais, etc.

Les trois ateliers secourisme recevaient quant à eux le plus de faveur de la part des enfants, qui, avec l'aide des pompiers, ont visité un véhicule d'intervention et découvert le matériel dont il dispose. Les autres ateliers visaient à apprendre aux enfants l'attitude à avoir auprès d'un blessé ou d'un noyé.

Ainsi, ils ont pu poser des attelles, mis tour à tour un de leurs camarades en position de sécurité avant de le transporter sur une civière. Les pompiers ont effectué une simulation de sauvetage en mer pour compléter cette formation.

Une brochure a été distribuée aux enfants, "les conseils de Prudou", un sympathique personnage qui rappelle les risques d'hydrocution après une exposition prolongée au soleil et les dangers des courants lorsque l'on s'éloigne du bord et la signification des drapeaux, avant de conclure par un "je respecte ces règles pour que la baignade soit super !" •

Apprendre les gestes qui sauvent en s'amusant

Source : Le JIR du 9/12/92.

LA REUNION

PREVENTION DES ACCIDENTS DE BAIGNADE

Simulation de noyade à Saint-Benoît

Hier, des élèves de Saint-Benoît ont assisté en direct à une noyade à la piscine du Butor. Prévention-Maif organisait en fait une simulation afin de sensibiliser les jeunes aux accidents de baignade. Premiers gestes, arrivée et intervention des pompiers... Un accident auquel on ne voudrait plus assister, même si c'était faux.

Source : Quotidien du 13/12/91.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG à Bourges :
résultat net excédentaire de 1991 à 293 798 902 francs,
sociétariat Maif : 1 385 275 pp et 50 884 pm,
sociétariat Filia-Maif : 188 407,
adoption du « Projet Maif » pour les dix ans à venir.
- AGE pour mise en conformité des statuts avec les textes règlementaires parus (décret du 30 septembre 1991...).
- Minitel, « 3614 Maif » : généralisation, au 1er avril, du service opérations d'assurance vam 7j/7. En décembre, les cotisations 93 sur minitel.
- Télécopieur : test dans 10 délégations.
- Installation en test de bornes interactives dans 5 sites.
- Véhicules de remplacement : un nouveau service au 1er novembre 1992.

- Direction : après 41 ans de Maif, Paul Marcus quitte ses fonctions de Directeur le 24 août. Il exercera les fonctions de médiateur. Dominique Thiry est le nouveau Directeur et Jean-Dominique Antoni le Directeur-adjoint. Départ à la retraite de Serge Fillonneau. Création d'un 3ème poste d'administrateur délégué avec la désignation de James Meunier.

- Ressources humaines :
communiqué de la Direction du 16-01-92 sur la révision de la nomenclature des emplois des délégations départementales : statut, classification, nouvelle grille...
expérimentation d'une nouvelle organisation du travail dans les groupes de rédaction, vers une autonomie des rédacteurs.

IMA :

- Le Conseil de surveillance du 23 septembre décide de supprimer la franchise km en cas d'accident survenant à moins de 50km du domicile du sociétaire. Effet au 1er janvier 1993 de l'assistance 0km.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
Accidents de la route : pour la première fois le nombre de personnes tuées - 9900 – passe sous la barre des 10 000 morts par an.
La réforme du contrôle technique entre en application au 1/01/92.
Bonus-Malus : suite arrêté du 22-11-91, réforme de la clause de réduction-majoration.
Le vol de voitures est une préoccupation forte des assureurs. Plus de 350 000 véhicules volés en 1991 et le phénomène s'amplifie.
Inondations de Vaison-la-Romaine (37 morts).
Furiani en Corse : effondrement d'une tribune du stade, 18 morts et 2000 blessés.
#Jeux olympiques d'hiver à Albertville en France.
- En Europe :
CEE : signature du traité de Maastricht par les douze de la Communauté Economique Européenne.
- Dans le Monde :
Au Brésil : le Sommet de la Terre de Rio réunit 189 pays.

La couverture du document « Projet MAIF »

Bonus-malus : la réforme

Le 1er janvier prochain verra la mise en œuvre d'une nouvelle réforme partielle du bonus-malus.

Les nouvelles mesures réglementaires

La réforme annoncée par le Ministère de l'Economie et des Finances devrait gommer les situations perçues comme les plus injustes par les assurés. Elle porte sur trois points :
— la suppression du « gel » du coefficient,
— la création d'une « franchise de malus »,
— la diminution de la surprime applicable aux jeunes conducteurs.

Application à la MAIF

Dès le 1er janvier 1992

La MAIF s'est mise en mesure d'appliquer, au profit de ses sociétaires, les nouvelles règles dès le 1er janvier prochain.

Concrètement, cela signifie que les dispositions — suppression du gel et franchise de malus — ont déjà été prises en compte, pour les sociétaires concernés, dans le calcul du coefficient de réduction-majoration affecté à chacun de leurs véhicules, figurant sur l'avis d'échéance des cotisations 1992 qui vient d'être expédié.

Source : Extrait de Maif informations n°84

Contrôle technique : démarrage prochain

Dès janvier 1992

Toutes les voitures particulières* mises en circulation avant le 1er janvier 1983 devront être contrôlées au cours de l'année 1992, avant la date anniversaire (jour et mois) de mise en circulation. Cette disposition concerne également, en cas de changement de propriétaire, les véhicules de plus de 5 ans qui n'auront pas été contrôlés dans les 6 mois précédents.

Les voitures mises en circulation **entre le 1er janvier 1983 et le 31 décembre 1986** devront être contrôlées au cours de l'année **1993.**

Quel examen ?

L'arrêté du 18 juin 1991 précise que le véhicule sera contrôlé, sur 52 points, sans démontage. Les défauts constatés lors de la visite seront indiqués dans le rapport de contrôle. La détection de certaines anomalies entraînera l'obligation d'un nouvel examen après remise en état.

Dans cette dernière hypothèse, le second contrôle devra être réalisé dans un délai de 2 mois maximum, délai laissé au propriétaire du véhicule pour faire procéder aux réparations préconisées.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Le Président J. Germain en visite à La Réunion :
#Rencontre avec les acteurs des 3 entités Maif.
#Divers rdv : rectorat, presse.
#Signatures de convention pour le véhicule de remplacement.
- Rencontres Maif 92 sur le thème : La Maif et la concurrence.
- Réparation des 2 roues : Zone Rouge, à Saint-Denis, premier réparateur partenaire sur l'île.
- Participation d'un militant de 974 aux réunions du GRCMA.
- Acheminement des avis d'échéances : suite aux échanges de nos délégations avec R. Belot, ADDG au siège, un gain de 3 jours est réalisé.

PRÉVENTION MAIF :

- 1ère participation à l'action nationale « Apprenons la ville ».
- Des actions de prévention des risques de baignade en piscine pour l'antenne Nord et dans le lagon pour l'antenne Sud.
- Action avec l'Anateep à l'IUFM, « Sortir vite ».
- Des actions en partenariat avec l'Usep.
- Réalisation de documents sur les risques de baignade.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Un nouveau Recteur pour l'Académie de La Réunion : JP. Bénéjam.
- Concurrence : l'UAP s'installe définitivement, la délégation réunionnaise devient une filiale du groupe.
- SMIC : un conseil des ministres de décembre confirme la volonté de rattrapage avec la métropole et décide par décret d'une augmentation de 3% pour le 1er janvier suivant. Le Smic réunionnais franchit la barre des 5000 francs. Le différentiel avec la métropole est ramené à 10,61%.

97-4	LA RÉUNION	☎ 19.262...
	SAINT-DENIS	
M.A.I.F.	183 rue Jules Aubert, BP 1331, 97402 Saint-Denis Cedex Tél. 20.02.01 Lun Mar Mer Jeu Ven : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h	
Délégation	C.D. Hoarau - C.D. adj. Derouette Monique - D.D. Basson, Géréone	
C.A.M.I.F.	Derouette Monique	Assoc. PREVENTION MAIF : Mansard
M.G.E.N.	Avenue Monseigneur Mondon, 97487 Saint-Denis Cedex Tél. 30.20.43	
CASDEN	37 rue Juliette Dodu, 97400 Saint-Denis - Tél. 21.08.40	

97-D	LA RÉUNION	☎ 19.262...
	SAINT-PIERRE	
M.A.I.F.	15 rue M. et A. Leblond, 97410 Saint-Pierre - Tél. 25.72.44 Lun Mar Mer Jeu Ven : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h	
Délégation	C.D. Bénard - D.D. Babet, Espérance Nicole	
C.A.M.I.F.	Bénard	Assoc. PREVENTION MAIF : Hoarau

MAIF INFORMATION

■ LE SOCIETAIRE DE NOTRE DÉPARTEMENT :

Les délégations de la Réunion ont connu en 1991 une progression des adhésions nettement supérieure à la moyenne nationale.
Elles comptabilisent au 31 décembre 10.893 sociétaires, pour la délégation de Saint-Denis et 5.764 pour la délégation de St-Pierre.

■ ASSURANCE D'UN VÉHICULE PAR MINITEL

En complément de l'accueil offert par les délégations départementales, les sociétaires, personnes physiques, peuvent depuis le 1er avril effectuer les opérations simples d'assurances d'un véhicule par minitel, 24 heures sur 24, au moyen du serveur 3614 MAIF.

■ PARNASSE-MAIF :

Filiale épargne de la MAIF, Parnasse-Maif a connu une bonne année 1991. Notons parmi les résultats très satisfaisants :

CAP EPARGNE :	9,00 %
NOUVEAU CAP :	8,90 %
VECTICAP :	10,00 %

Source : Espace d'information offert par la section départementale Mgen dans son bulletin annuel de 1992.

Quotidien du vendredi 10/07/92 ● Page 10

MAIF : UN NOUVEAU SERVICE

Une voiture à l'œil en cas d'accident

A compter du 1er septembre, les adhérents de la MAIF -Mutuelle assurance des instituteurs de France- bénéficieront d'un nouveau service dans le cadre de l'assurance de leur véhicule. En cas d'accident, à condition d'avoir souscrit sur le contrat d'assurance la garantie « dommages au véhicule », ils pourront utiliser gratuitement, pendant la durée de l'immobilisation, une voiture de remplacement. Ce service gratuit, valable uniquement pour une immobilisation minimale de deux jours, donne droit à une durée de prêt variable : sept jours si l'accident, engageant la responsabilité d'un tiers, peut donner lieu à un recours, ou trois jours si l'automobiliste est responsable et qu'aucun recours n'est possible. Si la durée des réparations excède ces limites, le véhicule de location sera laissé à l'adhérent sur la base d'un tarif préférentiel. *« Ce délai peut paraître faible, mais recouvre 80% des durées de réparation des sinistres »*, souligne Jean Germain, PDG de la MAIF, actuellement en visite dans l'île.

Dix garages agréés

Condition sine qua non : s'adresser à un garagiste agréé par la MAIF. Pour l'instant, dix établissement réunionnais possèdent l'agrément. Un choix basé sur l'équipement et la qualité de l'accueil. Et surtout la confiance existant entre le garagiste et l'assureur. *« Les plus grands garages ne sont pas les meilleurs,* précise Jean Germain. *On agrée les gens, pas le bâtiment ».*

Sur cet effectif de garages agréés, trois sont implantés sur Saint-Denis, les autres étant répartis sur l'ensemble de l'île. *« Un quatrième sera peut-être disponible sur Saint-Denis l'an prochain. Mais le but n'est pas de faire du quantitatif. Sinon, on perd la notion d'apport de volume de travail important à chaque garage agrée »*, indique le PDG de la MAIF. La convention d'agrément signée par la mutuelle et le réparateur constitue en fait un accord de partenariat. En contre-partie d'un apport de clientèle, donc de l'augmentation de son chiffre d'affaires, le garagiste prend un certain nombre d'engagements quant à la modération des prix régulièrement discutés avec la MAIF.

Ce service du véhicule de remplacement a été lancé l'an dernier sur treize départements. D'ici le 1er janvier 93, il sera étendu à l'ensemble de l'hexagone. La Réunion ne sera donc pas la dernière à entrer dans le système.

O.D.

Jean Germain, PDG de la MAIF (photo Bruno BAMBA)

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG de Brest : valide le bilan de 1992. +1,8% de croissance du nombre de sociétaires et un résultat excédentaire avec les excédents des exercices antérieurs à 144 616 446 francs (exercice isolé déficitaire de – 426 475 356 francs). A retenir parmi les explications : une progression considérable des vols, un accroissement des sinistres auto en bris de glace et stationnement ainsi que des évènements climatiques.

- Au CA qui suit l'assemblée générale, Jean GERMAIN a été réélu, à l'unanimité, Président Directeur Général. Les Vice-Présidents ont été reconduits dans leurs fonctions, Jean-Marc BOUDIERES, André SIZES et Raymond FACON. Les administrateurs délégués à la Direction Générale ont aussi été reconduits, Roger BELOT, Jacques FOURNIER et James MEUNIER.

- Le CA du 7 avril décide d'équiper toutes les délégations d'un télécopieur.

- Délégations :
un groupe de travail est chargé d'étudier les flux, les tâches et les méthodes de travail. Un plan d'action suivra,
nomination de responsables salariés en délégation.

- Informatique : de 1973 à 1993, vingt ans de traitement en temps réel.
Pour mémoire, le plan informatique de la mutuelle est élaboré en 1964. Le système de télétraitement est inauguré le 18 septembre 1969 (la mécanographie). En avril 1973, le RTS est généralisé (en français, STR : système en temps réel).

- IMA : assistance 0 km au 1er janvier.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
Elections législatives en mars. Deuxième cohabitation, Edouard Balladur Premier ministre.
Education : l'ASSR est introduite dans l'enseignement obligatoire au collège.
CCOMCEN : Pierre CHEVALIER remplace Guy GEORGES.
Le CREF fête son 300 000ème adhérent.

- Dans le monde :
Accord d'Oslo : signature d'un accord de paix entre Y. Arafat et Y. Rabin après médiation de B. Clinton.

EDITORIAL

Sensibilités

A diverses occasions, des articles de presse ont présenté les œuvres mutualistes et coopératives de l'Education Nationale comme le fer de lance d'une organisation syndicale qui imposerait ses vues aux responsables de ces œuvres.

Cette assertion n'a aucun fondement. La première règle à laquelle doivent se plier toutes les organisations est qu'aucune ingérence dans les affaires intérieures des autres ne peut être tolérée.

Chacun reste maître de son destin.

A la MAIF, le Conseil d'administration veille scrupuleusement à ce que cette règle soit respectée. Communauté d'idées, partenariats éventuels, ne signifient ni dépendance, ni soumission.

Les turbulences qui secouent aujourd'hui le monde syndical attristent parce que, dans le contexte actuel, un syndicalisme fort et constructif est plus que jamais souhaitable. Mais elles ne peuvent conduire la MAIF à des prises de position partisanes qui contiendraient, en germe, des facteurs d'affaiblissement de notre mutualité. Faut-il rappeler que l'idéal laïque sur lequel s'est fondée et développée la MAIF incite à la compréhension des autres, quelles que soient leurs opinions ?

Au-delà de cette évidence, l'intérêt supérieur de la Mutuelle, qui se confond avec celui des sociétaires, impose à ses responsables, non de renoncer à leurs convictions personnelles, ni même à leurs engagements, mais de manifester dans leur activité au service de la MAIF la stricte neutralité que méritent les sentiments et les engagements des autres.

Parce que de la division naît la faiblesse, seule la cohésion autour de valeurs et de références mutualistes qui transcendent les sensibilités diverses est de nature à assurer la pérennité de la Mutuelle.

Parce que la sauvegarde de cette cohésion a pour premier garant une nécessaire indépendance, la MAIF entend réaffirmer qu'elle ne sera pas demain — pas plus qu'hier — inféodée à un quelconque pouvoir politique ou syndical.

Ainsi demeurera la MAIF dans ce qu'elle est aujourd'hui, une force vive et une institution respectée.

Jean GERMAIN
Président de la MAIF

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Projet d'agrandissement des bureaux de Saint-Denis : premiers échanges entre le CD et le siège suite à la mise en vente d'une propriété voisine de la délégation.
- Catastrophes naturelles :
Le cyclone Colina en janvier, La Réunion est touchée par l'oeil. Des dégats importants,
Des pluies bicentennales en février provoquées par une masse orageuse bloquée sur La Réunion pendant deux semaines.
- Tarifs Vam au 1-01-93 : une nouvelle structure des zones de tarification crée 3 nouveaux groupes. Cela entraîne un reclassement des Dom et donc une augmentation de la cotisation de référence.
- Réunion de travail des 2 CD au siège à Niort en janvier. Par l'intermédiaire de R. Belot, ADDG, deux rdv sont organisés dans les bureaux d'IMA et à Séréna Maif.
- Le télécopieur prend de plus de place dans l'activité : sur le mois de septembre réception de 68 demandes d'assurance. Et sur la même période 8 par le minitel.
- Partenariat : premiers pas avec l'Université de La Réunion.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Congrès de la CASDEN à La Réunion en juillet. Le Président C. Hebrard rend hommage à M. Gelly.
- Démographie des DOM : l'ensemble des DOM-TOM totalise 1,9 million de personnes (3% de la population française), dont 1,5 million pour les DOM. L'île de la Réunion est la plus peuplée avec 598 000 habitants.
- Acheminement du courrier de métropole assez long. Délai moyen de 10 jours.

Mutuelle Assurance des Instituteurs de France

Délégation départementale de la Réunion

Mr Fournier
Administrateur Délégué

Cher camarade,

Un terrain de 682 m² avec maison (RDC) est en vente dans la rue J. Auber à proximité de la Mairie. Je me renseigne sur le prix et reprendrai contact.

Cordialement J. HARDY

183 rue Jules Auber
97400 SAINT-DENIS

Tél. : 20.02.01

Sécurité routière

Apprenons la ville

Le rallye pédestre qu'organisent le 19 juin prochain le rectorat, les deux antennes prévention MAIF de la Réunion et le Comité départemental USEP a pour but de sensibiliser les enfants à la sécurité routière.

A l'aide d'un jeu grandeur nature, ils seront mis en situation de responsabilité dans la ville.

Apprendre la ville, ses dangers, anticiper ses menaces, mais aussi partir à la découverte de son histoire et de sa culture, tels seront les enjeux à relever le 19 juin •

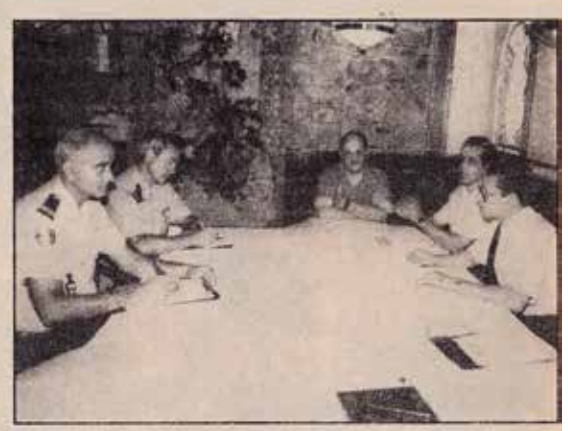

(photo: J.C François)

Source : Le JIR 20/05/1992

Prévention

Apprendre à évoluer dans la rue

Mis en place dans le cadre d'une action nationale de prévention sur le thème "Apprenons la ville", un rallye pédestre s'est déroulé dans onze villes du département, hier matin. Parallèlement, un rallye cycliste avait lieu à Plateau-Caillou.

Le rectorat et les deux antennes Prévention-MAIF de La Réunion se sont chargés de mener à bien ces opérations avec l'aide du comité départemental USEP.

Les principaux buts visés par cette action étaient "*d'apprendre la rue pour y évoluer en sécurité, de préparer l'enfant à se comporter dans la réalité et de développer chez ce même enfant un comportement adapté et responsable,*" déclare M. Catiche, chargé de mission à la Sécurité routière.

Une fois les 45 minutes d'épreuves terminées, les jeunes participants ont du répondre individuellement à cinq questions reposants sur "*la sécurité et sur les règles de circulation en ville,*" relate une organisatrice. Espérons que cette matinée portera ses fruits... d'autant que l'île est sujet à une circulation plus qu'importante •

Source : Le JIR 20/06/1992

SAINT-LEU

Matinée prévention à la plage

Dans le cadre d'une action de prévention d'accidents sur le thème de la baignade, l'antenne de Saint-Pierre de la prévention MAIF, avec le concours de l'inspection de l'Education nationale de Saint-Leu et du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) organisait hier matin une animation sur la plage de Saint-Leu. Quatre classes du centre et deux classes de l'Etang, soit au total quelque cent-soixante élèves, ont pu ainsi recevoir des conseils de prudence, se familiariser avec le matériel de plongée et avoir un aperçu des techniques de sauvetage et de réanimation grâce aux explications des sapeurs-pompiers. La MAIF, qui avait monté la même opération à Saint-Pierre en décembre dernier, a également remis à tous les participants une brochure de conseils sur la baignade. Jeux nautiques, concours de châteaux de sable et remise de coupes complétaient cette animation.

La MAIF, qui mène aussi des actions de prévention en matière d'accidents domestiques ou d'accidents de la circulation, organise par ailleurs un relais pédestre à travers différentes communes de l'île entre les 14 et 19 juin prochain dans le cadre d'une semaine nationale.

Source : Le Quotidien 17/04/1993

LE COURRIER DE L'OUEST

Le 60e anniversaire de la MAIF avec César et Rodin

NIORT. - La 60e assemblée générale de la MAIF se déroule ce matin à Noron à partir de 9 h 30.

Comme ce fut le cas pour le 50e anniversaire c'est Niort, siège de l'entreprise, qui a été choisie pour accueillir l'événement. Il sera marqué par un discours *«de portée nationale sur la mutualité»* de Jean Germain, PDG de la mutuelle et par le dévoilement d'un nouveau logo (lire par ailleurs).

La mutuelle assurance des instituteurs de France présentera ses résultats et ceux de ses filiales tels Parnasse-MAIF et Filia-MAIF. La CAMIF, l'entreprise sœur, a tenu de son côté sa propre assemblée générale jeudi, le jour de l'Ascension.

L'événement, ce sera aussi pour les sociétaires, l'occasion de découvrir l'exposition de sculptures présentée par la mutuelle dans les allées de son siège.

Une exposition où l'on retrouve quelques-uns des grands noms de la sculpture moderne: César, Dubaut, Renoir, Gadenne, Guino, Guzman... Au total, une cinquantaine d'œuvres, s'inspirant de plusieurs courants de la sculpture actuelle et empruntant à des matériaux très divers.

L'exposition sera ouverte au public du 15 mai au 12 juin.

Source : Dimanche 15 mai 1994.

Mai 1994. Les membres du Conseil d'administration de la MAIF, en compagnie de Jean-Dominique Antoni (Directeur adjoint), Dominique Thiry (Directeur), Dominique Baudin (Secrétaire du Comité d'Entreprise), Maurice Piques (Président de la CAMIF), Colette Maillé (Chargée du Secrétariat général)

Source : Maif Synthèses 94

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG de Niort, les 60 ans de la Maif. Un nouveau logo.
  Départ de Serge Priou après 24 ans au conseil d'administration dont 15 en qualité d'ADDG.
- Deux administrateurs victimes d'un accident de la circulation : décès de Charles Vallon et un blessé grave Patrick Daraud.
- Droit d'adhésion fixé à 250 francs pour effet au 1er janvier 1995.
- Bureautique : projet SOFIA pour moderniser notre architecture informatique progressivement jusqu'en 1998.

- Contrats : des améliorations décidées par le CA,
Les garanties Responsabilité Civile – Défense et Recours amiable du contrat Raqvam s'appliqueront dans le monde entier pour des séjours touristiques de moins de 3 mois.
Au 1/01/95 la garantie assistance sera intégrée dans les contrats d'assurance de la mutuelle.
Séréna Maif : généralisation de l'activité de 29 départements à toute la métropole.
Raqvam : expérimentation dans 7 délégations de métropole de la réparation en nature.
Classification des deux roues : création d'un groupe de tarification réservé aux scooters de moins de 50 cm³.

- CA du 16 février donne son accord pour :
La création à Niort d'une nouvelle entité de soutien téléphonique, en renfort des délégations.
La généralisation du travail en autonomie pour les rédacteurs.
Une surveillance du portefeuille à compter du 1/01/95 sur les incidents de paiement et la sinistralité en impliquant largement les délégations déprtementales.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
La GMF démissionne du GEMA le 5 septembre.
Le CREF fête son 300 000ème adhérent à Paris le 18 janvier.
Inauguration du tunnel sous la manche.
- Dans le monde :
Afrique du Sud : Nelson Mandela élu président.

La loi sur les catastrophes naturelles

La loi du 13 juillet 1982 institue une obligation de garantie contre les risques de catastrophes naturelles. Pour les assurés, elle ne nécessite pas la souscription d'un contrat spécifique car tous les contrats d'assurance "Dommages" sont réputés la contenir.

Le régime légal de "catastrophe naturelle" est applicable en France métropolitaine et, depuis une loi du 25 juin 1990, dans les départements d'Outre-Mer.

Sont garantis "les dommages directs ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel". En raison de son caractère "anormal", l'événement n'est généralement pas couvert selon les règles de l'assurance traditionnelle. Pour éviter les difficultés d'interprétation, l'état de "catastrophe naturelle" est à chaque fois constaté par arrêté ministériel.

Important : A l'exception des tremblements de terre, éruptions volcaniques ou raz-de-marée, la parution d'un tel arrêté reste sans incidence pour les sociétaires en ce qui concerne la prise en charge des sinistres car les garanties, plus favorables, jouent dans toutes les autres hypothèses.

GARANTIR : alors que les dommages causés par les cyclones étaient exclus des contrats de la plupart des autres assureurs, les contrats MAIF ont permis une prise en charge des dégâts causés par le cyclone Hugo.

Source: Maif informations n°96 de novembre 94.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Sociétariat au 31/12/94 : 19 781 sociétaires au total Réunion, 12 931 pour 974 et 6 850 pour 97D (PP, PM et Filia).

- Visite des délégations en août par 2 administrateurs, J. Meunier et Ch. Vallon.

- Convention avec le lycée de Bellepierre pour l'accueil de stagiaires en formation BTS bureautique et secrétariat.

- Gestion des sinistres vam : réunion d'informations d'ARVA par le CTR pour les partenaires de la réparation auto et les responsables des entités locales.

- Note de la direction du 5/04/94, suite à une réunion au siège avec J. Hoarau et J. Martin le 22 mars, informant de la décision d'acquisition d'un immeuble voisin pour y installer l'Entité siège.

Evolution du SMIC entre la Réunion et la métropole

Année	la Réunion	Métropole	Ecart	%
1.04.90	4 011 F	5 156 F	1 145 F	(– 22,2)
1.07.90	4 211 F	5 286 F	1 075 F	(– 20,3)
1.12.90	4 300 F	5 398 F	1 098 F	(– 20,3)
1.01.91	4 386 F	5 398 F	1 012 F	(– 18,7)
1.07.91	4 574 F	5 520 F	946 F	(– 17,1)
1.01.92	4 742 F	5 620 F	878 F	(– 15,6)
1.07.92	4 995 F	5 756 F	761 F	(– 13,2)
1.01.93	5 146 F	5 756 F	610 F	(– 10,6)
1.07.93	5 264 F	5 886 F	622 F	(– 10,6)
1.07.94	5 374 F	6 009 F	635 F	(– 10,6)

Source : Le Quotidien 30/06/1994

ACTUALITÉ LOCALE :

- Football : première victoire d'un club réunionnais en 8ème de la Coupe de France. La Saint-Louisienne réalise un exploit en éliminant les Chamois Niortais.

- Décès le 4-02 de Isnelle Amelin, femme réunionnaise de tous les combats, politique, syndical, social et humanitaire.

ASSURANCES — LE RÉUNIONNAIS Samedi 19 février 1994 — 25

CONDUCTEUR CONFIRMÉ 25 % DE BONUS GOLF 905 (7 CV)

	PFA	Mancini	GMF	P-C-GFA	Axa	Maif
T-Risques	7 086,64	4 840	5 837,46	7 576	6 970	5 559
Franchise		1 000			1 300	525
Tiers-Vol...	3 259,08	3 194	3 677,50	3 574	4 860	2 616
Franchise		1 000	1 250			

CONDUCTEUR NOVICE 0 % DE BONUS 205 JUNIOR (4 CV)

T-Risques	11 003,95	10 825	10 203,81	6 365	8 133	4 787
Franchise		1 000	1 000	1 200	800	450
Tiers, Vol...	7 974,30	7 607	6 479,87	4 515		2 218
Franchise		1 000	1 000			

Emprunter à la M.A.I.F

Les sociétaires de la MAIF peuvent emprunter à des taux qui laisse la concurrence sur le carreau. Mieux encore, les très bons conducteurs voient leur taux encore abaisser. Deux contraintes, cependant, pour obtenir ces prêts. Apporter 20 % du capital emprunté et acheter des parts à la Casden. Parts qui sont rapidement remboursables.

Petits veinards, les 18 608 sociétaires de la MAIF et de la FILIA-MAIF peuvent acheter leur véhicules à des taux imbattables. Que ce soit pour les achats de véhicules neufs ou d'occasion, que ce soit par un garage ou de particulier à particulier. Chaque mois, la MAIF de la Réunion établit près d'une centaine de contrats de ce type. D'autres mutuelles pratiquent aussi des prêts très intéressants. Un coup de téléphone ne coûte pas grand chose, ça vaut la peine de se renseigner si l'on est sociétaire d'une mutuelle.

UN TAUX UNIQUE EST PROPOSÉ

A la MAIF, pas besoin de calculette pour connaître le taux, il est unique quelle que soit la durée du prêt, le montant de l'emprunt ou encore la valeur de l'apport. Une seule condition, il faut que cet apport représente au moins 20% de la valeur du véhicule acheté. La MAIF propose actuellement un taux de 8,95% (TEG) pour les sociétaires MAIF et un taux de 9,45% (TEG) pour ceux de la FILIA-MAIF. Ces taux comprennent l'assurance du prêt. Le montant de prêts va d'un minimum de 5000 F à un maximum de 85 000 F, quel que soit le modèle de voiture acheté. Les durées des emprunts accordés varient de 12 à 48 mois, et les véhicules doivent être assurés tous risques à la MAIF ou à la FILIA.

POURQUOI C'EST MOINS CHER À LA MAIF ?

Les mutuelles ne sont pas des entreprises à but lucratif, voilà une première et bonne raison qui explique pourquoi les taux de crédit qu'elles proposent sont les moins élevés du marché. Autre explication, leur risque financier (risque d'impayés) est moindre que celui que prennent les sociétés "classiques" de crédit.

LA BONNE AFFAIRE

Certains sociétaires peuvent bénéficier de taux encore plus réduits. A savoir, par exemple, ceux qui remplacent un véhicule dont le bonus est de 50%, même si ce

changement fait suite à un sinistre. Le taux proposé dans ce cas est alors minoré de 1,25% pour les deux types de prêts. Le taux pour les sociétaires MAIF est alors de 7,7% et celui des sociétaires FILIA-MAIF de 8,2%. Les taux actuellement proposés sont inférieurs à ceux de 1993. Les taux ont en effet baissé deux fois au cours de l'année dernière. Ce type de prêt est aussi possible pour l'achat d'une moto ou encore d'un bateau. D'autres prêts enfin peuvent être consentis pour réaliser des réparation sur les véhicules.

L'EMPRUNTEUR EMPRUNTÉ

Attention, les mensualités calculées sont légèrement augmentées par le fait que pour obtenir un prêt MAIF et FILIA, un sociétaire doit en même temps souscrire des parts sociales à la Casden. Le montant de ces parts étant évalué à 2,5% du capital emprunté. La somme que cela représente est étalée sur l'ensemble du temps de remboursement du prêt. Et le souscripteur peut les récupérer 3 ans après les versements de la dernière traite. ■

8 *E S Média*

Source : ES Média, Le mensuel de la Mutualité et de l'Economie sociale nº 39 de mai 94. (Tirage : 30 000 exemplaires)

UN NOUVEAU LOGO POUR LES 60 ANS DE LA MAIF.

Logo sur un bâtiment du siège de la Maif présenté aux militants le jour de l'AG.

Présentation à l'Assemblée générale des nouveaux logos de la MAIF et de ses filiales

Source : Maif informations n°94 de juin 1994

Le livret du conducteur remplace le mémento du sociétaire.

LES ANTENNES PRÉVENTION MAIF DE LA RÉUNION

PRÉVENTION

La MAIF mobilise les scolaires

DEVANT l'ampleur des accidents de baignade survenus ces derniers mois, la section prévention de la Maif a organisé, à l'attention d'un public d'écoliers, une action de prévention, hier, à la piscine municipale de La Montagne.

Comme l'explique Mr Mansard, il s'agissait d'éduquer le public scolaire aux réflexes qu'ils doivent avoir lors de toute baignade. Une démonstration de sauvetage a également eu lieu, réalisée par les pompiers.

Cette action entre dans le cadre d'un vaste projet mené en partenariat avec le rectorat, les pompiers et la fédération nationale des maîtres-nageurs sauveteurs, la FNMNS. Elle sensibilise les enseignants à inculquer aux élèves les règles de sécurité sans pour autant nuire au plaisir de la natation. La journée s'est terminée par une compétition où les élèves ont mis en oeuvre leurs capacités de nageurs. Ce service de la MAIF est récent à La Réunion et Roch Mansard en est le président pour l'antenne de St-Denis. Prochainement sera conduite une action sur la sécurité routière et certains services départementaux tels que la police et la Croix-Rouge y seront associées. Rappelons que la MAIF est une mutuelle qui s'adresse au monde de l'éducation et son action est aussi d'éviter qu'il y ait plus d'accidents. C'est pour cela que ce nouveau service a pu voir le jour.

PHOTO R. BOUHET

La prévention sécurité de la MAIF a choisi le milieu scolaire pour mener ses actions de prévention.

Source : Le Réunionnais samedi 21mai 1994.

12 LE RÉUNIONNAIS — SUD — Samedi 21 mai 1994

Prévention Maïf : la sécurité, une affaire de comportement

SAINT-PIERRE

En sa qualité de mouvement pédagogique et d'association de spécialistes, la Prévention Maïf organise actuellement un rallye pédestre à l'attention des écoles primaires et sur le thème «l'enfant piéton dans la ville». Son objectif : développer chez l'écolier un comportement adapté et responsable.

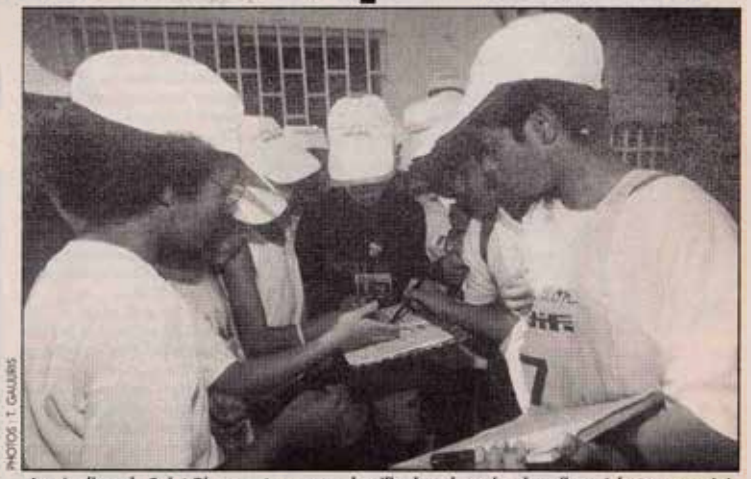

PHOTOS : T. GAUJARS

Les écoliers de Saint-Pierre ont parcouru la ville dans le cadre du rallye pédestre organisé par l'association Prévention Maïf.

Source : Le Réunionnais Samedi 21 mai 1994 (extraits)

Sensibilisation des élèves à la sécurité routière

Les élèves de l'école Odile Elie ont pu pendant une matinée apprendre les règles de base en matière de sécurité routière.

Essentiellement axée sur le vélo, cette matinée concernait trois classes, dont une CM1 et deux CM2. Les 83 élèves ont été répartis en groupe de 20 à 25 et ont travaillé à tour de rôle sur les quatre ateliers installés.

Les enfants ont été soumis à des épreuves de maniabilité et de freinage sur une piste routière, dont ils avaient fait eux-mêmes le tracé et installé le matériel prêté par Prévention Maïf. Encadrés par Luc Payet, moniteur auto-école à Saint-Benoît, ils ont appris une chose essentielle : partager la route. *"Mon objectif est de sensibiliser les enfants aux règles de sécurité routière et à la maîtrise du vélo"*, a déclaré Luc Payet.

Autre thème abordé hier matin : l'aspect technique du vélo. Avec M. Chay-Pak-Ting, les enfants ont effectué un travail écrit sur le fonctionnement d'un vélo et ses différentes composantes. Une petite exposition sur les aspects techniques et mécaniques du vélo a été présentée par les élèves.

Le troisième atelier assuré par Paul Basson, délégué à Prévention Maïf, avait pour but de mettre en garde les jeunes contre les risques d'accident à vélo. Pour illustrer ce troisième thème, Paul Basson a utilisé comme support visuel une cassette vidéo réalisée avec Bernard Hinault. Très attentifs aux paroles de cette star du cyclisme, les enfants ont bénéficié de nombreux conseils sur la sécurité en ville, l'équipement du vélo et du cycliste. Enfin, une simulation routière était proposée aux élèves. Dans les mêmes conditions que celles d'un examen de code, les jeunes ont passé des tests auto-correctifs.

Les 83 élèves se sont véritablement impliqués dans cette action tout comme leurs parents, qui ont apporté leur contribution sous forme de prêt de vélos par exemple. Cette grande action préventive s'inscrit dans le cadre du projet d'école et en est un axe prioritaire. Grâce à la coordination de Mme Payet, maître-formateur à l'IUFM et à l'implication de tous les intervenants, cette matinée a été très bien accueillie par les élèves. Ceux-ci pourront mettre en pratique les connaissances acquises hier matin lors du rallye pédestre qui aura lieu les 18 et 19 mai prochains sur la route des Plaines. Les quatre communes de la circonscription de Saint-Benoît participeront à cette manifestation qui fait partie de l'action "Apprenons la ville", menée au niveau national ■

F.M.N.

Sur la piste qu'ils ont installée, les enfants apprennent à partager la route.

Source : Le Journal de l'Ile 15 mai 1994.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG d'Angers
Bilan 1994 : croissance soutenue et des créations d'emplois,
Résultat excédentaire de 434 064 215 francs,
4 200 salariés (+ 260 en 1995) et 557 militants,
Une ristourne aux sociétaires de 180 millions qui sera versée début octobre.
- Raqvam : une enquête de 50 Millions de Consommateurs classe notre contrat en tête de 18 multirisques habitations. Des garanties « nettement supérieures à la moyenne des assureurs ».
- Filia-Maif passe le cap des 300 000 adhérents.
- Ligne Directe : présentation en octobre d'une nouvelle formule de notre journal interne.
- Projet validé de deux nouveaux Centres de Règlement (Limoges et Tours).
- C A valide la mise en place de 2 groupes de travail sur la démarche qualité et la continuité de service.

PARNASSE MAIF :

- Fête ses 10 ans.

FONDATION MAIF :

- Soutient la recherche pour la sécurité des véhicules.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
Alcoolémie : le 15 septembre, le taux toléré au volant passe de 0,7g/l à 0,5g/l.
Vol de voitures : situation toujours préoccupante, 303 000 vols de véhicules en 1994.
Bris d'éléments vitrés en augmentation depuis 1991.
Contrôle technique : à compter du 1er janvier 95, les voitures doivent subir leur premier contrôle dans les six mois précédant leur quatrième anniversaire.
Microsoft lance Windows 95.
Décès de François Mitterrand.

- En Europe :
Passage à 15 pays, les 12 plus l'Autriche, la Finlande et la Suède.

Décision du C A du 13-12-95 :
Le C A a arrêté les modalités de mise en œuvre du nouveau contrat destiné à réparer les conséquences des accidents corporels autres qu'automobile... commercialisation au 1er juillet 1996 au tarif annuel de 360 francs TTC.

L'Argus de l'assurance du 10-11-95
Un dossier sur l'assurance réunionnaise. Quelques points forts :

Douze sociétés et seize agents,
Les 3 familles professionnelles sont représentées sur l'île,
La distribution est dominée par les agents,
Des sociétés se désengagent du marché en partie à cause du risque cyclonique,
MSI présentes : Maif, Maaf et Gmf,
Le marché de l'assurance automobile dérape dangereusement,
Moins de 50 % de la population est assurée en habitation.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Le cap des 20 000 sociétaires est dépassé. Plus de 13 000 pour la délégation de Saint-Denis et plus de 7 000 pour celle de Saint-Pierre.
- Actions de promotion des réalisations et documents de Fondation Maif.
- Démarches communes des délégations Maif et des antennes Prévention Maif pour renforcer la notoriété du Groupe Maif.

PRÉVENTION MAIF :

- Partenariats et de nombreuses actions avec le Rectorat, l'Usep, le CRDP, La Sécurité Routière, des municipalités, des associations... Focus pages 68 et 69.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Smic : + 6,8 % au 1er juillet au titre du rattrapage. Le smic Réunion passe à 5 854 francs contre 6249 francs en métropole. L'alignement définitif avec le Smic de métropole est annoncé pour début 1996.

Jeudi 13 avril 1995

SOCIÉTÉ

ASSURANCES

MAIF : le cap des 20 000 sociétaires

À la fin du mois dernier, la Mutuelle Assurance des Instituteurs de France (MAIF) a fêté son vingt millième adhérent. À l'heure où au niveau national, la mutuelle accorde une ristourne à ses sociétaires, les responsables parlent de «croissance soutenue».

Source : Le Réunionnais

REGION SUD

SAINT-PIERRE

La MAIF progresse

Philippe Bénard (à gauche) et José Hoarau : «Toutes les compagnies d'assurances ne publient pas leurs comptes, du moins pas de façon aussi transparente que nous...»

Implantée dans l'île depuis 1980, la Mutuelle assurance des instituteurs de France vient de franchir le cap des 20 000 sociétaires répartis sur ses bureaux de Saint-Denis et de Saint-Pierre. José Hoarau et Philippe Bénard, responsables des deux délégations, ont toutes les raisons de s'en réjouir, tout comme le PDG Jean Germain.

Il est vrai qu'à l'heure où bon nombre de sociétés d'assurances - mutualistes ou non - rencontrent des difficultés de gestion et de développement et dans un environnement de plus en plus concurrentiel la MAIF connaît une croissance soutenue amorcée en 1993 (1 522 080 sociétaires au 31 décembre 1994) et dégage un résultat comptable global excédentaire (434 MF). Ce qui va permettre à son conseil d'administration de soumettre à l'approbation de l'assemblée générale du 26 mai prochain à Angers une ristourne de 180 MF aux sociétaires titulaires du contrat «véhicule à moteur - 4 roues» et «protection assurée du conducteur et des siens». La solidarité nationale jouant, la Réunion en bénéficiera, malgré une importante sinistralité.

Ses filiales Filia-MAIF «auto - risques divers» et Parnasse-MAIF «filiale vie» sont également en pleine croissance.

Source : Le Jir du 13/04/95

INVITATION

Le directeur du CRDP a le plaisir de vous inviter à la présentation de la valisette pédagogique de la

Fondation MAIF

en présence de Monsieur le Recteur de l'Académie

le jeudi 20 juillet 1995
à
11 heures au CRDP
16 rue Jean Chatel 97400 Saint-Denis
tél. : 21 35 97

Cette présentation consacrée à la sécurité sera suivie d'un cocktail

SECURITE

LES VALISETTES DE LA PRÉVENTION

PHOTO : A. DORVAL

Hier matin, dans les locaux du CRDP, les responsables de la MAIF ont remis des valisettes pédagogiques à divers organismes.

Le CRDP, les cellules sécurité routière du rectorat et de la préfecture, l'IUFM, l'Usep, le centre de lecture/écriture du Brûlé et le centre de formation de Saint-Benoît disposent, à présent, de valisettes pédagogiques. Leur contenu - quatre cassettes vidéo et des documents portant sur la sécurité - vise à apporter un mieux au niveau de la sécurité. La Fondation MAIF se trouve à l'origine de cette opération. La MAIF intervient, habituellement, en aval : l'assurance. La Fondation du même nom en amont : les valisettes pédagogiques. *«Elle a été reconnue d'utilité publique en 1989»*, avance José Hoarau, correspondant départemental de la MAIF. Les valisettes de la Fondation contiennent des films et des documents à mettre entre toutes les mains : *Babyboum : l'enfant passager d'automobile, Badaboum : grandir et devenir autonome, Au coin de la rue... l'enfant piéton, Reportage au bout de la rue, Les jeunes et les risques.*

Source : Le Réunionnais du 21/07/95

PRÉVENTION MAIF À LA

SECURITE ROUTIERE

Un film pour protéger « l'enfant piéton »

Chaque année en France environ sept mille cinq cents enfants-piétons sont blessés et cent cinquante décèdent. 93% de ces accidents se produisent en ville. Au-delà de ces données statistiques, les adultes ne doivent pas oublier les séquelles physiques et psychologiques sur les enfants victimes de ces accidents.

Partant de ce constat, le centre régional de documentation pédagogique de la Réunion et l'association Prévention MAIF viennent de réaliser un film de 26 mn à destination des élèves de CE2, CM1 et CM2.

Dans ce court métrage qui sera diffusé ce soir sur le Canal 2 de RFO à partir de 18h15 se succèdent des petits reportages, des séances de fiction et des interviews. Le film se termine par l'intervention de Jean-Claude Chaussalet, pilote de rallye bien connu sur notre île. Les divers reportages reprennent des saynettes concernant des thèmes comme « le chemin de l'école », « autour de l'école » ou encore « après l'école ».

Après sa diffusion sur RFO Canal 2, ce film sera mis à la disposition des écoles via des prêts gratuits à partir des centres locaux de documentation pédagogique et des agences de la MAIF réparties sur l'ensemble de l'île. D'ores et déjà, le film « l'enfant-piéton » est visible au salon de l'auto sur le stand de la sécurité routière.

« L'enfant-piéton » la dernière création du CRDP a été imaginée à destination des élèves de CE2, CM1 et CM2 (photo Philippe CHAN CHEUNG).

Le film « l'enfant-piéton » sera diffusé aujourd'hui mercredi 8 novembre à partir de 18h15 sur le canal 2 de RFO.

Source : Le Quotidien du 08/11/95

TV ÉDUCATIVE

L'enfant piéton à l'honneur sur Rfo

Nouveaux horaires pour les émissions de la Télévision éducative. À présent, elles passent sur le canal 2 de Rfo les mercredis de 18h15 à 18h45. Pour cette première, TVE propose un reportage intéressant sur la sécurité routière des enfants.

LES enfants ? Des piétons pas comme les autres. Tout ou presque se trouve disproportionné par rapport à eux. Autre facteur, les marmailles marchent la tête dans les nuages. Le film de TVE (26 minutes) donne l'exemple de trois petits jeunes qui s'amusent sans se soucier des dangers de la route. Ce qui les guette ? L'accident. Le reportage démarrage fort avec des coupures de presse et des images chocs.

Les données avancées restent conséquentes. 7 500 (dont 1 800 graves) enfants-piétons blessés et 150 décès par an. 93% de ces accidents se produisent en milieu urbain. *«Mais ces chiffres ne rendent pas compte des séquelles physiques et psychologiques. L'enfant n'a pas la capacité de l'adulte. C'est un petit homme en pleine évolution que nous devons aider à devenir autonome. Cela nécessite une mobilisation de tous : parents, conducteurs, et tous ceux qui ont en charge l'éducation ou la garde des enfants».* Ce film passe ce soir sur le canal 2 de Rfo. Il se trouve aussi à la disposition du public au CRDP et dans ses annexes.

Les écoles bénéficient du prêt gratuit. Les enseignants peuvent, ainsi, l'utiliser pour travailler en classe.

Notons, enfin, que la Prévention Maïf participe à cette action. ■

Source : Le Réunionnais du 08/11/95

LE JOURNAL

Protéger les enfants piétons

Sur les cinq dernières années, les piétons comptent en moyenne à la Réunion pour 29,20% des tués. «Les chiffres sont cependant plus parlant que les pourcentages, souligne la Sécurité routière. Entre 1989 et 1994, c'est l'équivalent d'une cité scolaire de 1 500 élèves qui a été envoyée à l'hôpital dans le meilleur des cas, au cimetière dans le pire. Ce sont en effet les jeunes qui encourent le plus de risques. Dans notre île entre 1990 et 1994, ils représentaient 31% des tués, 63% si l'on prend en compte la tranche d'âges 0 - 34 ans.» L'équipe de la télévision éducative en collaboration avec Prévention Maif a donc décidé de sensibiliser les enfants aux dangers de la circulation. Un film de 25 minutes a été réalisé sur ce thème, il est présenté en avant-première au salon sur le stand sécurité du rectorat et sera diffusé ce soir à 18h15 sur le deuxième canal de RFO. Par la suite des copies seront disponibles au centre régional de documentation pédagogique et dans les centres locaux décentralisés.

Source : Le Journal du 08/11/95

LA QUATRIEME EDITION «APPRENONS LA VILLE» SE TIENDRA DU 15 AU 19 MAI

Les enfants dans la jungle urbaine

Un peu plus de 4 700 élèves vont effectuer des rallyes pédestres et cyclistes dans sept communes de l'île. Objectif : les sensibiliser à la sécurité routière.

Chaque année, 7 500 enfants piétons sont blessés en France et 150 d'entre eux décèdent. La moitié de ces accidents surviennent entre le domicile et l'école, un chiffre qui se comprend lorsque l'on sait que 40% des jeunes écoliers (entre 6 et 11 ans) font seuls ce trajet. A la Réunion, presqu'un tiers des victimes de la circulation routière sont des piétons, alors que le taux n'est que de 12% en métropole.

C'est dire l'intérêt de la quatrième édition de l'opération «Apprenons la ville», montée par le rectorat de la Réunion, avec la collaboration de la Maif, mutuelle d'assurances des fonctionnaires et l'Union sportive de l'éducation physique (Usep). Du 15 au 19 mai, 4 746 élèves, par équipes de six, vont participer à des rallyes pédestres ou cyclistes dans sept villes de l'île, accompagnés par des adultes. Il leur faudra suivre un itinéraire à partir d'un plan, apprécier les comportements des piétons et des conducteurs automobiles, tout en répondant à des questions diverses, dont quelques-unes sur le code de la route. Comme l'indique Jean Rafenomanjato, inspecteur académique, «il faut faire comprendre aux enfants que la route n'est pas un lieu de défoulement. Nous sommes dans une société de plus en plus «encombrée», par les voitures comme par les personnes, il faut arriver à se respecter les uns et les autres. La sécurité routière, c'est d'abord faire preuve de civisme».

Pour la Maif, cette opération s'inscrit également dans le long terme. «Nous voulons former de futurs conducteurs, conscients et avertis. C'est autant d'accidents en moins que nous n'aurons pas à rembourser», explique Jean Fontaine, président de l'association de prévention de la Maif, à Saint-Pierre. Pour bien mettre des points sur les «i», les pompiers feront en outre une démonstration de désincarcération sur une carcasse.

Le rallye sera le point d'orgue d'une action de sensibilisation de longue haleine en cours dans les écoles et les collèges. L'an passé, le rectorat avait organisé un concours sur la signalisation aux abords des écoles. Cette année, plusieurs projets éducatifs portent sur ce thème. Les cinquièmes du collège des Trois-Mares, au Tampon, ont ainsi «contrôlé» 2 337 véhicules aux abords de l'établissement. Ils se sont alors aperçus que leurs parents commettaient bien des irrégularités...

Laurent Decloitre

JEUDI 11 MAI 1995

Source : Le Jir

SAINT-ANDRÉ

Succès pour le rallye sécurité

Simulation d'un accident, extinction de feu, désincarcération... des excercices en situation réelle (photo S.L.)

Hier, dans le cadre de l'opération «apprenons la ville», près de 570 marmailles ont participé à un rallye dans la cité saint-andréenne. Un rallye qui clôture plusieurs séances de sensibilisation et de prévention à la sécurité.

"Ce rallye est en quelque sorte un test grandeur nature. Les instituteurs évaluent le comportement des enfants. Les plus méritants recevront un brevet", explique Georges Assassa, délégué USEP. L'opération «apprenons la ville» a pu se faire grâce à l'initiative de la MAIF, de l'USEP, du rectorat en partenariat avec les pompiers de Saint-André et la mairie. "Vue le nombre d'accidents recensé, on essaie d'éduquer les enfants pour qu'ils aient de bonnes réactions face à un accident", confie Guy Le Toullec, représentant de la MAIF.

Ces derniers ont assisté à des démonstrations de secourisme effectuées par les pompiers de Saint-André. "Je déplore que ce type d'intervention ne se fasse qu'une fois dans l'année. Les enfants sont les premiers maillons dans la chaîne de secours. Ils ont déjà vu les pompiers en action et pendant un accident, ils peuvent porter secours. Ils ne gêneront pas les sauveteurs", fait remarquer l'adjudant-chef Alix Daniel Morin.

S.L.

Source : Le Jir 17/05/95

«APPRENONS LA VILLE»

Six cents marmailles dans les rues

Autour des camions de pompiers, on s'active

QUATORZE écoles, treize de Saint-Pierre et une de l'Entre-Deux, 24 classes, 620 enfants. Ils étaient en effet 620 hier qui ont été lâchés dans la ville de Saint-Pierre pour la quatrième édition du rallye pédestre organisé par Prévention Maif, le rectorat et d'autres partenaires.

Grâce à la participation de l'OMS, de la mairie de Saint-Pierre, du SDIS, de l'USEP..., la quatrième édition du rallye pédestre organisé par l'association Prévention Maif et le rectorat a remporté un énorme succès auprès des 620 élèves participants hier. Des marmailles qui ont été à la fête pendant toute une matinée. Tandis que des groupes partaient en ville pour effectuer le parcours sur le thème «Apprenons la ville», les autres étaient loin de s'ennuyer sur le complexe de Casabona où ils étaient rassemblés. Là, le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) leur a fait une démonstration de matériel, et ont montré les premiers gestes qui sauvent. *«Les enfants ont ainsi pu s'apercevoir que le pompier, ce n'était pas seulement le camion rouge avec la sirène»*, souligne Jo Fontaine, président de Prévention Maif. Et tandis que d'autres s'adonnaient aux joies de la bicyclette à l'atelier de l'OMS, d'autres admiraient le peintre Richard Riani qui, dans le cadre de la semaine des arts, s'est associé à la manifestation. *«Il a ainsi réalisé la ville de rêve des enfants, ville où il n'y a pas de danger»*. Il y eut aussi un exercice d'évacuation de bus qui s'est très bien passé. À Saint-Pierre, même les parents accompagnateurs, les délégués USEP, les instituteurs, se sont pris au jeu des enfants tellement ils s'y sont impliqués.

Source : Le Réunionnais 20/05/95

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG de Strasbourg : J. Germain passe le relais à R. Belot.
Un bon bilan 1995 : 1 573 400 sociétaires Maif, 304 000 à Filia-Maif et 138 000 adhérents personnes morales. 2 350 000 véhicules assurés et 1 233 350 contrats Raqvam. 343 millions d'excédents.
- La Maif crée PRAXIS pour la prise en charge des accidents corporels de la vie quotidienne. Lancement le 1er juillet et 348 442 souscriptions au 31/12/96.
- Continuité de service au sociétaire : des bornes interactives sont progressivement installées.
- La délégation de Baden-Baden cesse ses activités au 31/12/96.
- Expérimentation d'un serveur vocal à Saint Quentin-en-Yvelines.
- Protocole d'accord Maif/OCCE pour l'assurance des coopératives scolaires et des foyers coopératifs.
- Expérimentation de la « réparation en nature » dans 4 délégations.
- Décision prise pour l'implantation d'un nouveau centre de règlement à Tours.
- Groupe de travail sur « la démarche qualité à la Maif ».

DANS L'ACTUALITÉ :

- Le décret du 5 juillet instaure un brevet pour les cyclomotoristes.
- ASSR de premier niveau préparée en classe de 5ème pour les jeunes de 14 à 16 ans.

Vous avouerai-je, chers sociétaires, que l'émotion me gagne à l'écriture de cet éditorial ? Dirai-je quel insigne honneur ce fut pour moi de poursuivre l'œuvre engagée par mes prédécesseurs ? Oserai-je reconnaître ma satisfaction d'avoir conduit la MAIF à la position enviable - et enviée - qu'elle occupe aujourd'hui ?

Avec l'aide de tous mes compagnons et collaborateurs, notre Mutuelle est devenue une grande entreprise moderne, innovante, bien organisée, dotée des structures nécessaires à son développement, financièrement des plus solides, totalement indépendante de tout pouvoir extérieur, tant économique que politique.

Jean Germain

Source : Extrait du dernier édito du président Jean Germain dans le Maif-infos n°101 de mars 1996.

Depuis sa création en 1934, la MAIF a délibérément choisi de s'inscrire dans une pratique différente du métier d'assureur : attention particulière portée aux besoins des sociétaires, qualité des contrats et mise en œuvre généreuse des garanties.

La complémentarité harmonieuse d'un réseau de militants, au rôle politique clairement défini, et d'une structure salariée, compétente et efficace, en souligne la réalité quotidienne.

Au moment où je prends le relais, je m'engage à ce que cette conception et cette éthique mutualistes continuent de guider nos actions.

Roger Belot

Source : Extrait du premier édito du nouveau président Roger Belot dans le Maif-infos n°102 de juin 1996.

La MAIF et FILIA-MAIF vous proposent un nouveau contrat : Praxis.

POUR QUI, POUR QUOI ?

- *Le contrat Praxis est ouvert à tous les souscripteurs du contrat Raqvam.*
- *Un seul contrat Praxis suffit à assurer tous les membres de la cellule familiale : vous, votre conjoint ou concubin, vos enfants à charge et, s'ils vivent chez vous, vos autres enfants et petits-enfants, vos parents et vos grands-parents.*
- *Praxis couvre tous les accidents de la vie courante : ceux qui surviennent au cours d'occupations ordinaires (ménage, cuisine, toilette, courses, école, etc.), ou à l'occasion d'activités de loisirs (bricolage, jardinage, tennis, vélo, randonnée, planche à voile, etc.). La liste n'est pas exhaustive.*
- *Praxis s'applique partout dans le monde pour les séjours qui n'excèdent pas 3 mois.*

Source : Maif-infos n°102

MAIF infos - P 9

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Sociétariat Réunion :
Délégation 974 : 14 825 sociétaires dont 500 PM et 1934 Filia-Maif,
Délégation 97D : 7 914 sociétaires dont 329 PM et 951 Filia-Maif,
Total Réunion : 22 739 sociétaires (+ 1 545 en un an).

- Visites :
JM. Boudières et Mme C. Devanne pour Séréna Maif,
J. Janer pour l'entité de gestion des sinistres,
P. Boulé pour le réseau d'auxiliaires avocats,
M Avril pour la formation.

- Futur centre de gestion : démarches pour le permis de démolir, de construire, rencontre de l'ABF...

- Les 2 CD participent à une formation à l'encadrement en octobre.

- Visite du CTR vam :
Point sur le réseau d'auxiliaires partenaires : 14 garages, 4 cabinets d'experts et un démolisseur. Visites des structures et réunions de travail,
Relations difficiles entre assureurs et des garagistes qui dénoncent la pratique des garages « agréés »,
Le prix de la pièce détachée plus élevé qu'en métropole pèse sur les coûts,
De grosses difficultés dans la négociation des tarifs horaires suite à la forte augmentation du smic dans le cadre de l'égalité sociale ...

Quotidien du mercredi 05/06/96 ● Page 12

VITE DIT

► **Assurance.** La représentation locale de la Mutuelle Assurance des Instituteurs de France a fait le bilan du groupe pour l'année 95. Une occasion pour la MAIF, qui vient de changer de président, Roger Belot succédant à Jean Germain, de présenter Praxis, nouveau contrat pour les accidents corporels de la vie quotidienne. Ces accidents ont lieu sur la route, bien sûr, mais aussi au domicile (23%), à l'école (17%), au cours d'activités sportives, y compris en famille (16%), à pied ou à bicyclette (12%). Actifs ou non-actifs, le risque existe pour tous.

PRÉVENTION MAIF :

- De nombreuses actions avec nos nombreux partenaires.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Le 14 mars 1996, La Réunion fête les 50 ans de sa départementalisation. (vote du 14- 03-1946 par la Constituante unanime)
- Smic : le processus d'égalité sociale entre l'hexagone et notre île, lancé par François Mitterrand est finalisé par Jacques Chirac.

SECURITÉ ROUTIERE POUR L'ENFANT

Circuit dans les rues de St-Pierre

Il n'est jamais trop tôt pour apprendre la sécurité routière. Depuis cinq ans l'association prévention MAIF a fait sienne cette idée en organisant à travers les rues de Saint-Pierre le rallye pédestre « Apprenons la ville ».

HIER matin près de 650 enfants se retrouvaient sur le parking du stade Casabona pour participer au rallye pédestre « Apprenons la ville ».

Trente-quatre classes des écoles primaires de Saint-Pierre, l'Entre-Deux, Saint-Louis et Saint-Joseph avaient fait le déplacement. La matinée de prévention s'inscrit dans le cadre d'une opération nationale menée en métropole comme à travers l'île.

A Saint-Pierre les activités proposées avaient pour objectif d'informer les enfants sur les dangers auquels peut être confronté un piéton ou un cycliste. Pour cela, les organisateurs en collaboration avec l'OMS avaient mis en place trois circuits dans les rues de la ville.

Les marmailles par groupes de dix devaient suivre un itinéraire bien précis et découvrir les six balises porteuses de questions de culture générale et bien sûr de sécurité routière.

Un jeu de pistes de la sécurité auquel les jeunes se sont prêtés avec bonne humeur. Pendant que les uns participaient au rallye pédestre, les autres circulaient entre les différents ateliers : peinture, projection de vidéo, comment entrer et sortir d'un bus en toute sécurité, rencontre avec la police nationale, etc. Au terme de la matinée, les jeunes participants se sont vu remettre un brevet du bon piéton.

Source : extrait du Quotidien 25/05/1996

LES RENDEZ-VOUS

Région Est

SAINT-BENOIT : JOURNEE PREVENTION

450 gamins apprennent la ville

Les enfants des écoles primaires de la circonscription de Saint-Benoit ont participé massivement à la journée prévention, organisée conjointement par le rectorat, la prévention Maif, l'USEP, avec le concours de l'inspection de Saint-Benoit.

Source : extrait du JIR 27/05/1996

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Sociétariat : en août le cap des 2 000 000 de sociétaires est franchi (1 626 000 pour la Maif et 374 000 pour Filia Maif).
- Contrat VAM : intégration de la garantie Eléments Naturels dans les garanties de base.
- La démarche qualité : création d'un Comité de Pilotage Qualité.

- Mise en place de l'euro : le CA entérine les orientations du comité de pilotage pour accompagner les sociétaires pendant la période transitoire du 1er janvier 1999 au 1er janvier 2002.

- Ouverture du Centre de Règlement de Tours et choix de Nancy pour le futur centre de la région est.

- Accueil des sociétaires : depuis le 1er janvier de nouveaux horaires avec des plages élargies pour un meilleur accueil.

- Convention Etat/Maif : concernant les dégradations des véhicules des personnels de l'Education Nationale. Valable sur le territoire métropolitain à la signature, puis extension aux DOM à effet du 1er septembre 1997.

IMA :

- Mise en place d'un numéro vert disponible également à La Réunion.

CAMIF :

- AG à Chauray.
- Anniversaire des 50 ans. Président : Maurice Piques.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
Le Président Jacques Chirac nomme Lionel Jospin Premier ministre.
La Mgen fête ses 50 ans.

PRÉVENTION MAIF - MAE :
Déclaration commune

Les deux organisations invitent leurs responsables locaux à rechercher les possibilités d'actions communes dans les actions de prévention, chaque fois que cela sera possible et dans le respect de l'identité de chacune d'elles ...

DIRECTIVE ASSURANCE

La France rappelée à l'ordre

La Commission de Bruxelles vient d'envoyer un avis motivé au Gouvernement français pour qu'il intègre enfinles directives assurances dans le Code de la mutualité.

La Commission de Bruxelles s'impatiente et rappelle le Gouvernement français à l'ordre. Dans un avis motivé adressé à la France au sujet du retard dans la transposition en droit français des directives assurances vie et non-vie dans le Code de la mutualité, la Commission met en demeure la République française pour « *manquement aux obligations qui lui incombent en vertu du traité de Rome et desdites directives* ». Elle l'invite à prendre les mesures requises pour se conformer au présent avis dans un délai de deux mois à compter de sa réception.

Source : Extrait de L'Argus de l'Assurance du 11 avril 1997.

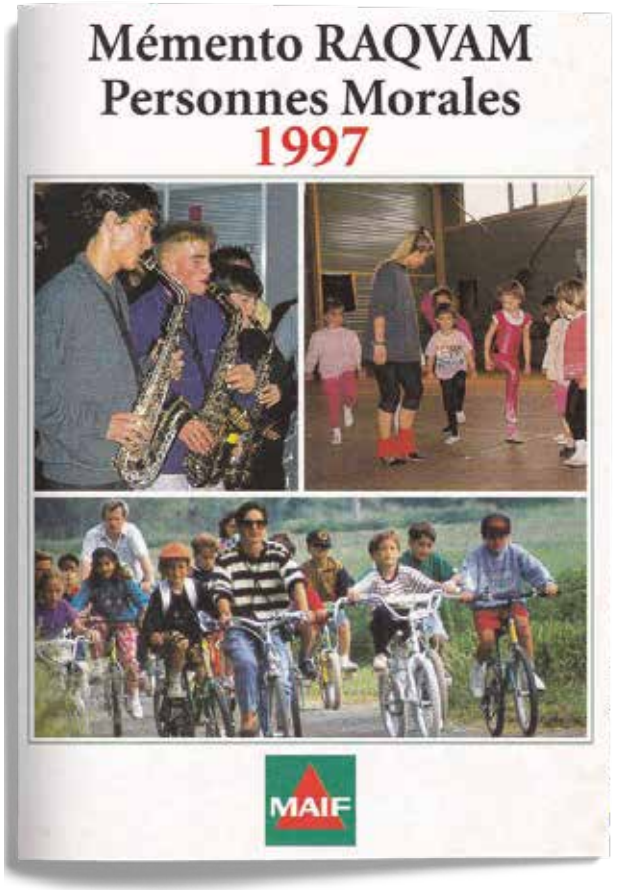

Des interlocuteurs du siège en contact téléphonique avec les 2 CD sur l'année 1997 :

Mes Monribot, Devanne...
Mrs Meunier, Fournier, Boudières, Mathieu, Faia, Rebeyrol, Lebret, Trehiou, Janer, Avril, Jouannetau, Dornard, Gonzalez, Royer, Verdier, Germaneau...

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Dél. 974 : le seuil des 15 000 sociétaires est franchi en cours d'année.

- Entité Siège : démarches pour la construction d'un bâtiment suite à l'achat d'un terrain voisin de la délégation. Travail avec les architectes J. Marmarosi et W. Hoarau.

- Passage à la journée continue de 8h30 à 17h à compter du 13/01/97. Gestion des sinistres VAM : nouvelle convention démolition, mise en place d'une édition locale des rapports d'expertise dans les DOM.

- Visite des délégations en février par JM Boudières et A. Sizes, administrateurs et F. Mathieu, conseiller en action commerciale.

- Formation des CD à l'encadrement : les 4 axes du management, piloter, organiser, animer et contrôler.

- Convention Maif/Etat concernant les dégradations des véhicules des personnels de l'Education Nationale est étendue aux Dom à effet du 1er septembre.

- Cotisations VAM Réunion pour 1997 : 99 395 373 francs.

PRÉVENTION MAIF :

- De nombreuses actions locales avec divers partenaires, le Rectorat (M. Couleau), l'USEP (M. Grimaud), la Sécurité Routière de la Préfecture (M. Poudroux)...

Action sur la ceinture de sécurité au PDASR à partir du film de la Fondation Maif, « Léo et Margot passagers d'automobile ».

Apprenons la ville, Rallye pédestre et Rallye cycliste : plus de 4 600 élèves de 180 classes dans 10 communes.

Action sécurité baignade en piscine et dans le lagon de Saint-Pierre.

Aide à la préparation du BSR dans de nombreux collèges.

Découverte de l'AAC ...

CONVENTION MAIF-ARFUTS

La télévigilance arrive

« Big brother is watching you » : le leitmotiv du roman d'Orwell, 1984, pourrait s'appliquer à toutes les techniques modernes de communication qui permettent de suivre les faits et gestes de chacun, par le biais d'Internet, des écoutes téléphoniques, ou des téléphones portables.

La convention signée hier entre l'Arfuts (Association réunionnaise pour le formation et l'utilisation des travailleurs sociaux) et la Maif n'a, quant à elle, rien à voir avec une intrusion dans la vie privée. Elle porte sur un système de télévigilance qui permettra aux personnes âgées ou aux personnes dépendantes, seules à leur domicile, d'appeler 24 heures sur 24 un centre situé en métropole où des professionnels de santé pourront réagir à un problème ponctuel, de l'explication d'une ordonnance au recours aux secours en cas d'accident.

L'assuré bénéficie ainsi d'un système sécurisant, et efficace, puisqu'il s'agit d'un dispositif « mains libres », qui peut être déclenché à partir d'un pendentif, et ne nécessite pas de décrocher le combiné. C'est une filiale de la Maif, la Serena, qui gère depuis plusieurs années avec succès ce système. Le médecin consultant de la Serena peut, en cas d'urgence, consulter immédiatement le dossier médical de l'assuré, géré par informatique, et prendre les mesures adéquates. L'équipe intervenante peut même prévenir les proches d'un assuré isolé, celui-ci ayant au préalable donné trois numéros de personnes à appeler en cas d'urgence.

La Maif et l'Arfuts ont signé hier une convention portant sur l'utilisation de la télévigilance.

Ile de la Réunion

SERENA MAIF :

- Présentation et divers contacts par JM. Boudières et Mme C. Devanne en février.
Prestations de soutien à domicile prévues pour juin 97.
Convention de Télévigilance signée avec l'ARFUTS en novembre.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Mars : 3 semaines de grève des fonctionnaires sur la question de la surrémunération.

- 1ère édition du Grand Boucan à Saint- Gilles les Bains par une association sociétaire Maif.

CONCOURS NATIONAL
DE PEINTURE

CINQUANTENAIRE DE LA CAMIF
1997

CAMIF

Monsieur Maurice PIQUES,
Président du Groupe CAMIF

Madame Derouette
et Monsieur Bénard,
Délégués Départementaux
du Groupe CAMIF

ont l'honneur de vous inviter
à l'inauguration
de l'exposition de peinture de la CAMIF
qui aura lieu
le 4 février 1997 à 17 heures
à l'Artothèque du Conseil Général
de Saint-Denis.

Tenues de soirée

Cinquantenaire Camif

Un cocktail de l'amitié était offert aux personnes présentes à l'arthothèque mardi dernier en fin d'après-midi pour fêter à la fois le cinquantenaire de la Camif et l'exposition de peintures qui s'y tient dans le cadre d'un concours national lancé par cet organisme.

Marie Perrin, étudiante en arts plastiques.

Michel Cotté, expert judiciaire.

Trois mille participants concourrent à travers le pays. Dans chaque région de France, un jury se réunira pour désigner les œuvres participant à la sélection régionale (30 à 40 œuvres) puis à la sélection nationale (choix de 2 à 8 par région). Au plan national, une exposition aura lieu du 1er mai au 30 août 1997 au musée des Tumulus de Bougon dans les Deux-Sèvres. Les œuvres produites par les plasticiens mamateurs circulent rarement au-delà du cercle des proches. Plus rares sont ceux qui font part de leur travail à des professionnels ou ont accès à une galerie d'art. Le concours organisé par la Camif vise à donner la possibilité à des artistes de montrer leurs réalisations à des jurys professionnels et à exposer pour un large public. Ici, une douzaine de sociétaires de la Camif se sont senti une âme d'artiste peintre et verront leurs œuvres analysées par le jury local mercredi prochain 12 février à 17 h. Au vu de la qualité de toutes les peintures exposées, nous ne doutons pas que la tâche du jury ne sera pas aisée.

Monique Dérouette et Philippe Bénard (ci-dessous), délégués Camif, servant leurs invités.

Tristan Hoareau, employé d'administration.

Lorraine Schneider, professeur d'EPS.

80 7 MAGAZINE RÉUNION

Membres du jury et invités

Militants nationaux et locaux

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Des décisions du CA :
Le CA approuve les comptes consolidés au 31/12/97 : résultat excédentaire de 137 millions de francs.
3 ADDG : P. Guillot, D. Thys et J. Meunier.
Nouvelle offre VAM : 4 formules d'assurance à compter du 1er janvier 1999. (Initiale, Différence, Pertinence et Plénitude).
Gestion des sinistres : création de 2 chantiers en vue de l'améliorer.
Intranet Maif : poursuite du projet lancé à l'automne 1997.
Un contrat Navigation de Plaisance a été rédigé pour effet au 1er juillet 98.
Réparation automobile : une « Convention de partenariat » remplace la convention d'agrément de nos réparateurs.
Réduction Maif pour les cotisations 1999. Conditions d'attribution : sociétaires depuis plus de 15 ans, 3 contrats et pas de sinistre au cours des 3 dernières années.
- Assurance de personnes morales : réforme du contrat des écoles et des établissements pour répondre à des contraintes de la comptabilité publique : renoncer à l'unicité de contrat pour un contrat spécifique pour chacune des entités.
- Niort, CE Maif : le 1er juillet, tragique accident lors d'une sortie cyclotourisme de l'association sportive du CE Maif. 5 personnes décédées et 4 blessés.

PRÉVENTION MAIF :

- Le montant de la subvention pour 1998 est porté de 4 à 5 francs par sociétaire.

CAMIF :

- À l'AG de Perpignan, un nouveau Président : Jean Gasol.

DANS L'ACTUALITÉ :

- GEMA : Jean-Luc de Boissieu est nommé Secrétaire Général en remplacement de Jean-Louis Bancel.
- Social : adoption des 35h de travail pour une entrée en vigueur au 1er février 2000.

SERENA MAIF : LES DOM SONT INVITÉS À NIORT ...

Fax émis par : 05 49 73 54 28 SERENA MAIF 04/02/98 08:56 Pg: 1

MAIF SERENA

SERENA-MAIF

Délégation MAIF 97.4
Monsieur HOARAU

FAX 0262 20 20 75

Monsieur,

En réponse à votre demande de réunion sur les questions soulevées par la mise en place de SERENA sur votre département, Monsieur BOUDIERES me fait savoir qu'il a retenu votre proposition avec beaucoup d'attention.

Aussi a-t-il le plaisir de vous convier, ainsi que les correspondants des délégations des Départements d'Outre-Mer, les responsables des entités Siège et bien entendu, toutes autres personnes désignées par vous, à une réunion commune le 17 mars à 10 heures dans les locaux de SERENA.

Afin de préparer l'ordre du jour de cette rencontre, vous serait-il possible de nous faire connaître jusqu'au 4 mars les sujets que vous souhaiteriez voir traiter ? Entre-temps, nous restons bien sûr à votre disposition pour toute information particulière.

En ce qui concerne les Bilans Situationnels, la D.G.P.A. de la MAIF vient de rédiger une mission-type destinée à formaliser la saisine de SERENA par les gestionnaires. Cette mission sera présentée aux ergothérapeutes de métropole le 6 février Je reprendrai ensuite contact avec les ergothérapeutes de votre département sur les bases de ce document complété des procédures pratiques.

...

Rencontres Maif du 29/04 à Saint-Denis.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Sociétariat Maif et Filia Réunion au 31/12/98 : 26 292 sociétaires dont 1170 personnes morales.
- Viste de P. Pédanou pour un cycle de formation des salariés.
- Formation des CD au « Pilotage de la vie sociale en délégation » par D. Thys et JC. Rouhaud.
- Déploiement SOFIA.
- Concours interne d'accession au niveau 2 de technicien d'assurance.
- Travaux de construction d'un bâtiment voisin de la délégation pour l'Entité Siège. Des travaux de réaménagement à la délégation 974.
- Visite de F. Mathieu en septembre pour le suivi de l'activité commerciale des 2 délégations.
- Réunion de travail sur les crédits auto pour limiter les impayés plus nombreux qu'en métropole.
- Echanges téléphoniques avec M Bonhomme du siège sur la lutte anti-fraude.
- Militant : G. Orrico est agréé DD à 97D au 1er septembre.

PRÉVENTION MAIF :

ACTUALITÉ LOCALE :

-Académie de La Réunion : au retour d'une réunion au Ministère de l'Éducation nationale, le Recteur JP. Bénéjam annonce un plan de rattrapage de 1800 postes à partir de la rentrée 1998 et jusqu'en 2001. Et aussi 1000 nouveaux emplois-jeunes à la rentrée de septembre 1998.

- 20 décembre : commémoration en grande pompe des 150 ans de l'abolition de l'esclavage. Inauguration d'un jardin de la mémoire à l'esplanade de la Trinité.

- FMMC : une antenne de la Fédération Française des motards en colère est créée à La Réunion (Le Quotidien du 11/02/1998). Une des priorités est d'améliorer la sécurité sur nos routes. Elle compte par ailleurs lancer des études pour implanter la mutuelle des motards à La Réunion.

- Assurance, dans Le Journal du 20 avril : « Les cyclones continuent à faire des dégâts sur le marché des assurances à La Réunion ».

Les assureurs en alerte rouge

Les Mutuelles du Mans, Allianz, Commercial Union... : autant de grands noms de l'assurance qui n'offrent plus à la Réunion leurs services en matière de garantie cyclonique. Motif invoqué : ils déboursent plus qu'ils ne gagnent. Aujourd'hui, d'autres assureurs pourraient bien leur emboîter le pas. Cette nouvelle source d'inquiétude pourrait bien à terme rendre les banques encore plus frileuses. Pourquoi la Réunion ne bénéficie-t-elle pas, pour les dégâts cycloniques, des fonds "catastrophes naturelles" alors qu'elle cotise comme tous les autres départements français? La question reste posée.

Source : Le **Journal** *du 20/04/98*

FAITS MARQUANTS MAIF :

- CATS : le Conseil d'Administration se prononce en faveur de la création de Centres d'Accueil Téléphonique des Sociétaires. (première structure dès 2000).
- Tempêtes de fin d'année, Lothar et Martin : la provision de 500 MF pour risques catastrophiques consommée en totalité et déficit de 373,9 MF.
- Passage à l'an 2000 : travaux sur toute l'année pour rendre compatibles nos installations, matériels et logiciels contenant des horloges électroniques.
- Partenariat avec la Cité des Sciences et de l'Industrie pour organiser pendant 5 ans, une exposition itinérante sur le thème de la Cité et de la Citoyenneté.
- Réparation en nature : après une expérimentation satisfaisante, menée par 16 délégations, le CA du 23/06 décide de généraliser progressivement ce service.
- Partenariat : Maif et Mgen signent une convention avec la Conférence des Directeurs d'IUFM.

PRÉVENTION MAIF :

- La subvention attribuée par la Maif est de 5 francs par sociétaire personne physique.

SERENA MAIF :

- L. Avinens remplace JM. Boudières à la présidence.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France

Le permis de conduire a 100 ans. En 1899, les pouvoirs publics décidaient de réglementer la circulation des « voitures sans chevaux ».

Assurance des catastrophes naturelles : augmentation de la cotisation, de 9 à 12%.

Le GEMA : obtient un amendement parlementaire pour autoriser les mutuelles à réunir, pendant un an, une AGE avec quorum allégé de 10% pour leur permettre de modifier des dispositions statutaires.

MGEN : à l'AG de Brest de juillet, J.Michel LAXALT succède à Alain CHAUVET.

- En France et en Europe :

l'euro, période transitoire de 3 ans pour 11 Etats, 1999, 2000 et 2001 avec cohabitation franc et euro. 1€ = 6,55558 francs.

PARNASSE MAIF :

TAUX DE RENDEMENTS NETS 1999

Nouveau Cap et Nouveau Cap PEP	
• adhésions postérieures à septembre 1992	6,05 %
• adhésions d'octobre 1988 à septembre 1992	5,84 %
Capiplan	
• souscriptions de juillet 1990 à mars 1994	5,80 %
• souscriptions d'octobre 1986 à juin 1990	5,38 %
Cap'Epargne	
• contrats souscrits de janvier 1992 à février 1993	6,50 %
• contrats souscrits de mars 1993 à octobre 1993	6,00 %
• contrats souscrits ou prorogés depuis novembre 1993	5,50 %
Cap'Etudes	
• contrats souscrits de septembre 1988 à mars 1996	5,35 %
Vecticap	
• contrats souscrits de mai 1990 à avril 1993	7,10 %

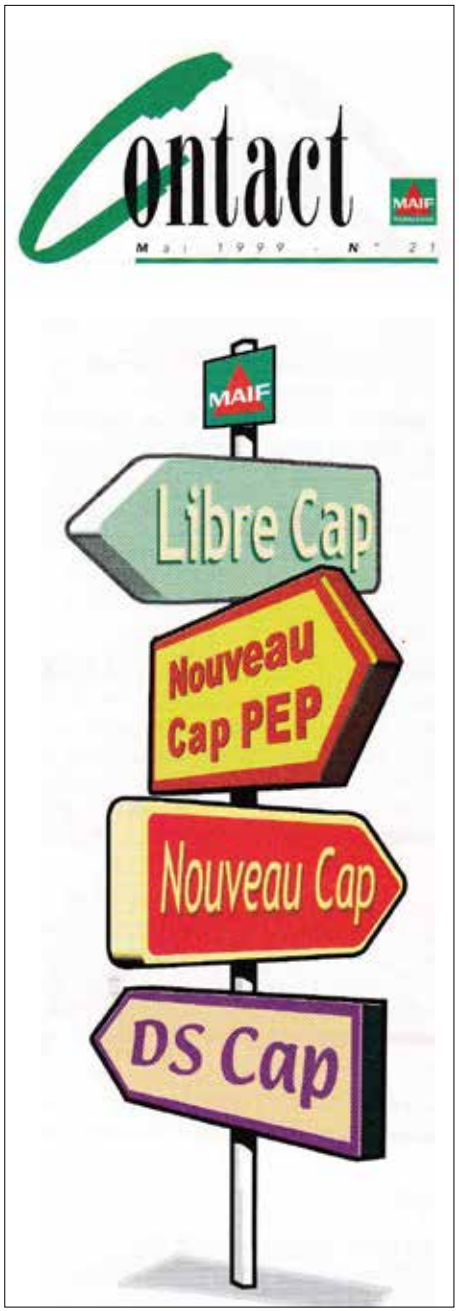

LE JOURNAL

Assurances

LA MAIF A TENU RÉCEMMENT SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Des résultats positifs et en constante progression

Sa vocation est de faire bénéficier ses sociétaires des garanties les plus protectrices et des services les mieux adaptés à leurs besoins, et ce dans les meilleures conditions d'accueil et d'accessibilité et au meilleur prix. Tout en poursuivant son développement, la MAIF entend mener un autre combat.

Lors des dernières rencontres avec ses sociétaires, les responsables locaux de la MAIF leur ont exposé les résultats de l'année passée et ont recueilli leurs remarques. Celles-ci seront remontées au siège à Niort.

En 1998, la Mutuelle assurance des instituteurs de France comptait 1 705 559 sociétaires (dont 1 613 197 personnes physiques et 92 362 personnes morales) et enregistrait 37 685 sociétaires personnes physiques supplémentaires (dont 7 847 en emploi-jeune) par rapport à l'année précédente. Soit une augmentation de 2,4%, qui se situe dans la logique de croissance constatée depuis 1994. Dans le même temps, la souscription des contrats a progressé et le nombre de véhicules assurés au 1er janvier dernier s'élevait à 2 435 229 (+ 1,7%). 89,3% des sociétaires sont souscripteurs du contrat "assurance auto" et ceux du contrat "risques divers" sont en augmentation de 2,6%. La progression pour le contrat "protection corporelle du conducteur et des siens" est de 5,1% et celle pour le contrat "protection accidents de la vie" de 7%. Signe de fidélité, un sociétaire sur 4 a souscrit les quatre contrats. Globalement, le volume des cotisations encaissées a augmenté de 3,1% et atteint 8,51 milliards de francs HT. L'année 1998 se solde donc par un résultat excédentaire de 125,5 MF, qui seront consacrés à la réserve de sécurité.

DES INNOVATIONS MARQUANTES

1998 a été marquée par de nouvelles innovations en matière de contrats et de services. Ainsi, près de 167 000 sociétaires fidèles ont vu leur cotisation diminuer de 5%. Le contrat "assurance auto" a été rénové et comprend désormais quatre formules adaptées aux besoins particuliers des sociétaires. L'assistance domestique apporte aux victimes d'accidents une aide concrète et rapide et est maintenant intégrée dans les quatre types de contrats.

"1999 revêt pour notre mutuelle un caractère particulier", dit Philippe Bénard, correspondant départemental : nouveaux locaux, nouveau système d'accueils (différenciés en contrats et en sinistres) et nouveau système informatique plus performant "pour répondre plus vite à la demande des sociétaires".

Le site Internet MAIF permet de calculer en direct un devis auto et d'obtenir des attestations d'assurance, tandis que le traitement téléphonique des opérations d'assurance est plus efficace et plus réactif.

Dans notre département, où la MAIF compte un total de près de 27 000 sociétaires pour quelque 36 000 véhicules assurés (sur les 150 000 qui composent le parc réunionnais), son ambition est de "poursuivre son développement, afin que les sociétaires soient toujours plus nombreux à bénéficier de sa qualité, et de redoubler de vigilance en matière de coût des sinistres et de frais généraux, afin que sa compétitivité soit préservée et que la qualité MAIF soit accessible au plus grand nombre".

14 MAI 1999

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Travaux de réaménagement de la délégation de Saint-Denis.
- Informatique : fin mars, bascule SOFIA.
- Entité Siège : réception en juin du nouveau bâtiment.
- Téléphone : passage au numérique et nouvelle organisation en boucle au 7/12.

Crédit auto à 3,65 %

Une info qui va intéresser ceux qui aiment les voitures, donc tous les Réunionnais : **la MAIF** (mutuelle d'assurance) vient d'avoir une idée géniale, faire bénéficier les bons conducteurs (0,50 de bonus) d'un taux de crédit plus avantageux, 3, 65 % au lieu de 5, 08 % ! Forcément, ça ne marche pas si vous devez changer de véhicule parce que vous venez de démolir l'ancien dans un accident !

Les tarifs des compagnies

	PRIME		FRANCHISE
	Bonus = 0,80%	Bonus = 0,02%	
MAIF	4309'	3385'	1350'
MAAF	4351 à 4793'	3417'	1790'
EUROFI ASSURANCES	4600'	3807'	1000'
CONCORDE GEN.	4630 à 5419'	3011 à 3515'	1300'
AGF (MANCINI-UFA)	4796'	4100'	1250
GROUPAMA	5222'	3705'	1032'
AGPM ASSURANCES	5679'	4310'	900 à 1500'
PFA	6154'	3797'	1500'
AXA	6714'	4493'	1020'
PRUDENCE CREOLE	6754'	4284'	1500'

(Barèmes donnés à titre indicatif. Ces tarifs correspondent à une assurance tous risques et à l'utilisation d'un véhicule neuf par un employé de bureau).

Source : Le **Journal** *du 19/01/99*

ACTUALITÉ LOCALE :

-De nombreux articles dans la presse locale sur l'assurance :
Les tarifs,
La chasse aux bons conducteurs,
La disparition annoncée du Bonus Malus,
L'assurance des 2 roues, la lutte contre le vol et le débridage des 49,9 CC, l'annonce de l'immatriculation prochaine des 2 roues,
Les conflits entre les dépanneurs ...

- Destruction de l'antenne Oméga (427 m de haut, 7 dans le monde).

INTER ligne

RÉUNION D'INFORMATION
DU 1er JUIN 2000

"Le groupe MAIF veut conquérir sans se trahir"

Les assemblées générales MAIF, CAMIF, Prévention MAIF avaient lieu cette année à Paris à la Maison de la mutualité. Lors de la réunion d'information des militants qui s'est tenue la veille, le 1er juin, le président Roger Belot a levé partiellement le voile sur la campagne de communication qui débutera à la prochaine rentrée. Il a présenté la signature, "MAIF, assureur militant", et expliqué toute la signification et la dimension de ce "slogan". Dominique Thiry a dressé le bilan des actions menées en 1999 et donné les orientations générales pour 2001. James Meunier est revenu sur l'importance de la multidistribution, de la densification du réseau et des partenariats pour le développement à long terme de la mutuelle.

"Allons-nous continuer à rester une mutuelle confidentielle, que beaucoup, pas si éloignés de nous, voudraient rejoindre ? Non."

MAIF Juin 2000

Conception et réalisation : département Communication

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG et AGE de juin à Paris : Modification des statuts.
La taille de la MAIF ne permet plus la pratique de la démocratie directe. Il est impossible de réunir, ainsi que nos statuts le prévoient, le tiers des sociétaires (présents ou représentés) à une assemblée générale extraordinaire.
La solution proposée est l'élection par correspondance de délégués des sociétaires qui les représenteront aux Assemblées Générales.
A partir de 2001, les AG de la MAIF seront composées de délégués élus par les sociétaires, pour 3 ans.
Présentation à l'AG de la nouvelle signature du groupe : « MAIF, assureur militant ».

- Assurance des personnes morales : le cap des 100 000 sociétaires franchi et partenariat avec les Banques Populaires.
- Rappel de cotisation suite aux tempêtes de 1999.
- Maif téléprotection : offre lancée en juin pour la métropole.
- DTRH : accord du 18 mai sur une diminution de l'horaire collectif de 36h45 à 35h.
- Ouverture des Cats de Nancy et Paris.

PRÉVENTION MAIF :

- Célébration des 20 ans de l'association.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
FFSA : en mai 1980, la Fédération Française des Sociétés d'Assurance lance la GAV (Garantie des accidents de la Vie), quatre ans après notre contrat Praxis.
Au niveau politique : en septembre, suite à référendum 73% des Français favorables pour un mandat présidentiel de 5 ans.
Loi Fauchon du 10 juillet ...

- Dans le Monde :
pas de bug dans le fonctionnement des systèmes informatiques mondiaux au 01 Janvier 2000.

Invitation Rencontres Maif 2000

VIE DE LA MUTUELLE

PARTICIPEZ AUX RENCONTRES MAIF 2000

Ce sont des réunions-débats ouvertes à tous les sociétaires. Elles auront lieu dans votre département le :

Opération "portes ouvertes" de 10 h à 12 h 30

29 avril 2000 à 10 h
Délégation MAIF
183 rue Jules Auber
97 SAINT-DENIS

A l'ordre du jour

- les tempêtes et leurs conséquences sur les résultats de gestion de la MAIF,
- le projet de réforme des statuts avec l'élection de délégués de sociétaires,
- tous les sujets qui vous intéressent.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan des tempêtes,

Création de la fonction de délégués des sociétaires :

La MAIF à la rencontre de ses adhérents.

Comme elle le fait chaque année, dans chaque département, la MAIF organise des réunions-débats avec ses sociétaires.

L'objectif de ces RENCONTRES 2000 : aborder tous les sujets importants de la vie de la mutuelle. Et ils ne manquent pas cette année. A l'ordre du jour :

- **les tempêtes de décembre et leurs conséquences,** notamment le rappel de cotisation de 350 millions de francs qu'elle a décidé d'effectuer

- **la création de la fonction de délégués des sociétaires** qui nécessite la tenue d'une assemblée générale extraordinaire, le 2 juin prochain, en même temps que l'assemblée générale ordinaire annuelle.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Le sociétariat, Maif et Filia-Maif, au 31/12/00 :
18 915 pour 974 et 11 091 pour 97D soit au total 30 006 sociétaires à La Réunion.
(+ 1 604 sur l'année 2000).

- Temps forts des 3 entités :
Gestion des sinistres par téléphone : réunion de travail le 28 mars pour une mise en route fin mai,
PM : formation locale avec une formatrice du siège, réunions d'information pour les associations sportives par J. Martin et JP. Géréone,
Visite à l'entité siège de M. Delpal (vam) et J. Janer (raqvam),
CTR Vam : visites des experts et réparateurs partenaires,
Convention avec le lycée Le Verger de Sainte-Marie pour l'accueil de stagiaires en BTS assurances,
Partenariat avec le CRDP pour les journées de l'éducation nord et sud,
Décès d'un salarié de la délégation de Saint-Denis (R.G.)

PRÉVENTION MAIF :

- Apprenons la ville en partenariat avec le Rectorat et l'Usep dans une dizaine de communes.
- Spectacle « Petit Paul » sur la prévention des accidents domestiques.
- Partenaire du challenge éducation routière de la mairie Saint-Denis.
- Action de prévention avec la Sécurité Routière de la Préfecture à partir du film « La route perdue » de la Fondation Maif.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Catastrophes naturelles : après les lois de 1982 et 1990 extension en 2000 du régime aux cyclones.
- GRCMA de La Réunion : participation régulière d'un militant Maif aux actions et réunions locales.
- Sur le plan politique, la bidépartementalisation divise les Réunionnais. 15 000 manifestants en mars 2000 pour dire non au projet.

MAIF
ASSUREUR MILITANT.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG de Dijon : +56 738 sociétaires en un an. Résultat excédentaire de 558 millions de francs et les fonds propres du groupe s'élèvent à 5 455 millions de francs (832 millions d'euros).
Représentants des sociétaires : première assemblée générale Maif composée de délégués élus par les sociétaires suite aux élections de janvier/février (753 délégués élus, taux de participation de 33,93%).
ADDG : J. Meunier cesse ses fonctions. Il est remplacé par D. Mahé.
- Valeurs : réflexion collective autour des valeurs de la Maif pour une présentation de notre «Arbre des valeurs» en 2002.
- Maif et Macif : coopération, sans fusionner, dans la gestion des sinistres, l'informatique et les placements financiers pour réduire les coûts.
- Vam : enrichissement des garanties (valeur d'achat de 6 à 12 mois ...)
- Médiation : au CA du 19/12, J. Monnet est désigné médiateur interne en remplacement de P. Marcus.
- RH : 214 créations d'emplois et prévisions de 447 pour 2002.
- Loi 1901 : La Maif s'implique et obtient le label « 1901-2001 ».
- Décès de F. Garino, ancien Vice-Président, qui a inauguré en 1980 la 1ère délégation Maif de La Réunion.
- Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 28 août 2001, Prévention Maif est agréée pour 5 ans au titre d'association éducative complémentaire de l'enseignement public.

IMA :

- Anniversaire des 20 ans.

CAMIF :

- La Maif achète 3 immeubles de la Camif (Niort, Toulouse et Lille).

PRÉVENTION MAIF :

- Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 28 août 2001, Prévention Maif est agréée pour 5 ans au titre d'association éducative complémentaire de l'enseignement public.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
Toulouse : explosion de l'usine AZF le 21 septembre (29 morts).
Célébration du centenaire de la loi de 1901.
FFSA et GEMA décide de rapprocher les 2 organismes professionnels ALFA (fraude à l'assurance) et ARGOS (recherche de véhicules volés).
MRFP (Mutuelle Retraite de le Fonction Publique) : conversion de l'ancien régime de complément retraite CREF en un nouveau régime collectif par points.
Bourse : effondrement des marchés financiers en 2001 et 2002.

- Dans le Monde :
11 septembre : attentats aux Etats- Unis .

Passage à l'euro. Parnasse Maif informe ses adhérents (Contact nº 23 de septembre).

Contact

CALENDRIER NATIONAL : RAPPEL DES PRINCIPALES ÉTAPES

1 € = 6,55957 F

Concrètement, que va-t-il se passer pour vous dans les prochains mois ? (selon le calendrier actuellement connu)

2001	1er SEPTEMBRE	Les établissements financiers ont été dotés en pièces en euros.
	OCTOBRE	Les banques et la Poste termineront le basculement en euros des comptes et contrats bancaires des particuliers et des entreprises.
	1er DÉCEMBRE	Les établissements financiers seront dotés en billets en euros. Les pièces et billets en euros seront mis à la disposition des commerçants afin de leur permettre de rendre la monnaie en euros dès le 1er janvier 2002.
	15 DÉCEMBRE	Avec l'opération «Les premiers euros», les particuliers pourront se procurer, dans les banques et les bureaux de poste, des sachets de 40 pièces pour un montant total de 15,25 € (vendus 100 F) pour se familiariser avec cette nouvelle monnaie.
	31 DÉCEMBRE à minuit	Introduction officielle des pièces et des billets en euros dans les 12 pays de la zone euro.
2002	1er JANVIER	Les pièces et les billets en euros seront mis en circulation. Les commerçants devront, dans la mesure du possible, rendre la monnaie en euros pour faciliter le retrait des pièces et des billets en francs. Les paiements par chèques, virements et cartes bancaires se feront uniquement en euros.
	17 FÉVRIER à minuit	Fin de la période de double circulation. Le franc n'aura plus cours légal : les paiements en pièces et billets en francs ne seront plus autorisés.
	30 JUIN	Les établissements bancaires n'échangeront plus les francs. Mais la Banque de France et le Trésor Public reprendront les pièces jusqu'au 17 février 2005 et les billets jusqu'au 17 février 2012.

Sources : Lettre d'information de la Commission européenne : inf€uro n°19
Site http://www.euro.gouv.fr

MAIF Janvier 2001 INTER ligne

ANIMATION DE LA VIE MUTUALISTE : *utopie ou objectif réaliste ?*

Interview de Pierre Guillot, administrateur délégué à la Direction générale, pilote de l'observatoire de la vie mutualiste.

La campagne de communication a porté à la connaissance du grand public les valeurs essentielles du groupe MAIF avec un accent particulier mis sur le respect de la personne, l'attention mutuelle et la solidarité. Ces valeurs, nous voulons les partager avec nos sociétaires et nos assurés. L'enjeu, aujourd'hui, consiste à donner des repères concrets à nos assurés pour qu'ils vérifient au quotidien la réalité de l'engagement mutualiste.
Un défi de taille pour tous les acteurs internes !

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Visites de responsables du siège : AM. Mulligan pour l'activité des délégations en février, L. Bertin en mars pour de la formation décentralisée, M. Faia pour visites et réunion des partenaires de la réparation automobile et M. Tréhiou pour des situations RH en décembre.
- Travaux : installation de répondeurs pour les rédacteurs de l'entité de gestion, équipement de tous les bureaux d'une prise analogique...
- Centenaire de la loi de 1901 : participation au forum des associations organisé sur 3 jours, par l'Oresse, en juillet à la Halle des manifestations du Port. Thème : « Le défi des associations réunionnaises face à la mondialisation ». Stand Maif et conférence animée par M. Risser du siège et un avocat local collaborateur de la Maif.
- Militant : G. Orrico cesse son activité au 31 juillet.

IMA :

- Intervention pour rapatrier à La Réunion un élève accidenté au cours d'un voyage scolaire en métropole.

PRÉVENTION MAIF :

- Actions avec le service Sécurité Routière de la Préfecture. Animations à partir du film de la Fondation Maif « La route perdue ».
- Actions avec l'Usep dans les écoles.
- Actions dans les collèges ...

ACTUALITÉ LOCALE :

- Parc automobile : 247 751 véhicules en circulation au 1/01/2001.
- Sécurité routière : 104 morts sur nos routes en 2001 dont 28 en deux roues motorisés et 3 cyclistes.

EVOLUTION DU SOCIETARIAT MAIF ET FILIA-MAIF 2001

		Situation 31.12.00	Situation 31.03.01	Situation 30.06.01	Situation 30.09.01	Situation 31.12.01
974	MAIF PP	14 914	15 050	14 977	15 245	15 330
	MAIF PM	780	807	789	811	837
	FILIA	3 221	3 299	3 357	3 459	3 533
	TOTAL	18 915	19 156	19 123	19 515	19 700
97D	MAIF PP	8 727	8 859	8 843	9 059	9 157
	MAIF PM	568	576	570	595	613
	FILIA	1 796	1 897	1 952	2 032	2 050
	TOTAL	11 091	11 332	11 365	11 686	11 820
TOTAL 974 + 97D		30 006	30 488	30 488	31 201	31 520

LA REUNION

LE REGIME CATASTROPHE NATURELLE ETENDU AUX CYCLONES

Une meilleure couverture cyclonique

Depuis le 1er janvier et l'application de la loi d'orientation, le risque cyclonique relève en partie du régime catastrophe naturelle. Une avancée pour tous les assurés. Mais la médaille a son revers. De pair, d'autres mesures, augmentation des franchises ainsi que de la taxe catastrophe naturelle viennent relativiser l'embellie.

A la Réunion, la loi d'orientation pour l'outre-mer, applicable au premier janvier 2001, aura focalisé les débats les plus passionnés autour de ses articles 38 et 38 bis, la fameuse bidépartementalisation.

Pour autant, de la quarantaine d'articles qui constitue le texte, bien d'autres dispositions se distinguent et notamment, actualité oblige, son article 13 qui étend le régime des catastrophes naturelles – les assureurs disent « *Cat.Nat* » – aux effets du vent des cyclones les plus importants. Soit les dépressions des classes 3,4 et 5 sur l'échelle de Saffir Simpson.

Ainsi, seront pris en compte par le Fonds de garantie des catastrophes naturelles, alimenté par l'Etat, les événements cycloniques pour lesquels les vents maximaux de surface enregistrés ou estimés sur la zone sinistrée auront atteint ou dépassé 145 Km/h en moyenne sur dix minutes ou 215 Km/h en rafale.

Source : Le Quotidien du 10/01/01

PREMIÈRE ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ÉLUS DES SOCIÉTAIRES

MAIF
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des Assurances
79038 Niort cedex 9

Élection des délégués des sociétaires aux assemblées générales

D-24

Niort, janvier 2001

Cher(e) sociétaire,

L'assemblée générale extraordinaire du 2 juin dernier a adopté la réforme des statuts de la mutuelle. Désormais, vous serez représenté(e) aux assemblées générales par les délégués que vous y aurez élus.

C'est à cette première élection de vos représentants que nous vous convions aujourd'hui.
Elle a lieu par correspondance, au scrutin de liste majoritaire à un tour. Vous avez droit, comme chaque sociétaire, à une voix et une seule. Vous ne pouvez l'exprimer qu'en faveur de l'ensemble des candidats d'une même liste.
La confidentialité de votre vote est garantie par le système des codes-barres. Le dépouillement du vote s'effectuera sous contrôle d'un huissier.

Pour vous exprimer, vous disposez d'un bulletin de vote (ci-dessous) et de la liste des candidats de votre groupement territorial (votre "circonscription"). Cette liste, présentée par le conseil d'administration, est la seule qui ait été constituée et déposée dans les délais prévus par la procédure.

Si vous souhaitez lui apporter votre soutien, il vous suffit de décoller l'étiquette code-barres figurant au bas de cette liste, de la coller sur votre bulletin de vote et de nous adresser ce dernier dans l'enveloppe T jointe à notre envoi, avant le 15 février (par sécurité, votez dès réception de ce courrier).

Nous comptons sur votre participation active à la vie de votre mutuelle et vous prions d'agréer, cher(e) sociétaire, l'expression de nos sentiments mutualistes.

Le conseil d'administration

Pour obtenir des informations complémentaires sur les élections et leur organisation, reportez-vous à MAIF-Infos N° 119 de septembre 2000 et, pour obtenir des informations sur le processus de vote, téléphonez au 0 810 12 23 51 (N° Azur - prix d'une communication locale).

PREMIÈRE ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ÉLUS DES SOCIÉTAIRES

GROUPEMENT TERRITORIAL N° 24

Délégations de Châteauroux (36.1), Tours (37.1), Blois (41.1), Poitiers (86.1), Saint-Denis (97.4), Saint-Pierre (97.D)

Élection des délégués des sociétaires

SCRUTIN DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2001

Liste présentée par le conseil d'administration

Pour la première fois, vous êtes invité(e) à élire les délégués qui vous représenteront à l'assemblée générale de la mutuelle.

C'est la conséquence de la modification des statuts adoptés par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 2 juin 2000. Informés sur ce projet au printemps dernier, vous avez été nombreux à vous exprimer sur ce changement, confortant ainsi le lien qui vous unit à la MAIF.

C'est dans ce cadre que nous sollicitons aujourd'hui votre mandat et que nous nous engageons clairement.

Nous nous engageons d'abord à soutenir la politique actuelle du conseil d'administration et les grandes orientations qu'il a retenues : *continuer d'être efficacement à vos côtés au moment où survient l'accident bien sûr, vous conseiller dans la recherche de la meilleure protection en assurances dommages ou de personnes, créer les nouveaux produits et services vraiment adaptés à vos besoins, vous accompagner dans la réalisation de vos projets (crédit, prévoyance par la constitution d'une épargne…) car la vocation de la MAIF c'est d'être, dans tous les domaines de la protection, votre assureur de référence.*

Nous nous engageons à participer aux assemblées générales dans le cadre prévu par les statuts de la mutuelle. *L'assemblée générale est l'acte fondamental de la vie mutualiste, où les représentants des sociétaires s'expriment sur le rapport du conseil d'administration de l'année écoulée, analysent les comptes du dernier exercice, renouvellent éventuellement une partie du conseil d'administration, et examinent tout sujet mis à l'ordre du jour par ce dernier, ou toute proposition qui lui aura été communiquée vingt jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale, accompagnée de la signature d'au moins cent sociétaires.*

Nous nous engageons à préserver la richesse et la diversité de nos origines professionnelles. *S'il est tout à fait logique que les enseignants forment l'ossature de la représentation que nous proposons, il est aujourd'hui important d'y retrouver les autres acteurs de l'éducation nationale et, plus largement encore, tous ceux qui expriment la diversité du champ statutaire de la MAIF (éducation, recherche, culture, loisirs…), qu'ils exercent leur activité professionnelle au sein d'organismes publics ou dans le secteur associatif.*

Nous nous engageons à favoriser et intensifier votre participation à la vie de la mutuelle. *Notre mission de délégués sera de mieux connaître le regard que vous portez sur la mutuelle, de percevoir plus finement vos attentes et plus précisément la diversité de vos besoins. Nous pourrons alors agir pour que la meilleure réponse en termes de contrats ou de services nouveaux vous soit apportée.*

Il est donc fondamental de dialoguer davantage ensemble. C'est notre objectif et c'est en ce sens que nous organiserons avec vous des rencontres sur des thèmes variés dont le contenu alimentera notre réflexion et vous permettra d'apporter votre contribution au rayonnement du groupe MAIF en constituant une véritable force de proposition.

Voter, c'est déjà, d'une certaine manière, militer pour la mutuelle.

Merci de votre participation et de votre confiance.

Mod. 24 A

Voir au dos liste des candidats et étiquette de vote

GROUPEMENT TERRITORIAL N° 24

Délégations de Châteauroux (36.1), Tours (37.1), Blois (41.1), Poitiers (86.1), Saint-Denis (97.4), Saint-Pierre (97.D)

Élection des délégués des sociétaires

SCRUTIN DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2001

Liste présentée par le conseil d'administration

ASSOCIATION CLP-APAJH		1556625A	86370 VIVONNE
BABET Jean-François	**Professeur de collège**	**0887065R**	**97430 LE TAMPON**
BASSON Paul	**Directeur d'école retraité**	**1276561R**	**97400 ST-DENIS**
BAUDIN Christian	Professeur d'enseignement général de collège	0729240B	86580 BIARD
BELLOT Bernard	Directeur d'école spécialisé	1030380J	86180 BUXEROLLES
BÉNARD Philippe	**Professeur de collège**	**1276683M**	**97450 ST-LOUIS**
BLINEAU Lionel	Professeur d'enseignement général de collège	0729995P	41350 ST-GERVAIS-LA-FORÊT
BLOT Annie	Professeur de lycée professionnel	0845621M	37550 ST-AVERTIN
BOUQUET Michel	Professeur certifié	0224971K	37300 JOUÉ-LÈS-TOURS
BOURDET Albert	Principal-adjoint retraité	0173033R	37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS
BOURGES Georges	Professeur d'enseignement général de collège retraité	0361618J	41700 COUR-CHEVERNY
BRANGER Michel	Instituteur retraité	2080958B	37000 TOURS
COTTET Pierre	Professeur certifié	0627395K	86360 MONTAMISÉ
DE SAMIE Pierre	Ingénieur de prévention en université	0970390T	86380 CHÉNECHÉ
DEROUETTE Monique	**Principal-adjointe retraitée**	**0672534B**	**97400 ST-DENIS**
ESPÉRANCE Nicole	**Directrice d'école retraitée**	**1253693P**	**97410 ST-PIERRE**
GADEAU Claude	Intendant universitaire - Agent comptable	0105039H	37000 TOURS
GÉRÉONE Jean-Paul	**Instituteur spécialisé**	**0945975P**	**97412 BRAS-PANON**
HOARAU José	**Instituteur**	**1276514N**	**97434 ST-GILLES-LES-BAINS**
JAMMET Claudy	Instituteur	0895209M	36120 ARDENTES
LECLERC Annie	Professeur de lycée professionnel	1309045H	37300 JOUÉ-LÈS-TOURS
MASSENET Luc-Marie	Directeur de centre social	1434128T	37100 TOURS
MIRAT Jean	Professeur d'enseignement général de collège retraité	0280203D	36330 LE POINÇONNET
ORRICO Gérard	**Directeur d'école**	**1812703N**	**97418 LA PLAINE-DES-CAFRES**
PORICAL Blaise	Professeur d'enseignement général de collège	0631131P	41000 BLOIS
ROUDIÈRE Pierre	Psychologue scolaire	0737089T	37270 AZAY-SUR-CHER
ROUME Pierre	Directeur d'école retraité	0407346A	36000 CHÂTEAUROUX
SUANT Daniel	Professeur certifié	0536213T	86340 NOUAILLE-MAUPERTUIS
TANZY François	Directeur de centre de consultations	0583857M	41000 BLOIS

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG de Montpellier : Présentation de « l'Arbre des valeurs » de la Maif à la réunion d'information.

- Les projets 2002 : métier manager, NOR, amélioration de l'accueil téléphonique, test de création de satellites, le paiement fractionné des cotisations...

- Politique de prévention du Groupe : le CA du 25 septembre valide un plan d'action pour 2003 qui s'appuiera sur Prévention Maif et Fondation Maif.

- Militants :
Les points forts en interne : la sinistralité et la surveillance du comportement, la médiation, la base écoute des sociétaires.
Travail sur le statut du mandataire mutualiste.
Vie mutualiste : conférence sur les sorties nature ...

ASSISTANCE

Avec Plénitude, 0 km en cas de panne

À partir du 1er juillet, la franchise de 50 km appliquée en cas de panne est supprimée pour les véhicules assurés au titre de la formule Plénitude. Panne ou accident, IMA interviendra, désormais même à votre domicile. Pour les véhicules assurés au titre des autres formules, la franchise de 50 km reste applicable en cas de panne.

INTER MUTUELLES ASSISTANCE

Maif infos n°126 de juin 2002 – Décision du CA du 24 avril

- RH : 448 nouveaux emplois pourvus dont 181 pour le réseau de distribution.

- Horaire des délégations : ouverture différée 1 jour par semaine pour des réunions internes et extension des plages d'ouverture.

- Accord de partenariat Maif/Macif/Filia-Maif: dans les DOM les sociétaires Macif amenés à y séjourner pourront s'assurer à Filia-Maif.

- Médiateur : J. Mommet, professeur de droit, succède à P. Marcus.

- Assurance santé : partenariat et accord de distribution avec la Mgen pour l'offre de Mgen-Filia.

- Catastrophe naturelle, projet PEGASE : participation des 2 CD de La Réunion, le 25 mars, à une réunion de travail. Débriefing d'évènements (cyclone DINA, 5216 dossiers et coût global estimé à 14 millions d'euros) et échanges sur les actions pour améliorer le dispositif de crise.

MUTUELLE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE.

- Une Union Mutualiste de Retraite (UMR) est créée le 25 février par la Mgen, la MG et la MFP.

- Au JO du 4 octobre paraît le décret de transfert de portefeuille de la MRFP vers l'UMR.

- Le CA Maif du 7 novembre autorise le déblocage de 52 millions d'euros pour une participation à la constitution de la marge de solvabilité de l'UMR.

PRÉVENTION MAIF :

- Partenariat avec « Rue des écoles ».
- Engagement pour la sécurité en montagne. Campagne de prévention du grand public auprès des pouvoirs publics et des fédérations des sports de montagne.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
Le Franc est remplacé par l'Euro.
Travail du GEMA sur le statut du mandataire mutualiste.
Mise en œuvre du nouveau code de la mutualité.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Visite du Président Roger Belot.
- Militants :
Recrutement d'un 4ème délégué à 97D, Bernard Hoarau.
B. Turpin est agréé à 974 au 1er octobre.

- Cyclone : Dina, en janvier, rafales de vent à plus de 200 km/h. Des dégâts majeurs, nombreuses déclarations. Le siège nous envoie du renfort de métropole.
  Echanges avec M. Smirou du siège pour adopter une démarche de prévention pour l'avenir.
- Contrat NOR : formation en local.
- Visio-conférence : 1ère visio siège/délégation le 23 septembre.
- Réparation automobile : visite du CTR, M. Faïa.

PRÉVENTION MAIF :

- Actions nombreuses de sécurité routière seule, ou avec des militants Maif, le CRDP...
- Modules dans la formation de jeunes enseignants et de nouveaux directeurs d'école...
- L'antenne reçoit un administrateur national en vacances dans le département, M. Luc.

IMA :

- Visite d'un responsable du siège, M. Saintz, pour améliorer les interventions locales et dans la zone.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Concurrence : arrivée de Pacifica sur le marché des assurances de La Réunion.
- Carburant diesel : de nombreux problèmes sur les moteurs suite à un approvisionnement de l'île en gazoil à forte teneur en souffre. Et donc de nombreuses déclarations aux assureurs.

Taxe d'apprentissage : remise de chèques à des chefs d'établissements par des délégués Maif.

Dans la presse locale, suite à une enquête Ipsos et Imagecorp.
Le Journal et le Quotidien du 30/05/02.

ÉCONOMIE — LE JOURNAL

SELON UN SONDAGE RÉALISÉ PAR IPSOS

Banquiers et assureurs jouissent d'une mauvaise image de marque

Les chiffres publiés par Ipsos et ImageCorp, filiale de Factories, premier groupe publicitaire réunionnais, sont révélateurs : à l'exception de la Poste, aucun opérateur ne suscite réellement d'engouement parmi ses clients.

REPÈRES

LE HIT PARADE DES ASSUREURS
La Maif, la Prudence Créole et Groupama figurent parmi les compagnies d'assurance les mieux notées. A l'inverse Gras Savoye, l'Afer et Cortal forment la queue du peloton.

LA REUNION

L'IMAGE DES BANQUES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSURANCES

La Poste et la Maif en tête

Les Réunionnais ont une assez mauvaise image des banques, établissements de crédit et assurances de la place, à en croire une enquête que vient de publier l'agence Imagecorp. Selon cette société en communication de marque, c'est La Poste qui aurait la meilleure image parmi les banques et la Maif parmi les assurances, tandis que le courtier Gras Savoye serait placé à la dernière place.

Communiqué de presse pour informer nos sociétaires après le passage du cyclone.

Sociétaires MAIF et Filia-MAIF
victimes du cyclone DINA

Vous pouvez vous rapprocher de votre délégation départementale MAIF ou appeler de 11 h à 22 h

le 0810 016 017
(pour le prix d'une communication locale)

Vous pouvez bénéficier **immédiatement** des garanties des contrats Vam et Raqvam souscrites sans attendre la parution d'un éventuel arrêté de catastrophe naturelle.
Toutes les mesures prises en vue de la sauvegarde de vos biens seront indemnisées.

MAIF
ASSUREUR MILITANT

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AGE du 8 juin à Tours : adoption du statut du mandataire mutualiste et d'une réforme des statuts, modification de l'article 6 pour une ouverture aux domaines de l'aide et de l'action sociale.
- Recouvrement des cotisations pour l'exercice 2003 : total de 1,914 milliard d'€ pour Maif et Filia Maif.
- Elections des élus des sociétaires de la division B.

- RH :
Création de l'observatoire du climat social (test dans 12 délégations).
Création de 380 emplois.
Mobilité interne : mise en place de nouveaux principes et règles.

- Le CA du 5/11/03 approuve un projet d'alliance avec la Camif, le groupe 3 Suisses et la Casden.

- Les projets de 2003 :
NOR : modalités de lancement,
L'accueil téléphonique,
Informatique : optimiser la gestion partagée du dossier local,
Site internet : création d'un espace enseignants, développement du site Maif pour les sociétaires,
Métier manager : échanges d'expérience,
Rassurcap ...

- RGT de mars sur le thème « Prévenir le risque ».

- Récompenses :
La Maif reçoit le Casque d'or 2003 de la meilleure relation client par e-mail.
Enquête TNS Sofres/Bearing Point de la relation client : la Maif 1ère au palmarès secteur assurance et aussi 1ère tous secteurs confondus sur 85 entreprises en compétition.

- Convention FNPC-MAIF-MGEN relative aux gestes de premiers secours en IUFM : 4 500 professeurs stagiaires formés sur l'année universitaire 2002/2003.

PARNASSE MAIF :

- Rassurcap obtient, pour la 2ème année consécutive, la plus haute distinction du guide prévoyance les Dossiers de l'Epargne, édition 2003 : "4 pantoufles".

- Nouveau Cap reçoit un trophée d'Argent 2003 décerné par le Revenu d'avril.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
La canicule, sécheresse ...
Violents orages dans le sud-ouest et inondations dans le Gard et l'Hérault.
Sécurité routière : baisse sensible du nombre de décès sur les routes à 5732 (-20,9%).

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Visites de responsables du siège :
D. Thys, administrateur responsable du suivi des délégations de La Réunion.
MM Gigou et Gratton pour le suivi de l'entité de gestions des sinistres.
M. Dangel responsable du réseau des avocats partenaires.
M. Faia pour la réparation automobile.
T. Uberti pour la formation en assurance de personnes morales et rencontre d'associations sociétaires.
M. Evrard pour Séréna Maif.

- Militants :
Désignation des délégués référents de l'animation de la vie mutualiste. Pour 974, JP Géréone participe à une formation en avril.
JF. Babet cesse son activité le 31 août
Nicolas Prugnières est agréé à 97D au 1er novembre.

- Partenariat culturel sur proposition de l'IUFM de La Réunion pour soutenir une exposition dans le cadre de la fête du 20 décembre sur l'abolition de l'esclavage: « ZANZIBAR, aux sources d'un mythe ».

PRÉVENTION MAIF :

- Participation au PDASR de la Préfecture.

- Actions seniors avec la Mgen.

- IUFM : participation au stage de formation des nouveaux directeurs d'école.

- Visite du président P. Sénac.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Mouvement social : long mouvement de grève de plus d'un mois contre la politique de décentralisation. Plus de 20 000 personnes le 15 avril à Saint- Denis.

- Mondial féminin de handball : 2 Réunionnaises dans l'équipe de France qui a triomphé de la Hongrie.

- Evènement météorologique : en août de la neige sur le toit de La Réunion.

- Sécurité routière : moins d'accidents mortels malgré l'accroissement du parc automobile.
73 décès contre 90 en 2002 et 104 en 2001.

LE JOURNAL DE L'ÎLE

SAINT-BENOÎT : PRÉVENTION ROUTIÈRE

"Sans le casque, t'as zéro chance"

Un choc entre un scooter et une voiture vient d'avoir lieu. Le cyclomotoriste semble blessé au genou. Il s'agit désormais d'appeler les secours, de baliser le site de l'accident et de s'occuper du blessé en attendant l'arrivée du SAMU. Il ne faudra que quelques minutes à ce dernier pour intervenir. "*Et n'oubliez pas les enfants. Sans le casque, que tu sois devant ou à l'arrière, t'as zéro chance*", rappelle le formateur des sapeurs-pompiers. Dans l'auditoire, une centaine de marmailles. La mise en scène s'est déroulée hier matin sur le plateau noir de Beaufonds où près de 200 enfants, au total, ont participé à une journée consacrée à la prévention routière. Une opération organisée dans le cadre du dispositif "contrat temps libre", et à laquelle ont participé les marmailles des associations de Beaufonds et les "mercredi jeunesse" de Saint-Benoît. Étaient présents la gendarmerie, des pompiers, la police nationale, l'ARFFSS, la prévention routière et Prévention Maïf. Une manifestation qui devrait être renouvelée l'année prochaine afin de rappeler aux enfants que le port du casque est obligatoire et qu'à vélo aussi on a des obligations sur la route. Demain, une journée du même type sera organisée à Sainte-Rose sur le plateau vert du centre-ville.

Les sapeurs-pompiers et la police nationale ont simulé un accident devant les enfants pour leur rappeler l'importance du port du casque et leur expliquer l'organisation des secours.

Source : Le Journal de l'Ile 11/12/2003

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG de Nice :
70ème anniversaire de la mutuelle.
Présentation de l'Ambition, le cap pour 10 ans.
Bon résultat de 2003 excédentaire de 72,4 M€.

- Ressources humaines :
Mobilité interne mise en œuvre au 1er janvier,
Généralisation de l'observatoire du climat social.

- Contrats :
Au 1er juin, Praxis Solutions, un nouveau contrat d'assurance corporelle de la vie quotidienne et des loisirs pour aller plus loin dans la protection des sociétaires.
4 formules Vam : Initiale, Différence, Pertinence et Plénitude.

- Lancement du bilan sociétal.

- Nouvelle campagne de communication.

- Enseignement : partenariat renforcé avec FAS & USU. Un protocole de gestion des sinistres institue un guichet unique pour les adhérents communs.

- La protection retraite Maif : un choix élargi avec Perp Maif, Corem, Nouveau Cap et Libre Cap.

- Vie mutualiste : des réunions d'information sur les Risques de la petite enfance.

- Partenariats :
Projet Maif - Macif – Caisse d'Epargne pour des crédits consommation et immobilier.
Maif et Inavem s'associent pour une prestation de soutien psychologique aux sociétaires victimes d'accidents corporels.

- D. Thiry, Directeur de la Maif, est entendu par la Commission Européenne et obtient deux amendements au projet de directive Solvency 2.

- Un livre blanc Maif pour l'intégration scolaire de la personne handicapée est remis aux pouvoirs publics en mars 2004 au terme d'une série de colloques en 2003 dans le cadre de l'année européenne de la personne handicapée.

- Décès de J. Germain, président de la Maif de 1972 à 1996.

PRÉVENTION MAIF :

- Bernard Benoist succède à Pierre Sénac à la présidence de l'association.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
Economie : le ministre F. Mer estime que le marché de l'assurance automobile doit fonctionner de manière plus transparente dans le mode de détermination des primes.
Loi sur la sécurité des piscines : nouvelles normes en vigueur.
ASSR 2ème niveau : obligatoire depuis le 1/01/04 pour passer le permis de conduire voiture et moto.

- Dans le monde :
Tsunami en Indonésie le 26 décembre. Un raz de marée dévaste l'Asie du sud. 220 000 victimes.
Facebook : tous connectés.

BATEAUX ENDOMMAGES

Les assurés Maif couverts

Le code des assurances – et par définition tous les contrats qui en découlent – exclut des risques couverts les tremblements de terre, les éruptions volcaniques et les raz-de-marée.

Les propriétaires des quelque deux cents embarcations endommagées dimanche dans les ports de Saint-Gilles et de Sainte-Marie ne peuvent donc théoriquement rien attendre de leur assureur. A moins qu'un arrêté de catastrophe naturelle ne soit pris, comme le demandent les maires de Saint-Paul et de Sainte-Marie.

Rappelant que des tels arrêtés sont « très rares » – ce fut le cas, et encore partiellement, pour le cyclone Dina – et nécessitent une « procédure assez longue», la direction nationale de la Maif a décidé de « lever l'exclusion » sans attendre de savoir si l'état de catastrophe naturelle sera déclaré.

Une décision « exceptionnelle», souligne José Hoarau, correspondant départemental de la Maif à Saint-Denis, dans la continuité en fait de ce qui a été décidé pour les sociétaires qui passaient leurs vacances dans les pays ravagés par les tsunamis issus du séisme indonésien. Pour eux aussi, l'exclusion vient d'être levée. « Ainsi, toutes les garanties vont jouer ».

A la Réunion, la Maif a, dès lundi, « tout collecté » sur les dégâts causés par le marnage accéléré et « tout faxé » à sa direction nationale. « Historiquement, la Maif avait déjà décidé, dans les années 80, d'assimiler les cyclones aux tempêtes de métropole. Pour Firinga, nous sommes ainsi intervenus. Dans le cas qui nous intéresse, la direction pèse dans le sens de la solidarité tout en regardant ce qu'il y a en caisse», indique José Hoarau.

A l'heure actuelle, une dizaine de sociétaires de la Maif se sont déclarés sinistrés. José Hoarau estime qu'une vingtaine de sinistres, au final, devraient être traités. « Nous n'assurons que des plaisanciers. Les professionnels sont chez d'autres assureurs ».

O.D.

Les plaisanciers assurés à la Maif seront couverts, arrêté de catastrophe naturelle ou pas.

LE JOURNAL DE L'ILE

Assurances : hausses en ordre dispersé

Côté assurances, les tarifs n'augmentent pas de manière massive. Chaque compagnie mène sa propre politique et l'évolution des tarifs n'est pas généralisée. A la MAIF, les tarifs auto restent stables, de même que la plupart des autres prestations. Augmentations modérées et reportées au mois d'avril pour les clients particuliers des AGF. *"Les augmentations varieront de 1 à 7 % en général. Elles seront comprises entre 0 et 5 % pour l'habitation, et 1 et 5 % pour la voiture"* explique-t-on chez les AGF.

L'assurance multirisque habitation augmente également pour les clients de la Prudence Créole (+ 2 %) où l'on évoque l'indexation sur l'indice de la construction, lui-même en augmentation. A noter que la Prudence Créole augmentera de 9 % son assurance complémentaire maladie.

Enfin, chez un grand assureur de la place qui souhaite garder l'anonymat, les tarifs de l'assurance habitation augmentent de 2 à 3 % et ceux de l'automobile restent stables.

Source : Le Journal de l'Ile 06/01/2004

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Visite de suivi de l'activité des délégations par D. Thys, administrateur et AM. Mulligan, RCAD. Réunions de travail sur les activités clefs, sur le plan de développement local (PDL)... Réunion de groupement territorial pour les militants.

- Elections des délégués des sociétaires de la division C du 16/01 au 16/02 : 8 élus pour la Réunion, Babet JF, Bénard P, Derouette M, Géréone JP, Hoarau B, Hoarau J, Prugnières N, Turpin B.

- Accueil téléphonique complémentaire : rattachement des délégations de La Réunion au CATS de Nancy à compter du 11 octobre 2004.

- Visite de M. Faïa et D. Monard : point avec nos partenaires de la réparation auto et sensibilisation à l'élimination des déchets.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Le tsunami du 26/12/04 touche les ports de La Réunion. 50 déclarations de sinistre, principalement en navigation de plaisance.
- L'Académie de La Réunion fête ses 20 ans.
- RMI : explosion du nombre d'allocataires à 75 000 (+8% en un an).
- Chutes de pierres sur la route du littoral : suite à de graves accidents, ce sujet revient souvent dans les médias locaux. Voir article ci-dessous.

4 FAITS DIVERS — Le Quotidien de la Réunion - mardi 05/10/04

ACCIDENTS DUS A DES CHUTES DE PIERRES SUR LA ROUTE DU LITTORAL

L'Etat généralement pas fautif

Le dramatique accident de samedi matin sur la route du littoral pose inévitablement la question de la sécurité de la RN1 et la responsabilité de l'Etat en matière d'indemnisation. Mais depuis 1982, la jurisprudence est constante. L'Etat ne peut être condamné sauf s'il est démontré qu'il a commis une faute. Car la route en Corniche n'est plus considérée comme un « ouvrage exceptionnellement dangereux ».

Quelles indemnisations par les assurances ?

En cas d'accident corporel ou matériel lié à des chutes de pierres sur la RN1, trois cas de figure se présentent pour les assurances au moment de verser des indemnisations.

- Si un conducteur est tué ou blessé : lui ou ses ayants droit sont indemnisés lorsqu'il a contracté une garantie personnelle de conducteur. L'équivalent d'une assurance individuelle d'accident limitée à l'usage du véhicule.

- Si un passager est tué ou blessé, lui ou ses ayants droit sont indemnisés par l'assurance du propriétaire de la voiture dans le cadre de sa responsabilité civile (loi Badinter de 1985).

- En cas de dégâts matériels : le propriétaire du véhicule est indemnisé s'il a contracté une assurance tous risques. Le coefficient (ex-bonus-malus) n'est pas majoré car il s'agit d'un sinistre non responsable. Si l'automobiliste est assuré au tiers, il doit prendre à sa charge tous les frais de réparation.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Tarifs 2005 : en Vam, une baisse moyenne de 2%.
- Prix de la relation-client 2004 : pour la seconde année, la Maif se voit attribuer le premier prix, tous secteurs confondus.
- RAE de janvier : présentation du chemin de « l'Ambition » jusqu'en 2014 et les grands axes de la stratégie d'étape à 2008.
- CA du 29 juin : décide du principe d'attribution aux délégations départementales d'un budget spécifique pour des partenariats d'image au plan local.
- Partenariats :
Nouveau contrat d'assurance assistance obsèques avec la Mgen : Sollicitudes.
Convention Maif/ONISEP signée le 25 novembre au Salon de l'Education.
L'opération Camion des mots démarre, avec le groupe Express/l'Expansion/Lire.
- Intéressement : un nouvel accord pour la période 2005 à 2007 est signé par 2 organisations syndicales. Au titre de 2004, participation et intéressement s'élèvent à 1237€ brut en moyenne.
- IUFM : les délégations Maif avec les bénévoles de la Prévention Maif organisent des « Semaines de la Prévention ».
- Informatique : le 7 juin la mutuelle subit une attaque informatique virale.
- Deuil en Martinique : un accident d'avion le 16 août au-dessus du Vénézuela a entraîné la mort de 160 personnes dont 66 Martiniquais, assurés Maif.

L'ASSOCIATION PRÉVENTION MAIF :

- Fête ses 25 ans.

PARNASSE MAIF :

- Fête ses 20 ans. 129 salariés.

SÉRÉNA MAIF :

- Devient Séréna dans le cadre d'un partenariat Maif/Macif/GCE avec la Mgen.

DANS L'ACTUALITÉ :

-En France :
Education Nationale : intégration des IUFM au sein des Universités.
Loi Chatel : à l'échéance annuelle, possibilité de demander dans les 20 jours qui suivent l'envoi de l'avis d'échéance la résiliation de son contrat.
Loi Breton : instaure une prime exceptionnelle de 200€ minimun (400€ à la Maif) et autorise le déblocage anticipé de la participation versée au titre de 2004.
CCAMIP : la Commission de contrôle des assurances, mutuelles et institutions de prévoyance va renforcer sa surveillance de la Mutualité. Respect des nouvelles normes IFRS et des exigences de Solvabilité 2. (L'Argus de l'Assurance du 7/10/2005).
Loi du 11 février, dite loi handicap pour " l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées".
Journée de solidarité : suite à la loi du 30/06/2004, pour l'autonomie des personnes âgées.
Lancement de la TNT en France.
Premier vol de l'A 380 de Toulouse-Blagnac.

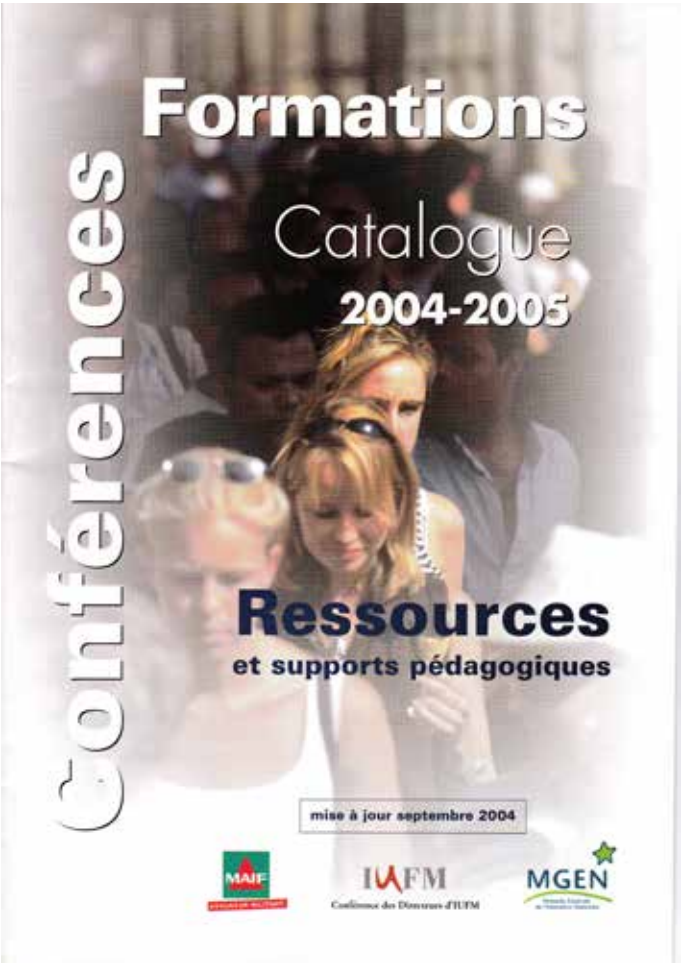

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Conventions
Avec le CRDP pour l'année scolaire 2005/06.
IUFM – ADPC – MAIF – MGEN pour la formation des futurs enseignants aux Premiers Secours suite à l'accord cadre national du 22/12/2004 (144 stagiaires formés en 2005/2006).
- Personnes morales : participation des militants de 97D à la journée des associations du handicap de la mairie de Saint-Pierre.
- Délégué Maif 974 participe, avec un représentant de l'AS, à un colloque syndical sur le thème « Responsabilité et sécurité dans les établissements ». 600 participants.
- Le GEMA désigne un représentant auprès des autorités administratives dans les départements, J. Hoarau pour La Réunion.
- CTR Vam : visite de D. Monard remplaçant de M. Faïa qui a fait valoir ses droits à la retraite.
- Travaux divers d'entretien des bâtiments de Saint-Denis : révision toiture pour l'Entité Siège et à la délégation réalisation d'un caillebotis, d'un parking moto, rénovation des parkings.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Assurance : le concessionnaire Peugeot lance « Boxygène », une formule tout compris, financement, entretien et assurance.
- Dans la presse écrite, dossier et divers articles sur « le refus d'assurer ».
  Exemple de titre du Journal de l'Ile du 24 janvier : « Condamnés pour des délits routiers. Quelle galère de s'assurer quand on a fauté… »

LA PROTECTION CIVILE A LA REUNION

FORMATION DE FUTURS ENSEIGNANTS - PARTENARIAT MAIF - MGEN - IUFM

Former aux premiers secours près de cent cinquante futurs enseignants du premier et second degrés de l'éducation nationale, c'est la mission menée du 23 juin au 7 juillet par l'équipe de l'ADPC Ce programme se situe dans le cadre d'un partenariat national établi avec la MAIF (Mutuelle assurance des instituteurs Français) la MGEN (Mutuelle générale de l'éducation nationale) et les IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres).

Réalisées pour la première année par l'ADPC Réunion, ces formations, qui se sont déroulées dans les locaux de l'IUFM de Saint Denis et du Tampon ont été un véritable succès, l'ensemble des stagiaires ayant obtenu leur attestation.

La remise des diplômes s'est fait en présence des représentants des différents organismes partenaires qui ont unanimement salué une action innovante qui mérite d'être étendue.

12

5

4

3

1. et 2. Exercices durant les formations
3. 1 groupe de futurs enseignants lors de la remise officielle des Attestations
4. André Padeau et José Hoarau, le délégué Départemental MAIF
5. Remise officielle des Attestations de Formations aux Premiers Secours

Source : Le magazine de l'Association Départementale de Protection Civile de la Réunion Novembre 2005

TSUNAMI

DANS LES PORTS RÉUNIONNAIS

Les traces à peine effacées

Un an après la catastrophe qui a ravagé cinq pays d'Asie du Sud-Est et causé quelques dégâts dans les ports de la Réunion, tout n'est pas encore réglé. Sainte-Marie a longtemps attendu ses nouveaux pontons et Saint-Gilles doit encore être dragué…

Les assurances manquent de franchise

Plus de 200 embarcations ont été endommagées dans les ports réunionnais, et les dégâts subis par les infrastructures portuaires s'élèvent à plus de 500 000 euros selon la chambre de commerce, concessionnaire des ports. Des dégâts certes mesurés face à l'ampleur des ravages provoqués par ce raz-de-marée en Asie et le nombre de morts, d'équipements et d'infrastructures détruits dans ces zones. Sur le département, les compagnies d'assurances n'ont, dans leur majorité, pas pris en compte l'état de catastrophe naturelle pour ses assurés, principalement les propriétaires de bateaux.

A La Prudence Créole, Alain Avril, le directeur général de la compagnie, explique que l'état de catastrophe naturelle ne s'applique pas aux bateaux mais uniquement aux biens terrestres, véhicules et immeubles car *"ils ne payent pas de prime"*. Le cas d'un bateau stationné à quai en de telles circonstances n'est donc pas assuré. En revanche, il peut être assuré contre le vol. *"C'est un phénomène très rare donc difficile à défendre en justice. Seul le cas de force majeur peut être évoqué et le recours possible pour l'assuré est de démontrer qu'il y a eu faute du propriétaire des anneaux à savoir la Chambre de commerce en qualité de responsable civil"*, confie Alain Avril. Il poursuit : *"Les pontons n'étaient pas équipés de suspensions leur permettant de se rétracter avec la montée du niveau de la mer. La fixité de ces pontons a eu pour conséquence de couler l'arrière des bateaux."*

MESURE EXCEPTIONNELLE

Les plaisanciers dont les moteurs ont été noyés dans les ports de l'île n'ont donc pas pu être indemnisés. Motif avancé. La base juridique commune à toutes les compagnies exclut le remboursement de ce genre de risque. S'agit-il d'un manque de volonté ou d'une rigidité juridique de la part des assureurs ? La question se pose puisqu'à la Maif, la direction générale en a décidé autrement. *"Les dossiers ont été gérés comme s'il s'agissait de n'importe quelle tempête. Nos instances nationales ont réagi assez vite et la direction nationale a pris le parti d'intervenir pour d'éventuels clients qui auraient voyagé dans la zone où le tsunami a sévi ou en faveur des propriétaires de bateaux touchés par les dégâts. Ce genre de décision relève du conseil d'administration au siège national qui a également choisi de dédommager les victimes du tremblement de terre survenu récemment en Guadeloupe"*. Au total, l'assureur de la Maif a indemnisé une cinquantaine de clients en navigation de plaisance *"du plus petit sinistre au plus conséquent dont une dizaine de bateaux fortement endommagés"*. La direction a en effet décidé de la levée d'exclusion à titre exceptionnel. *"Dès le lundi matin, les services nationaux se sont concertés et ont commencé les procédures d'indemnisations de décès, dommages corporels et pertes de biens des assurés en déplacement touristique dans le sud-est asiatique. Plus de la moitié des dossiers étaient réglés dans un délai moyen de trois mois"*, a affirmé le correspondant départemental de la Maif.

C. du. M.

9

Source : Le Journal de l'Ile 26 décembre

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Cotisation : baisse des tarifs Vam.

- www.maif.fr : le nouveau site internet est accessible à tous et notamment aux personnes handicapées.

- L'espace Education est en ligne.

- Partenariat :
La Maif est partenaire de l'exposition de Yann Arthus-Bertrand sur le développement durable, diffusée dans 50 000 établissements scolaires.
La Maif est partenaire du Guide de l'économie sociale de A à Z, réalisé par Alternatives Economiques.

- Récompenses : les contrats Rassurcap, Sollicitudes et Praxis Solutions obtiennent le label excellence 2006 des Dossiers de l'Epargne.

- En interne :
Sensibilisation aux entretiens individuels pour une mise en pratique début 2007,
Adoption du pilotage par objectifs,
Travail sur la gouvernance, le coeur d'activité des militants (les 4 grandes missions), le suivi annuel de l'équipe...
Préparation d'un nouveau système de tarification vam (NSTV) avec de nouveaux critères.

- Contrat : après la phase pilote, la distribution de Sollicitudes est généralisée le 1er novembre.

- Conférences multiples dans toute la France : Risques de la petite enfance, Risques d'accident des enfants de 7 à 12 ans, violence scolaire, Economie sociale, La laïcité ...

- Cat Nat sécheresse : ouverture de plus de 600 dossiers pour une charge d'environ 5,5 M d'€.

PRÉVENTION MAIF :

- Bobo Doudou : présentation d'un nouveau spectacle sur les risques domestiques.

- Accidents de la vie courante : convention entre Bercy et Prévention Maif signée par T. Breton le ministre des Finances en vue de la « mise en œuvre d'actions de prévention des accidents de la vie courante » qui sont responsables chaque année de la mort de 20 000 personnes et de 4 millions de blessés.

DANS L' ACTUALITÉ :

- En France :
Sécurité routière : le nombre de personnes tuées sur les routes - 4709 – passe sous la barre des 5000.
Catastrophe naturelle sécheresse : 10 nouveaux arrêtés publiés en 2006.
1er cas de grippe aviaire en France.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Sociétariat au 31/12 : total Maif et Filia-Maif à La Réunion, 37 239 sociétaires. 22 537 pour 974 et 14 702 pour 97D.

- Militants :
Cessation d'activité au 31 mai pour N. Espérance à 97D et P. Basson à 974.
JF. Babet est à nouveau agréé DD à la délégation de Saint-Denis au 1er octobre.

- Education nationale : militants Maif et Prévention Maif animateurs de modules dans des stages d'accompagnement à l'entrée dans le métier.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Santé : le chikungunya, une épidémie mortelle avec 254 décès. Dans les établissements scolaires, par mesure de précaution, les activités de pleine nature sont suspendues à l'exception des activités de pleine mer.

- Sécurité routière : un gros éboulement de 20 000m² sur la route du littoral fait 2 morts et 2 blessés.

- 60ème anniversaire de la départementalisation de l'île de La Réunion.

- la Banque de La Réunion se positionne dans l'offre de produits d'assurance.

RÉUNION D'INFORMATION INVITATION

L'autonomie croissante des enfants de 7 à 12 ans les incite à prendre des risques...

Salle du Foirail

PITON ST LEU

Mercredi 26 avril 2006 - 15 h 30

... c'est pourquoi le groupe MAIF a la volonté d'évoquer avec vous

les risques d'accident des enfants de 7 à 12 ans

- Quels liens entre évolution psychologique de l'enfant et prise de risques ?
- Quelle attitude adopter face à ces comportements ?
- Comment prévenir les risques ?

PROGRAMME

Accueil

Présentation audiovisuelle sur les risques d'accident des enfants de 7 à 12 ans par les équipes militantes des délégations Maif de St Denis et de St Pierre avec la participation du Docteur Louis-Paul STICHELBOUT, Médecin de la Protection Maternelle et Infantile, et de Mme Anne LE SCORNEC, Formatrice 1er Secours

Nos échanges se poursuivront autour d'un cocktail

12 LA REUNION

SEMINAIRE SUR LES RISQUES NATURELS A LA REGION

L'insaisissable caprice géologique

Que retenir de la seconde et dernière journée du colloque sur les risques naturels dans l'océan Indien ? Pas grand-chose, sinon que la Réunion est sujette à d'innombrables caprices géologiques, impossibles à prévenir. A part ça, tout va bien...

Effondrement du volcan, vagues gigantesques, tremblement de terre dans la baie de Saint-Paul... Lundi, la première session du séminaire sur les risques naturels dans l'océan Indien avait soulevé un catalogue d'hypothèses aussi fascinantes qu'inquiétantes. A tel point que les débats d'hier, consacrés entre autres aux cyclones et glissements de terrain, ont paru un peu fades.

Source : Quotidien du 20/09/2006.

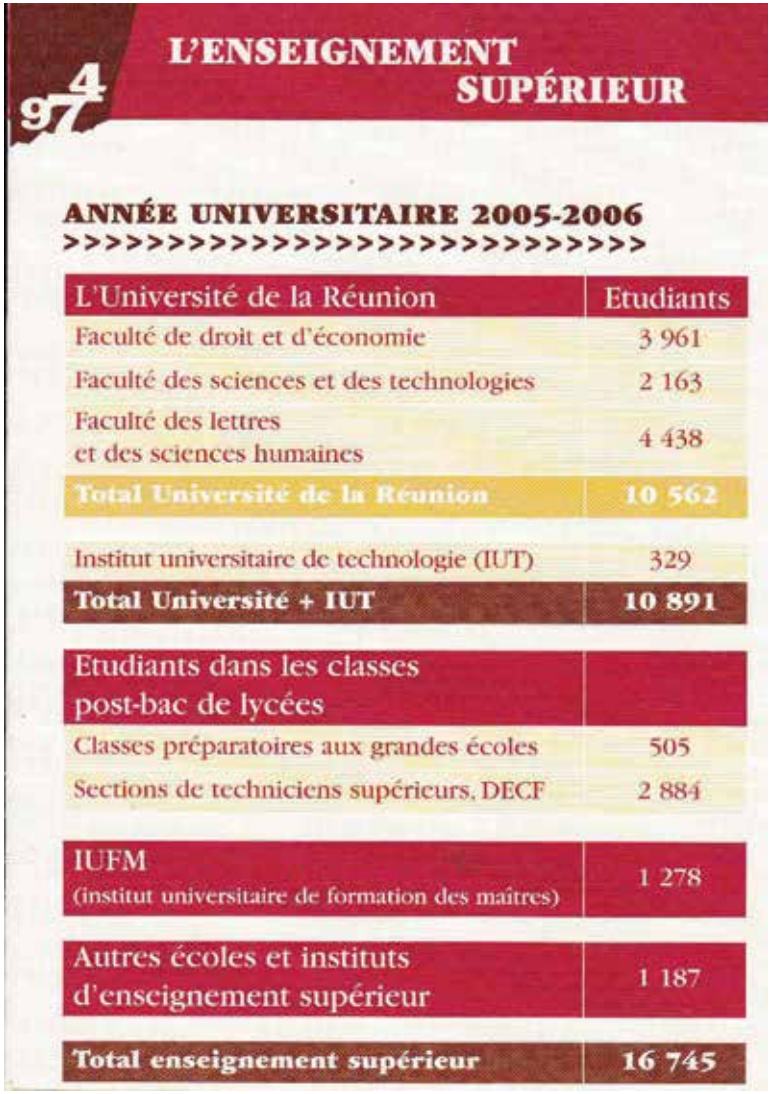
974 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2005-2006

L'Université de la Réunion	Etudiants
Faculté de droit et d'économie	3 961
Faculté des sciences et des technologies	2 163
Faculté des lettres et des sciences humaines	4 438
Total Université de la Réunion	**10 562**
Institut universitaire de technologie (IUT)	329
Total Université + IUT	**10 891**
Etudiants dans les classes post-bac de lycées	
Classes préparatoires aux grandes écoles	505
Sections de techniciens supérieurs, DECF	2 884
IUFM (institut universitaire de formation des maîtres)	1 278
Autres écoles et instituts d'enseignement supérieur	1 187
Total enseignement supérieur	**16 745**

« Quelques chiffres clés de l'Université de la Réunion. »

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG de Clermont-Ferrand :
Temps fort, une table ronde sur le développement durable,
Au 1/01/07, 2 581 278 sociétaires Maif et Filia-Maif,
Résultat comptable excédentaire de 84,59 M€ net d'impôt,
Filia-Maif passe le cap des 700 000 sociétaires.

- Maif Solutions financières : inauguration le 7 décembre à Tour.

- Contrat Vam : une nouvelle formule "Vam Essentiel", une assurance au tiers qui couvre également le vol, l'incendie et le bris d'éléments vitrés.

- Documentation : diffusion d'un guide en braille.

- IUFM : nombreuses actions de terrain dans le cadre des Rencontres Prévention.

- Prévention santé: suite au décret du 5/11/2006, interdiction de fumer dans les locaux de l'entreprise.

- En interne, création de UGM (Université Groupe Maif) pour apporter une nouvelle offre de développement des compétences managériales.

- eLDé, le magazine interne fête ses 20 ans (Ligne Directe à sa naissance en octobre 1987).

- Action mutualiste : première conférence sur les risques climatiques.

- Récompenses :
Label d'excellence 2007 décerné à Raqvam et Praxis Solutions par Les Dossiers de l'Epargne,
Relation client (BearingPoint et TNS Sofres) : pour la quatrième année, la Maif est numéro un dans la catégorie assurance.
Maif classé "assureur le plus responsable et citoyen" au baromètre de l'Argus de l'Assurance/Ifop.

PRÉVENTION MAIF :

- Refonte du site internet,
- Cédérom « En vie de liberté » consacré à la problématique des deux-roues chez les jeunes,
- Subvention Maif reconduite à hauteur de 1 euro par sociétaire.

CAMIF :

- Concours financier de la Maif de 10 M€.

DANS L' ACTUALITÉ :

- Assurance-vie : pour les contrats en déshérence, la loi du 17/12/2007 contraint les assureurs à s'informer du décès éventuel de leurs assurés.

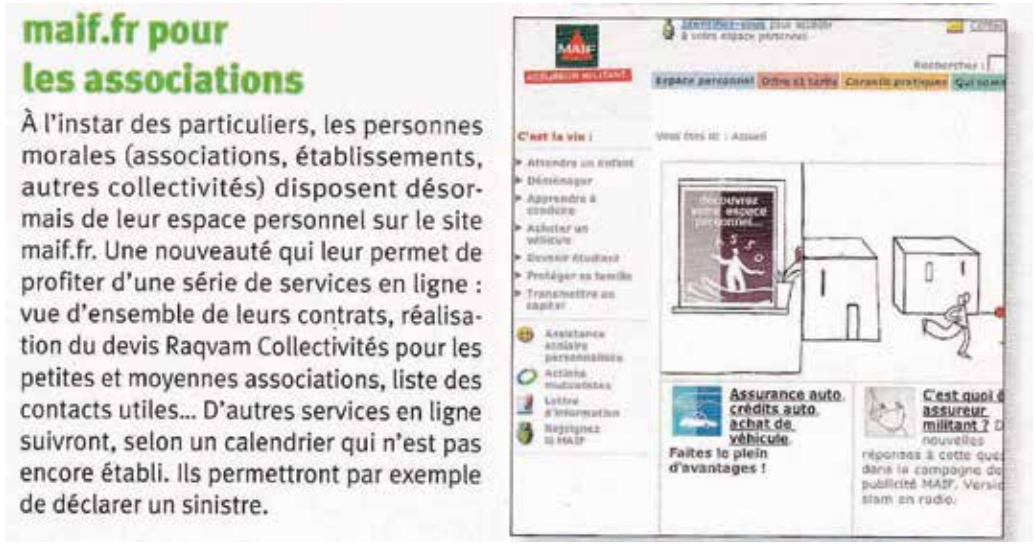

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Partenariat : convention avec le CRDP.
- ESS : participation du militant CRIR à une formation sur la politique d'implication de la Maif dans les Chambres Régionales de l'ESS.
- CTR Vam : visite pour le suivi du réseau des partenaires de la réparation automobile. Démonstration, avec le concours d'un spécialiste, de la technique du débosselage sans peinture. Séance dans l'atelier d'un lycée avec participation de professeurs.
- Militant 97D : MB. Hagen est agréée DD au 1er janvier.

ACTUALITÉ LOCALE :

- L'Insee valide la population au 1er janvier 2006 à 784 000 habitants.
- Cyclone Gamède : le pont de la rivière Saint-Etienne s'écroule et paralyse la circulation dans le sud de l'île.
- Trois éruptions volcaniques : en janvier, mars et en avril avec un coulée de lave jusqu'à la mer.

Série d'épreuves / Après les ravages du chikungunya, l'éruption exceptionnelle du Piton de la Fournaise en avril 2007 a surpris par son intensité. En mai, c'est une houle géante qui a provoqué d'importants dégâts et fait plusieurs victimes. La MAIF, solidaire de ce drame, a aussitôt accordé aux Réunionnais la pleine application de ses garanties.

La Réunion

© MARCUS REVERTEGAT/ RUNSLANDIMAGES/MAXPPP

3

Source: Maif Magazine n°144 de juillet 2007

DR

Pouvoir apporter une réponse au besoin immédiat des sociétaires est primordial et véhicule une bonne image de la MAIF. C'est aujourd'hui indispensable !

Philippe-Joseph Bénard, correspondant départemental Saint-Pierre (La Réunion).

Source : eLDé n°136 de décembre 2007 article sur la compétence d'ACCUEIL Valoriser le coeur de métier.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- 76ème AG à Lille : 2 nouveaux administrateurs élus, Arnaud Courdesses et Yves Pellicier suite au départ de C. Berthet et G. Dupérat.
- Filia Maif a 20 ans. Agrément en 1987, ouverture le 1er mai 1988, 100 000 adhérents en 1990 et 745 000 en 2008.
- OME : lancement en juin de l'Offre Métiers de l'Education. Une nouvelle multirisque professionnelle en partenariat avec la FAS-USU (Fédération des autonomes de solidarité laïque). 135 000 adhésions pour le seul mois de septembre à la rentrée scolaire.
- Action mutualiste : 261 actions sur l'année avec la participation de 29 000 sociétaires.
- RH : 4 accords relatifs à l'organisation du temps de travail signés le 27 février. Choix entre 2 formules à 35h ou 36h45.
- Virgile : lancement en octobre d'un système de géo-sécurisation. Partenariat avec la Macif, Ima et Masternaut.
- Décès le 2 septembre de R. Ayrault à 87 ans. Administrateur Maif de 1966 à 1975, administrateur délégué de 1975 à 1990 et président de Prévention Maif de 1990 à 1995.

PRÉVENTION MAIF :

- Soutient l'opération Pédibus sur le trajet école-domicile.

IMA :

- Après 20 ans au sein de la direction générale de la Maif, Jean-Dominique Antoni rejoint Ima à la présidence du Directoire.

CAMIF :

- La société de vente à distance Camif Particuliers s'est déclarée en cessation de paiement le 23 octobre 2008.

DANS L' ACTUALITÉ :

- En France :
Présentation de la nouvelle immatriculation des véhicules (SIV) pour un changement en 2009.
Ingrid Betancourt est libérée.

- Dans le Monde :
Barack Obama est élu président des Etats-Unis,

Événement : l'Offre Métiers de l'Éducation

LA MAIF ET LES AUTONOMES DE SOLIDARITÉ SE SONT UNIES POUR METTRE AU POINT UNE OFFRE MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE À L'INTENTION DES PERSONNELS D'ÉDUCATION.

ALEXANDRE GIRAUD/MAIF

Dominique Thys, administrateur délégué à la Direction générale

La MAIF et la FAS & USU coopèrent sur le champ des risques professionnels des personnels de l'enseignement public depuis plus de quarante ans. Cette collaboration construite et affinée au fil du temps a fait de nous les vrais partenaires que nous sommes aujourd'hui, respectueux du rôle et des savoir-faire de chacun. L'Offre Métiers de l'Éducation est le fruit de ces liens étroits et de notre écoute du terrain. Nous y avons mis tout notre professionnalisme et tout notre cœur !

Source : Maif Magazine nº 147 Juin 2008.

«JDA»

A. GIRAUD/MAIF

20 ANS D'HISTOIRE MAIF

Après deux décennies à la tête de Filia-MAIF et au sein de la Direction générale de la MAIF, Jean-Dominique Antoni a rejoint Ima où il assurera la présidence du Directoire.

Source : eLDé nº 139/juillet 2008

Points de vue /

Gilet et triangle

DEPUIS LE 1ER JUILLET 2008, LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE REND OBLIGATOIRES DANS LES VÉHICULES GILET RÉTRORÉFLÉCHISSANT ET TRIANGLE DE PRÉSIGNALISATION.

SÉVERIN MILLET

TENUE CORRECTE EXIGÉE

Source : Maif Magazine nº 147 Juin 2008.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Visites de responsables du siège :
L. Avinens, administrateur, pour le suivi des délégations et une formation pour les militants,
G. Gratton pour le suivi de l'entité siège,
N. Balducchi pour un forum des associations et de la formation,
D. Monard, CTR Vam pour le suivi du réseau de la réparation automobile.

- RH : notre interlocutrice au siège, Mme C. Vanderstrate.

- Délégation de Saint-Denis : effectif de 22 CDI.

- Le 8/10, réunion des nouveaux adhérents à la délégation 974.

- Travaux de réhabilitation du 183 rue Jules Auber.

- SIV : participation, le 27 novembre, à une réunion à la préfecture pour sensibiliser les acteurs locaux au nouveau système d'immatriculation à vie prévu pour avril 2009.

- IUFM : intervention dans des modules de formation sur la responsabilité, la prévention ... et poursuite des formations AFPS.

- Université : militant CRIR participe avec la CRESS à un colloque : Entreprendre autrement.

- Salon de l'Education de La Réunion et Fête de la Science : 2 stands, un Maif et un Prévention Maif.

- Militant 97D : MB. Hagen cesse son activité au 30 novembre.

PRÉVENTION MAIF :

- De nombreuses actions, l'antenne seule ou avec des partenaires : Usep, Rectorat, Sécurité Routière Préfecture, CRDP, Police, Gendarmerie, Mairies, Pompiers ...

- Petit tour à vélo, rallye pédestre, théâtre « Famille Grodoi », formation, seniors, journée sécurité...

- Interventions conjointes avec un militant Maif dans la formation des assistantes familiales (UDAF) et des puéricultrices (PMI). Thème : prévention des accidents domestiques.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Fermeture de la prison de la rue Juliette Dodu à Saint-Denis.

Vie des mutuelles

Un nouveau président à la MGEN

Jean-Paul Géréone succède à Mireille Hoarau à la présidence de la section MGEN-Réunion.

Jean-Paul Géréone, nouveau président de la MGEN, militant et artiste

MGEN

Source : Muta.comm de septembre

Le Journal de l'Île — Samedi 25 octobre 2008

La Camif n'a pas conquis les profs

L'annonce récente de la faillite de la coopérative d'achat des enseignants n'aura guère d'impact dans l'île, où les frais de transport l'empêchent d'être compétitive.

COMMERCE

"Les jeunes enseignants n'ont plus l'esprit Camif comme les précédentes générations". Pour José Hoarau, correspondant départemental de la Maif (Mutuelle d'assurance des instituteurs de France), le dépôt de bilan de la célèbre coopérative d'achat des enseignants est une conséquence logique de l'évolution des attitudes consuméristes. D'ailleurs, la Camif n'a jamais vraiment fait son trou à La Réunion.

En métropole, où la Camif avait été fondée en 1947, plusieurs centaines d'emplois sont menacés.

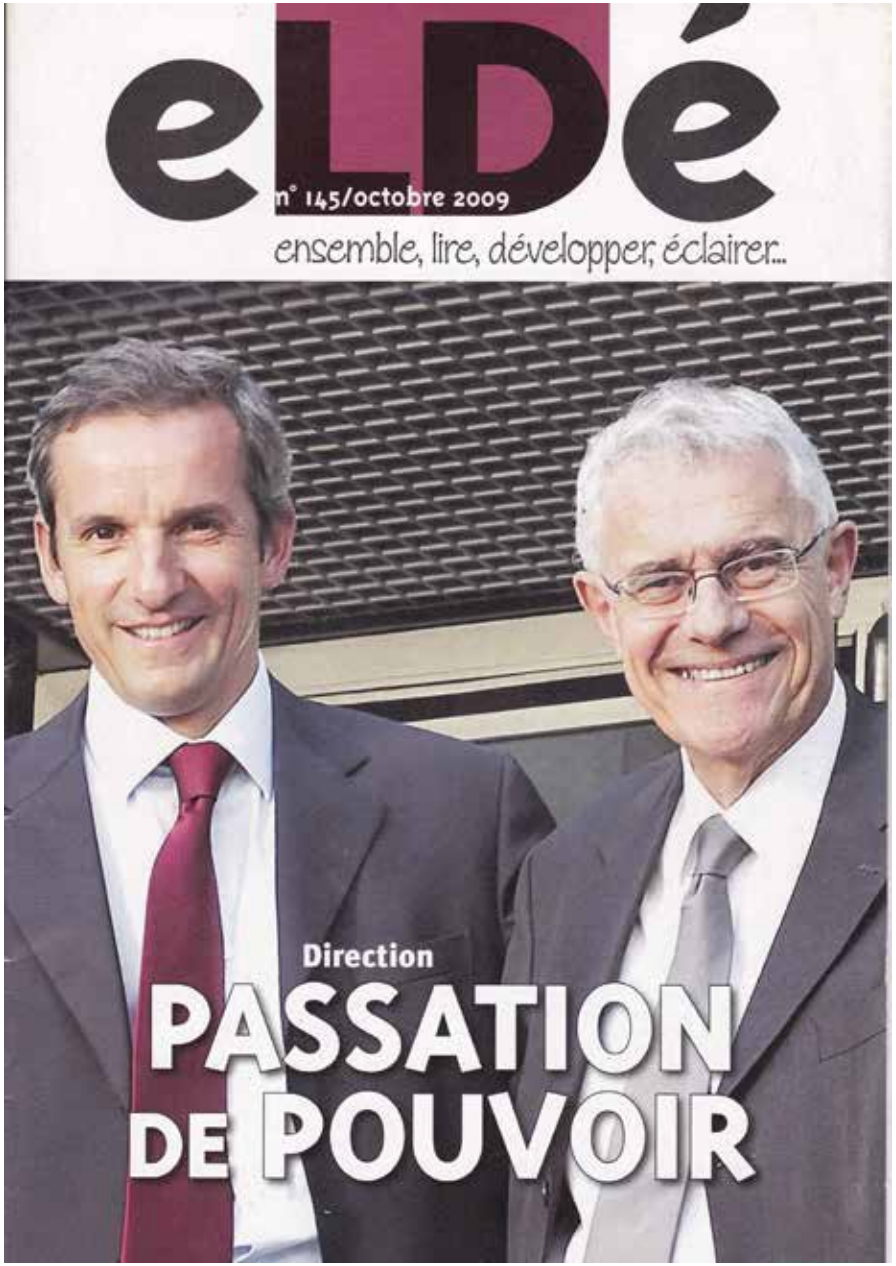

Départ à la retraite de D. THIRY après 39 ans de Maif dont 17 ans passés à la tête de la mutuelle. P. DEMURGER, nouveau directeur du groupe Maif au 1er octobre.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG : Les 21, 22 et 23 mai à Lyon. 75 ans de la mutuelle.

- AGE du 21 novembre à Paris : projet de création de la SGAM Macif/Maif/Matmut. Sferen constitué le 8-12-09.

- Podium de la Relation Client : Maif numéro 1 depuis 6 ans dans le secteur assurance (2003, 2004, 2006, 2007, 2008, 2009).

- Le CA formalise et valide une Charte d'Investissement Responsable.

- La MAIF premier assureur français à avoir adopté les PRI, suite à l'appel de l'ONU (Principes pour l'investissement responsable).

- GRS : première étape du projet GRS, collectons, partageons.

- Démarche de partage et d'enrichissement mutuel du plan stratégique.

- Vam : nouvelles franchises, 4 niveaux au choix.

- OME : Offre Métiers de l'Education, collaboration Maif et FAS-USU-ASL.

- Tempêtes Klaus et Quinten dans le grand sud-ouest : plus de 65 000 dossiers.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
SIV : nouveau système d'immatriculation des véhicules. A partir du 15 avril pour les véhicules neufs,

Nouvelle procédure VGE en vigueur le 1er juin.

L'AFA (Association Française de l'Assurance) publie une charte du développement durable,

Un avion Air France de la liaison Rio-Paris s'abîme dans l'Atlantique.

Motocyclette de 125 cm^3 : du nouveau pour la conduite au 1-01-09, avoir 2 ans de permis B et une formation de 3h de conduite

-Dans le monde :
Le 20 janvier, investiture de Barack Obama.

Virus H1N1 : menace d'une pandémie grippale.

Décembre, conférence de Copenhague sur le climat.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Sociétariat Réunion au 31/12/09 : 41 183 sociétaires dont 10 939 pour Filia-Maif et 2 177 PM par délégation : 24 353 pour 974 et 16 830 pour 97D.

- Saint-Paul : recherche d'un local pour un point d'accueil, visite de B. Rebeyrol en août pour lancer l'opération.

- Partenariat IUFM/IRTS/APAJH/MAIF : action pour les professeurs stagiaires, spectacle et conférence sur le thème de l'intégration scolaire.

- Partenariat avec « Les Petits Débrouillards » pour l'édition d'une bande dessinée « Les Tortues Radiata »,

- L'action mutualiste :
2 conférences sur « les Risques Climatiques » par F. Denhez.
Une réunion, en octobre, dans les deux délégations pour les nouveaux adhérents de l'année.

- Rectorat et IUFM : participation de militants Maif et Prévention-Maif à des actions de formation (Responsabilité des personnels, Les bons réflexes, Education à la sécurité routière ...),

- Informatique : installation du serveur OASIS en août.

- Visites :
L. Avinens et N. Freybourger, en octobre, pour le suivi des 2 délégations.
D. Monard en septembre pour le suivi des réseaux de partenaires Vam.
G. Gratton pour l'Entité Siège...

- Militant 97D : M. Gilardi est agréée au 1er juin.

REMISE DE PERMIS CYCLISTES SUR L'ÎLE DE LA RÉUNION

Belle illustration de l'engagement de Prévention MAIF dans l'opération phare "Ensemble à Vélo", que cette action menée par les bénévoles de Saint-Denis de La Réunion en juin dernier. Ce sont en effet tous les élèves de CM2 des classes de Sainte-Marie qui se sont vu offrir une formation complète à la conduite éco-responsable du vélo.

Bénéficiant, en plus du volet théorique de l'opération, de la mise à disposition d'une piste routière, les élèves ont pu apprendre à maîtriser la conduite à vélo, connaître et respecter les règles du code de la route, tout en apprenant à veiller sur leur sécurité et celle des autres usagers. Forts des enseignements reçus, les élèves ont, en fin de formation, dû tester leurs connaissances grâce au questionnaire prévu. Signe de cette belle réussite : tous ont été reçus. ■

PRÉVENTION MAIF :

- De nombreuses actions : spectacle "Famille Grodoi", Ensemble à vélo, ASSR, Apprenons la ville...

Source : Pleins Phares n°36

ACTUALITÉ LOCALE :

- En octobre 2009, le MALOYA est inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

- 1er décembre : 25 ans de l'Académie de La Réunion.

- Dans l'Océan Indien : en mars, le Président de Madagascar est renversé lors d'un coup d'état.

- 80ème anniversaire, le 26 novembre, de la première liaison aérienne Paris Réunion (1929 par Marcel Goulette).

Maif partenaire du premier salon de l'éducation à La Réunion.
2 stands, un Maif et un Prévention Maif.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG : les 14 et 15 mai à Strasbourg.
- Au 1/01/10 suite décision AGE du 21/11/09 : « **Sociétaire un jour, sociétaire toujours** ».
- 7ème prix de la Relation Client TNS-Sofres. Et grand prix Stages et alternances 2010.
- 150 000 collectivités assurées au 1/01/10.
- Cap Concours : créé par la Maif en partenariat avec Rue des Ecoles et en collaboration avec le groupement national des IRTS.
- Personnes en situation de handicap : documents contractuels et commerciaux disponibles en braille, en caractères agrandis ou en audio.
- SSI : le service étranger devient Service Sinistres Internationaux.
- Partenariats :

MAIF/MAE, un contrat d'assurance en coassurance pour les coopératives scolaires affiliées à l'OCCE.
MAIF/MGEN font évoluer l'offre complémentaire santé qui devient « Efficience Santé » à effet du 1/01/11.

- En interne :

GRS, étape 2.
Démarche de simplification.
SDO, un labo en Rhône-Alpes pour la Maif de demain (Schéma directeur opérationnel).
Plan qualité 2010, des mesures concrètes après diagnostic en 2009.
La Maif dénonce l'accord de 1997 sur l'avancement automatique à l'ancienneté des salariés.

- Recyclage des pièces auto : test en Poitou-Charentes, d'expérimentation de pièces de réemploi pour la réparation de véhicules accidentés vieux de plus de 6 ans.

A. GIRAUD/MAIF

Utile pour vous, utile pour la société

Avant la crise, après la crise, les règles varient peu. Le pouvoir financier n'a pas desserré l'étreinte sur nos économies. N'y a-t-il d'autre choix que de se résigner à l'opacité et à l'injustice des profits ? Qui prendra le risque d'explorer d'autres voies en mettant du sens, de la valeur humaine, là où il n'y en a pas ? La MAIF fait ce pari, en lançant cette année des services financiers et bancaires qui n'ont pas peur de se singulariser. Dans ce domaine aussi, votre mutuelle s'appuie sur ses fondements humanistes. Elle a conçu des produits qui misent sur nos valeurs essentielles, la solidarité, la pédagogie, la responsabilité. Elle prouve qu'il est possible d'épargner utile, utile pour vous, utile pour la société.

Source : édito R Belot du Maif Magazine 152 de février 2010

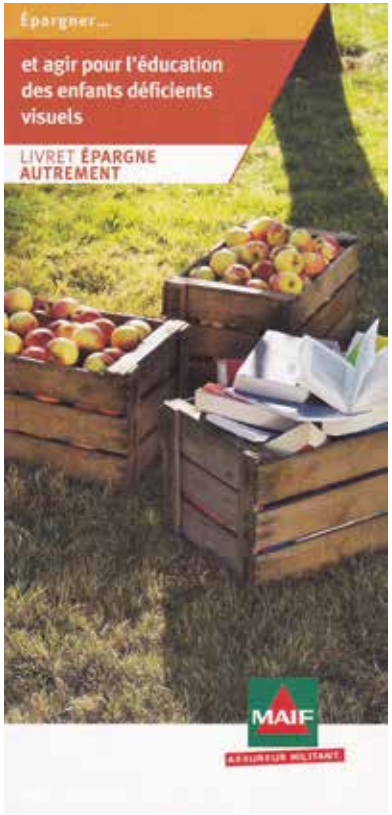

PRÉVENTION MAIF :

- Fête ses 30 ans.
- 119 antennes départementales et 2000 militants.

FONDATION MAIF :

- Fête ses 20 ans.

FONDS MAIF POUR L'ÉDUCATION :

- « Favoriser l'accès à l'éducation pour tous ».

PARNASSE MAIF :

- 25ème anniversaire et passe le cap des 300 000 adhérents.

DANS L' ACTUALITÉ :

- En France :

Sécurité routière : 3 963 décès sur les routes.
Catastrophes naturelles :
  • en février XYNTHIA frappe la France sur le littoral atlantique (53 victimes – 29 645 dossiers Maif)
  • en juin inondation dans le Var.
Éducation Nationale : l'an 1 de la réforme de la formation des enseignants.
L'ordonnance du 20 janvier donne naissance à l'ACP (Autorité de contrôle prudentiel).

- Dans le Monde :

Séisme en janvier à Haïti (250 000 morts).
Tsunami en Indonésie en octobre.
2010 déclarée année européenne de la lutte contre la pauvreté.
ONU déclare 2010, année mondiale de la biodiversité.
JO d'hiver à Vancouver.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Assistance VAM : seuil d'intervention en cas de panne, abaissé à 20 km au lieu de 50 km.

- Campagne épargne TRES MAIF : les 2 délégations reçoivent en avril, Philippe Claudel, directeur de l'association Les Doigts Qui Rêvent et David Pigasse, directeur de Réunion Active. Journée spéciale EPARGNE en mai à Saint-Pierre et à Saint-Denis.

Journée spéciale épargne à Saint-Denis de La Réunion

- Travaux pour le futur bureau de Saint-Paul : suivi du chantier par le CD de 974 et points réguliers avec les services du siège.

-Militants :
M. Derouette cesse son activité au 31 mai.
Recrutement d'un militant à 974 : Damien Laude.

- FFAIMC : congrès national à Saint-Gilles en septembre. Stand Maif.

- Partenariats :
IRTS : permanences à Saint-Benoît et participation à la fête des lauréats le 25 septembre (183 diplomés).
Rectorat : stand à la journée d'accueil des entrants, intervention (Maif et Prévention Maif) dans la formation des nouveaux directeurs d'écoles, des jeunes PE.
IUFM : module sur la responsabilité des enseignants, sur l'éducation à la sécurité routière...
IUFM/IRTS/APAJH/MAIF : action commune (spectacle et conférence) pour les stagiaires.
UDAF : Participation à l'information des familles d'accueil (assurance, prévention et gestes premiers secours...)

- Visite du CTR, D Monard en décembre : rencontre des partenaires VAM, réparateurs, experts et démolisseur.

PRÉVENTION MAIF :

- Visite du président B Benoît début octobre.

- Spectacle « Famille Grodoi » sur l'éducation à la sécurité dans plusieurs communes.

ACTUALITÉ LOCALE :

- L'Unesco inscrit le 1er août, les " pitons, cirques et remparts" de la Réunion à la liste du patrimoine mondial.

- Sécurité routière : 42 décès sur nos routes.

Les chiffres clés de l'académie de La Réunion 2010-2011 :

- 240 100 élèves, de la maternelle à l'université
- 19 667 personnels
- 662 écoles, collèges et lycées
- 1 université
- Un budget de 1,4 milliard d'euros

Source : académie La Réunion

OUVERTURE D'UN POINT DE CONTACT À SAINT-PAUL

Communiqué de presse

MAIF
ASSUREUR MILITANT

22 septembre 2010

LA MAIF OUVRE UN POINT DE CONTACT A L'ILE DE LA REUNION

Afin d'étoffer son réseau de délégations départementales et pour offrir une plus grande proximité à ses assurés, la MAIF, assureur militant, va procéder à l'ouverture d'un nouveau point de contact dans les Dom, sur l'Ile de la Réunion. Prochaine ouverture : le 27 septembre prochain, avec l'installation du point de contact au : 52 Rue de la Chaussée Royale, à Saint Paul. La MAIF sera à la disposition de ses sociétaires actuels et futurs, du lundi au vendredi, pour les conseiller et les accompagner.

LA MAIF, UNE STRUCTURE ORIGINALE

La MAIF n'est pas une société d'assurance comme les autres. En effet, la mutuelle fonde son originalité sur le fait que **ses adhérents sont tout à la fois assurés et assureurs**. Initialement créé pour les instituteurs, le groupe MAIF est ouvert **à tous ceux qui partagent ses valeurs** : respect de la personne, solidarité, tolérance. À la MAIF, tous les assurés bénéficient d'une protection étendue à tous les membres du foyer et d'un accompagnement qui dépasse largement le simple versement d'indemnités : en cas de sinistre, des conseils juridiques, médicaux ou sociaux ainsi qu'une assistance sous toutes ses formes (touristique, à domicile...) sont apportés pour faire face aux conséquences sur la vie quotidienne.

LA RELATION CLIENT : UNE PRIORITE POUR LA MAIF

Afin de répondre efficacement et rapidement aux demandes de ses sociétaires, la MAIF est accessible via : les délégations départementales, les points de contact, le courrier postal, le téléphone et Internet. Le sociétaire bénéficie ainsi, quel que soit le point de contact choisi, d'un accompagnement unique et personnalisé. Cette qualité et cette écoute sont d'ailleurs régulièrement récompensées. En effet, tous les ans, depuis 2003, la MAIF obtient le 1er prix podium de la relation client, secteur assurance, aux trophées de la Relation client organisé par **TNS Sofres et BearingPoint.**

27 SEPTEMBRE 2010 : OUVERTURE DU PREMIER POINT DE CONTACT DANS LES DOM

Aujourd'hui, la MAIF continue le développement de son réseau avec, notamment, l'ouverture, le 27 septembre prochain, du premier point de contact dans les Dom, sur l'Ile de la Réunion. Situé à Saint Paul, ce point de contact sera ouvert du lundi au vendredi. Il vient ainsi renforcer la présence de la MAIF dans ce département. En effet, la mutuelle dispose déjà deux délégations départementales : l'une à Saint Denis et à la deuxième Saint Pierre. Au final, les assurés actuels et futurs pourront solliciter les conseillers MAIF sur leurs différentes préoccupations de la vie quotidienne (automobile, habitation, accidents corporels, prévoyance, crédit, assurance-vie...).

INFORMATIONS PRATIQUES

Point de contact MAIF : **52 Rue de la Chaussée Royale, à Saint Paul**
Ouvert du lundi au vendredi de 08h10 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

CHIFFRES CLES 2009 DU GROUPE MAIF

- 2,7 millions de sociétaires, dont 42 000 à la Réunion
- 3,42 millions de véhicules assurés
- 2,8 millions de contrats assurance de personnes

Pour toute demande de renseignements : contactez M. José Hoarau au 0 692 86 43 04

Contact presse : Sylvie LE CHEVILLIER - 05 49 73 75 60 – sylvie.le.chevillier@maif.fr

INVITATION

José Hoarau, correspondant départemental,
les militants, les salariés,
les bénévoles de Prévention MAIF

ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration
du POINT DE CONTACT DE SAINT-PAUL

le jeudi 9 décembre 2010 à 18 h

à MAIF
52 rue Chaussée Royale
SAINT-PAUL

OUVERTURE D'UN POINT DE CONTACT À SAINT-PAUL

Inauguration en présence de Madame la maire de Saint-Paul

FAITS MARQUANTS MAIF :

- De grands chantiers vers un changement d'envergure :
Réorganisation de réseau avec SDO,
Refonte du système de classification-rémunération,
Amélioration des fonctions du siège,
Transformation du système d'information.

- Maif Associations et Collectivités : lancement en octobre d'une nouvelle marque.
147 000 sociétaires PM au 1/10/11.

- Raqvam : création de Primordiale, commercialisée à partir d'octobre, une formule d'entrée de gamme.

- Efficience santé : lancement en janvier d'une offre enrichie de complémentaire santé.

- Assurance auto, trois options vam à partir de juin :
Véhicule de remplacement,
Assistance panne 0 km,
Objets transportés.

- Téléphonie : la mutuelle passe à l'heure du SVI (serveur vocal interactif).

- Vam, pièces de réemploi : après un an d'expérimentation sur les véhicules de plus de 6 ans, premier bilan positif pour la Maif.

- Internet :
Première plateforme virtuelle de dialogue avec les sociétaires,
Ouverture, en septembre, d'un portail extranet pour les mandataires du CA.

- Premiers secours : la mutuelle équipe tous ses locaux en défibrillateurs. La formation est assurée par un partenaire, la Protection civile.

DANS L'ACTUALITE :

- En France :
Assurance emprunteur : à partir du 1er septembre l'emprunteur peut choisir un assureur extérieur à sa banque,
Assurance vie et devoir de conseil : au 1er avril, sécurisation du conseil en épargne par un questionnaire complet et une offre formalisée dans un document de synthèse,
Nouvelle vague d'intempéries dans le sud de la France.

- Dans le monde :
Japon : le plus grave accident nucléaire à Fukushima.

Marque de fabrique

La MAIF est le plus grand assureur d'associations laïques en France : maisons des jeunes, foyers d'accueil, clubs de musique ou d'arts plastiques, troupes de théâtre, maisons de retraite, associations sportives...
Pour mieux asseoir cet engagement historique, bâti sur le partage de valeurs, la marque MAIF Associations & Collectivités a été créée le 21 octobre 2011.
Il ne s'agit pas d'une nouvelle filiale, mais simplement d'une enseigne qui chapeaute l'ensemble des activités de la MAIF au service des associations: opérations d'assurance (vente de contrats et règlement de sinistres), conseil, actions de formation...

MAIF ASSOCIATIONS & COLLECTIVITÉS
ASSUREUR MILITANT

Source : Maif magazine 157 / octobre 2011.

CID
Acquisition par la Maif de la société Crédit immobilier direct, spécialisée en recherche de crédit immobilier et de restructuration de crédits à distance. Elle devient filiale de la Maif avec pour président Christian Ponsolle, ADDG de la mutuelle.

Prix de la relation client
Et de huit pour le premier prix dans la catégorie assurance. Tous secteurs confondus notre mutuelle se classe 2ème derrière Mercedez-Benz.
Une enquête de BearingPoint et TNS Sofres auprès de 183 entreprises dans onze secteurs d'activités.

Documentation Maif pour tous
De nouveaux documents adaptés en braille, en audio et en caractères agrandis.
Pour cette mise à disposition, la mutuelle a été primée. Le 29 septembre, elle a reçu le 1er prix des Trophées de l'assurance 2011.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Visites :
Brigitte Rosse du service Associations & Collectivités du siège en avril. Formation en interne et rencontres avec des associations sociétaires.
D. Monard, CTR Vam en décembre pour des négociations avec nos partenaires de la réparation automobile.
- Convention avec l'association Sciences Réunion pour la Fête de la Science.
- Rectorat : dans le prolongement de la convention nationale de partenariat Maif/MEN du 21 juin, remise de kits de matériel pédagogique pour la formation aux gestes de premiers secours (PSC1).
- RCAD : changement d'interlocuteur pour nos délégations. Nathalie Freybourger Sidoroff change de fonction dans l'entreprise.
- L'ESPER : première réunion pour notre région, 13 membres présents. J. Hoarau a été désigné correspondant régional par l'instance nationale.
- Militants :
à 974 , Damien Laude est agréé au 1er février.
A 97D, J.P. Bénard cesse son activité le 31 août et B. Hoarau est nommé CD de la délégation de Saint-Pierre au 1er septembre.
- Fonds Maif pour l'Education : accompagnement de l'appel à projets dans le domaine de l'accès à l'éducation pour tous, sélection par un jury régional et remise du prix régional 2011 à l'AREV.
- Finances solidaires : participation du CRIR à un évènementiel sur les finances solidaires organisé par la CRESS Réunion du 28 au 30 novembre. Présence de plusieurs intervenants de métropole dont la Directrice de Finansol.

10 ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'outre-mer face à un immense défi

Parmi les 230 mesures présentées par la ministre de l'Ecologie, la mise en place d'index UV dans les Dom, la cartographie des espèces qui y sont présentes, des tests de vulnérabilité pour les infrastructures de transport. Et des études pour mieux appréhender les possibles évolutions des phénomènes météorologiques extrêmes comme les tempêtes et cyclones.

Présenté la semaine dernière par Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Ecologie, le Plan national d'adaptation aux changements climatiques se veut le point de départ d'une large mobilisation autour des mesures d'anticipation et de limitation des dégâts que pourrait entraîner une hausse des températures.

Avec ses spécificités climatiques, comme sa très forte exposition aux aléas hydrométéorologiques (cyclones, tempêtes, sécheresses...), sa topographie et son urbanisation littorale, qui accroissent sa vulnérabilité face à une élévation du niveau de la mer, l'outre-mer est éminemment concerné par les modifications climatiques anticipées par la communauté scientifique.

Source : Le Quotidien 30/07/2011

Le fonds Maif récompense l'accès à l'éducation

L'association réunionnaise pour les étudiants volontaires (AREV) a reçu hier le prix régional du fonds Maif pour l'éducation. Ce prix est décerné aux associations qui favorisent l'accès à l'éducation pour tous. L'objectif de l'Arev est de former des étudiants pour qu'ils puissent aider les élèves du primaire et du collège dans leur devoir. Un suivi personnalisé est même proposé pour les enfants en grande difficulté. Avec ce prix d'un montant de 1 500 euros, les étudiants pourront être indemnisés ■

Ce prix est décerné aux associations qui favorisent l'accès à l'éducation pour tous (photo E.L.).

Source : Le Jir 27/09/2011

MAIF

FONDS MAIF POUR L'ÉDUCATION

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG à Tours : du Président R. Belot, « on peut concilier performance économique et éthique »
  Départ de 2 administrateurs, J. Meunier et P. Guillot. Election d'une nouvelle administratrice : Annick Valette.
  Vice-Présidents : D. Thys est reconduit et 2 nouveaux, C. Cortès et A. Borjon-Guilleminet.
- Militants : mandat rénové du CD (les 5 missions) et nouvelle organisation militante.
- Départ à la retraite de deux directeurs : JP. Mallet et C. Chaboud.
- Vision 2025 : quel projet d'avenir pour la Maif, élaborer un projet rassembleur.
- SDO : lancement du déploiement du nouveau Schéma Directeur Opérationnel. Le « GO » est donné pour Bordeaux, Nantes, Rennes...
- GED : mise en place de la gestion électronique des documents d'octobre 2012 à début 2013. Une adresse postale unique pour les sociétaires.
- SIN'ERGIE : au 31 mai les gestionnaires de sinistres ont leur portail intranet dédié.
- Communication interne : un nouveau portail en octobre.
- Géosécurisation : la Maif offre, en métropole, un dispositif innovant de sécurité et d'assistance gratuit.

PRÉVENTION MAIF :

- Sur le Tour de France avec son personnage fétiche Prudou.
- Met en ligne, pour le premier degré, un outil pédagogique labellisé par le Ministère de l'Éducation nationale.

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
élection présidentielle en mai et création d'un ministère en charge de l'ESS et de la consommation. Nouvelle loi en mars sur la lutte antiblanchiment.
Le magazine Que Choisir publie dans son numéro 506 de septembre une enquête de satisfaction de détenteurs d'une assurance multirisque habitation : la Maif arrive en tête avec 98% de sociétaires satisfaits.

- Zone euro :
création de SEPA (espace unique de paiement en euro).

- Dans le Monde :
JO de Londres.
L'ONU proclame 2012 « Année Internationale des Coopératives »

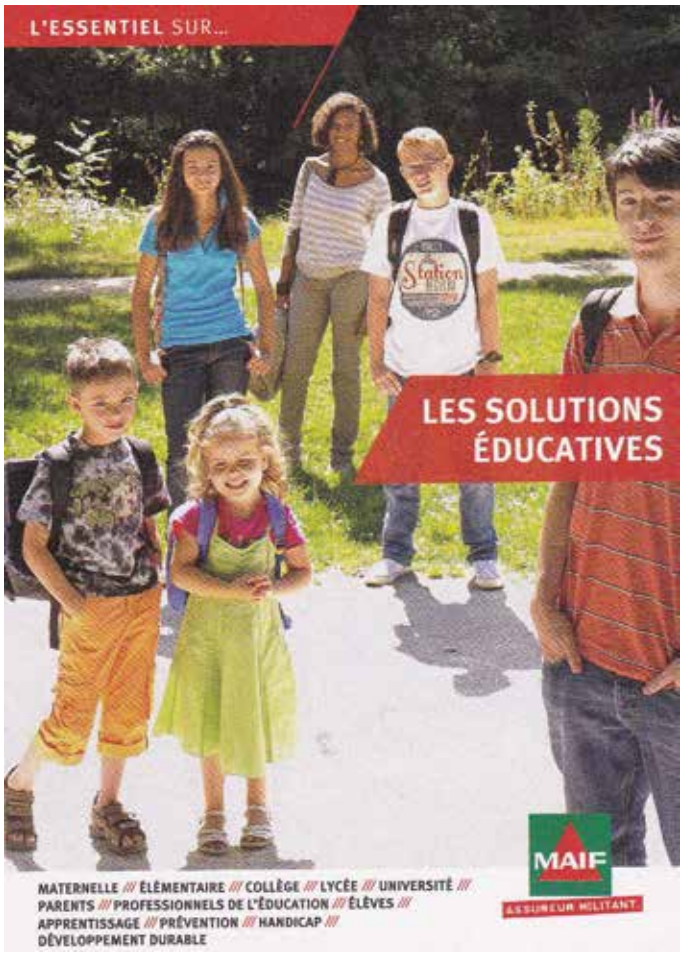

Brochure distribuée dans de nombreuses actions de terrain. L'accès à l'éducation pour tous, une de nos priorités (ASP : 465 000 utilisateurs).

Un évènement en interne : dans le cadre d'un partenariat avec Babyloan, mandataires et salariés sont invités pendant la semaine du développement durable du 2 au 13 avril, à financer par un prêt sans intérêt des projets de micro-entrepreneurs à l'autre bout du monde ou en France. (42 500€ investis dans 63 projets)

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Militants :
974 : JP. Géréone met fin à sa fonction de DD au 31 mai.
Claudine Donz est agréée au 1er novembre.
97D : M. Gilardi cesse son activité au 30 juin.
Nathalie Letorey est agréée au 1er juin.

- Visites :
J Meunier, en mars, pour les délégations,
G Gratton, en décembre pour l'Entité Siège.

- Action mutualiste : 4 conférences d'Henri Péna-Ruiz sur la solidarité (2 pour le grand public, une à l'IRTS et une à la faculté de lettres de l'université).

- Partenariats locaux :
Cemea : en mars pour le Festival du Film de l'Éducation.
Sciences Réunion : en avril pour le Festival du Film Scientifique de La Réunion. En novembre pour la 21ème édition de la Fête de la Science.
La Ligue de l'Enseignement, Fédération de La Réunion, en novembre pour le Salon Régional de l'Education. Participation, avec la CRESS, à la formation de jeunes en service civique.
Rectorat : participation aux stages de formation des ACMO de l'Académie (prévention des accidents, responsabilité, le constat amiable...), intervention dans les stages de formation de nouveaux directeurs d'école.
IUFM et IRTS : diverses actions de rentrée et permanences.

- Babyloan : présentation, en horaire dédié d'avril, du Défi Solidaire Maif.

- GED : réunion de lancement, en horaire dédié d'août, de la Gestion Electronique des Documents.

- SDO : réunions de travail régulières (visioconférences...).

FONDS MAIF POUR L'ÉDUCATION :

- Le prix régional a été attribué à l'association « Arts pour Tous » de Saint-Joseph.

PRÉVENTION MAIF :

- Nombreuses actions et poursuite du spectacle « Famille Grodoi ».

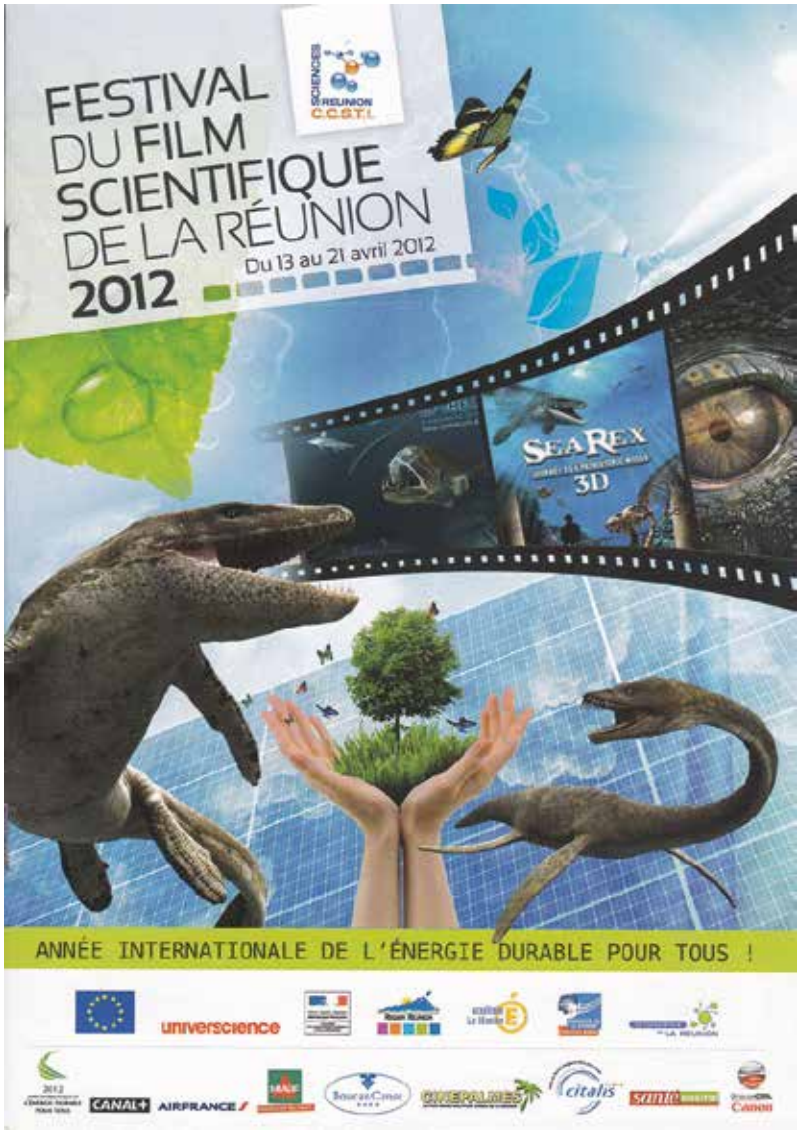

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG du 9 mai à Montreuil
  Intervention de J. Hoarau en tant qu'élu représentant et porte-parole des sociétaires de La Réunion. Son intervention est centrée sur le fait que beaucoup de services proposés par la Maif ne sont pas disponibles dans les DOM... Il illustre son propos par plusieurs exemples et termine sur la question d'un sociétaire domien : « Est-ce qu'à La Réunion, nous sommes des sociétaires de seconde zone ? ».
- Le projet Maif vision 2025 entre dans la phase 2 de consolidation.
- Associations et collectivités : la barre symbolique des 150 000 adhérents est franchie.
- Contrats de génération : 225 étudiants recrutés.
- SDO : le chemin est fait à 50% .
- Militants :
Le PAM (plan d'action militant) se substitue au bloc notes à compter de mars,
Généralisation de la mise en œuvre du mandat du CD,
Mise en place de collectifs de militants.
- Réclamations : en conformité avec les préconisations de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution), la Maif a créé en mars, un service Réclamations intégré au pôle Qualité.
- Charte de coopération signée à Paris le 21/11/13, entre la Conférence des Présidents d'Université, la Maif, la Mgen et la Casden Banque Populaire.

DANS L'ACTUALITE :

- En France :
DARVA : fondée en 1988 à Niort, l'entreprise fête ses 25 ans d'échanges de données informatiques des dossiers de sinistre auto.
Politique : l'affaire Cahuzac, le vote du mariage pour tous.

- Dans le monde :
Les révélations d'Edward Snowden,
Le GIEC remet son cinquième rapport le 27 septembre : + 4,8°C d'ici 2100.

UN ÉVÈNEMENT MAIF :

- La Maif ouvre ses premières pages sur les réseaux sociaux :
Éducation, parents/profs,
Apprendre à porter secours.

Les actions mutualistes

Affiches de quelques actions mutualistes.

Source : eldé n°161/mars 2013

La MAIF et l'économie sociale et solidaire

Fortement impliquée dans le développement et la reconnaissance de l'ESS, la MAIF s'est dotée en 2012 d'un comité dédié, piloté par Dominique Mahé, administrateur délégué à la Direction générale. La mutuelle est également présente au sein des chambres régionales de l'ESS, chargées de représenter, promouvoir et développer l'économie sociale. En 2013, à Paris, la mutuelle a organisé une journée de réflexion sur les grands enjeux de l'ESS. Elle est à l'origine de la création d'une planche pédagogique pour faire découvrir ce principe d'économie dans les lycées. La mutuelle s'est aussi beaucoup investie dans le projet de loi actuellement débattu au Parlement. Elle est représentée au sein du Conseil supérieur de l'ESS par Roger Belot, président-directeur général de la mutuelle, ainsi qu'au sein du Ceges (Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale) par Dominique Thys, vice-président de la MAIF.

Source : Maif magazine n°163 d'octobre 2013.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

La MAIF primée

Christian Ponsolle et Jean-Michel Sévérino, président du jury.

La mutuelle a reçu le Prix de l'Investisseur Responsable, le 2 décembre dernier à Paris. Cette distinction, dont c'était la sixième édition, récompense l'investisseur français qui, à travers ses placements, s'est illustré par une démarche responsable au cours des douze mois précédents. Ce prix, très disputé dans notre secteur d'activité, récompense les efforts fournis par la MAIF au niveau de ses instances dirigeantes et des métiers de la gestion d'actifs. **RQ**

Source : eldé n°164/décembre 2013

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Election des délégués élus des sociétaires de notre groupement 24, division C.

- Cyclone Dumile début janvier, bénéfique pour la ressource en eau mais gros préjudice pour le monde agricole.

- Conférences téléphoniques régulières, métropole/Réunion, du Comité de Pilotage et de Coordination des marchés statutaires de La Réunion.

- Visite de Franck Schirru du siège en octobre.

- Assurance des associations :
Visite de N. Balducchi du siège,
Formation en interne,
Rendez-vous avec des personnes morales,
Des réunions d'information avec les 2 délégations.
ex : "Responsabilités et assurance des associations sportives avec le Pôle Vie Locale de Saint-Paul.

- Partenariats ponctuels nombreux et variés :
avec la FNARS Océan Indien pour les journées du travail social,
avec l'Académie de La Réunion pour un cycle de conférences de MM. Arno et André Stern,
avec l'Université et l'ESPE de La Réunion pour un Colloque International Icare sur le thème des « Interventions éducatives et sociales en contextes pluriels ».
aide à la réalisation d'un livret sur les requins par Les Petits Débrouillards de La Réunion et l'association Longitude 181.

- Partenariats avec la Ligue de l'Enseignement et Sciences Réunion. Deux stands, Maif et Prévention, au salon régional de l'éducation et fête de la science des 24, 25 et 26 octobre.

- Action négociée avec le Conseil Général pour le public des assistants familiaux du service de l'Aide Sociale à l'Enfance. Thèmes : la responsabilité civile et les risques d'accidents.

- Actions avec la CRESS Réunion :
CRIR Maif co-anime des modules pour les jeunes stagiaires du Service Civique,
Colloque coopératif et remise de prix à la Préfecture le 5 avril. Action de clôture de l'année internationale des coopératives proclamée en 2012 par l'ONU. CRIR Maif représente la CRESS Réunion et son président.

- Militant : P. Payet est agréé au 1er février à 97D.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Presse écrite : la question de l'emploi à La Réunion a fait l'objet de nombreux articles et courriers de lecteurs au cours de cette année. Ainsi sur le taux de chômage, l'embauche locale, la préférence régionale, le système de mutation, les zones franches ...

Colloque coopératif du 5 avril à la Préfecture

F. Shirru, M. Coquoz et J. Hoarau à la délégation 974.

TROIS ÉVÈNEMENTS MAJEURS MAIF :

- L'année des 80 ans de la mutuelle.
- Un nouveau président pour le groupe Maif : Dominique Mahé.
- Prix de la Relation Client 2014 par Bearing-Point et TNS Sofres : la Maif sur la première marche pour la 10ème fois.

Passation de pouvoir à la MAIF

PAGE 6

Succédant à Roger Belot (à g.), Dominique Mahé (à. d.) a été élu hier à Niort président-directeur général du groupe MAIF. (Photo NR, J.-A. Boutier)

Source : La Nouvelle République du 31 mai 2014 (Deux-Sèvres Sud).

n°1 Podium Relation Client 2014

Assurance

Qui d'autre que la MAIF peut se targuer d'une telle constance au sommet ? Un 10e prix*, pour le secteur assurance, vient saluer le 80e anniversaire de la mutuelle. Cette distinction n'arrivant pas seule, elle se double d'une deuxième place tous secteurs confondus. Ces trophées ont été remis, le 10 février dernier à Bercy, à Roger Belot et indirectement à vous tous, acteurs MAIF.

Source : Eldé n°165 mars 2014.

Le livre cadeau des 80 ans.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- De nombreuses visites :
En avril : B. Gaget pour une RGT, MM. Taylor et Guéret pour la bascule.
F. Denhez et D. Cheissoux pour des conférences sur le thème : « Océans, océans, quel est notre avenir ? »
En septembre/octobre, le CTR Vam, T. Guillossou.
En novembre : A. Valette, B. Gaget et A. Aubert.
En décembre : I. Paucton pour le centre de gestion des sinistres.

- SDO le 14/03 : GO NO GO, fin d'étape pour les structures de La Réunion.

- Des actions locales très diverses avec de nombreux partenaires : ASL, CEMEA, Ligue de l'Enseignement,ESPE, Mgen, Casden, l'Esper, Sciences Réunion, UNSS, CRESS...

- Le Centre de gestion des sinistres ES 974 devient C97Z.

- Cyclone Béjisa du début janvier : 4 771 déclarations 16 communes sur 24 déclarées sinistrées dont 21 NP et 9 Vam.

Dernière heure

16 communes sur 24 déclarées sinistrées. L'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour La Réunion, à la suite du passage de Bejisa, sera publié aujourd'hui au Journal officiel. Hier soir, le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, a publié un premier communiqué dévoilant les 16 communes déclarées sinistrées : Les Avirons, Cilaos, L'Entre-Deux, L'Etang-Salé, Petite-Ile, La Plaine des Palmistes, Le Port, La Possession, Saint-Joseph, Saint-Leu, Saint-Louis, Saint-Paul, Saint-Pierre, Salazie, Le Tampon et Trois-Bassins. Cette liste sera complétée d'ici la fin janvier pour prendre en compte les dossiers des communes non encore parvenus.

Source : Le Quotidien 18/01/14

- Rectorat : le CRIR obtient l'accord de l'IA-IPR d'économie pour remettre une planche ESS à chaque lycée.
- CRESS Réunion : participation du militant CRIR à l'animation de conférences.

FONDS MAIF POUR L'ÉDUCATION :

- L'Ecole du Jardin Planétaire remporte le prix régional de La Réunion.

Saint-Paul

L'Ecole du Jardin planétaire primée

L'association de l'Ecole du Jardin planétaire remporte le prix régional 2014 du Fonds Maif pour l'éducation. Hier, José Hoarau,

correspondant départemental de Saint-Denis et Bernard Hoarau, son homologue de Saint-Pierre, ont remis le diplôme et le prix de 1 500 euros à Sébastien Clément, directeur de cette association pour l'éducation populaire. A l'unanimité des jurés (composé de représentants de la Maif, de la Région, du rectorat, de l'IRTS, de l'association Science Réunion), « pour l'originalité de sa démarche qui démarque son travail », a précisé José Hoarau qui souligne que c'est la première fois qu'une association – elle est née en février de cette année – aussi jeune est primée. L'Ecole du Jardin planétaire œuvre sous forme d'une université populaire pour rendre accessible à tous les connaissances sur la biodiversité et les paysages. (Photo PhN)

Source : Quotidien du 26-11-14

ACTUALITÉ LOCALE :

- Inauguration des nouveaux locaux de la section Mgen en présence de T. Baudet.
- Insee : confirme le nombre d'habitants au 1/01/2011 : 828 600 et donne une estimation au 1/01/2014 à 856 500 habitants.

- Dans la presse locale, régulièrement des articles sur le coût de la vie à La Réunion et en particulier sur les travaux de l'observatoire des prix en collaboration avec la Direction de la concurrence. En juin, les résultats d'une étude consacrée à l'automobile ont été dévoilés :
à l'achat d'un véhicule neuf, en moyenne + 17,45% par rapport à la métropole. Jusqu'à 50% pour certains modèles,
surcoût estimé à + 28% pour une assurance au tiers,
+ 46% en tous risques,
un coût des pièces détachées nettement plus important à La Réunion.

Source: Quotidien et JIR du 28-06-14.

PRÉVENTION MAIF :

- Le président B. Benoist participe à l'Assemblée Départementale de La Réunion.

Le président de l'antenne, le sous-préfet chargé de la sécurité routière et le président national.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AG à Niort : année des 80 ans, une nouvelle étape de notre histoire.
A retenir du discours d'investiture de Dominique Mahé, nouveau Président : « Fidélité, efficacité, engagement, trois enjeux pour une Maif qui ose. »
Au bilan de 2013 : les capitaux propres atteignent 1,5 Mds d'€. Le ratio combiné du groupe s'établit à 95,2%.
Sortie de Sferen.
Présentation de Vision 2025.

- Dominique Thys, administrateur depuis 1990, met fin à ses fonctions.
- Création de MISS : Maif investissement social et solidaire pour soutenir des entreprises socialement engagées.
- L'engagement sociétal évolue : « Pour une société collaborative »
- RH : L' accord « Contrat de Génération » de la Maif est primé par le Ministère du travail. Il prévoit le recrutement de 230 jeunes de moins de 26 ans en CDI d'ici fin 2016.

PRÉVENTION MAIF :

- La Maif accorde une subvention correspondant à 1€ par sociétaire. L'organisation va évoluer : création de 11 régions (contre 17) et 98 antennes (contre 119).

PARNASSE MAIF :

- Garantie intégralement solidaire pour toute la gamme des produits d'épargne.

DANS L'ACTUALITÉ :

- ESS : loi nº 2014-856 du 31 juillet relative à l'ESS.

Pour les sociétaires : une plateforme de partage pour échanger des services, des biens, accéder à nos sites collaboratifs partenaires, ainsi qu'à des évènements...

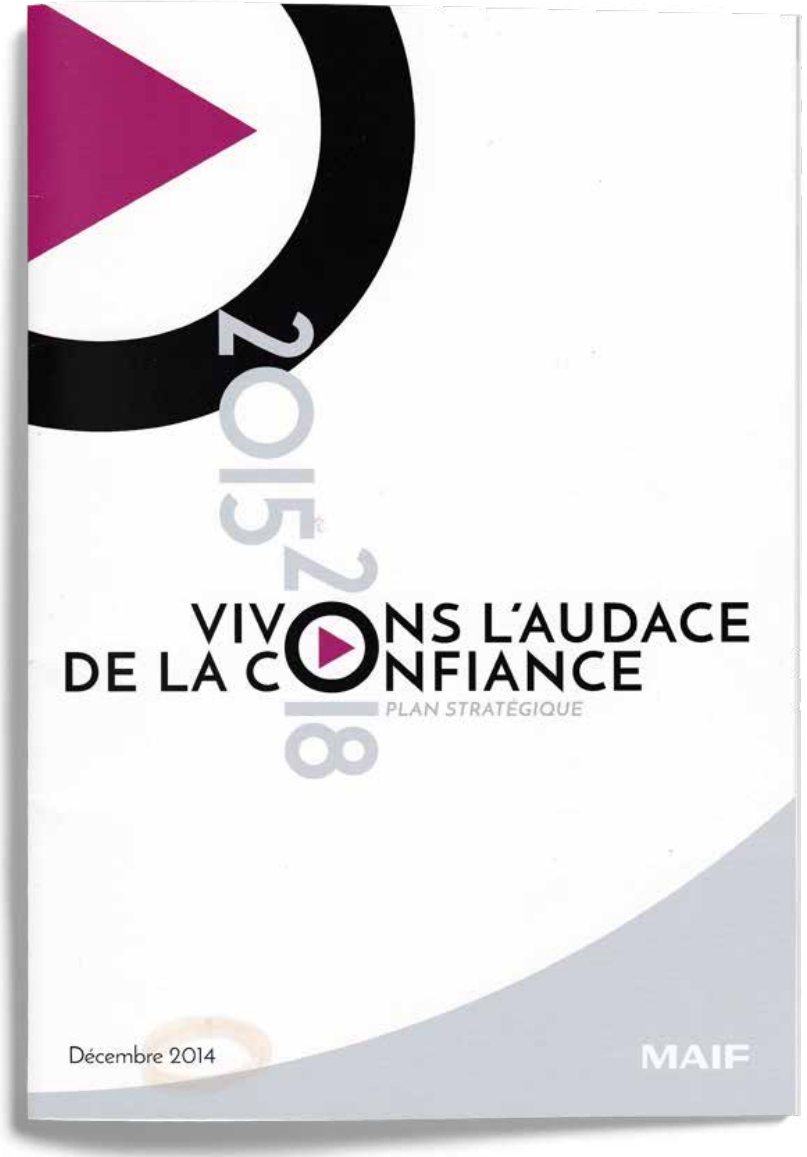

Un temps fort en interne : présentation, en décembre, aux acteurs de la mutuelle du Plan Stratégique 2015/2018. «Vision 2025 l'audace de la confiance» pour une Maif transformée et prête à relever de nouveaux défis.

Quotidien de la Réunion - mercredi 29/

SAINT-DENIS

Journée spéciale pour les apprentis-profs

Quatre cent trente-trois étudiants en Master 1 des Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, destinés à devenir professeurs des écoles, enseignants dans le second degré ou bien encore conseillers principaux d'éducation, ont participé hier à la Journée économie sociale et solidaire à l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), à Bellepierre. Pas moins de 12 partenaires distincts de l'Education nationale – assurance, banque, réseau de création et d'accompagnement pédagogique, mutuelle... – et 49 intervenants leur ont concocté un menu constitué de conférences-débats de 1 h 30, de projections, d'ateliers de 45 minutes, de stands et d'évènements sportifs divers. L'occasion pour ces futurs enseignants de découvrir selon leurs propres choix un atelier sur les coopératives, la voix « outil de l'enseignant », « les logiciels libres dans l'éducation », ou bien encore « l'organisation d'un débat démocratique dans une classe »... Les thèmes des conférences portaient par exemple sur la responsabilité des enseignants dans la classe et en sortie pédagogique, sur la santé vocale, l'estime de soi, la pédagogie Freinet ou l'organisation des sorties scolaires.

Source : le Quotidien 29/10/14

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Mois de l'ESS : de nombreux partenaires réunis pour une journée de l'économie sociale et solidaire à l'ESPE de l'Académie de La Réunion.

Université de La Réunion – S'ouvrir aux mondes

espe – École supérieure du professorat et de l'éducation – Académie de La Réunion

Une cinquantaine d'intervenants ont participé à cette journée destinée aux 433 futurs enseignants. (Photo Raymond Wae-Tion)

DOSSIER DE PRESSE

JOURNÉE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE A L'ESPE
MARDI 28 OCTOBRE 2014

Le Mois de l'ESS – Sens – CANOPÉ – casden – CEMÉA – cres – ICEM – Ligue de l'enseignement – MAIF – MGEN – OCCE – usep

Source : Quotidien du 19-11-14.

Economie sociale et solidaire

Une conférence régionale

A l'occasion du mois de l'économie sociale et solidaire (ESS), une conférence régionale se tiendra du 24 au 26 novembre à Saint-Denis et Saint-Pierre. Elle est organisée par l'Etat, le conseil régional et la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cres). Le programme complet est disponible sur le site www. cres-reunion. com.

Une première conférence destinée à présenter les dispositions de la nouvelle loi-cadre relative à l'ESS a été organisée hier à l'université (photo David Chane). Selon les dernières données disponibles, qui portent sur l'année 2012, l'ESS est représentée localement par 2 000 structures employant 11 % des salariés de l'île soit 22 500 emplois pour 544 millions d'euros de rémunérations brutes.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Le CA décide le gel des tarifs pour 2016,
Auto : tarifs maintenus pour la 3ème année consécutive,
Habitation : cotisation Raqvam reste identique à celle de 2015.

- Visite en avril de B. Gaget et A. Valette.

- Vam : lancement de l'offre grandes flottes au 1er avril via Altima.

- E-constat : une nouvelle application simple et rapide pour déclarer un accident matériel auto.

- Nouvel axe sociétal : « Maif, pour une société collaborative ».

- Plan stratégique « Vivons l'audace de la confiance ».

- MOOV : succès en octobre du projet Migrons et optimisons les outils Vam.

- Contrat de génération : la Maif recrute 105 étudiants en CDI à temps partiel. Formés et épaulés en interne ils permettent d'enregistrer les déclarations de sinistres le samedi.

- Deux nouveaux webmagazines :
Le Mag du droit familial,
Le Mag de l'Epargne.

- Récompense : la Maif est vainqueur du baromètre des marques de l'univers Banque et Assurance. Classement Opinion Way réalisé par l'Argus de l'Assurance.

FONDATION MAIF :

- C. Ponsolle succède à P. Guillot à la Présidence.

DANS L'ACTUALITÉ :

- Attentat de Charlie Hebdo en janvier.

- Attentats de Paris en novembre : 130 morts et 351 blessés.

- Intempéries du sud-est en octobre.

- Médiation unique : une association 1901, « La médiation de l'assurance» , a été créée le 7 mai par la FFSA et le GEMA en lien avec l'ACPR et la DGCCRF. Effective au 1er septembre 2015.

- Détecteur de fumée : à partir du 8 mars, un DAAF est obligatoire dans tous les logements (détecteur avertisseur autonome de fumée).

PARNASSE MAIF :

Assurance vie /

Parnasse-MAIF souffle cette année ses 30 bougies !

Filiale d'assurance vie du groupe MAIF, Parnasse-MAIF a commencé son activité en 1985, et intervient dans les domaines de l'épargne et de la prévoyance.

Au 31 décembre 2014, elle comptait :

415 270 adhérents

+ 45 220 nouveaux contrats en 2014

639 millions d'euros d'encaissement (+ 16 %)

150 salariés

Source: Maif magazine n°168 de juin 2015

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Visites :
De 2 administrateurs en avril, A. Valette et B. Gaget. Visites de suivi des deux délégations et du point de contact, animation d'une RGT et scéance de formation sur la posture.
Du CTR Vam, T. Guillossou.
De Mme I. Paucton pour l'entité de gestion des sinistres.
De F. Nastorg pour le secteur des PM.
Du Directeur P. Demurger en octobre.

- SDO : fin des conférences téléphoniques de préparation avec le siège.

- Partenariats :
CEMEA : pour le festival du film d'éducation.
Université/campus du Moufia : pour un colloque du Centre de recherche juridique sur le thème « Droit et Handicap », 10 ans après la loi du 11-02-2005.
Avec la Cress Réunion pour diverses interventions et conférences à l'IRTS, à l'ESPE, au Lycée du Tampon (BTS 2ème année), à l'Université, à la Cité des Métiers, dans la formation « emploi civique » de jeunes par la Ligue de l'Enseignement...

- L'ESPER : animation de l'équipe locale par le correspondant régional qui est aussi CRIR Maif.
- Conférences « Epargne garantie solidaire » dans les trois points d'accueil des sociétaires.
- Rectorat : remise d'un logigraphe.

ACTUALITÉ LOCALE :

- MAE : inauguration de nouveaux locaux.
- Mois de l'ESS : participation active de la Maif.

« Salon de l'Education: stands L'Esper et Maif. »

Mois de l'ESS : conférence
" Responsabilité et assurance dans le secteur associatif "

VISITE DU DIRECTEUR PASCAL DEMURGER

Chiffres clés de l'ESS

à La Réunion en 2015*

* Sources génériques : INSEE CLAP, DADS et SIRENE 2013 - Sources spécifiques : (1) Données DIECCTE sur les Emplois d'avenir en 2013, (2) Chiffres clés Cereq Oref - Animation et Sport n°38.

Le champ de l'ESS en 8 ans marque une progression de plus de 38% en termes d'emplois…

En 2013, le nombre d'établissements de l'ESS et les effectifs salariés atteignent leur plus haut niveau depuis 2005 : ce sont ainsi 1 725 emplois qui ont été créés dans l'ESS entre 2012 et 2013, et 6 699 entre 2005 et 2013.

L'effectif moyen par établissement passe de 10 salariés en 2005 à 12 en 2013, marquant ainsi une concentration des effectifs dans les entreprises.

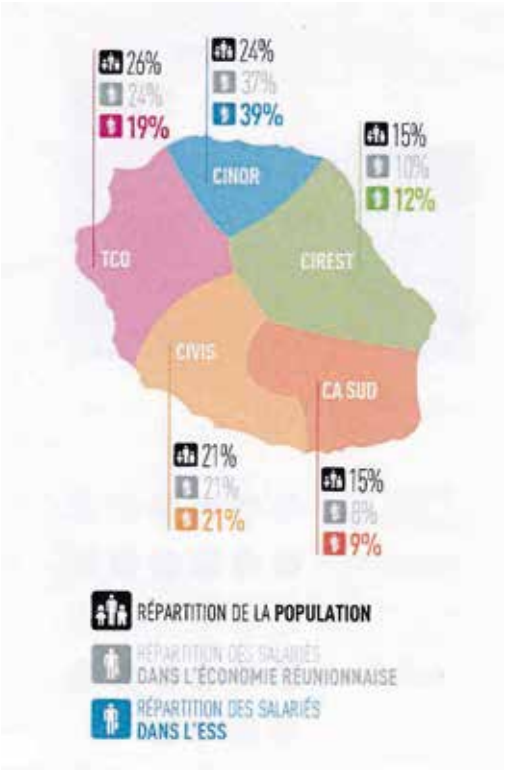

Source : CRESS de La Réunion.

FAITS MARQUANTS MAIF :

- AGE du 6 février : évolution de la gouvernance de la mutuelle suite à Solvabilité 2. Les élus se prononcent favorablement pour entériner l'évolution de la gouvernance et les modifications statutaires induites.
- C A du 6 février :
Confirmation du mandat du Président D. Mahé et fixation de ses missions et pouvoirs.
Nomination du Directeur Général, P. Demurger et fixation de ses missions et pouvoirs.
Désignation des 2 dirigeants effectifs de la Maif et du Groupe Maif, le Président et le Directeur Général.
Élection des administrateurs délégués auprès du Président (C. Cortès, Y. Pellicier et C. Ponsolle) et des Vice-Présidents (A. Borjon-Guillerminet, A. Couaillier et T. Monminoux),
Constitution du bureau et fixation de ses missions.
- AG à Marseille les 5 et 6 mai : résultat net de 173 M€, plus de 3 millions de sociétaires et 2,375 Mds€ de fonds propres. Réunion d'information sur le thème de l'Audace.
- Contrats :
MRH et Nautis : vers l'assurance de l'usage, de l'occasionnel.
Vam 4+2 : vers la généralisation.
- Visite de C. Ponsole, ADDG, en février.
- RH : au 1-04-16, rémunération minimale à la Maif à 1690 €.
- Récompenses :
Maif certifié « Top Employeur » pour ses pratiques en RH.
Relation Client : pour la 12ème année, la Maif reçoit le 1er prix ....
- Partenariat de solidarité FAS-Mgen-Maif.
- Maif Mag change de formule et en juin devient « Maif Social Club le Mag ».

DANS L'ACTUALITÉ :

- En France :
Nice : tragique attentat du 14 juillet, 86 morts et plus de 400 blessés.
La Mgen propose une nouvelle offre santé. Fusion avec la Mget.
Coupe de l'Euro 2016, la France pays hôte.
- Dans le Monde :
JO du Brésil.
Etats-Unis : élection de Donald Trump à la présidence en novembre.
Cuba : décès de Fidel Castro.

Examens /

Prêt pour le bac ou le brevet ?

Dès fin mars, en tant que sociétaire MAIF, vous pourrez télécharger gratuitement quatre des huit brochures « Réviser son bac avec *Le Monde* ». La MAIF est en effet partenaire de cette publication de qualité. Vos enfants pourront aussi télécharger l'application gratuite mobiBrevet pour réviser le diplôme national de fin de 3e. À vos smartphones et tablettes !

Assurances /

Médiation unique

Les professionnels de l'assurance ont mis en place une médiation unique pour l'ensemble des sociétés du secteur : La médiation de l'assurance, TSA 50110, 75441 Paris cedex 09. Cette structure, qui se substitue à tous les dispositifs de médiation précédents, ne peut être saisie qu'après traitement interne de votre réclamation.

La MAIF appartient à tous

« Ce qui nous unit à nos sociétaires, c'est une autre idée de l'assurance : équilibre de nos tarifs, solidarité entre tous, transparence dans la gouvernance. Autant de qualités qui font la singularité de notre mutuelle. Sans actionnaires, la MAIF appartient à tous. Sociétaires de la division C, vous avez jusqu'au 21 février pour voter ! »

Yves Pellicier, administrateur délégué à la Direction générale.

Diffuser le savoir et nos valeurs

« La finalité de l'action mutualiste, c'est de rassembler et de partager des connaissances. Mais c'est aussi un moyen, en raison de la renommée acquise, d'atteindre un public affinitaire, pas encore sociétaire, pour lui faire connaître ce que notre mutuelle propose. Il y a une dimension stratégique dans ces actions portées par nos militants sur l'ensemble du territoire. Cela complète la publicité commerciale, mais c'est aussi atypique, car ce n'est pas le produit qui est mis en avant, mais nos valeurs. »

Mahiedine Ouali, responsable de l'Action mutualiste au sein de la MAIF.

« Brèves du Maif magazine n°170 de janvier 2016 »

FAITS MARQUANTS MAIF :

- Epargne solidaire : rencontres avec nos sociétaires dans les points d'accueil.
- Visite d'un administrateur, B. Gaget, et organisation localement d'une réunion de groupement territorial pour les militants.
- Action mutualiste : animation de 3 conférences DYS par Léonard Vannetzel.
- UNSS : championnat de France de lutte 2016 à La Réunion (gymnase Ganofsky à Saint-Joseph).
- Accueil des sociétaires : prospection dans l'est de l'île pour un 4ème point de réception des sociétaires. Echanges et conférences téléphoniques avec le siège.
- Epargne : à compter de septembre un CGP sera installé à La Réunion.
- En interne, plusieurs groupes de travail sur différents thèmes : « La démarche OSER » animée par C. Jacquot de la RH, « Pégase » pour améliorer le dispositif de gestion des situations difficiles suite à des catastrophes naturelles, la numérisation des déclarations, la place et le rôle des mandataires du CA ...
- Militants :

Josiane Delaisser est agréée à 974 le 1er mai.
premier contact avec C. Lopin pour présenter la mutuelle et les activités du militant.
J. Hoarau cesse ses activités militantes Maif au 30 juin. Damien Laude lui succède à la délégation de Saint-Denis.

Militants de La Réunion en RGT avec B. Gaget et JP. Dahlem.

ACTUALITÉ LOCALE :

- Presse : le journal Le Quotidien fête ses 40 ans (13 septembre 1976 – 2016).
- Une réunionnaise, Ericka Bareigts, est nommée Ministre des Outre Mer en août.
- Une éclipse annulaire de 12h20 à 15h40 le 1er septembre.
- Arrivée de la méga-barge pour la construction du viaduc de la NRL.

5 000 élèves à pied et à vélo en ville

ÉDUCATION. Dans le cadre de leur mission de prévention aux risques routiers, l'Usep, la Prévention Maif et le Rectorat organisent deux opérations afin d'apprendre à 5 000 élèves de CM1 et de CM2 à se déplacer à pied ou à vélo sans danger.

La première manifestation, "Apprenons la ville", est un rallye pédestre qui sera mis en place entre le 5 et le 25 avril, dans 13 communes de l'île : Saint-Denis, Saint-André, Saint-Paul, le Port, Saint-Leu, Saint-Louis, le Tampon, Saint-Pierre, Saint-Benoît, Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-Philippe et l'Etang-Salé. Entre deux ateliers de prévention animés par la police municipale, la police nationale et la gendarmerie nationale, les marmailles effectueront un parcours jalonné de questions sur la sécurité routière, sous la surveillance d'adultes.

"VALIDER LEUR PERMIS PIÉTON"

"Les enfants se retrouveront ainsi dans une situation concrète, après un travail mené avec leurs enseignants en classe, explique Betty Law-Weng-Sam, la déléguée de l'Usep dans la zone nord. *L'opération leur permettra de valider leur permis piéton*".

La seconde opération, "Le P'tit tour à vélo", sera organisée le mois suivant. Onze communes participent à cette 19ème édition : la Possession, Saint-Leu, Saint-André, Saint-Paul, Sainte-Marie, Saint-Denis, le Tampon, Saint-Benoît, Saint-Pierre, les Avirons et l'Étang-Salé. Elle aura lieu entre le 30 mai et le 7 juin. Dans la continuité de "Apprenons la ville", l'opération vise à apprendre aux marmailles à se déplacer à vélo en milieu urbain en évitant les dangers. *"L'enfant doit faire preuve de vigilance et repérer les menaces autour de lui"*, poursuit Betty Law-Weng-Sam.

Grâce à des kits de permis cycliste remis par la Prévention Maif, un travail est mené en amont dans les classes et le jour J, les élèves doivent pouvoir se déplacer à vélo sans risque. Cette fois encore, ils sont surveillés par des adultes, notamment des parents qui viennent renforcer l'équipe des enseignants.

N.T.

L'Usep, la Prévention Maif et le rectorat s'associent avec la police et la gendarmerie pour enseigner la sécurité routière aux enfants. (Photo Eric Lejoyeux)

Source: Jir du 10/03/2016

SAINT-PIERRE

Prévention à l'IMPro

« Ça fait peur. La ceinture c'est obligatoire », lance Albanne, 17 ans. *« Si on n'a pas de ceinture ça fait un accident »*, ajoute Chamias, 16 ans. Tous deux viennent d'expérimenter le « test choc » à 5 km/heures dont le but – faire prendre conscience de l'utilité de la ceinture de sécurité - est visiblement atteint. D'autres apprennent, à vélo, à respecter la signalisation sur une piste, travaillent leur équilibre sur un parcours d'obstacles en VTT ou sont sensibilisés aux dangers de l'alcool grâce à des lunettes simulant la vision d'une personne sous l'emprise de l'alcool...

Depuis 2002 l'Alefpa Gernez-Rieux de la Ligne-des-Bambous organise des journées de prévention et sécurité routière. Une nécessité car les 87 jeunes de l'IMPro (institut médico-professionnel), âgés de 14 à 25 ans (près de la moitié a entre 20 et 25 ans) sont aussi des usagers de la route. Les jeunes passent d'ailleurs leur permis piéton, et parmi les plus âgés, qui seront bientôt amenés à travailler (en milieu protégé ou non), certains ont leur permis et se rendent à l'IMPro en voiture.

Depuis plusieurs années l'IMPro a mis en place un atelier transport pour amener les jeunes à être autonomes. Ils apprennent ainsi à se repérer à un arrêt de bus, signaler leur arrêt... *« Cela peut prendre quelques semaines à plusieurs années »*, précise Pascal Coulama, chef de service à l'IMPro. Une vingtaine est aujourd'hui autonome (et 17 en formation), mais « dans certains quartiers ils ne peuvent pas prendre seuls le bus à cause de l'insécurité », regrette Pascal Coulama. Hier ils ont pu simuler l'évacuation d'un bus en feu.

De nombreux partenaires (police municipale et nationale, pompiers, Maif, Semittel, Civis, Agir ABCD...) se sont mobilisés pour cette journée de prévention qui leur a sans doute également permis de mieux comprendre les difficultés de ces jeunes.

(Photo Jean-Claude Feing)

Source: Quotidien du 13/07/2016

UN ÉVÈNEMENT FORT

Vélayoudom Marimoutou
Recteur de l'académie de La Réunion
Chancelier des Universités

Dominique Sorain
Préfet de La Réunion

Guy Le Toullec
Président Prévention MAIF
Antenne de La Réunion

ont le plaisir de vous convier au lancement du PERMIS PIÉTON qui se déroulera

Jeudi 14 avril 2016 à 10h
à l'école de la Rivière des Roches
5 place Juliette Dodu à Bras Panon

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Objectif : 15 000 permis piétons

À la fin du mois juin, 15 000 enfants de CE2 auront passé leur permis piéton. L'opération de sensibilisation à la sécurité routière a débuté hier dans les écoles de l'île.

Toucher l'ensemble d'une classe d'âge en l'éduquant à la sécurité routière. C'est la méthode forte qu'utilisent l'Éducation nationale, la préfecture (Sécurité routière) et l'association Prévention Maif pour lutter contre les accidents de la route en adoptant un comportement responsable.

Hier, la campagne de permis piéton a été lancée à l'école de la Rivière-des-Roches de Bras-Panon avec le recteur d'académie Vélayoudom Marimoutou, le préfet Dominique Sorain et Guy le Toullec (Prévention Maif).

Éduquer l'usager et l'adulte de demain

Cette année, l'ensemble d'une classe d'âge (tous les élèves des CE2) de l'île devra passer le permis piétons. Ils sont préparés par les enseignants, assistés par les forces de l'ordre et les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR). Personne n'a été oublié dans cette vague de sensibilisation. Marmay de Mafate compris.

Au total, l'ensemble des enfants de 8/9 ans de l'île, soit un total de 15 000, sont concernés.

Une opération qui sera reconduite l'an prochain.

D'ici le mois de juin, les 15 000 enfants de CE2 de l'île devraient avoir passé leur permis piéton. (Photo M.L.)

« Par des mises en situation et un jeu de questions-réponses, le permis piétons enseigne, au-delà des règles de circulation piétonne, le sens de la responsabilité individuelle. Un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces supplémentaires permettent aux enfants d'assurer leur propre sécurité. L'objectif est de faire adopter aux élèves un comportement responsable dans l'espace public, » disent Vélayoudom Marimoutou et Dominique Sorain.

Impliqués dans un accident de la route

Entre 2010 et 2015, 35 enfants piétons de 8 à 9 ans ont été impliqués dans un accident de la route. 24 ont été légèrement blessés et 11 hospitalisés.

Éduquer les enfants, c'est éduquer l'adulte et l'usager de demain. Hier, les enfants de Bras-Panon ont pu visionner le film pédagogique qui met en scène trois personnages et qui s'articule autour de quatre éléments.

Le piéton est un usager au même titre qu'un véhicule, il n'est jamais totalement en sécurité. Et l'enfant piéton est encore moins sensible aux pièges et dangers cachés de la rue.

Mady LEBEAU

Source : le Quotidien 15/04/16

Lancement de l'action de sécurité routière par :
Monsieur Le Préfet, Monsieur le Recteur, le Président d'antenne prévention Maif, Madame la Sous-Préfet, Monsieur l'Inspecteur de l'Académie et Monsieur le maire de Bras-Panon

1 300 jeunes lauréats décrochent leur Permis Piéton

SAINT-PIERRE. Ils attendaient impatiemment leur précieux sésame. Cette semaine, un millier de marmailles répartis dans 42 classes au sein de 25 écoles de Saint-Pierre se sont vus délivrer leur Permis piéton. Les yeux pétillants et le verbe facile dans l'antre du gymnase Casabona, les bambins avaient suivi un apprentissage adapté depuis le mois d'avril à travers des actions de sensibilisation avec le concours des policiers de Saint-Pierre.
Les marmailles ont suivi une préparation intensive avec leurs professeurs respectifs avant le redouté passage de l'épreuve du Permis piéton sous la surveillance d'une dizaine de policiers. Et les résultats sont excellents puisqu'ils ont tous relevé ce défi haut la main. Présente mercredi, la sous-préfète déléguée à la sécurité routière, Christine Geoffroy, a participé à la remise des récompenses aux meilleures classes et élèves en compagnie du commissaire de police Sébastien Abadie. *"Notre objectif est de sensibiliser les jeunes aux règles de la sécurité routière. Cela a concerné près de 15 000 élèves de CE2 dans le département et, près d'un millier, ici à Saint-Pierre. C'est vraiment encourageant et je pense que c'est une action qu'il faudra bien évidemment renouveler"*, confiait le chef de la police sur la circonscription de Saint-Pierre. Promis, les policiers seront une nouvelle fois au rendez-vous l'année prochaine.

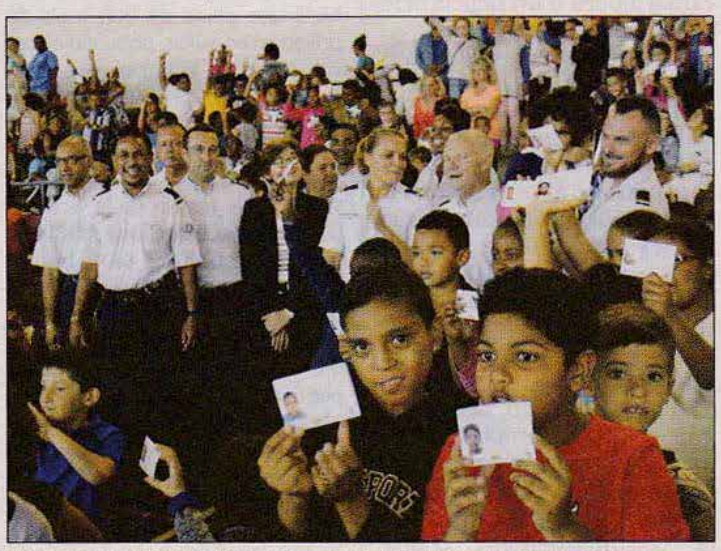

Plus d'un millier d'élèves de St-Pierre ont reçu mercredi leur Permis Piéton des mains des policiers (photo L.R.)

Source : le Jir 25/06/16

15 000 élèves de CE2 passeront leur "permis piéton"

BRAS-PANON. Pendant la projection du film "Le permis piéton pour les enfants", la classe de CE2-CM1 de l'école de Rivière-des-Roches se montre particulièrement attentive. *"J'ai appris qu'il ne fallait pas rester au bord de la route, et qu'il fallait faire attention au passage des cyclistes"* note Flora, 9 ans. Emmanuel renchérit: *"Il faut rester à côté d'un feu, où on peut voir, traverser, regarder à gauche et à droite"*.

Ces marmailles de Bras-Panon font partie des 15.000 élèves réunionnais de CE2 qui recevront cette année la formation au "permis piéton", soit six séances de 45 minutes destinées à leur montrer comment éviter de se faire écraser par une voiture ou un deux-roues.

Jean-François Salles, adjoint du recteur d'académie, explique: *"Jusqu'à présent, depuis 2006, le permis piéton concernait 2000 à 3000 enfants chaque année, sur la base du volontariat. Cette année, on le généralise à tous les élèves de CE2, même à Mafate !"* Ce qui revient à former toute une tranche d'âge, et ce pour la première fois à La Réunion. Pour le préfet Dominique Sorain, l'urgence est réelle dans: *"A La Réunion, 23 piétons ont perdu la vie en 2014, ils étaient 16 en 2015. Et en 2016, déjà quatre piétons ont été tués sur les routes réunionnaises. La mortalité des piétons représente 40% de plus que celle de France métropolitaine"*. La préfecture cite également d'autres chiffres: entre 2010 et 2015, 35 enfants piétons de 8 à 9 ans ont été impliqués dans un accident de la route, dont 24 légèrement blessés et 11 hospitalisés.

Le préfet poursuit: *"Beaucoup de gens circulent à pied, avec des voies pas toujours adaptées. D'où la nécessité de faire une campagne spécifique, pour mettre les enfants en sécurité et pour qu'ils acquièrent des réflexes. Ils peuvent aussi devenir prescripteurs pour les parents."*

Ce qui semble nécessaire. Dans la classe, une fillette admet: *"Maman ne met pas sa ceinture de sécurité, pourtant je lui dis de le faire"*. Guy Le Toullec, président de l'antenne réunionnaise de l'association Maif prévention, insiste: *"Avec ce permis piéton, les enfants vont respecter le code de la route. Et dans 10 ans, ils passeront le permis et feront plus attention !"* Les élèves de Rivière-des-Roches sont déjà à bonne école avec leur institutrice Françoise Delcourt: *"Pour aller au stade faire du sport, on a un quart d'heure de marche. Depuis octobre, je leur explique les règles de sécurité."* Et si les marmailles réussissent leur test, ils recevront un beau diplôme!

V.H.

Les élèves de l'école Rivière-des-Roches (Bras-Panon) ont vu hier le film "Le permis piéton pour les enfants" (photo V.H.).

Source : le Jir 15/04/16

8 L'ACTUALITÉ À LA RÉUNION

SÉCURITE ROUTIÈRE

Les enfants au cœur de la prévention

13 000 élèves de CE 2 ont obtenu leur permis piéton l'année dernière. La généralisation de ce « diplôme » place La Réunion en pointe dans la prévention routière à destination des enfants, même s'il reste beaucoup à faire pour les protéger efficacement des dangers de la route.

Source :Quotidien du 8/11/2016

VISITE DU PRÉSIDENT Dominique MAHE
EN OCTOBRE 2016

AU FIL DES ANNÉES MAIF À LA RÉUNION

AU FIL DES ANNÉES MAIF À LA RÉUNION

AVEC **NOS PARTENAIRES** DE LA **RÉPARATION AUTOMOBILE**

MAIF
MAIF
PREVENTION

N PREVENTION maif

ASSOCIATION PREVENTION maif

Conférence Galaxie Dys présentée par L. Vannetzel .

Stand au Salon de l'Education.

Conférence à l'IRTS.

LES **ACTEURS MAIF** À LA **RENCONTRE** DES **SOCIÉTAIRES** ET DU **PUBLIC.**

Conférence-débat sur les risques climatiques animée par F. Denhez.

Stand de rentrée à l'IUFM.

Ma dernière pause-café à Saint-Denis.

Un souvenir de la délégation de Saint-Pierre.

2016

Saint-Leu Juillet 2016 - En présence d'A. Valette administratrice Maif.

Dessin offert par un sociétaire en visite à la délégation de Saint-Denis.

GLOSSAIRE

- **A D :** Administrateur Délégué.
- **A D D G :** Administrateur Délégué à la Direction Générale.
- **A G :** Assemblée Générale.
- **A G E :** Assemblée Générale Extraordinaire.
- **A P Maif :** Association pour la Prévention Maif.
- **ASSR :** Attestation scolaire de sécurité scolaire.
- **C A :** Conseil d'Administration.
- **C A T S** : Centre d'Accueil Téléphonique des Sociétaires.
- **C D :** Correspondant Départemental.
- **C E :** Comité d'Entreprise.
- **C R I R :** Chargé des Relations Institutionnelles en Région.
- **C T R :** Conseiller Technique Régional.
- **D D :** Délégué Départemental.
- **D R H :** Direction des Ressources Humaines.
- **F M E :** Fonds Maif pour l'Education.
- **G R S :** Gestion de la Relation Sociétaire.
- **G E D :** Gestion Electronique des Documents.
- **GEMA :** Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurance.
- **GRCMA** : Groupement Régional de la Coopération, de la Mutualité et des Associatons.
- **H D :** Horaire Dédié.
- **I M A :** Inter Mutuelles Assistance.
- **INAVEM :** Institut national d'aide aux victimes et de médiation.
- **M A A I F :** Mutuelle Assurance Automobile des Instituteurs de France.
- **M A I F :** Mutuelle Assurance des Instituteurs de France.
- **M I S S :** Maif Investissement Social et Solidaire.
- **M R H :** Multirisque Habitation.
- **N O R :** Nouvelle Offre Raqvam.
- **N P :** Navigation de Plaisance.
- **O A S I S :** Ouverture Aux Systèmes d' Information Standardisés.
- **P A C S :** Protection Assurée du Conducteur et des Siens (assurance corporelle).
- **P A M :** Plan d'Action Militant.
- **PDASR :** Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière.
- **P D L** : Plan de Développement Local.
- **P E G A S E :** Plan d'entreprise de gestion adaptée à des situations exceptionnelles.
- **P M :** Personne Morale.
- **P P :** Personne Physique.
- **P R A X I S :** L'assurance corporelle de la vie quotidienne et des loisirs.
- **R A E :** Réunion Annuelle de l'Encadrement.
- **R A Q V A M :** Risques Autres Que Véhicules à Moteur.
- **R C A D :** Responsable des Conseillers en Animation des Délégations.
- **R G T :** Réunion de Groupement Territorial.
- **S D O :** Schéma Directeur Opérationnel.
- **V A M :** Véhicules à Moteur.
- **V G E :** Véhicule Gravement Endommagé.
- **97-4 :** code informatique de la délégation de Saint-Denis (dél. 97-4).
- **97-D :** code informatique de la délégation de Saint-Pierre (dél. 97-D).

Notes :

Cet ouvrage n'est pas destiné à la vente.
Tirage limité à 10 exemplaires.
Infographie et maquette : DESIGN SYSTEM.